BnF Gallica

Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

{BnF Gallica

Académie des sciences, belles-lettres et arts (Rouen). Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. 1988-1989.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
reutilisationcommerciale@bnf.fr.

PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN

1988 - 1989

ROUEN - "LES AFFICHES DE NORMANDIE"
1991

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADÉMIE
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS
DE ROUEN

1988-1989

ARTICLE 59 DES STATUTS

L'Académie déclare laisser à leurs auteurs toute la responsabilité des opinions et des propositions consignées dans les ouvrages lus à ses séances ou imprimés par son ordre.

Cette disposition sera insérée, chaque année, dans le *Précis* de ses travaux.

Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen

Hôtel des Sociétés Savantes

190, rue Beauvoisine, 76000 Rouen

PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADÉMIE
DES SCIENCES,
BELLES-LETTRES
ET ARTS
DE ROUEN

1988 - 1989

ROUEN - "LES AFFICHES DE NORMANDIE"
1991

TABLEAU

de

L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN

(au 31 Décembre 1989)

MEMBRES D'HONNEUR

M. LE COMMISSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE DE LA RÉGION DE HAUTE-NORMANDIE.
M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL.
M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL.
M. LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE.
M. LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ.
Mme LE PREMIER PRÉSIDENT DE LA COUR D'APPEL DE ROUEN.
M. LE PROCUREUR GÉNÉRAL.
M. LE GÉNÉRAL COMMANDANT LA 23e DIVISION TERRITORIALE.
Mgr L'ARCHEVÊQUE DE ROUEN.
M. LE MAIRE DE ROUEN.

MEMBRES TITULAIRES

Mlle Marie-Josèphe LE CACHEUX, archiviste paléographe (22 novembre 1947).

Mlle Elisabeth CHIROL, ❋, ⚜, ✠, diplômée de l'Ecole du Louvre, conservateur honoraire des Musées départemantaux de la Seine-Maritime (10 décembre 1955).

M. André ROBINNE, O ❋, ⚜, architecte, président d'honneur du Conseil régional de l'Ordre des Architectes (29 mai 1958).

M. André RENAUDIN, ❋, O ⚜, journaliste honoraire (27 mai 1961).

M. Charles SCHNEIDER, ❋, O ⚜, O ⚜, président d'honneur de la Société normande d'études préhistoriques et historiques et membre de la Commission départementale des Antiquités (17 février 1962).

M. Bernard LEFEBVRE, ⚜, O ⚜, ✠, art et techniques photographiques (18 mai 1963).

M. François BURCKARD, C ❋, O ⚜, O ✠, ancien directeur des Archives de la Seine-Maritime (25 juin 1966).

M. Raoul LEROY, C ❋, ⚜, ✠, architecte en chef honoraire du département de la Seine-Maritime, ancien membre du Conseil supérieur de l'Ordre des Architectes (28 janvier 1967).

M. Xavier CAMILLERAPP, C ❋, ancien élève de l'Ecole Polytechnique et de l'Ecole nationale supérieure des Mines, président honoraire de l'Union des Groupements d'Ingénieurs de Haute-Normandie, vice-président de l'Union Nationale des Aveugles de Guerre, (24 juin 1967).

M. Bernard BOULLARD, O, C, docteur ès sciences, professeur émérite de biologie végétale à l'Université de Rouen (24 février 1968).

M. Philippe DESCHAMPS, O, professeur honoraire (14 février 1970).

Me Fédia JULIA, , , , avocat honoraire à la Cour d'Appel, ancien bâtonnier (11 avril 1970).

M. le docteur Jean-Louis BILLIARD-DUCHESNE, , , médecin honoraire des hôpitaux de Rouen, ancien président du Conseil départemental de l'Ordre des Médecins (6 juin 1970).

Mme Chantal LEMERCIER-QUELQUEJAY, orientaliste, maître de conférences à l'Ecole des Hautes Etudes en sciences sociales, Paris (27 mars 1971).

M. Bernard COURMONTAGNE, 39-45, ingénieur agronome, journaliste honoraire (24 avril 1971).

M. le chanoine Robert DELESTRE, ancien maître de chapelle de la Cathédrale, membre correspondant à l'Académie des Beaux-Arts (6 novembre 1971).

M. Georges MAC GRATH, O, docteur en droit, préfet honoraire (élu membre correspondant le 20 juin 1970 et reçu comme membre titulaire le 21 octobre 1972).

M. Gaston SEBIRE, , artiste peintre, (24 novembre 1973).

M. Maurice MORISSET, poète (16 février 1974).

M. François DE BEAUREPAIRE, historien (26 octobre 1974).

M. Jean-Pierre CHALINE, agrégé d'histoire, docteur ès lettres, professeur à la Faculté des Lettres de Rouen (23 octobre 1976).

Mme Nadine-Josette CHALINE. agrégée d'histoire, docteur ès lettres, professeur à la Faculté des Lettres d'Amiens (23 octobre 1976).

M. Maurice REMY, O, C, , inspecteur d'Académie honoraire (5 novembre 1977).

M. André GREGOIRE, O, , architecte des Monuments historiques (11 mars 1978).

M. Pierre HOMMERIL, O, agrégé de l'Université, docteur ès sciences, professeur de géologie à la Faculté des Sciences de Rouen (3 juin 1978).

M. Max PINCHARD, C, C, compositeur de musique (13 janvier 1979).

M. le docteur René LAUMONIER, professeur honoraire à la Faculté de Médecine, ancien directeur du Centre régional de lutte contre le cancer (Centre Henri-Becquerel) (29 mars 1980).

M. Barthélémy MERCADAL, C, O, agrégé des Facultés de Droit et des Sciences économiques, professeur au Conservatoire national des Arts et Métiers (10 mai 1980).

M. Joseph-A. LAFOND, , courtier maritime honoraire, premier juge honoraire au Tribunal de Commerce, vice-doyen du Corps consulaire, administrateur de sociétés maritimes (6 décembre 1980).

M. le colonnel Jacques VANDAELE, O, 39-45, T.O.E., (4 avril 1981).

M. François BERGOT, , O., , O, Inspecteur général des Musées de France, directeur des Musées de la Ville de Rouen (30 juin 1982).

M. Jean MALAURIE, géographe, directeur de recherches au C.N.R.S. et du Centre d'études arctiques, directeur d'études à l'Ecole des Hautes Etudes en sciences sociales (20 mars 1982).

Me Max BRIÈRE, , O, , avocat honoraire à la Cour d'Appel, ancien bâtonnier (12 juin 1982).

M. Christian GOUBAULT, docteur ès lettres, critique musical, musicologue (5 février 1983).

M. le docteur Hubert PIGUET, ✠, O ⁂ , professeur à la Faculté de Médecine, directeur du Centre régional de lutte contre le cancer (Centre Henri-Becquerel), membre correspondant de l'Académie nationale de Médecine (5 novembre 1983).

M. François GAY, O ✠, C ⁂, géographe, président de l'Association "Etudes Normandes" (11 mai 1985).

M. Pierre LANDEMAINE, doyen du Corps consulaire, Consul général du Sénégal (19 avril 1986).

Mme Odile LE BERTRE-TURBAN, membre de la Commission départementale des Antiquités, membre correspondant de la Commission supérieure des Monuments historiques (élue membre correspondant le 10 octobre 1981, reçue comme membre titulaire le 24 octobre 1987).

M. Jean MORISOT, Ingénieur-conseil en affaires internationales (19 Mars 1988).

M. le docteur Jean-Pierre LEMERCIER, professeur à la Faculté de Médecine, médecin des hôpitaux (28 octobre 1988).

M. Alain GASPERINI, architecte D.P.L.G., directeur de l'atelier d'urbanisme de la ville de Rouen (27 mai 1989).

MEMBRES HONORAIRES

M. Henri VAN EFFENTERRE, ✵ , ancien membre de l'Ecole française d'Athènes, professeur émérite d'Histoire grecque à la Sorbonne (26 février 1955)

M. Michel CHEVALIER, ✵, agrégé de l'Université, professeur émérite à la Sorbonne, ancien recteur de l'Académie de Rouen (29 octobre 1966).

Mme Germaine RICOU, ✵, ingénieur-docteur, maître de recherche à l'INRA (e.r.), vice-présidente de la Fédération française des Sociétés de prospection de la Nature (3 février 1973).

M. Jean-Claude BERNEDE, président de la Société des Concerts Lamoureux, directeur de l'Ecole nationale de musique d'Evreux (14 janvier 1978).

MEMBRES ASSOCIÉS

M. Robert HIRSCH, GO ✵, ancien préfet de la Seine-Maritime, ancien président de "Gaz de France", ancien administrateur général délégué du Gouvernement du Commissariat à l'énergie atomique, (20 mai 1978).

M. Jean FAVIER, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, directeur général des Archives de France (6 octobre 1979).

M. François LEFEBVRE DE LABOULAYE, ambassadeur de France (1er décembre 1979).

M. Léopold Sédar SENGHOR, ancien président de la République du Sénégal, membre de l'Académie française (11 octobre 1980).

M. Paul GUTH, écrivain (25 février 1984).

M. Etienne WOLFF, membre de l'Académie française, de l'Académie des Sciences et de l'Académie de Médecine (6 octobre 1984).

M. Jean DELANNOY, président de l'Institut des Hautes Etudes Cinématographiques et de l'Académie nationale du Cinéma (30 novembre 1985).

Mlle Régine PERNOUD, archiviste-paléographe, directeur honoraire du Centre internationnal Jeanne d'Arc à Orléans (3 mai 1986).

MEMBRES CORRESPONDANTS

M. Marcel BAUDOT, inspecteur général honoraire des Archives de France (3 mai 1940).

M. ARGUILIERE, ancien directeur des Papeteries de La Chapelle (25 octobre 1958),

Comte de TOULOUSE-LAUTREC, Grigneuseville (Seine-Maritime) (13 décembre 1858).

M. Lucien MUSSET, professeur à la Faculté de Lettres de Caen (27 février 1960).

M. Georges DETHAN, conservateur des Archives du Ministère des Affaires Etrangères (13 mai 1961).

M. L'abbé Maurice GRAINDOR, maître de recherche au C.N.R.S., Collège de France (6 avril 1963).

M. François LENOUVEL, professeur agrégé de physique, détaché au Commissariat à l'énergie atomique, à Bourg-la-Reine (25 mai 1963).

M. Marcel THOMAS, inspecteur général honoraire des Bibliothèques (11 février 1967).

M. Bernard FLAVIGNY, professeur au Conservatoire d'Aix-en-Provence (11 février 1967).

M. Gabriel OLIVIER, avocat, à Paris (4 mai 1968).

M. Jacques GUILLOUET, ancien conservateur du Musée de Douai (8 mars 1969).

M. Jean-Jacques ANTIER, historien de la Marine (8 mai 1969).

M. Jacques NOBECOURT, historien et journaliste (22 mars 1969).

M. Pierre GEORGEL, conservateur en chef du Musée Picasso (22 mars 1969).

M. Ivan CLOULAS, conservateur en chef aux Archives nationales (16 janvier 1971).

M. Pierre BAZIN, conservateur du Musée du Vieux Château, à Dieppe (16 janvier 1971).

M. Michel CIRY, artiste peintre et graveur, à Varengeville-sur-Mer, membre associé de l'Académie royale de Belgique, (Section peinture et gravure) (16 janvier 1971).

M. Michel MANGARD, archéologue, à Troyes (25 mars 1972).

Mme Françoise PERROT, archéologue, directeur de recherche au C.N.R.S., (24 mai 1975).

M. l'abbé Jean SAÚSSAYE, vice-président de la Commission d'Art sacré du diocèse d'Evreux, membre de la Commission supérieure des Monuments historiques (24 mais 1975).

M. Jacques HENRY, membre de la Société historique de Lisieux et de la Société des Antiquaires de Normandie, président des Ecrivains normands, à Bonnebosq (Calvados) - (24 avril 1976).

M. Philippe MANNEVILLE, historien et archéologue (20 mai 1978).

M. le docteur Jean FOURNEE, historien (28 Octobre 19768).

M. Henry CAGHINGT, archéologue, membre de la Commission départementale des Antiquités (26 mai 1979).

Le Père Roger FOUQUER, père blanc (1er décembre 1979).

Mme Christine de VOGUE-BAZIN, pianiste (15 mars 1980).

M. Bernard LAVOINE, C ✻, éleveur, membre de la Chambre d'Agriculture (11 octobre 1980).

Mme Marie-Claire BANCQUART, professeur de littérature contemporaine à l'Université de Paris X (23 octobre 1982).

M. André PLAISSE, historien (4 décembre 1982).

M. André MORMICHE, ingénieur général des Eaux et Forêts (11 octobre 1986).

M. Henri DUBOIS, agrégé d'Histoire, directeur de l'U.E.R. d'Histoire de l'Université de Paris-Sorbonne, membre du Comité de la Société de l'Histoire de Normandie et de la Société de l'Histoire de France (10 janvier 1987).

Frère Jean-Pierre RIBAUT, vice-doyen chargé de la recherche, directeur du département des Lettres modernes à la Faculté libre des Lettres et Sciences humaines de Lille (10 juin 1989).

M. Henry DECAENS, historien, secrétaire général de la société des Amis du Mont-Saint-Michel (7 octobre 1989).

Prince Michel STURDZA, historien (7 octobre 1989).

MEMBRES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

M. l'abbé Emile BEGIN, directeur de la Revue de l'Université Laval, au Canada, historien (14 mai 1960).

M. Gaetano FALZONE, professeur à l'Université de Palerme, Italie (12 mai 1962).

Mlle Elisabeth-Annie FRANCIS, secrétaire de l'Anglo-norman text Sociéty, professeur à Oxford, Angleterre.

M. Giulio PRUNAÏ, surintendant des archives de Toscane, à Florence, Italie (11 février 1967).

M. Toshio SUGI, professeur émérite à l'Université de Tokyo (2 décembre 1967).

Mme Patricia CLANCY, professeur à l'Université de Melbourne (20 mai 1978).

M. René DE CHANTAL, ministre des Affaires culturelles à l'Ambassade du Canada à Paris (7 février 1981).

M. Alberto CAVALLARI, directeur du "Corriera della Serra", professeur à l'Université de Paris II (22 janvier 1983).

Princesse Gréta STURDZA, art et science du jardin, à Sainte-Marguerite-sur-Mer (7 mai 1983).

N.B. - La date mentionnée après chaque nom est celle :
— pour les membres titulaires : de leur réception ;
— pour les membres honoraires : de leur réception comme membre titulaire ;
— pour les membres associés, pour les membres correspondants français et étrangers : de leur élection.

MEMBRES DÉCÉDÉS

Membres associés :

M. Michel de BOUARD, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres (2 mars 1974), décédé le 28 avril 1989.

Dom Paul GRAMMONT, ancien abbé du Bec (15 mai 1971) décédé le 20 juillet 1989.

Membres titulaires :

M. René Gustave NOBECOURT, secrétaire perpétuel émérite (12 mai 1939) décédé le 10 mars 1989.

M. Daniel LAVALLÉE (13 février 1960) décédé le 16 septembre 1989.

M. Pierre HAYMANN (24 mars 1984) décédé le 10 novembre 1989.

Membre honoraire :

M. François BLANCHET (9 décembre 1950) décédé le 26 mai 1989).

Membres correspondants :

M. François de VAUX de FOLETIER (23 février 1962) décédé le 17 février 1988.

M. Jacques LE ROY LADURIE (15 mai 1971) décédé le 6 juin 1988.

M. Armand JARDILLIER (2 février 1974) décédé le 10 novembre 1988.

M. Maurice YVART (30 janvier 1954) décédé le 20 octobre 1989.

BUREAU

ANNÉE 1988

Président : M. Pierre HOMMERIL
Vice-président : M. Barthélémy MERCADAL
Secrétaire pour la classe des Lettres : M. Bernard COURMONTAGNE
Secrétaire pour la classe des Sciences : M. Bernard BOULLARD
Trésorier : M. Charles SCHNEIDER
Archiviste : M. François BURCKARD

ANNÉE 1989

Président : M. Barthélémy MARCADAL
Vice-Président : Me Max BRIERE
Secrétaire pour la classe des Lettres : M. Bernard COURMONTAGNE
Secrétaire pour la classe des Sciences : M. Bernard BOULLARD
Trésorier : M. Charles SCHNEIDER
Archiviste : M. François BURCKARD

CHRONIQUE
DES
SÉANCES DE L'ACADÉMIE

Année 1988

9 Janvier. — M. François Bergot transmet la présidence à M. Pierre Hommeril à qui M. Barthélémy Mercadal succède à la vice-présidence. — M. André Renaudin prononce l'éloge de M. Emmanuel Bondeville, membre associé, décédé le 26 novembre 1987. — Il est ensuite procédé à l'élection des membres des diverses Commissions. — Enfin, M. Charles Schneider, trésorier, présente la situation financière de l'Académie.

23 Janvier. — Communication de M. Maurice Morisset : "Dieu et les poètes".

6 Février. — M. Jean Morisot est élu membre titulaire. — Communication de Mme Nadine-Josette Chaline : "Les mouvements de jeunesse confessionnels et leur rôle dans l'évolution de la Société française au XX^{e} siècle".

13 Février. — Messe en la chapelle des Sœurs d'Ernemont pour les membres défunts et les bienfaiteurs de l'Académie. Elle est célébrée par l'abbé François Poullain, responsable du Service diocésain de la formation permanente.

12 Mars. — Election en qualité de membre titulaire de M. le Professeur Jean-Pierre Lemercier. — Examen des modalités possibles de la participation de l'Académie à la Semaine de la vie asso-

ciative, organisée par la Ville de Rouen. — Puis l'Académie entend une communication de M. André Mormiche, membre correspondant : "Forêt et environnement".

19 Mars. — Réception de M. Jean Morisot. A son discours en remerciement : "Espace mondial temps de la prospective normande" répond celui de M. le bâtonnier Fédia Julia "Le temps des juges".

25 Mars. — Grande Conférence sur le thème "Sociétés humaines confrontées au défis climatiques". Au propos d'ouverture du Président Hommeril : "L'homme aux conditions limites", succèdent deux communications, la première du professeur Jean Malaurie, membre de l'Académie, directeur de recherche au C.N.R.S. et à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales : "De Thulé au détroit de Bering, des Esquimaux aux Inuit de l'an 2000" est accompagnée de la projection de diapositives et de chants et tambours, enregistrés par l'auteur, la seconde, du professeur Jean Gallais, directeur du laboratoire d'études du développement des régions arides, de l'Université de Haute-Normandie : "Pasteurs menacés : les Borane des confins éthiopiens" est aussi accompagnée d'une projection de diapositives. — La séance se termine par un dialogue entre le public et les conférences et le propos de conclusion du président.

23 Avril. — Conférence publique, avec projections :"L'extraction de l'argent du Laurium au siècle de Périclès", par M. Pierre Routhier, professeur honoraire à l'Université Pierre et Marie Curie, de Paris, directeur de recherche honoraire au C.N.R.S. Un dialogue entre le public et le conférencier fait suite à cette conférence.

7 Mai. — Sortie annuelle de l'Académie. Visite du Marais-Vernier sous la conduite de responsables du Centre d'étude de la nature, et de la pointe de la Roque où M. Lefebvre, maître de conférence à l'Université de Rouen, invité par l'Académie, fait un exposé sur l'évolution de l'estuaire de la Seine depuis les débuts du post-glaciaire. — Exposé sur la construction du futur pont de Normandie. — Retour à Rouen avec une étude de M. Lefebvre sur la vallée de l'Austreberthe.

4 Juin. — Conférence publique de M. Georges Mac-Grath : "Lucie Delarue-Mardrus, poète et romancière trop vite oubliée".

M. André Renaudin lit une page de Lucie Delarue-Mardrus consacrée à la mort d'Edmond Rostand.

18 Juin. — Conférence publique, de M. Bernard Boullard : "Passé prestigieux et prodigieuses perspectives de la botanique". Une projection de diapositives accompagne cette conférence.

25 Juin. — L'Académie effectue la sortie qui n'avait pas été réalisée en 1987 : "A la Ferté-Vidame, sur les pas de Saint-Simon". Visite de l'église et du Musée Saint Simon sous la conduite du Professeur Formel, du parc et des communs du château, avec Mlle Le Noc, présidente des Amis de la Ferté-Vidame. Après le déjeuner, visite sous la conduite de son maire, M. Demaire de la ville de Verneuil sur Avre, notamment de ses vieux quartiers et de ses églises.

8 Octobre. — M. François Bruckard rend hommage à la mémoire de M. François de Vaux de Foletier, membre correspondant, décédé récemment. L'Académie procède à l'élection, en qualité de membre titulaire, de M. Alain Gaspérini, puis elle entend une communication de M. Pierre Haymann : "L'espace n'est-il qu'une métamorphose du temps ?".

22 Octobre. — En séance publique, réception de M. le Professeur Jean-Pierre Lemercier. A son discours en remerciement "Tuberculose et créativité" répond celui de M. Joseph Lafond "Médecin et humaniste".

5 Novembre. — Conférence publique de M. Jean Malaurie : "Dialectique Homme-Nature pour une psychologie génétique de l'environnement arctique".

26 Novembre. — Séance publique pour célébrer le centenaire de Georges Bernanos. — Conférences de M. le Bâtonnier Max Brière : "Bernanos en 1913 - 1914. — Une grande figure de la presse rouennaise" et de M. Michel Estève, docteur ès lettres, directeur des Cahiers "Etudes Bernanosiennes", "Bernanos en 1926 ou le renouveau spirituel dans la littérature française".

3 Décembre. — L'Académie procède à l'attribution de ses prix annuels : prix de la Vocation et du Dévouement, prix littéraires et artistiques.

17 Décembre. — Election de M. Barthélémy Mercadal et de M. le Bâtonnier Max Brière, en qualité, respectivement de président et de vice-président pour 1989.

L'Académie se réunit ensuite en séance publique. Discours de M. Mercadal : "De la fraternité". Présentation par MM. Bernard Boullard et Max Brière des rapports sur les prix de la Vocation et du Dévouement et remise des prix par le président Pierre Hommeril. Projection de diapositives "Parcs floraux du monde" par Françoise et Pierre Hommeril, puis remise par le président des prix littéraires et d'un prix artistique après présentation de leur rapport par MM. Jean-Pierre Chaline, François Buckard et François Bergot.

Année 1989

14 Janvier. — M. Pierre Hommeril transmet la présidence à M. Barthélémy Mercadal à qui M. Max Brière succède à la vice-présidence. M. Hommeril rappelle les principales activités de l'Académie en 1988 et M. Mercadal fait part de ses projets pour 1989. Il est ensuite procédé à l'élection des membres des diverses Commissions, puis, sur rapport de Mlle Chirol, des félicitations sont votées à l'adresse du professeur Claude de Ménibus.

21 Janvier. — Messe à la mémoire des membres défunts et des bienfaiteurs de l'Académie. Elle est célébrée en la chapelle des Sœurs du Sacré-Cœur d'Ernemont par M. l'abbé Jacques Rollet, maître de conférences à l'Ecole des Sciences politiques.

28 Janvier. — Communication de M. Bernard Boullard : "Barbey d'Aurevilly, botaniste et peintre paysager".

18 Février. — Communication de Mme Chantal Lemercier-Quelquejay : "La Faucille, le Marteau et le Croissant à l'heure de la pérestroïka".

25 février. — En séance semi-publique, communication du bâtonnier Lagarde, du Barreau de Rouen : "Le Droit français et la Révolution de 1789".

11 Mars. — M. Mercadal, président, fait part à l'Académie du décès de M. René-Gustave Nobécourt. Le budget de 1989, présenté par M. Schneider, trésorier, est adopté à l'unanimité. M. Bergot fait une communication, illustrée par la projection de nombreuses diapositives : "Le peintre et son modèle, ou la pluralité des dialogues possibles (Réflexion sur l'art du portrait)".

12 Avril. — Grande Conférence tenue exceptionnellement dans la salle des réunions du Palais des Consuls sur le thème : "Rouen au XXI^{e} siècle". Se succédent deux exposés suivis d'un débat avec le public : "Pour une métropole régionale" par M. Alain Robinne, architecte urbaniste, et : "Technologies nouvelles et transformations urbaines" par M. Jean-Louis Graindorge, secrétaire général d'URBA 2000. Le président Mercadal qui avait présenté les conférenciers, tire les conclusions de la séance.

15 Avril. — Avec projection de diapostives, communication du Docteur Jean Fournée membre correspondant : Le manuscrit rouennais de la Bibliothèque Méjanes : "Les heures de la Reine Yolande d'Aragon".

29 Avril. — L'Académie se livre à une réflexion sur sa vie propre, sur les meilleurs moyens dont elle peut disposer pour faire connaître son rôle, ses activités et s'intégrer davantage à la vie de la Cité.

17 Mai. — Grande Conférence : "La loi française fait-elle la loi en France ?". Après le propos d'ouverture du président, exposés de MM. Vincent Berger, administrateur principal au greffe de la Cour européenne des Droits de l'Homme, "La Convention européenne des Droits de l'Homme" et Philippe Woodland, docteur en droit, membre du Secrétariat général du Conseil des Communautés européennes : "Le Traité de Rome (Marché Commun)". Chacun de ces exposés est suivi d'un dialogue entre les conférenciers et le public.

20 Mai. — En séance publique, Mlle Véronique de

Colombel, éthnologue, chargée de recherche au C.N.R.S. présente un film dont elle est l'auteur . "Afaneciya, cycle agraire et musical en pays Ouldémé". Un dialogue entre elle-même et le public fait suite à la projection du film.

27 Mai. — Réception, en séance publique, de M. Alain Gapérini dont le discours en remerciement est un "Hommage à quelques architectes illustres". M. François Gay lui répond et traite de "Prospective et aménagement".

10 Juin. — Eloge funèbre par M. Schneider, de M. de Boüard, membre associé, décédé le 2 Avril. Après rapport de M. Courmontagne, élection comme membre correspondant du Frère Jean-Pierre Ribaut. Communication de M. Pierre Landemaine : "Cohabitation tragique de deux cultures". Sa parfaite connaissance des populations et des problèmes sénégalais et mauritaniens lui permet d'exposer les raisons et les conséquences des incidents sanglants survenus récemment entre ces deux communautés.

21 Juin. — Sortie annuelle de l'Académie qui, le matin, se rend au Havre. En salle, exposé avec film, sur l'activité du port, visite guidée de celui-ci, puis après le déjeuner, visite du port pétrolier d'Antifer avec une présentation des problèmes posés par sa construction. Visite, sur la falaise de Bruneval au monument élevé pour célébrer l'exploit d'un commando britannique, qui a détruit un radar allemand au cours de la nuit du 27 au 28 février 1942.

7 Octobre. — Elcetions, comme membre titulaire, du professeur Claude de Ménibus ; comme membres correspondants, du Prince Mihaïl Sturdza, après rapport de Madame Chantal Lemercier-Quelquejay, de M. Henry Decaens, après rapport de Mademoiselle Elisabeth Chirol. L'Académie, par la voix de M. Joseph Lafond, rend hommage, en présence de Madame Nobécourt et de plusieurs membres de sa famille, à son secrétaire perpétuel émérite, M. René Gustave Nobécourt décédé le 10 Mars.

21 Octobre. — Communication de M. Charles Schneider qui retrace la vie et montre les différentes facettes de l'étonnant personnage que fut "Jean-Baptiste Haillet de Couronne, secrétaire perpétuel de l'Académie royale des Sciences, Belles Lettres et Arts de Rouen".

4 Novembre. — Hommage par M. Gaspérini à M. Daniel Lavallée, membre titulaire récemment décédé. Entretien entre l'Académie et M. Gaston Sébire qui répond aux nombreuses questions que ses confrères lui posent sur sa peinture.

25 Novembre. — Sur proposition des Commissions compétentes, l'Académie procède à l'attribution des prix du Dévouement et de la Vocation, d'un prix artistique et des prix littéraires. L'Académie décide de faire frapper une médaille destinée à être remise aux personnalités qu'elle reçoit ou qu'elle récompense.

9 Décembre. — En séance publique, MM. Christian Goubault et Gérald Drieu donnent une conférence sur "Jacques Thibaud, violoniste, avec exemples musicaux et projection de diapositives".

16 Décembre. — Election de MM. Max Brière et François de Beaurepaire, aux fonctions respectivement, de président et de vice-président pour 1990.

L'Académie se réunit ensuite en séance publique. Allocution de M. Max Brière qui, sous le titre "Bilan d'un septennat" présente le résultat des travaux de la Commission des prix de Vertu dont il a été le rapporteur pendant sept ans. Lecture des rapports sur les prix du Dévouement et de la Vocation, sur un prix artistique et sur les prix littéraires. Remise des prix aux lauréats. Dans la seconde partie de la séance, projection de diapositives : "Les voiles de la Liberté" par des membres du Photo-Club de Rouen.

PRIX DE L'ACADÉMIE

ANNÉE 1988

PRIX LITTÉRAIRES

PRIX GOSSIER :

M. Louis CALLEBAT pour *"Pierre de Coubertin"* (Rapporteur M. Jean-Pierre Chaline).

PRIX BOUCTOT :

M. le Docteur Robert SOULIGNAC pour *"Fécamp et sa campagne à l'époque des Ducs de Normandie"* (Rapporteur M. François Burckard).

PRIX LA REINTY :

M. Alain HERVÉ pour *"Le Conquérant"* (Rapporteur M. François Burckard).

PRIX COURTONNE-LENEPVEU :

M. Pierre GAUTIEZ pour *"Jean Bréant"* (Rapporteur M. François Bergot).

PRIX DE LA VOCATION

(Prix aux étudiants et jeunes chercheurs)

PRIX LIGER :

M. Denis BAVENT, de Sotteville-lès-Rouen, Botaniste (Rapporteur M. Bernard Boullard).

PRIX PELLECAT :

M. Thierry VINCENT, du Havre, zoologiste, (Rapporteur M. Bernard Boullard).

PRIX DE VERTU

PRIX DU DEVOUEMENT :

Mlle Raymonde TESNIERE, de Rouen, (Rapporteur M. le Bâtonnier Max Brière) pour quarante années d'actions sociale.

OEUVRE HOSPITALIERE DE NUIT, représentée par son président M. Deslandes et son directeur, M. Bottois (Rapporteur M. le bâtonnier Max Brière).

PRIX DUMANOIR

M. Marc LIANDIER et Mlle Florence THUNE pour leur action dans le cadre de *"Opération handicap international"* (Rapporteur M. le Bâtonnier Max Brière).

ANNÉE 1989

PRIX ARTISTIQUE

GRAND PRIX :

M. Jean MARC, pour *"Le rendez-vous des nomades"* toile exposée au Salon de Rouen (Rapporteur M. Pierre Hommeril).

PRIX LITTERAIRES

GRAND PRIX

M. le Chanoine Pierre FLAMENT, pour *"Deux mille prêtres normands face à la Révolution"* (Rapporteur Mme Nadine-Josette Chaline).

PRIX DU ROMAN

M. Sylvère MONOD, pour *"Madame Homais"* (Rapporteur M. Max Brière).

PRIX GOSSIER

Me Jean BARILLER, pour *"Dupont de l'Eure"* (Rapporteur M. Jean-Pierre Lemercier).

PRIX BOUCTOT

Mme Aliette de PRACOMTAL, pour *"Un ambassadeur de Louis XIV à Venise"* (Rapporteur Mme Odile Le Bertre-Turban).

PRIX LA REINTY

M. Jean-Michel BARRAULT, pour *"Le Sacre et la Pensée"* (Rapporteur M. Christian Goubault).

PRIX COURTONNE-LENEPVEU

Mme Françoise GUILLY, pour *"Potiers d'Infreville et Révolutions"* (Rapporteur M. André Grégoire).

PRIX DE VERTU

PRIX GADON

Mme POINSIGNON, pour son action à la tête de *SOS Familles Emmaüs* (Rapporteur M. Jean Morisot).

PRIX DE LA VOCATION

(Prix aux étudiants et jeunes chercheurs)

PRIX LIGER

M. Jean-Michel HENRY, ornithologue (Rapporteur M. Bernard Boullard).

PRIX PELLECAT

M. Didier ALLARD, écologue (Rapporteur M. Bernard Boullard).

1

DISCOURS
DE RÉCEPTION

Espace mondial

Temps de la prospective normande

DISCOURS DE RÉCEPTION

de JEAN MORISOT

(19 mars 1988)

Monsieur le Président,

MES premières paroles en ce jour sont pour exprimer une complète surprise, qui remonte à cette soirée de 1987 où un ami m'apprit votre imprévisible décision : ouvrir la porte de cette Compagnie à un familier de matières peu délimitées et manquant d'assises classiques.

Aussi suis-je amené en toute sincérité à vous exprimer mes remerciements, d'autant plus grands que reste incertaine à mes yeux la consistance du concours que je pourrai vous apporter. Mais la qualité et la richesse de la vie de l'Académie ont déjà commencé de m'apparaître de façon plus proche. Elles ne peuvent que susciter mon enthousiasme ; veuillez le recevoir en considérant l'indignité de l'impétrant dans la sincérité de son admiration et l'assurance de son dévouement.

Ainsi, dois-je au choix flatteur dont vous m'honorez, d'aborder un exercice périlleux :

me faire le témoin d'une vision originale de notre situation, où je ne dispose d'aucune référent auquel je puisse emprunter quelqu'autorité.

C'est cependant ma reconnaissance que je désire exprimer, avant de m'engager sur ce chemin qui m'enrichit jusque dans l'échec où il risque de me conduire.

> *Si votre Majesté ne rejette pas un homme faible et ignorant, et me permet d'exercer mes modestes talents, mon plus vif désir est de les employer au service d'un si grand Prince.*
>
> *Toutefois, je n'oserais promettre des résultats, étant donné que j'ai très peu de capacité.*

Ainsi s'exprimait l'illustre jésuite Matteo Ricci dans sa lettre à l'Empereur de Chine, le 28 Janvier 1601.

Ainsi désirè-je m'adresser à vous près de quatre siècles plus tard : chacun de vous est pour moi l'Empereur de Chine !

Comme lui, c'est à un long voyage que je vous convie.

Il commence à travers le monde, pour se prolonger dans l'avenir : un avenir qui nous concerne particulièrement ici, celui de la Normandie.

Nous tenterons de découvrir, à partir de relations internationales, la trace d'un dessein. Les informations successives s'articulent progressivement en signes, et silhouettent les possibles formes d'un devenir. Des inflexions apparaissent souhaitables ; elles sollicitent l'exercice d'une responsabilité.

Espace et temps s'éclairent mutuellement comme trame et chaîne d'un même tissu existentiel.

Le lien entre les deux partie qui suivent, marquons le dès l'abord, sera paradigmatique. Plus précisément, la quête à laquelle nous nous livrerons en premier lieu sera celle d'exemples — et non pas de modèles, malaisément transposables. Mais ces exemples seront à méditer pour ouvrir à une meilleure compréhension de nos propres virtualités.

A cette démarche existe un préalable : un tri, dont il ne faut surtout pas mésestimer le discernement délicat, car ce ne sont pas les informations qui manquent ! Elles affluent, au gré de nos voyages, de nos contacts avec des étrangers, des lectures et, bien entendu de l'actualité interprétée par les médias. De prime abord, nous guette un danger : l'ignorance, sur fond d'excès de nouvelles.

Indhira Gandhi, dans son discours de réception du doctorat honoris causa de la Sorbonne en 1981 lancait le meilleur avertissement sur ce point :

Perdus dans la statistique et la masse de données, nous passons à côté du sens profond et du but dernier.

Mais la vérité réside en nous mêmes, et chacun doit la découvrir pour soi.

Aucun encouragement ne pouvait mieux nous orienter pour considérer notre civilisation actuelle, l'analyser en profondeur, en retenir les faits mutants et entrevoir le début des lignes de force en avant de nous.

Plaçons quelques jalons sur cette route :

1992 : suppression des frontières intra-communautaires.
1993 : achèvement de l'Eurotunnel.
1997 : Hong Kong entre dans la République Populaire Chinoise.
1998 : Ouverture du Marché Commun Nord-Américain.
et, sans que nous puissions, hélas, fixer une date, fin des guerres du Moyen Orient, de l'Afghanistan et du Cambodge.

Maintenant, ainsi orientés, commençons notre périple pour nous informer sur place.

D'abord, l'Europe.

La première escale paraîtra familière ; et pourtant...

L'Italie.

Cette sœur proche fait incontestablement vivre ses fils plus pauvrement que la France, et n'est pas mieux lotie en richesses naturelles. Néanmoins, son dynamisme est plus prononcé.

Avec 3 % d'accroissement annuel, son Produit Intérieur Brut brille au premier rang du palmarès de l'O.C.D.E. Ses firmes affichent des triomphes qui surpassent souvent les succès français : ainsi Olivetti dont le bénéfice ramené au chiffre d'affaire représente huit fois celui de Bull.

La conséquence de ce dynamisme ne s'est pas fait attendre : la balance des comptes avec la France s'est inversée au bénéfice des Transalpins.

Là est le résultat d'une démocratie vivante où les personnalités souples et créatives des opérateurs font merveille.

En voici un cas personnel : un industriel italien me remet en deux jours une impeccable offre d'équipement complexe. Tous les éléments de sa production sont dans les mémoires de son ordina-

teur, qui fait l'assemblage correspondant à la configuration demandée par le client asiatique, cote le prix en fonction des paramètres de l'affaire, et imprime ensuite le dossier dans la langue choisie : ici l'anglais.

Il y a là un habillage commercial dont les fabricants français devraient s'inspirer pour valoriser leurs produits industriels, par ailleurs de bonne facture. Cet effort est à leur portée ; pourtant il reste jusqu'ici mal perçu et non réalisé.

Et ceci explique que les exportations italiennes rattrapent celles de la France en Asie du Sud-Est où elles étaient pratiquement absentes il y a une dizaine d'années.

Cette sévère leçon doit être profitable.

D'autres exemples européens sont à méditer. En voici quelques uns, pris dans les Pays du Nord.

Qui a conscience que les *Belges et les Hollandais* sont probablement les meilleurs commerçants internationaux du continent, et pourraient souvent aider la France à mieux vendre ses produits dans d'autres parties du monde ?

Qui a noté que la *Finlande* — moins de 5 millions d'habitants — a projeté sur le marché mondial des industriels qui, dans certains domaines de la machinerie et de l'electronique, sont au premier rang ? Ce qui lui vaut d'avoir, dans les dernières décennies, tellement remonté au classement du produit intérieur brut par personne, qu'elle a maintenant dépassé la France...

Faut-il ajouter les deux marques de camions suédois qui ont conquis les premiers rangs mondiaux, ou le jouet danois répandu dans tant de Pays, tandis que, dans ces mêmes secteurs, la démarche française apparaît si peu efficace ?

Ces faits, choisis à dessein en dehors des traditionnels grands Pays industriels, paraissent bien venus pour réveiller la France d'une sorte de torpeur. Absolument rien ne s'oppose à un redressement français fondé sur ces exemples.

Mais pour y parvenir, la voie pénètre dans le domaine de la Culture et de sa très noble servante, l'Education, qui doit largement s'ouvrir à d'autres expériences : inévitable constatation qui sera ultérieurement développée.

Là est pour notre Pays une des significations essentielles de la *Communauté Européenne.* Aire de ressourcement, de confortation

mutuelle, d'exercice en vraie grandeur et en temps réel, l'Europe à 12 est notre meilleur tremplin pour l'aventure au grand large mondial qui est le lot commun, désormais.

Les Etats Unis semblent beaucoup plus lointains. Cette illusion, car c'en est une, vaut d'être dissipée et le sera lors de l'étape suivante dans les Pays asiatiques.

Cependant, il est vrai que placés par l'histoire au rang de meneur du jeu universel, ils y conservent une position considérable tout en ayant perdu le monopole qu'ils eurent en 1945. C'est ainsi qu'après avoir assuré les deux tiers de la production industrielle de l'ensemble constitué par les Nations de l'O.C.D.E. ils n'en fournissent plus qu'un tiers en 1987.

Sur le plan financier, le Pays le plus riche du monde est aussi devenu le plus endetté...

Pierre Salinger, ici à Rouen, indiquait en Octobre 1987 que

> *le montant global des investissements étrangers aux U.S.A. a maintenant dépassé celui des U.S.A. à l'extérieur : 1300 milliards de dollars contre 1000.*

Ces mutations sont réelles ; elles ne doivent néanmoins pas mener à des conclusions erronées telles que l'inévitable déclin des Etats Unis, qui seraient devenus puissance de second ordre...

Mais elles offrent des voies nouvelles à explorer. Les murs semblant bétonnés révèlent des ouvertures.

Lorsque le dollar valait dix francs, l'Europe pouvait largement exporter en Amérique. Pourquoi la Belgique et l'Allemagne en ont elles tellement profité, et la France si peu ?

Les américains ne nous sont pas inacessibles.

Dans le temps également, ils nous sont assez proches, tout en présentant souvent aujourd'hui une image de ce que sera l'Europe quelques années plus tard. Image économique, certes, mais aussi image humaine.

Ainsi avais-je été frappé en me rendant, en 1968, dans une usine de 1000 ouvriers dans la banlieue de New York, de ne trouver personne pour me l'indiquer à moins de 500 mètres !

Déjà l'anonymat dans la foule : porteur d'un futur néfaste, il doit inspirer à tous ceux qui interviennent dans l'urbanisme des créations réactives.

De même, la télévision française a-t-elle donné une interview à méditer en Décembre 1987. Une jeune starlette française y racontait son émerveillement pendant ses quatre premiers mois à Hollywood : haute qualité du professionnalisme, chaleur et simplicité dans les rapports humains. Oui, pendant le tournage. Mais ce fut l'effondrement pendant la quinzaine suivante où elle voulut rester sur place pour connaître différemment la ville. Sortie du circuit de son métier, elle n'existait littéralement plus pour personne...

Il n'est pas pensable que se réduise ainsi le tissu de la convivialité humaine. Il serait mutilant de laisser l'homme éclater entre son lieu de travail, son quartier dortoir, le disneyland de ses loisirs et ses lointains terrains de vacances, pour n'être finalement nulle part chez lui.

Notre civilisation se doit de lui donner les moyens de s'épanouir beaucoup plus largement : moyens dont le premier est à l'évidence l'éducation. C'est à ce niveau de réflexion que doivent nous entraîner les Etats-Unis.

L'une des dimensions prometteuses de cette convivialité apparaît dans la tradition britannique de la vie associative : il est difficile au touriste de percevoir l'ampleur des clubs, cercles et mouvements où se vit dans ces Pays une véritable citoyenneté. C'est là un recours pour affirmer sa personnalité dans une action communautaire : la vision prophétique d'Emmanuel Mounier montre que la France peut trouver sa propre voie dans cette direction.

Les expériences et la sagesse de l'Afrique et de l'Amérique du Sud ont également beaucoup à nous apprendre. Mais notre voyage doit maintenant nous conduire plus loin, beaucoup plus loin en Extrême Orient ; précisément en *Asie du Sud Est.*

Plus l'occidental fréquente ces Pays, mieux il mesure son incapacité à en comprendre les habitants. C'est ici que nous rencontrons enfin des étrangers. Européens et américains prennent alors leur véritable visage : celui de cousins très proches. Et leur mentalité ne nous déroute guère.

Cet effet de "perspective" traduit une réalité profonde.

En Asie du Sud-Est, il signale une civilisation irréductible à la nôtre. Plus ancienne encore, elle a développé une logique tout à fait extérieure au rationnalisme cartésien qui, pimenté de jaillissement latin, d'efficacité germanique ou de pragmatisme britannique,

marque finalement toute la mentalité occidentale. Il faut apprendre à se regarder dans ce miroir asiatique qui nous renvoie le relief de notre réelle image.

Il est devenu banal de dire que le rôle de l'Asie du Sud-Est grandit. Mais beaucoup n'ont pas encore perçu à quel point il s'inscrit, en lignes de plus en plus nettes, sur l'écran français. Un exemple : pour la première fois, en 1987, la majorité des chaussures portées par les français est importée, et, autre première, ces importations ne viennent plus seulement d'Italie, ni même d'Europe : mais la Corée du Sud y progresse... avec des bottes de sept lieues !

La construction navale, autrefois familière aux rivages normands, ne livre plus guère en France que des bateaux de plaisance, des navires militaires ou quelques unités très spécialisées. La Corée du Sud dispute, dans ce secteur, la première place mondiale au Japon, talonnée par Taiwan.

Ainsi en fut-il du textile, de l'optique ; ainsi sont aujourd'hui sur la ligne de mire la machine outil, l'automobile et l'électronique.

Pourquoi ?

Contrairement à une idée trop ancrée, la modicité des salaires est beaucoup moins décisive pour fournir l'explication que la qualité professionnelle des hommes et des femmes au travail.

La preuve en est donnée par les équipes envoyées sur les grands chantiers de travaux publics ouverts par les entreprises françaises au Moyen Orient. Les renforts demandés au début à la Corée ou à la Thaïlande concernaient essentiellement des manœuvres ; rapidement leurs techniciens se firent apprécier, puis leurs ingénieurs, jusqu'à ce que leurs entreprises elles-mêmes osent se lancer sur ces grands contrats sans nécessairement s'associer désormais avec des entreprises occidentales.

L'évolution est la même pour les *"joint ventures"*, entreprises montées en commun par des firmes occidentales et locales pour produire à meilleur coût en Taïwan, ou à Singapore ; leur champ d'action n'a pas tardé à déborder en aval de la fabrication vers sa diffusion sur les marchés, puis en amont vers la conception des produits. Ainsi apparaît à l'évidence une capacité d'ensemble de ces populations qui aboutit au succès. Version asiatique de la leçon déjà proposée par l'Italie : à notre époque, l'homme est bien au cœur d'une économie que l'on crut à tort fondée principalement sur les ressources naturelles, puis sur la finance.

Il ne faudra plus jamais oublier cette place centrale de l'homme : l'économie est faite pour lui, et non l'inverse. Et elle repose en premier lieu sur ses capacités.

Ne voyons-nous pas là une clé essentielle pour aborder le troisième millénaire ? Gardons la présente à la mémoire lorsque nous aborderons la prospective normande.

Mais l'apport de l'Asie du Sud Est ne se borne pas là.

Dès 1980, je compris à Taipei que mes agents me considéraient comme un européen ; certes, ils me savaient français, et ce qualificatif n'était pas sans signification pour eux. Mais les intéressait bien plus ma véritable et plus large citoyenneté économique et politique : l'Europe était née, sur les rives du Pacifique !

Sa compétence est reconnue ; et elle n'est pas associée, comme celle des Super Grands, à l'image de pesantes contre-parties et arrières pensées.

Un esprit chagrin y verrait un précieux résultat des dissensions qui nous empêchent de faire voix commune.

Ceci est faux. Notre continent peut donner cohérence à ses vues et à ses projets sans craindre d'être taxé de tentation hégémonique ; bien au contraire, les observateurs asiatiques attendent de l'Europe un discours et une action constructifs de l'avenir, alors que les autres parties du monde paraissent, pour des raisons diverses, empêchées de dépasser les vues nationales.

J'étais donc, dès 1980, un citoyen européen ; pourquoi notre myopie a-t-elle dû attendre 1986 pour me délivrer le passeport correspondant ?

Du *Japon*, nous retiendrons un enseignement inattendu, mais combien lourd de sens !

Un informateur français sagace avait lié une amitié dans le patronat japonais. Il s'avisa un jour de poser une question clé à cet interlocuteur :

" En considérant vos extraordinaires succès à l'exportation, quels sont les critères de sélection de votre entreprise pour la promotion des cadres supérieurs ?"

Méditons la réponse :

" Les plans de formation de chacun sont établis dans notre entre-

prise sur vingt ans. Ils privilégient la *culture générale, et c'est sur son niveau que notre sélection se fonde.*

Ce privilège majeur donné à la culture générale doit être lu dans la lumière apportée sur le Japon par le Président Senghor dans son magistral discours de réception le 21 novembre 1981. Ici se marque la fin de l'ère taylorienne de l'économie du début de ce siècle. La personnalité humaine qui était ainsi bridée émerge maintenant avec toutes ses potentialités en vue du développement intégral : celui qu'anticipait le Père Joseph Lebret dans les années quarante,

"pour tout l'homme et pour tous les hommes".

Notre civilisation serait-elle sur le bon chemin ?

Est-il possible de prendre une vue encore élargie, embrassant le champ mondial dans son entier ? Essayons.

Le défi du siècle prochain est déjà présent et avec une pressante insistance : *la déchirure entre des Pays favorisés qui accentuent leur progression, et des régions pauvres qui, elles, sombrent.* Et l'O.N.U. y a discerné 24 Pays dits "les moins avancés", comptant plus de 300 millions d'habitants dont chacun ne dispose pas de 500 francs français de produit brut annuel !

Une économie de dons n'offre pas d'issue à cette situation ; ce n'est que dans de nouvelles relations entre les deux groupes de partenaires que pourra se trouver la fin de cette insupportable injustice.

Les difficultés sont à la mesure de la complexité des enjeux. Ce fut le mérite du Mouvement "Economie et Humanisme" de Joseph Lebret, déjà cité, d'ouvrir des voies neuves à la compréhension des causes et à la recherche des actions à mener sur le terrain en participation étroite avec les acteurs locaux du développement de leurs Pays : là est la clé, dans ce domaine, des programmes de l'O.N.U. qui reçurent l'empreinte de la France à la Conférence de Paris.

Un autre phénomène global est l'autonomie prise par ce qu'il est possible d'appeler les *"transferts de fonds internationaux".*

En 1987, ils ont totalisé approximativement — et autant qu'on puisse savoir ! — 100 fois le montant des exportations dans le monde. C'est dire qu'ils se sont en fait affranchis des besoins commerciaux qui étaient à leur origine.

Toute condamnation platonique serait vaine. Plus grave est de voir ce phénomène échapper à tout contrôle ; des mécanismes semblent devenir erratiques entre les mains d'opérateurs souvent non identifiés derrière des entités prête-nom.

La question de départ pour aborder ce problème serait la suivante :

"Qu'est-ce qui est en jeu dans ce foisonnement de finances dénationalisées ?

Bien au-delà des processus, nous retrouvons l'homme et le difficile enfantement de ses œuvres.

Autre secteur mondialisé : *la communication.* Les satellites nous ont familiarisés avec cet élargissement de l'environnement de nos actions.

Ne laissons pas échapper le puissant symbole suivant : en Octobre 1987, des Syndicats Ouvriers Japonais ont loué des espaces publicitaires dans la presse française pour y plaider leurs revendications contre le patronat nippon. Un saut est ainsi franchi ; c'est l'appel à un effet boomerang d'opinion publique internationale, fondé sur la pression exercée sur des chefs d'entreprises soucieux de ne pas laisser s'établir une image qui leur soit défavorable dans l'esprit de leurs clients d'un autre continent.

La réunion de 75 Prix Nobel à Paris est encore trop récente pour qu'une appréciation puisse être avancée sur sa portée. Mais n'est-elle pas un signe de la dimension planétaire de notre attente ; une marque également de son horizon qui embrasse la totalité des recherches des diverses sciences et actions culturelles, aucune d'entr'elles ne paraissant devoir être écartée à priori des réflexions anxieuses qui sont portées vers l'avenir, et vers les convergences espérées.

Enfin, serait-il convenable de passer sous silence *la conscience religieuse de l'humanité ?*

Certes les grandes religions ont depuis longtemps affirmé leur vocation unverselle. Ce qui est nouveau, c'est la résonnance amplifiée qu'elles en retirent, et cette sorte d'attente générale qui les questionne devant les interrogations soulevées par l'évolution de notre environnement.

La faveur entourant en Occident la mystique de compassion bouddhique, le développement rapide depuis le siècle dernier de la religion baha'ie, la découverte neuve d'une pureté de foi profonde chez les musulmans, leur rencontre avec la ferveur juive enfin reconnue comme une des sources de la civilisation, autant de signes bien au delà des fanatismes.

Les chrétiens sont, eux, vivement interpellés sur leurs divisions si peu compatibles avec les exhortations johanniques. Ils abordent donc courageusement la recherche d'une convergence œcuménique. Mais aujourd'hui, ils s'avancent plus loin, vers ce Graal du vingt et unième siècle : la reconnaissance d'une valeur à toute sincérité profonde d'une conscience ; cette attitude religieuse, nouvelle dans son extension, paraît bien traduite par Ilya Prigogine en 1988 :

"Nous devenons pluralistes, donc plus humbles et plus tolérants.".

Mais, discrète comme dans certains organismes internationaux, ou éclatante lors des voyages de Jean-Paul II, l'action conjointe de tous les "hommes de bonne volonté" se fait jour efficacement en faveur des Droits de l'Homme et du respect de toute personne humaine, partout et en toute circonstance.

Cette insistance privilégie en définitive l'Amour comme véritable source de force dans notre civilisation ; elle dépasse largement le cadre des Eglises. Déjà, François d'Assise se rendant courtoisement auprès du Sultan n'ouvrait-il pas une voie neuve en pleine époque de croisades guerrières ?

Les mystiques évoqueront alors l'Esprit, qui souffle où il veut. Les psychologues y verront un recours contre l'angoisse existentielle, les hommes de bonne volonté un apport bienvenu tandis que les sceptiques mettront en doute l'efficacité de toute métaphysique...

L'existence à Rouen, depuis 1986, d'un Groupe Inter-Religions œuvrant pour la Paix n'est-elle pas un signe des temps ?

Seul le jugement à la fois aiguisé et objectif des historiens pourra faire le point avec le recul nécessaire.

Tout de même, n'est-ce-pas le moment de citer André Mal-

raux, joignant l'espace au delà des frontières, et le temps saisi dans l'intimité plurielle du cœur de nos contemporains :

"Le vingt et unième siècle sera spirituel, ou il ne sera pas".

★
★ ★

Voici venu le temps normand de ce discours.

En scrutant l'espace mondial, nous avons fréquemment effleuré le domaine de notre devenir.

En nous penchant maintenant sur celui-ci, nous allons vérifier la réciproque : nous serons renvoyés à notre environnement international ; ainsi se trouvera justifié le concept de synthèse signifié par le mot composé : espace-temps.

Le "hors-sein" que je suis peut-il être pardonné d'avoir si longtemps erré à travers les continents ? Ou, si vous le préférez sous cette forme, peut-on quitter la Normandie sans la trahir ?

La réponse, c'est René Etiemble qui nous la suggère dans "Connaissons-nous la Chine ?" :

> *"Comment nier qu'une civilisation ne se maintient originale et forte à la fois, que si elle se nourrit de notions et de valeurs étrangères ?"*

Chemin faisant, nous avons pu déjà remarquer combien les faits glanés nous conduisaient de l'économie... ailleurs. Disons ici avec force qu'il ne saurait être question d'en déduire que cette discipline est négligeable ! Bien au contraire, elle justifie de grands efforts de rigueur dans la réflexion. Mais sa finalité n'est pas en elle-même, et cela aussi doit être affirmé.

La politique n'appartient pas à notre propos. Mais ce n'est pas en faire que d'emprunter une pensée très générale à deux ministres, actuel ou ancien, de notre Gouvernement.

Le 29 Novembre 1987, vous entendîtes peut-être un "face à face" au cours duquel Michel Rocard dit à Edouard Balladur ces deux affirmations :

> *"Le social, aujourd'hui, tient l'économie.*
> *Nos vrais problèmes intérieurs sont mondiaux."*

Et son interlocuteur d'enchaîner :

"Il nous est essentiel de réagir contre l'apathie".

Ces trois phrases paraissent écrites pour présenter comment un normand aborde, le mieux possible, le troisième millénaire à partir de la difficile situation actuelle.

Tout en les laissant résonner en nous, illustrons-les en faisant appel à l'idéogramme chinois du mot "CRISE". Des deux parties qui le composent, l'une, à gauche, évoque "DIFFICULTE", tandis que l'autre, à droite, signifie "OCCASION (CHANCE A SAISIR)".

L'ensemble conduit donc, devant tout défi, à rebondir dynamiquement pour progresser.

La Rochefoucauld avait-il étudié le chinois avant de ciseler sa cinquante neuvième maxime ?

Il n'y a point d'accident si malheureux dont les habiles gens ne tirent quelqu'avantage....

Chercher la meilleur voie, tous les bons esprits s'y attachent. Secouer l'apathie, c'est faire effort pour convaincre d'agir. Le fondement en est le refus du fatalisme.

A sa base, nous trouvons une conviction : *l'avenir n'est pas déterminé, et c'est l'honneur de l'homme de contribuer à le façonner.*

L'analyse confirme cette vue d'autant plus qu'elle portera sur un avenir moins proche.

A un ou deux ans, les décisions sont prises et les budgets votés.

A quelques années de distance, se présente déjà un possible en forme d'éventail ; mais la liberté y est étroite. En démocratie, en effet, elle ne peut s'exercer sans un minimum d'accord des opinions ; or, celles-ci évoluent lentement, beaucoup plus lentement que le galop des progrès scientifiques et techniques. De là vient l'intérêt de se porter encore plus en avant, environ à une génération plus loin que notre actuel présent. Là se trouve le véritable espace de liberté, permettant des choix assortis du délai propre à y préparer nos contemporains.

Et voici trouvée la définition claire de la *Prospective*.

Il en ressort qu'elle est le contraire de l'art du devin : il n'y a rien à deviner puisqu'à cette distance, rien n'est encore fixé ! La pros-

pective sera réaliste. Pour y parvenir, elle prendra en compte ce qu'il est commode d'appeler les actuelles tendances lourdes, pour éviter de se fourvoyer dans l'impraticable.

Ajoutons que l'attitude qui la sous-tend nie un autre obstacle : celui d'une soi-disant impossibilité à gérer l'imprévu.

Mais elle sera porteuse de liberté, et cela se verra dans sa méthode même, car elle est le contraire d'un plan rigide : en fait, elle balise, dans le champ du possible, les grandes lignes du souhaitable pour guider la progression et éclairer les volontés. Pour prendre une comparaison, quand le véhicule roule vite, n'est-il pas indispensable de relever les phares, et utile de disposer des catadiophotes signalant les obstacles ?

La vision prospective permet également d'introduire une cohérence entre les choix effectués dans des domaines distincts, mais rarement sans interdépendance ; cohérence essentielle à la réussite d'une démarche d'ensemble.

Ici entre en jeu particulièrement ce qu'on est convenu d'appeler une approche *systémique.*

Jacques Lesourne écrit, dans "La fin des habitudes" :

La systémique apprend que c'est au cœur des difficultés que s'élabore le renouveau.

Elle ne se contente pas d'une mise des phénomènes en chaîne causale, selon une ligne logique propre à chaque domaine. Elle envisage au contraire leurs relations multiples de domaine à domaine, dans un réseau complexe qui, beaucoup plus que l'explication précédente, s'apparente à la vie. Il n'y a dès lors pas lieu de s'étonner de la fécondité de cette tentative.

Cette démarche présente toutefois une difficulté accrue à l'échelle d'une *région.* La vérité oblige à dire qu'elle y a été moins explorée que dans le domaine des stratégies d'entreprise dont de nombreux et remarquables exemples sont maintenant connus. L'Entreprise permet en effet une cohésion des volontés dans le cadre de son projet. La région, elle, est infiniment plus complexe. Les opérateurs et décideurs y sont nombreux et largement indépendants les uns des autres, et l'opinion publique joue un rôle important.

L'évolution des esprits a précédemment été notée comme inhé-

rente à celle des situations ; elle relève de la culture qui doit donc être promue, mais ne peut être programmée.

Cette difficulté ne doit pas rebuter. Elle est à la mesure du résultat : rien d'autre que le mieux global d'une population...

Sont nécessaires des vues larges pour embrasser le futur dans un cadre définitivement international, du souffle, et le refus des creuses incantations ; car la prospective repose sur une volonté, jamais sur des velléités.

N'est-ce-pas la plus belle incitation au travail pour des hommes de cœur ?

La Normandie n'en a jamais manqué ; j'évoque ici avec émotion celui qui, pour moi, les a symbolisés et les symbolise toujours : le Président Max Canu, qui fut à l'œuvre à Rouen et ailleurs de 1925 à 1978.

La Normandie n'a-t-elle pas une originalité parmi les autres régions françaises : celle d'être la plus marquée par les *relations internationales ?*

Donnant sur la mer la plus fréquentée du globe, elle est la marche frontière de la première concentration française, autour de Paris, et proche du futur lien fixe de l'Eurotunnel.

La traditionnelle présence des norvégiens au lycée Corneille ; les échanges, en fin de cycle primaire, d'enfants normands et anglais ne parlant même pas encore la langue de l'autre, où la Normandie agit en pionnière française ; les jumelages de notre Université, dont l'un est coréen ; l'exceptionnelle densité de la présence africaine dans notre agglomération ; la concentration d'investissements suisses dans notre province ; la présence de l'Institut du Droit International du Transport depuis dix huit ans établi à la fois à Rouen et au Havre qu'il réunit à l'avance en couple urbain-capitale pour l'Europe et, tout récemment, le "Rose Schiaffino" armé, au sens maritime et pacifique du terme, à Rouen pour aller sauver des "boat peoples",... la liste est littéralement inépuisable des initiatives internationales de la Normandie. Et chez elle comme ailleurs en France, un travailleur sur quatre exerce son métier dans cette dimension de lien avec l'étranger.

Déjà, nous avons dépassé les frontières de l'*Europe*. Mais il faut

prendre garde de ne pas le faire trop ni trop vite. Elle demeure l'environnement favorable pour notre accession à la mondialité.

Et, de région à région, elle permet de communiquer les expériences, de poser les questions, de chercher non pas les modèles, nous l'avons dit, mais les inspirations en même temps que d'apprendre à regarder et à écouter.

Il faut partir à l'étranger modeste, mais ardent. La récompense viendra : le partage d'une même espérance.

Jean-Claude Pecker, astronome, membre de l'Académie des Sciences, déclarait récemment :

> *"Il n'y a rien de plus urgent que l'avenir.*
> *L'avenir lointain dépend de l'esprit avec lequel notre jeunesse abordera les nouveaux rivages, consciente de l'inévitable unité du vaisseau Terre.*

Prêtons attention à cet appel à la jeunesse. Comment n'aurait-elle pas sa place privilégiée dans la prospective qui, à une génération de distance, travaille donc particulièrement pour les collégiens d'aujourd'hui ? Mais est-il suffisant de travailler "pour" ? Ne faut-il pas s'impliquer dans un travail "avec" ? C'est toute la question de la motivation des élèves et des étudiants. Elle est au centre de l'évolution souhaitée de notre système éducatif.

La Normandie doit y être spécialement attentive. Le rappel de sa sous-scolarisation est devenu banal ; l'est-il autant de mesurer sa part dans les conséquences de l'objectif de 75 % de bacheliers à la fin du siècle ? Si un pourcentage significatif d'entr'eux doit faire quelques années d'enseignement supérieur, leur nombre pour la Haute Normandie tendra à se situer autour de 30.000.

Dans ce fantastique mouvement en avant, notre Région peut trouver le souffle pour remonter son handicap.

Mais plus encore qu'au nombre, il faut se préparer à la qualité : de l'enseignement en soi, mais surtout des jeunes qui le quitteront pour aborder la vie active.

Le cadre national ne permet pas de servir au mieux un tel objectif. Celui de la Région Normande offre une taille humaine plus favorable. Ses aspects, ses lignes de résistance et ses courants porteurs peuvent être appréhendés aisément et avec un détail suffisant pour définir des étapes réellement opérationnelles.

Enfin, des Centres de réflexion existent dans cette Région, pour servir de creuset à l'élaboration de projets. Un bon exemple en est fourni par l'Observatoire de Prospective. La diversité des opinions qui s'y expriment est génératrice d'un équilibre bien dans le caractère normand, qui aime balancer les contraires, et accepte mal les cadences rigides. Nous y verrons un signe de réalisme.

Ilya Prigogine, pourtant peu normand, annonce :

> *Mon prochain livre est essentiellement consacré à ces changements complets dans notre perception du temps scientifique.*

Peut-être ce livre fera-t-il écho aux remarquables discours en remerciement de Monsieur le Professeur Haymann et de Monsieur le Professeur Gay qui nous conduisaient chacun dans son style, à la découverte d'un temps de modulation plastique sur la vie. Un tel temps peut être beaucoup plus réel que celui de l'horloge.

Quand Elie Wesel invoque *"les armes de la morale"*, quand Vassili Leontieff veut enrayer *"l'explosion de la misère dans le monde"*, ou quand Lawrence Klein appelle *"un plan Marshall pour le monde"*, ces Prix Nobel ne rejoignent-ils pas le précédent pour nous conduire vers une urgence qui fait du vingt et unième siècle tout autre chose qu'une série linéaire de cent années en avant de nous ? Est-ce l'endroit de retrouver le cheminement de Pierre Theillard de Chardin vers le point Omega ?

Fermée cette parenthèse humaniste, nous revenons en Normandie avec un regard neuf sur son avenir.

Nous avons trouvé dans la Culture le vrai domaine où faire pivoter le futur vers le bien des hommes. Il n'y en a pas d'autre qui vaille une vraie bataille. Et ce sont des jeunes, de plus en plus lucides, éclairés et surtout de ferme propos qui la gagneront.

Certes leur compétence scientifique et technique se devra d'être assurée : sur ce plan, l'action actuelle doit encore s'amplifier.

Mais aussi, il leur faudra une souplesse d'adaptation alliée à un jugement sachant hiérarchiser les valeurs. N'est-ce pas l'Art sous toutes ses formes, la Littérature, la fréquentation des Spirituels qui peuvent les y préparer et les y accompagner ?

Beaucoup se fait déjà sur ce plan en Normandie ; pas de doute, il faut encore accentuer cet effort pour mettre à la portée de tous le Beau et le Bien Public : quel champ de créativité !

Revenons à notre devenir, où l'homme se trouve aux prises avec son milieu, avec son œuvre et avec lui-même. S'il laisse la société se fragmenter en un noyau performant et des franges inadaptées et marginalisées, il aboutit à l'inadmissible.

Le péril n'est pas chimérique, comme en témoigne l'anecdote survenue en 1987 à Grand Quevilly. Un homme dont l'épouse était malade et la situation désespérante voulait briser sa solitude. Il écrivit... à Rome, au Pape, qui transmit sa lettre à l'Archevêque de Rouen qui alerta le curé de cette paroisse ! Ainsi la puissance des medias rendait plus proche l'hôte du Vatican que le pasteur qui accourut pourtant, dès qu'il fut prévenu, rendre cette visite à quelques centaines de mètres.

Un autre exemple est fourni par l'Alliance Française. A la fin de l'an dernier, elle recherchait au plan national, et en vain, 100.000 livres pour la francophonie. La section de Rouen eut l'idée de lancer un appel dans le "Courrier Cauchois". Le Lyons Club local le lut, et sollicita son organisation parisienne où se trouvait un stock considérable de livres. Et maintenant 700.000 volumes sont en cours d'expédition. Conclusion de la responsable rouennaise :

"Mettons les gens en contact, et les choses se font".

Mais une autre conclusion vient à l'esprit : les choses se font plus vite et plus facilement dans les limites d'une région.

Ainsi se mesure l'effet bénéfique de ce cadre, assez vaste pour offrir des possibilités, sans l'être trop au point de brouiller les pistes et d'empêcher le contact efficace. Proximité du terrain, proximité des hommes sont des clés pour les solutions.

Les Régions ont également une force suffisante pour devenir des protagonistes. Elles n'attendent plus tout de l'Etat ; elles s'outillent à la fois pour enrichir leur vie interne et pour accroître leurs relations vers l'extérieur. Et comme le dit un proverbe malgache,

"Une journée de vraie rencontre en vaut cent".

Comment nous situons-nous parmi les 154 Régions répertoriées dans l'Europe Communautaire ?

Pour le Produit Intérieur Brut, au cinquantième rang.

Mais nous savons bien que limitée à deux départements, la Région n'a pas sa pleine stature...

Son tissu d'entreprises, moyennes en particulier, est dense mais exportant actuellement peu de valeur ajoutée. Il y a donc là un prometteur gisement, au sens que donnent à ce mot les géologues. Jouer sur nos atouts, limer nos handicaps sont choses possibles.

Insistons une dernière fois sur sa richesse humaine.

Son émergence éclatante est en cours dans le refus décisif opposé à une O.P.A. (Offre Publique d'Achat) sur leur Entreprise, en partie normande, par le personnel de la "Télémécanique".

Ainsi prennent leur dimension les acteurs humains.

On sait que sous le nom de "Drakkar 2000", la Région vient de lancer une première réflexion prospective d'ensemble. On y lit :

> *"Promouvoir la Région sur l'Extérieur, l'ouvrir sur l'Europe et sur le Grand Large..."*

A Bruxelles, le Président de la Commission de la C.E.E. déclarait en Février 1988 :

> *"Le fondement de la réussite européenne est le renversement du privilège actuel donné au court terme sur le long terme".*

Nous n'avons pas à entrer ici dans le détail des éléments de la visée prospective ; puisse seulement notre propos avoir atteint son but, qui se limitait à en montrer l'intérêt et à en faciliter l'approche.

Nous avons rencontré le défi, à la jonction des fins et des moyens. Ces derniers relèvent de l'art de gouverner la cité, auquel nous les confions.

Mais les fins ? Ces objectifs majeurs de la société, est-ce hasard s'ils ont été au centre d'un discours prononcé devant cette Académie ?

Comment ne se souviendrait-elle pas de ses origines : en 1735, ce sont un chanoine et deux médecins qui en plantèrent les racines dans un modeste jardin. Ainsi, déjà, un groupe multidisciplinaire se préoccupait de la botanique qui n'était, de plus, la spécialité d'aucun d'eux !

Neuf ans plus tard, Louis XV consacrait la naissance officielle de l'Institution.

Et sans attendre, la marque du siècle des lumières se lisait dans son action. Car l'Académie en héritait un goût prononcé pour la réflexion sur les idées et créations nouvelles, ainsi qu'une grande distinction pour les exposer à la société qui pourrait en pâtir, ou plutôt en bénéficier si ses orientations étaient constructives.

Ne réunit-elle pas en son sein, dès maintenant ou bientôt, de distingués experts dans presque tous les domaines de la pensée que suppose une élaboration d'ensemble, ainsi que d'éminents historiens et géographes dont la vision large, liant temps et espace, permet de maîtriser les synthèses auxquelles ce discours s'est voulu consacré ?

Ces prédispositions affirmées de l'Académie devraient la rendre accueillante à mon sujet, et me valoir son indulgence pour l'avoir imparfaitement traité : au moins l'aventure valait-elle d'être tentée.

Et pour en terminer aujourd'hui, souffrez que je dérobe ma conclusion à un message du Président François Bergot, prononcé ici le 24 octobre 1987 pour tracer l'axe du mouvement de l'Académie des Sciences, des Arts et des Belles Lettres de Rouen :

> *"Nous devons nous attacher à relier le passé au présent dans la perspective de l'avenir".*

Le temps des juges

RÉPONSE AU DISCOURS DE RÉCEPTION
de JEAN MORISOT
par le Bâtonnier Fédia JULIA

AINSI, Monsieur, vous entrez dans cette Maison : tout vos confrères y sont vos amis et nous vous souhaitons tous la bienvenue.

Nos traditions sont profondes, vous le savez ; vous avez prononcé le discours dit "de remerciement" ; en réponse, je dois d'abord vous présenter :

Vous êtes né à Paris le 20 juillet 1921... Voici votre âge révélé, mais quelle importance, face à votre immortalité...

Des études brillantes à Henri IV vous ont conduit à préparer l'Ecole Polytechnique. Vous réussissez le concours d'entrée en 1941 et vous passez les deux années d'études à Villeurbanne où l'Ecole s'était retirée : nous sommes alors sous l'occupation allemande.

Vous en sortez pour vous engager dans l'Armée de Lattre de Tassigny dans les rangs de laquelle vous terminez la guerre avec le grade de Capitaine.

Vous vous mariez en 1945 et six enfants viendront orner votre foyer.

C'est en 1946, que vous vous installez à Rouen et jusqu'en 1951, vous travaillerez comme Ingénieur à la reconstruction du Port de Rouen.

C'est une époque importante pour vous, puisque c'est votre première confrontation avec le monde du travail et en même temps avec le monde de la désolation.

Rouen avait été détruit, et le Port n'était guère praticable : c'est à sa remise en état que vous allez consacrer des années de travail.

Vous connaissez alors Monsieur Max Canu, Secrétaire Général de la Chambre de Commerce de Rouen ; la renommée dit que votre collaboration fût constamment harmonieuse, utile, et qu'une très forte amitié la scella très rapidement.

C'est certainement la raison pour laquelle lorsque Monsieur Max Canu quittera la Chambre de Commerce, vous deviendrez directeur de la Société Anonyme de Transit et de Consignation, la S.A.T.C.O., créée par Monsieur Max Canu ; vous conserverez cette direction pendant 30 ans à Rouen, puis à Paris.

En 1978, vous créerez au sein de la S.A.T.C.O. le Département des Machines-outils françaises destinées au Sud-Est asiatique.

Une direction aussi importante, votre parfaite connaissance de l'anglais, vous permettront de voyager dans le monde entier, de comprendre des peuples aussi différents que ceux d'Europe, d'Asie, d'Afrique ou même d'Amérique, et d'y trouver néanmoins des points communs : je crois que c'est là votre génie propre.

Vous venez d'ailleurs d'en parler avec compétence et autorité et de démontrer tout le profit que l'Europe d'aujourd'hui doit tirer de cette confrontation.

Ce fût pour vous une merveilleuse formation, à l'échelle du monde : vous avez la culture qui vous permet d'en recevoir l'enseignement ; vous êtes chrétien et, partant prêt à écouter le langage d'autrui.

La S.A.T.C.O. sera prise dans le tourbillon économique de 1981. Une nouvelle expérience vous attendait près de l'Union Nationale des Industries Manutentionnaires dans les ports français. Vous connaîtrez alors le monde syndical français qui constitue un des problèmes important de la société française : vous voyez son évolution actuelle. Quel est son avenir ?

Lorsqu'en 1983 vous prendrez votre retraite, vous aurez ainsi acquis cette masse de connaissances qui vous donne une vision incomparable du monde : ce fût le thème de votre discours.

Vous avez Monsieur, les mains pleines. Ne gaspillez pas ce trésor que vous avez amassé ; vous pouvez rendre des services considérables ; vous connaissez parfaitement l'Asie du Sud-Est, également l'Afrique et les pays d'Amérique du Sud. Nous sommes déjà mais nous le serons demain beaucoup plus, confrontés à ces pays à la fois vieux et jeunes. Vous avez l'autorité et les connaissances pour orienter, permettre d'éviter des erreurs, créer et conseiller.

D'ores et déjà vous travaillez pour notre région. D'abord au secrétariat social où vous avez créé "La tribune" qui organise des colloques sur des sujets d'actualité.

Vous consacrez de longues heures au Comité Normand de Documentation sur la paix, ce qui vous permet de réunir des hommes de toutes les disciplines spirituelles : juifs, musulmans, boudhistes, bahaîs, protestants, orthodoxes, catholiques et de les regrouper sur des points communs. La manifestation qui a suivi Assise et que vous avez organisée à Rouen a été un grand succès.

Vous collaborez aux travaux de l'Observatoire, réunissant des personnalités normandes qui s'interrogent sur le devenir de notre région.

L'Institut du Droit International des Transport (I.D.I.T.) à fait appel à vous dès qu'il apprit votre retraite. Chacun connaît l'importance européenne de cet Institut, les missions qui lui sont données par les Communautés de Bruxelles ; vous en êtes actuellement le Vice-président.

Travailleur infatigable, chercheur avide de connaissances nouvelles, les vacances ne pouvaient être pour vous que l'occasion de nouveaux travaux.

Dans votre refuge du Sud Est, vous avez découvert l'Art Baroque, vous y avez intéressé votre famille, créé une sorte de petite université d'été qui a su rédiger un mémoire intitulé "Le Baroque : une conversion".

Et pour compléter toutes ces occupations, vous entrez à l'Académie de Rouen. Vous y ferez merveille : tout ce qui y est fait et dit va vous passionner.

Vous êtes scientifiques par votre formation, littéraire de vocation, commercialiste par votre profession et social par vos tendances profondes : l'Académie est votre milieu naturel. Il y a longtemps, Monsieur, que nous aurions dû vous recevoir.

La tradition de notre Académie m'autorise à traiter rapidement un sujet de ma compétence.

Je l'ai intitulé "Le Temps des Juges". Certains y ont vu un rappel biblique et ont craint que je n'annonce quelque nouvelle apocalypse. D'autres ont pensé que j'allais ironiser sur la justice : que les uns et les autres se rassurent, il ne s'agit que de réflexions personnelles sur l'évolution de la Justice, dans notre pays et en Europe.

On critique souvent la Justice : ce que l'on critique est l'attitude de tel ou tel magistrat, ou telle décision, et cela est sans conséquence sur la Justice. La Justice fait partie de nous-mêmes : elle est un des archétypes indispensables à toute société.

Les premiers pas du monde s'ouvrent sur un jugement : Adam et Eve ont désobéi : ils ont voulu être comme Dieu. Ils sont alors punis et chassés du Paradis ; c'est un jugement qui comporte une sanction et son exécution.

Les juges apparaîssent d'ailleurs très tôt dans l'histoire. Alors qu'Israël de retour d'Egypte a oublié Jehova, pour le remettre dans la voie, Dieu lui envoie des Juges, dont l'histoire est rapportée dans la Bible. Ils rendront la justice mais ils seront aussi des guides.

Toute l'histoire est ainsi ponctuée d'actes de justice qui orientent le destin des peuples. Les rois de France dans leurs attributs avaient le globe, le sceptre et la main de justice. Ces trois symboles affirmaient la toute puissance du roi qui réunissait en ses mains tous les pouvoirs : législatif, exécutif et judiciaire.

Dès que le pouvoir absolu fût contesté on pensa à en détacher la justice. Mais qu'en fera-t-on ? Un pouvoir, un service

indépendant, une autorité ou un service lié à l'exécutif ? Montesquieu écrivait dans "l'Esprit des lois" : si la justice était jointe à la puissance législative le pouvoir sur la vie et sur la liberté serait arbitraire. Si elle était jointe à la puissance exécutive, le juge pourrait avoir la force d'un oppresseur. Les légistes de Bonaparte disaient : le juge est celui qui doit appliquer la loi : il ne découvre pas le droit, à plus forte raison il ne le crée pas.

La constitution du 4 octobre 1958, ne parle plus du pouvoir judiciaire mais de l'autorité judiciaire en affirmant son indépendance. Monsieur Chalendon, Garde des sceaux, déclarait le 5 décembre 1987, devant l'Association Professionnelle des Magistrats : le parquet n'a pas la légitimité pour mener ou appliquer une politique différente de celle voulue par le gouvernement de la république.

Quant au procureur général près de la Cour de cassation, Monsieur Arpaillange, il se demandait au cours d'un discours de rentrée si les magistrats devenaient les bouffons de la République.

Quelle évolution, passionnante à étudier, se déroule en France depuis deux cent ans : elle démontre combien la place de la justice dans notre société est discutée. Or en Europe, se lève un véritable pouvoir judiciaire qui crée le droit, tance et oriente le pouvoir. Le temps des juges, c'est là qu'il commence.

Permettez-moi de vous entraîner quelques instants à la Cour d'appel de Paris, à la 5ᵉ chambre. Elle est spécialisée dans les affaires de transport. Nous choisirons un jour où l'on jugera une affaire internationale de transport et vous serez surpris de constater que les textes discutés et appliqués sont ceux d'une convention internationale qui a barre sur la loi française. Et l'on apprend ainsi que les juridictions françaises sont dans certains domaines tenues de juger des litiges qui leur sont soumis en fonction de textes qui ne sont plus des lois françaises, mais des règles internationales qui s'imposent à elles de façon privilégiées. Songez que sur tout le territoire européen, des tribunaux jugent de même façon, se basant sur ces mêmes textes et vous aurez ainsi cette première notion du droit européen se superposant au droit national.

Or brusquement les juges ont pris une autre dimension, c'est le 22 mai 1985, que les choses ont réellement basculé. L'histoire mérite d'être contée : le Traité de Rome fût signé le 25 mars 1957

entre partenaires européens. Il visait à créer une vaste zone de politique économique commune et il décidait d'organiser en Europe, à partir de 1970, la libre circulation des biens et des personnes.

Quatre organismes appelés "institutions" étaient prévus :

— la Commission, organisme d'initiative et de gestion ;
— le Conseil, composé de membres des gouvernements, qui est en fait l'exécutif ;
— le Parlement qui siège à Strasbourg et qui vote les lois ;
— enfin, la Cour de Justice qui siège à Luxembourg et qui incarne le pouvoir judiciaire.

Je vous disais que le Traité de Rome avait prévu la libre circulation des biens et des personnes en Europe, dès 1970.

Le Parlement votait des lois dans cette perspective. Mais 1970 est passé, et 1971, 1975, 1980. Le Conseil des Ministres exerçant son droit de veto écartait toutes les lois concernant cette libre circulation.

C'est alors qu'en 1983 des membres du Parlement européen dont un député Grec, Monsieur ANASTASSOPOULOS, eurent l'idée de saisir la Cour de Justice du Luxembourg et de lui demander de rendre contre le Conseil des Ministres, c'est à dire contre l'exécutif, un arrêt de carence.

La Cour de Justice pouvait le faire car le Traité de Rome la constituait arbitre du fonctionnement harmonieux de la communauté. Il n'en restait pas moins que l'entreprise était périlleuse puisqu'il était demandé au pouvoir judiciaire sur recours des parlementaires, c'est-à-dire du législatif, de sanctionner l'exécutif.

Or le 22 mai 1985, la Cour de Justice, rendait un arrêt de carence contre le Conseil des Ministres : c'était un événement considérable et Monsieur ANASTASSOPOULOS a pu dire à juste raison que le Parlement avait remporté une victoire historique.

La Cour condamnait l'attitude du Conseil des Ministres face à l'obligation qui lui avait été imposée par le Traité de Rome : les commentaires sont inutiles. Les juges, en l'occurence la Cour de Justice, est apparu comme étant l'arbitre suprême. Elle ne reçoit d'ordre de personne, mais elle a le droit de sanctionner des attitudes, des retards, des erreurs d'interprétation et celà au plus haut niveau.

Sur le plan institutionnel, c'est la première fois que le Conseil des Ministres s'est vu condamner pour inaction et violation du Traité. L'arrêt de la Cour a d'ailleurs été suivi immédiatement d'effet puisque le Conseil des Ministres a décidé la libre circulation des biens et des personnes à partir du 1er janvier 1993.

Depuis, la Cour de Justice du Luxembourg apparaît réellement comme l'organe régulateur de l'Europe de demain. Des juridictions françaises l'interrogent par exemple : le Tribunal de Police de Reims en matière de concurrence et sur le principe de la non discrimination, à l'occasion de poursuites contre un directeur de grande surface ayant vendu des livres avec une réduction de 5 %.

Ses arrêts sont connus : ils concernent toute la vie économique française :

— Arrêt A.E.T.R. (Association des Entreprises de Transports Routiers) confirmant la compétence de la Commission en matière de politique commerciale extérieure ;

— Arrêt des Nouvelles Frontières appliquant les règles de la concurrence aux transports européens ;

— Arrêt Cassis de Dijon et bières allemandes comportant le principe de la reconnaissance des normes ;

— Le 23 février 1988, il y a de cela trois semaines, arrêt annulant l'interdiction d'utiliser des hormones dans l'alimentation du bétail, annulation acquise pour vice de forme des textes primitifs ;

— Et le même jour, arrêt condamant une loi française de 1934 interdisant l'importation, la commercialisation et la production de produits d'alimentation du lait.

Des français, simples particuliers, saisissent également la Cour de Justice et c'est ainsi qu'un certain Monsieur HUMBLOT a demandé l'annulation d'une décision instituant une super-vignette taxant les véhicules de plus de 16 cv. Il obtint satisfaction et la vignette fût supprimée par l'Administration française.

Est-ce l'exemple donné par la Cour de Justice du Luxembourg ? ou plutôt la tendance incontestable de s'en référer dorénavant à la justice ou à des décisions qui ressemblent fort à des jugements ?

Les lois françaises sont déférées très souvent au Conseil constitutionnel. Que sont ces décisions, sinon des jugements.

Dans les O.P.A., je lis dans un quotidien du soir : "Générale de Belgique, la parole est aux juges".

Dans une affaire plus proche de nous, en Normandie, c'est encore une décision de justice qui a interdit une Assemblée Générale qui permettait sans doute une solution harmonieuse d'un conflit fort important de répercussion internationale.

Et dans un domaine jalousement gardé, qui est celui des grèves, on voit, fait totalement nouveau, la main de la justice.

Le droit de grève est consacré par la loi, mais il est entendu que son exercice ne doit pas nuire à la collectivité. Or, voyez les conflits actuels : Air Inter, Air France, la Banque de France, dont les parties saisissent les juges ; certains ont déclaré la grève illicite, d'autres ont nommé des arbitres.

Je sais qu'en appel, le Président de la Cour de Paris s'est déclaré incompétent. Mais la brèche est faite. En 1993, lorsque l'Europe commencera d'exister réellement tous ces conflits ne pourront rester strictement nationaux : il faudra les résoudre. On ne le fera évidemment pas par des épreuves de force, mais par des décisions de justice.

L'Institut du Droit International des transports étudie actuellement un problème fort ardu qui est celui du cabotage. En termes communautaires le cabotage désigne la possibilité pour un transporteur de créer une ligne de transport dans un pays autre que celui où l'entreprise à son siège social. Et celà dans les quatre disciplines du transport : maritime, aérien, fluvial et routier.

Des conflits naîtront à l'occasion de ces règlementations : on peut penser qu'ils seront résolus par les juridictions nationales, celles du pays où naît le conflit. Je reste persuadé que l'on se référera très rapidement à la Cour de Justice ou à des juridictions qui seront son émanation et que l'on va nécessairement créer. Un droit européen né de la jurisprudence européenne va naître ainsi. Il est déjà en voie de formation.

"L'Europe des juges est en train de remplacer celle des ministres et des "eurocrates" ; C'est le mot d'un haut fonctionnaire actuel

de l'Europe. La Justice se détachera nécessairement du pouvoir national pour devenir un pouvoir judiciaire indépendant... Jusqu'au jour où l'Europe étant construite, on se penchera à nouveau sur le problème de la justice et l'on estimera sans doute préférable d'avoir une justice qui interprète la loi et ne la créée pas.

Une dernière question : La Justice française est-elle prête à jouer ce rôle ? Certainement pas. Il faudrait de toute urgence y songer. Certaines procédures, certaines réglementations devront être révisées pour être uniformisées avec les autres législations européennes. Mais surtout, les magistrats et les avocats devront être capables de connaître de ces litiges, d'entendre éventuellement des étrangers parlant dans une langue étrangère, de lire des documents dans le texte qui ne sera pas français. Il faudra donc créer des juridictions spéciales dont les titulaires pourront ne pas être français mais qui seront spécialisés dans la connaissance de ces litiges.

Il faudra créer des greffes compétents, des services permettant l'exécution rapide des décisions de justice.

Il y aura toujours des procès nationaux, mais très rapidement et dans une multitude de conflits, ce seront les lois, les règlementations et la jurisprudence européennes qui seront appliquées.

Le Temps des Juges sera peut être le temps de l'Ordre.

★

★ ★

J'ai terminé mon propos et je me tourne à nouveau vers vous, Monsieur. Soyez heureux. Vous avez passé avec succès tous les rites d'initiation.

Vous allez recevoir maintenant des mains du Président un diplôme et un jeton de présence qui vont vous introniser, alors vous ferez définitivement partie de notre Académie.

Tuberculose et Créativité

DISCOURS DE RÉCEPTION
de M. LE PROFESSEUR JEAN-PIERRE LEMERCIER

(22 octobre 1988)

Mademoiselle,
Mesdames,
Messieurs,

DANS l'archipel du Dodécanèse, sous le ciel lumineux de l'île de Cos, le « Père de la médecine », Hippocrate, méditait à l'ombre de son platane préféré les règles de la pratique médicale, énoncées dans le fameux serment et notamment le passage :

« Je placerai les maîtres qui m'ont enseigné au même rang que les auteurs des mes jours. » (1)

Vingt-cinq siècles plus tard, à travers les bouleversements et les révolutions, la tradition se perpétue. De nos jours encore, à la Faculté de Médecine de Rouen, l'étudiant qui vient de soutenir sa thèse, revêt la toge et l'épitoge pour prêter le serment d'Hippocrate...

Suivant cette règle, permettez qu'au seuil de cette Maison, j'honore d'abord la mémoire de deux de vos confrères qui m'ont enseigné : Monsieur le professeur Jean Fleury et Monsieur le chamoine Léon Letellier.

Le professeur Jean Fleury fut l'un de mes premiers patrons l'année même où il fut nommé chef de Service à l'Hospice Général de Rouen, et je lui porte, ainsi qu'à tous ceux qui préparèrent mon départ à Paris, une reconnaissance pleine d'émotion.

Il faisait forte impression par sa prestance, sa distinction, ses connaissances médicales et sa vaste culture dans le domaine de la littérature et de l'art. Sans doute, une apparente froideur pouvait décontenancer celui qui le croyait distant. Il ne s'agissait en fait que d'une discrète réserve masquant une grande sensibilité, une foncière bonté et un dévouement sans limite.

Toutes ces qualités devaient lui attirer des charges cumulées et lourdes non seulement hospitalières et universitaires, mais très diverses, qu'il acceptait non par ambition, mais par devoir, soutenu qu'il était par ses convictions religieuses. Il mettait en pratique la prière de Saint-Ignace de Loyola : « Seigneur Jésus, apprenez moi... à me dépenser sans attendre d'autre récompense que celle de savoir que je fais votre sainte volonté ».

Mais les forces humaines ont des limites, et le 31 décembre 1966, Monsieur Fleury était terrassé par tous ses efforts, au moment même où la transformation de l'Ecole de Médecine en Faculté, pour laquelle il avait tant oeuvré comme directeur, était enfin réalisée. « Nunc dimittis... » (2). Ceux qui, prévenus de sa maladie, lui firent visite la veille de sa mort, gardent encore le souvenir émouvant de ce cardiologue soignant son infarctus en en connaissant le pronostic redoutable, de ce chrétien prêt à mourir commentant l'hymne au Sacré-Coeur de Paul Claudel, de ce lettré cultivé qui, suprême ironie, relisait alors de Molière « Le Médecin malgré lui »...

Dans son discours de Réception à l'Académie de Rouen, qu'il consacrait aux médecins de « Corps et Ames » de Van der Meersch, le professeur Jean Fleury évoquait un tableau hollandais représentant un médecin du XVIIème siècle devant une bougie allumée, portant cette mention « Aliis inserviendo consumor » - « Je me consume au service des autres ». Comme le faisait remarquer Mademoiselle Chirol dans l'éloge funèbre qu'elle prononça ici-même, n'est-ce pas la formule qui résume la vie de Monsieur le Professeur Fleury ? (3)

Monsieur le chanoine Léon Letellier fut à l'Institution Join-Lambert mon professeur de première. Il fut aussi, pendant vingt-trois ans, votre Secrétaire Perpétuel.

D'autres que moi parmi ses anciens élèves, et mieux que je ne saurais le faire, ont évoqué ici notre distingué maître, son maintien, son jeu de manchettes et sa façon de parler que son successeur, Mon-

sieur Nobécourt, a si bien définie comme l'art « de distiller ses phrases, de déguster les mots, d'en éprouver le sens, d'en exprimer la saveur ».(4)

En classe, il savait communiquer à ses élèves une joie complice lorsqu'après une laborieuse recherche, le mot exact était enfin trouvé pour traduire parfaitement le sens de la version latine.

Dans les premières années de mon installation à Rouen, j'aimais lui faire visite. Dans son étroit bureau de directeur des études, au premier étage de l'escalier d'honneur, il m'accueillait toujours avec cette courtoisie raffinée, puisée dans la fréquentation quotidienne des beaux esprits du Grand Siècle. Il interrompait aussitôt le travail en cours qu'attestait la multitude de copies, de dossiers, de lettres, de livres, de brochures et de journaux qui encombraient sa table. Alors commençait une conversation qui, presque toujours, partait de ma profession, de mes projets, et en arrivait à Charles Nicolle. C'était l'époque où il entretenait avec Georges Duhamel une polémique sur la conversion de notre grand homme rouennais et il venait de publier dans le Mercure de France la correspondance de Charles Nicolle et d'Edouard Delabarre, votre confrère. Nos propos portaient ensuite sur l'Académie. Nous parlions de mon cousin, Maurice Pellet, qui siégeait parmi vous. Je découvrais les traditions de votre Compagnie et le rôle du Secrétaire Perpétuel.

Un jour, ma visite surprit le chanoine Letellier pendant qu'il préparait le dossier de réception de l'un d'entre vous, peut-être. Après un long silence, fixant sur moi de petits yeux vifs et malicieux, pinçant les lèvres en respirant profondément, dodelinant de la tête, il laissa échapper, avec tout l'humour dont il était capable : « Préparerai-je un jour votre admission à l'Académie de Rouen? ». Ce devait être vers 1958. Il y a de cela trente ans.

Durant sa longue carrière de professeur de première, le chanoine Letellier connut certainement des élèves peu doués qui peinèrent plusieurs années pour parvenir enfin au baccalauréat ou dans la classe supérieure. Mais à ma connaissance, il n'y en eut point d'autres qui attendirent trente ans avant de réussir un examen d'admission. C'est un record qui permet de mesurer l'indigence intellectuelle du candidat.

Ainsi donc, la faiblesse insigne de mes titres dont j'ai conscience et qui n'a pu vous échapper, me rend bien indigne de cette Académie dont vos travaux assurent le prestige dans le mouvement des

idées et de l'actualisation pluraliste des cultures. Car cette diversité, si rare et si difficile au siècle de la spécialisation à outrance, est bien la marque éclatante de votre Compagnie, ornée de la triple auréole des Sciences, des Belles-Lettres et des Arts.

Votre choix, je le pressens, fut inspiré par beaucoup d'indulgence et par cette amitié qui m'a beaucoup touché lorsque, selon les usages de votre Compagnie, je me suis présenté à chacun de vous.

Alors, évoquant Voltaire dans sa lettre à Helvétius,

« O divine amitié, félicité parfaite,
« Seul mouvement de l'âme où l'excès soit permis, »

j'apprécie le bonheur qui m'est apporté avec l'honneur de siéger parmi vous et la joie d'y retrouver des amis. Soyez en remerciés !

Réconforté par votre indulgence, encouragé par votre amitié, je me risque à vous livrer quelques réflexions inspirées par ma spécialité médicale, la pneumo-phtisiologie. Il faut entendre, par pneumologie, la science du poumon, de la respiration et du souffle, par phtisiologie la science de la phtisie ou tuberculose.

★
★ ★

Les poumons, c'est une évidence, sont le siège de la respiration. Le brassage de l'air, appelé ventilation, faite d'inspiration et d'expiration, amène l'oxygène dans les alvéoles, zone d'échanges au contact du sang, et rejette le gaz carbonique. C'est l'opération indispensable à toutes les combustions cellulaires de l'organisme. C'est le mécanisme qui conditionne la vie.

Mais en outre, la structure anatomique des poumons est constituée de trois cents millions de sacs alvéolaires dont la surface développée est considérable, de l'ordre de cent mètres carrés, alors que la surface de revêtement cutané n'atteint pas deux mètres carrés. Cette grande surface d'échanges permet à l'homme le contact avec l'air ambiant. Il peut ainsi mêler au plus profond de lui-même l'environnement extérieur, sentir les changements d'atmosphère et de climat, réagir à tout ce qui l'entoure.

Organes de la vie, organes du contact, les poumons ont inspiré une symbolique justifiée. Car la même racine grecque qui définit la pneumologie désigne aussi bien *"to pneumon"* le poumon, et *"to pneuma"* le souffle vital, le vent, l'esprit.

Le souffle s'identifie à la vie dès la naissance. C'est le premier cri. Tant qu'il est dans l'utérus, l'enfant reçoit l'oxygène de sa mère. Dès son expulsion du ventre maternel, son premier contact avec le monde extérieur et sa première respiration autonome se traduisent par ce cri, première manifestation du souffle vital.

Et symboliquement, la fin de la vie est évoquée dans l'expression « rendre le souffle » lorsqu'après le « râle » du mourant survient le « dernier soupir », et que rejetant pour la dernière fois l'air de ses poumons, le malheureux « expire ». Avant que les progrès de la réanimation avec les renseignements de l'électro-encéphalogramme et les notions de coma dépassé, conduisent à disserter sur l'instant précis de la mort, le test du miroir placé devant la bouche, concrétisait la buée de l'air expiré et l'absence de buée, la fin du « souffle vital ».

Tout au long de la vie, le dynamisme et la santé s'apprécient par la valeur de la respiration et sans qu'il soit nécessaire de recourir aux épreuves sophistiquées de l'exploration fonctionnelle respiratoire, on distingue les audacieux qui « ont du souffle », les timides qui « manquent de souffle », les prudents qui « retiennent leur souffle » et les faibles qui « n'ont qu'un souffle de vie »...

La respiration symbolise, par le souffle, la vie, l'activité mais aussi la reproduction de l'être vivant... Dans le mythe sumérien de l'épopée de Gilgamesh, le texte qui décrit les rapports amoureux du héros, utilise à propos du baiser sur la bouche, l'expression « Hardiment elle lui prit le souffle ». (5)

Monsieur, le Président, gardien des saines traditions de cette Académie, ne craignez pas que je veuille introduire l'érotisme en votre vénérable Compagnie. Mais cette image, par tout ce qu'elle évoque à la fois de physique et de sentimental, servira de transition pour passer du souffle vital au soufle poétique.

Au commencement de la poésie, il y a le souffle. Le cycle respiratoire avec sa succession d'inspirations et d'expirations apporte le rythme qu'on retrouve dans ces vers coupés par la césure :

« Le flux les apporta, le reflux les remporte ». (6)

Puis la métrique varie comme le type respiratoire plus ou moins ample, suivant la capacité des poumons ou le blocage émotionnel...

Mais la poésie, c'est aussi la créativité, puisque le mot grec *"poein"* signifie créer. On retrouve les mêmes termes pour la respiration et la création. L'inspiration signifie l'entrée de l'air dans les

poumons, elle désigne encore l'idée qui naît de tout ce que l'homme absorbe venu de l'extérieur, qu'il incorpore, qu'il fait sien, qu'éventuellement il transforme. L'expiration désigne le rejet de l'air hors des poumons, mais elle permet aussi la parole intelligible et l'expression de l'oeuvre créée.

Paul Claudel qui s'est attaché à examiner les relations entre respiration et créativité, explique qu'à partir de l'air inhalé l'homme invente un poème, un chant, une musique, une peinture et qu'il produit cette oeuvre selon une expression qui ressemble tout à fait à l'expiration puisqu'il écrit dans l'« Art poétique », au chapitre Connaissance du temps, « Soudain j'étouffe, le plancher du diaphragme se tend, je tire l'air par les narines et m'y étant combiné, il s'expire de moi mon souffle sonore ou non, parole ou pas, esprit psychique et buée sur le miroir » (7). Car le latin distingue « animus » l'esprit créatif et « anima » la respiration. Mais il n'y a qu'un seul et même mot pour les désigner tous deux en grec *"pneuma"* et en français le souffle.

Avant même qu'elle puisse se traduire par la parole ou l'écriture, l'émotion s'exprime par la respiration. Il en est ainsi pour le bébé qui ne fait pas encore de gestes et qui, pour réagir, et en quelque sorte pour extérioriser ce qu'il ressent, module son souffle en cris ou en gazouillis. Le sujet apeuré prend une respiration haletante et parfois même suffoque, le « souffle coupé », c'est-à-dire sans expression possible.

Les spécialistes de la vie mystique et de la prière savent qu'il faut contrôler la respiration pour obtenir le recueillement et parvenir à l'extase. Grégoire le Sinaïte cité dans la « Petite philocalie de la prière du cœur », encourage les pélerins russes du XIIIème siècle, à s'exprimer « pneumatiquement », à discipliner le souffle, « à comprimer l'aspiration d'air qui passe par le nez pour ne pas respirer les passions mais seulement l'Esprit Saint ». (8)

Si la respiration, élément physiologique, et la créativité, de nature psychique, sont ainsi liées, on comprendra aisément que les maladies pulmonaires puissent avoir une répercussion sur la façon de penser et de sentir.

L'asthme en est bien sûr la démonstration éclatante et l'exemple de Marcel Proust a inspiré tant d'anecdotes et de biographies qu'il justifie à lui seul une longue étude. Mais sait-on que l'asthme

dont souffrait Che Guevara, a motivé sa vocation politique, luttant contre toutes les inégalités, sensibilisé qu'il était par la plus grave des injustices, le handicap de sa santé.

La survenue imprévisible d'une crise ou d'une attaque d'asthme condamne le malheureux malade au silence ou à l'inaction au moment même où il aurait voulu s'exprimer publiquement. Le sachant, le prévoyant ou le craignant, il se réfugie dans l'écriture. C'est le sens du propos tenu par François Nourissier au sujet de « L'enfant au souffle coupé » de Nicolas Bréhal : « Le roman est l'oxygène des enfances étouffées. L'asthme est le symptôme d'une future et bienfaisante atteinte littéraire. Maladie psycho-somatique, l'asthme signale ces tornades adolescentes, ces blessures qui ne s'apaiseront que par la pratique des mots ».

Louis Jouvet, le célèbre acteur à la diction si particulière, n'était pas véritablement asthmatique (9), mais il insistait sur le rôle de la respiration dans l'art dramatique. Il expliquait de façon saisissante certaines particularités du théâtre de Molière, et Antoine Vitez, l'actuel administrateur de la Comédie Française a récemment repris ses propos. Atteint depuis longtemps par cette tuberculose dont il devait mourir et l'emphysème, Molière avait le souffle très court. Il devait en conséquence composer des textes brefs, sans longues tirades pour les rôles qu'il comptait tenir lui-même. Ainsi en était-il pour « L'Ecole des Femmes » et plus encore pour « Don Juan ». L'auteur s'y était réservé le personnage de Sganarelle, et il a écrit sa pièce en se ménageant des pauses après de gros efforts de souffle...

★
★ ★

De toutes les affections respiratoires, de toutes les maladies pulmonaires, c'est sans conteste, la tuberculose qui a inspiré surtout des rapports avec la créativité. Sans doute faut-il convenir que, jusqu'à ces dernières années, ce fléau prédominait par sa fréquence et sa gravité et qu'ainsi la phtisiologie résumait la pneumologie. Mais le caractère particulier de la tuberculose a suscité de tels rapprochements.

Ce n'est pas seulement une affection pulmonaire, contagieuse, dûe au bacille de Koch, qui creuse dans le poumon des cavernes et

aboutit à sa destruction progressive par une succession de poussées évolutives plus ou moins espacées selon qu'il s'agit de formes aiguës ou chroniques.

C'est aussi une atteinte générale. La fièvre, la maigreur, la langueur, les pommettes saillantes, la pâleur chlorotique, l'état fébrile du regard caractérisent la phtisie, c'est-à-dire la consomption comme si le sujet se consumait, brûlé par le feu intérieur que constitue la maladie, comme il pourrait l'être par le feu de la passion ou par le mal d'amour.

Dans l'opinion populaire, la tuberculose est, certes, liée aux poumons, associée aux notions de souffle et de vie. Mais elle est aussi considérée comme une maladie de l'âme. Ainsi les frères Goncourt qualifient la phtisie de « Maladie des parties nobles et élevées de l'être humain » par opposition aux « Maladies des organes grossiers et vils du corps, qui obstruent et souillent l'esprit du patient ». (10)

A une époque où la médecine était impuissante, un caractère romantique était conféré à cette maladie qui consumait les forces sans provoquer la douleur physique, sans altérer la beauté. Le fait qu'elle emportait des sujets jeunes à l'âge des rêves de l'adolescence, des êtres d'une sensibilité exceptionnelle, la fréquence avec laquelle elle atteignait les artistes, les écrivains, tout cela conduit à poser la question des rapports de la tuberculose et de la créativité.

Pour répondre à ces questions, nous disposons de biographies nombreuses. Aucune maladie, en effet, n'a touché, à travers les siècles, autant de talents créateurs, autant d'êtres d'exception, autant de génies, écrivains, poètes, dramaturges, philosophes, musiciens, peintres. Dans « La tuberculose au cours des âges » du Professeur Coury, la liste des hommes et des femmes célèbres, sévèrement atteints de tuberculose, dépasse la centaine. (11)

Il ne peut être question d'en reprendre l'énumération forcément incomplète et fastidieuse, mais seulement de puiser des arguments de réponse à ces questions en prenant quelques exemples :

- parmi les penseurs : Calvin, Spinoza, Franz Kafka,
- parmi les écrivains : Anton Tchekhov, Catherine Mansfield, les soeurs Brontë, Robert Stevenson,
- parmi les peintres : Antoine Watteau, Marie Bashkirtsef,
- parmi les musiciens : Mozart et Chopin.

Trois écrivains, Gide, Camus, Barthes, plus proches de nous, apportent le témoignage écrit de leurs impressions de malades. En même temps, une observation médicale assez précise avec comptes rendus radiographiques et biologiques, permet de juger comment ils se sont soignés.

Il s'agit d'abord d'André Gide qui connut la maladie avant l'ère thérapeutique. Contaminé dans l'enfance par son père, réformé pour tuberculose, il fut atteint de sévères localisations pulmonaires et laryngées pendant son voyage en Algérie et il en garda d'importantes séquelles. Sa maladie nous est décrite dans ses souvenirs sous le titre « Si le grain ne meurt » (12).

C'est un malade indocile et révolté que nous retrouvons en Albert Camus. Dès l'âge de dix-sept ans, il se savait condamné en raison d'une tuberculose très grave traitée par pneumothorax droit. Il rechuta à vingt-neuf ans, subit alors un pneumothorax gauche. Puis, à trente-six ans, une nouvelle évolution le laissa insuffisant respiratoire (13).

En revanche, Roland Barthes se soignait avec conscience. Il était tellement convaincu de la place prépondérante que la tuberculose tint dans sa vie et dans son oeuvre, qu'il intégra lui-même son observation médicale dans sa biographie lorsqu'il publia « Roland Barthes par Roland Barthes » allant jusqu'à reproduire sa feuille de température dans son livre. Ainsi, après une sévère atteinte à l'âge de dix-huit ans, il dut six années durant, de vingt-six à trente-deux ans, être soigné en sanatorium et subir un pneumothorax gauche puis un extra-pleural droit. (14)

Enfin des documents inédits, réunis par votre confrère, Christian Goubault, ont permis de reconstituer la maladie tuberculeuse d'Igor Stravinski, évoluant en fait sur un terrain complexe et favorisée par une activité débordante.

Sans doute conviendrait-il de rechercher, pour chaque exemple, comment la tuberculose a influencé l'inspiration artistique, le style, l'écriture, le dessin, la phrase médicale. Le médecin, cependant, ne doit pas forcer son talent mais au contraire s'inspirer de l'anecdote du célèbre Apelle, le peintre d'Alexandre Le Grand. Désirant connaître l'opinion du public sur l'une de ses oeuvres, Apelle exposa son tableau et se cacha pour écouter les commentai-

res. Vint à passer un cordonnier qui critiqua la façon dont une sandale était reproduite. Le peintre sortit aussitôt de sa cachette pour en corriger le dessin. Alors le cordonnier enhardi, se mit à apprécier la jambe et le genou. Apelle se fâcha en s'écriant : « Cordonnier, ne juge donc pas plus haut que la sandale ». Pline l'ancien, dans son Histoire Naturelle, rapporte l'évènement en concluant : « Ne sutor supra crepidam, quod in proverbium venit » (15).

En revanche, le médecin ne dépasse ni son rôle, ni sa compétence, lorsqu'il tente d'apprécier :
- si la créativité favorise la tuberculose,
- et si la tuberculose a une influence sur la créativité.

LA CRÉATIVITÉ FAVORISE-T-ELLE LA TUBERCULOSE ?

Pour les Anglo-Saxons comme Thomas Morris, et pour le docteur Riou de Lyon, « La tuberculose aime le génie » (16). Les émotifs, les ardents, les artistes, les sensibles, fournissent le contingent le plus important de tuberculeux alors que les végétatifs sans espérance, les béats inintelligents échappent le plus souvent à la maladie.

Un rapprochement est aussi évoqué entre le caractère mélancolique du tuberculeux et celui de la créativité des êtres d'exception. C'est pourquoi Shelley consolait son ami Keats, atteint de tuberculose, en lui écrivant : « Cette consomption est une affection qui aime les gens dont la poésie est d'aussi bonne qualité que la vôtre » (17).

Laennec, qui eut dans ce domaine la double expérience du médecin et du malade, qualifiait la phtisie de « Maladie des passions longues et tristes » (18). Il est bien vrai que l'interrogatoire des patients tuberculeux révèle souvent, à l'origine d'une poussée évolutive de la maladie, un facteur psychologique tel que chagrin, peine de coeur, déception, deuil...

La vie de Chopin illustre les réactions réciproques de la tuberculose et de la créativité. Chez lui, exaltation, chute subite de moral, facilité à passer de la violence à la mélancolie, évoluent comme les accès de fièvre et les dépressions de la maladie. Et chacune de ses compositions le dévore un peu plus, augmentant la fièvre et aggravant la phtisie.

Que de fois le penseur, l'artiste ou l'écrivain, n'écoutant que sa passion, se consacre sans partage à son oeuvre, néglige sa santé, oublie les soins élémentaires. L'exaltation qui l'anime induit un comportement déréglé, déséquilibré, qui favorise la tuberculose.

C'est ainsi que la vie ascétique de Calvin, le réformateur, le régime de famine qu'il entama dès l'adolescence, le travail et l'énergie qu'il apporta pour préparer ses deux mille vingt-cinq sermons, ses nombreux cours, aggravèrent certainement une tuberculose qui se traduisait par d'abondants crachements de sang (19).

De la même façon, Spinoza ne cessa de surmener un organisme fragile. Pour subsister, il faisait un travail matériel mal payé et malsain en polissant toute la journée des verres de lunettes dans un petit atelier de la Haye. Il prenait sur son sommeil pour parfaire son instruction hébraïque, étudier la Cabale, s'initier à toutes les sciences profanes et écrire ses traités philosophiques de politique et d'éthique. Ce mode de vie fit de lui une proie pour la tuberculose qui l'emporta à quarante-cinq ans (20).

Il faut bien observer que dans sa jeunesse, Mozart qui se produisait comme enfant prodige, n'était pas de santé délicate (21). C'est vers l'âge de trente ans qu'il tomba malade, épuisé par l'excès de travail, les voyages, la vie d'homme célèbre. Atteint sans doute de plusieurs affections mal précisées, mais aussi, semble-t-il, miné par une phtisie très évolutive, il mourut à trente-cinq ans, en écrivant sa dernière oeuvre « Le Requiem ». Quel pressentiment !

Que dire de Franz Kafka qui accumulait les causes de phtisie : une abondante production littéraire, fruit d'un travail incessant, une vie amoureuse compliquée, la misère dûe à l'inflation tchèque. Hostile à la médecine officielle, il refusa le sanatorium, négligea sa maladie et mourut tristement de laryngite tuberculeuse à quarante-et-un ans (22).

Être sensible et délicat, Anton Tchekhov s'est consacré sans ménagement à la médecine de campagne où il pouvait donner libre cours à sa soif de dévouement. En même temps il produisait, sans relâche, une oeuvre littéraire variée de romans et de théâtre. Les fatigues du médecin, mais aussi les difficultés de sa carrière, les contrariétés d'auteur, notamment l'échec de sa comédie « La Mouette », aggravèrent son mal au point qu'il dut renoncer à la médecine et vivre à Yalta réputée pour son climat... Tout en continuant d'écrire, il mourut six ans plus tard à quarante-quatre ans, terrassé par l'évolution inexorable de la maladie...(23).

Quant à Albert Camus, nous l'avons dit, tout à son oeuvre, il a toujours méprisé sa maladie (24). Les fatigues de la vie d'auteur, les émotions et les susceptibilités d'homme célèbre, ont à plusieurs reprises provoqué chez lui des rechutes de tuberculose.

Que le terrain émotif, que les passions tristes, que le surmenage de la création, prédisposent à la tuberculose, en favorisant l'éclosion, l'aggravation, l'évolution mortelle, tout cela ne doit pas surprendre le médecin.

Certes, la tuberculose est essentiellement une maladie infectieuse et contagieuse due au bacille de Koch qui s'introduit dans l'organisme lors de la primo-infection. Mais les dégâts que provoque le microbe et l'évolution de la maladie dépendent des défenses immunitaires du sujet contaminé.

En 1936, un médecin canadien d'origine autrichienne, Hans Selye, a imaginé le concept du « Stress » ou contrainte qui correspond à une réponse de l'organisme à toute demande de l'extérieur pour maintenir l'équilibre au sein de l'environnement, sorte de syndrome d'adaptation. Sans trop pénétrer les détails physiologiques du processus, il est cependant possible d'expliquer que, lors des agressions de toutes sortes et notamment émotionnelles, l'hypothalamus, zone cérébrale située à la partie inférieure du cerveau, est alerté. Il libère un peptide qui excite l'hypophyse, petite glande placée à la base du crâne. C'est l'origine d'un « orage endocrinien » comportant notamment l'adrénaline à l'action immédiate et brève et les corticoïdes, substances du type de la cortisone, à l'action plus durable. Ces réactions biologiques ont pour résultat d'adapter l'organisme aux difficultés qui surgissent, d'améliorer rapidement ses performances physiques et intellectuelles, mais elles ont aussi des effets pervers. La sévérité ou la répétition du stress peut entraîner un excès important de ces secrétions qui devient nuisible. La cortisone en particulier peut être responsable de poussées évolutives de la maladie tuberculeuse. A une époque où les médecins ne connaissaient pas ce danger, des traitements cortisoniques ont provoqué des aggravations des lésions pulmonaires, la généralisation de la maladie par la diffusion du bacille de Koch responsable de méningite tuberculeuse.

Voilà donc comment le stress peut faire évoluer la tuberculose, et répondant à notre première question, voilà qui pourrait confir-

mer en l'expliquant, que le terrain émotionnel et créatif, où les occasions de stress sont nombreuses et répétées, favorise la maladie tuberculeuse.

LA TUBERCULOSE A-T-ELLE UNE INFLUENCE SUR LA CRÉATIVITÉ ?

Impressionnés par cette coïncidence de la tuberculose et de la créativité, des auteurs anglo-saxons ont émis l'hypothèse de toxines tuberculeuses capables de stimuler le cerveau. Certains biographes de tuberculeux célèbres n'ont-ils pas prétendu que dans les courtes périodes d'amélioration de la maladie, l'artiste cessait de peindre, d'écrire ou de composer comme s'il manquait de cette substance qui excite la création. N'a-t-on pas fait remarquer que Molière et Mozart eurent une activité prodigieuse au summum de leur mal, pendant la dernière année de leur vie, que Chopin composait dans la fièvre, que Watteau peignait d'une main brûlante...

De telles conceptions sont difficiles à prouver. En revanche, on ne peut nier que la tuberculose puisse influer sur l'oeuvre de l'écrivain et de l'artiste en modifiant le cours de sa vie, en modelant son psychisme, en motivant ou en inspirant sa création.

La survenue d'une maladie comme la tuberculose est toujours lourde de conséquences sur le déroulement de la vie et de la carrière.

C'est sans doute parce que sa santé lui interdisait d'être ouvrier-couvreur comme son père, que Watteau (25) se mit à peindre. Un sort comparable était réservé à Albert Camus et à Roland Barthes. Tous deux se destinaient à l'agrégation et à l'enseignement. Camus ne put passer l'examen médical d'intégration des fonctionnaires et Barthes dut renoncer à la voie des concours. Ainsi à tous deux, la tuberculose a coûté l'agrégation, mais elle les a orientés vers l'écriture et la création littéraire.

Puis, la maladie qu'il faut soigner va nécessiter des séjours hospitaliers et sanatoriaux, des voyages, des découvertes, à l'origine d'enrichissement. A une certaine époque, les climats méditerranéens attiraient les phtisiques. Et Stevenson (26) faisait remarquer : « Il y a une singulière ironie dans le fait que les endroits où l'on envoie les malades sont exceptionnellement beaux ».

En effet, Frédéric Chopin choisit un séjour aux Baléares dans l'espoir de s'y soigner ; il y découvre une inspiration nouvelle. A son tour, André Gide, réformé pour tuberculose, part en Afrique du Nord et en Italie : c'est un tournant dans sa production littéraire.

Plus récemment, les tuberculeux étaient envoyés dans les sanatoria. Plusieurs d'entre eux comme Leysin en Suisse, Hauteville et Assy en France sont réputés pour avoir abrité les esprits les plus doués de l'époque, permettant échanges d'idées et brassages d'opinion. Les cervelles s'y frottaient dans la pluralité des cultures, des milieux sociaux, des origines et des races... Le plus célèbre à ce sujet fut le sanatorium de la Fondation Santé des Etudiants de France, ouvert en 1933 à Saint-Hilaire-du-Touvet, près de Grenoble. Accueillant les étudiants tuberculeux pour les soigner tout en leur permettant de poursuivre des études, cet établissement a joué le rôle de « creuset » où se sont fondues de futures élites intellectuelles qui ont trouvé des occasions de rencontres, d'inspiration et de production. Roland Barthes y séjourna longtemps. Il y écrivit « Le degré zéro de l'écriture » et fit paraître dans la revue du sanatorium « Existences », des études sur Gide et sur Camus qui l'avaient précédé dans la phtisie (27).

Mais au-delà des circonstances extérieures, la tuberculose, par sa gravité et sa chronicité ne manque pas d'influencer le psychisme parce qu'elle évoque la mort, le temps qui fuit, parce qu'elle exacerbe la sensibilité et exerce la réflexion.

Pendant très longtemps, ce fléau, incurable et mortel, devait inévitablement raccourcir la vie. Le tuberculeux, sachant sa fin prochaine, a peur de la mort. Il désire vivre et profiter de la vie qui lui reste. Le Professeur Jean Delay a consacré à « La jeunesse d'André Gide » une longue « psychobiographie » minutieusement analysée, sans doute avec quelques complicités de la part du sujet. Il nous rapporte combien la crainte de mourir a développé ce que Gide appelle « un forcené désir de vivre » et qu'il exprime ainsi : « Là-bas, j'eus la chance de tomber malade, très grièvement, il est vrai, mais d'une maladie qui ne me tua pas, au contraire, ne m'affaiblit que pour un temps et dont le plus clair résultat fut de m'apprendre le goût de la rareté de la vie ». (28)

Qu'ils sont impressionnants ces phtisiques lorsqu'ils évoquent la mort ! Que ce soit Camus qui écrit dans « La Peste » : « Pressentir la mort à la simple vue du mouchoir rempli de sang », ou les soeurs Brontë qui se savent destinées à mourir jeunes et qui tentent d'en dissiper l'angoisse, ou Catherine Mansfield qui devait mourir à trente-cinq ans et dont la peur de la mort inspire en partie son oeuvre.

Mais la certitude d'une fin prochaine conduit l'artiste ou l'écrivain à se hâter pour livrer son message avant de disparaître.

Ainsi Marie Bashkirtsef (29), morte de tuberculose à vingt-et-un ans, savait dès l'âge de seize ans qu'elle était une « éphémère ». Elle voulut un court et grand destin. Elle lutta pour se réaliser avant de mourir, comme peintre et comme écrivain, en livrant ses réactions dans son émouvant journal.

« Peut-être réussirai-je à créer quelque chose, bien que le temps presse » écrivait Tchékhov à vingt-six ans (30). Médecin, il établissait son propre pronostic avec lucidité.

De même, le poète allemand Christian Morgenstern, mort de tuberculose à quarante-quatre ans, s'attristait : « Il est amer de devoir produire entre trente-cinq et quarante-cinq ans ce qu'on aurait pu faire entre quarante-cinq et soixante-cinq ». (31)

C'est ainsi sans doute qu'il faut interpréter l'attitude de Watteau lorsqu'il peignit « L'enseigne pour Gersaint », qui allait être sa dernière oeuvre. Pour soigner sa tuberculose, Watteau était allé en Angleterre consulter un médecin réputé le Docteur Mead. Il en revint, en 1720, en pleine poussée d'aggravation et sans illusion sur sa fin prochaine. Sans perdre de temps il s'entendit avec le marchand de tableaux Gersaint pour lui peindre son enseigne qu'il réalisa en huit jours ou plus exactement en huit matinées, car la maladie l'obligeait au repos le reste du temps. Dans l'excitation de la fièvre, quelques mois avant de mourir, il composa ce chef d'oeuvre qui sera son testament artistique, émouvante allégorie du temps qui passe.

Ainsi, se sachant condamné à mourir jeune, désirant cependant se réaliser pleinement dans le court délai qui lui est laissé, le phtisique acquiert une nouvelle notion du temps qui s'écoule. Dans les « Nourritures terrestres », André Gide rapporte cette réflexion qu'il fit lors de sa maladie avant de partir pour Tunis : « Nathanaël, je te parlerai des instants. As-tu compris quelle force est leur présence ? Une pas assez constante pensée de la mort n'a donné pas assez de prix au plus petit instant de ta vie. Et ne comprends-tu pas que chaque instant ne prendrait pas cet éclat admirable, sinon détaché pour ainsi dire sur le fond très obscur de la mort ? » (32).

Le caractère particulier de cette maladie pulmonaire contagieuse entraînait une autre conséquence sur le psychisme du tuberculeux. La toux, les difficultés respiratoires, l'avertissement fatidique des hémorragies pulmonaires, l'enrouement, la peur de la contagion, rendaient difficile la communication du phtisique avec le monde exté-

rieur. Dans les pays méditerranéens où l'on ne doutait pas du caractère contagieux de la phtisie, les autorités poursuivaient les malades, les hôtels les refusaient.

Nous partageons l'émotion indignée de George Sand lorsqu'elle rapporte « L'hiver à Majorque » du pauvre Frédéric Chopin (33), toussant et crachant le sang. Il était d'abord logé à la « Maison du Vent ». Mais le propriétaire, le señor Gomez, apprenant qu'il s'agissait d'une affection de poitrine, exigea le départ de ses locataires après blanchissage complet de sa maison à leurs frais et un « autodafé » du linge et du mobilier. Il en sera de même à la Chartreuse de Valdemosa où personne ne consentit à servir le poitrinaire dont la santé empirait au point que « le pli d'une feuille de rose, l'ombre d'une mouche le faisaient saigner » (34). C'est dans la fièvre due à la maladie, dans l'angoisse et les persécutions de l'entourage que Chopin composa les plus beaux préludes (35). Au retour d'une absence plus longue que prévue car elle avait été retardée par une pluie diluvienne, George Sand le surprit « pâle, les yeux hagards, jouant du piano, persuadé qu'il était mort. Il se voyait noyé dans un lac ; des gouttes d'eau pesantes et glacées lui tombaient en mesure sur la poitrine ». Les musicologues ont recherché quel pouvait être le prélude composé ce jour-là dans ces circonstances. S'agirait-il du 6e prélude en si mineur ?

La ségrégation des tuberculeux contagieux qui fit autrefois souffrir Frédéric Chopin prit, à partir de 1900, un autre aspect. Pour respecter les règles de la prophylaxie et du repos, le malade, séparé de sa famille, isolé du monde, partait en sanatorium. Le roman de Thomas Mann, « Der Zauberberg » -La montagne magique- a remarquablement retracé la vie et l'état d'esprit dans ces établissements (36). Abandonnant le monde des bien portants, le malade découvrait la station sanatoriale qui regroupait les hôtels de cure mais aussi les quelques commerces tenus par d'anciens malades. C'était un univers concentrationnaire réservé aux tuberculeux et comparable aux anciennes léproseries.

La mise à l'écart, la retraite imposée par la maladie, avaient habituellement pour conséquence psychique l'exacerbation de la sensibilité et l'incitation à la réflexion.

L'hypersensibilité, l'impression d'être mal compris, la susceptibilité développée, avaient déjà fait souffrir les romantiques atteints du « mal du siècle ». André Gide, cité par Jean Delay, explique cet état : « Il semble qu'un organisme débile soit, pour l'accueil des sen-

sations, plus poreux, plus transparent, plus tendre, d'une réceptivité plus parfaite » (37). Et Albert Camus reprend la même expression : « Nous sommes fébriles mais poreux » (38).

L'incitation à la réflexion, à l'introspection est une autre conséquence de cette retraite obligatoire. Thomas Mann en analyse les effets lorsque le tuberculeux arrive au sanatorium : « La maladie provoquait l'éveil ou le réveil de la pensée, faisait découvrir à un être toutes les choses de la vie qu'il ne prenait pas le temps de voir quand il était en bonne santé, à commencer par le sens de son existence » (39). Les témoignages sont nombreux. Ainsi, avant sa mort, Keats écrit : « La phtisie a libéré mon esprit d'un fardeau de pensées fausses et m'a fait voir les choses sous une lumière bien plus vraie » (40). Et Catherine Mansfield reconnaissait que la tuberculose lui avait donné le temps et ce qu'elle appelait « le don caché » d'écrire (41).

Mais ce n'est pas tout, le phtisique préparé par son changement d'existence, enrichi par la réflexion, par une sensibilité accrue ou porosité, éprouve le besoin de se faire connaître pour rendre supportable un isolement trop lourd. Son génie créatif va s'exprimer de multiples façons suivant la nature ou les talents dont il dispose comme la peinture pour Watteau, ou comme la musique pour Chopin. Quant à l'écriture, poétique, romancée, philosophique, elle permettra en outre de traduire les réflexions ou les sensations inspirées par la maladie. Elle pourra aussi reproduire simplement l'expérience personnelle dans de véritables autobiographies.

L'inspiration littéraire de Catherine Mansfield doit beaucoup à la phtisie qui imprègne chaque jour de sa courte vie. Et les soeurs Brontë vivant en tuberculeuses dans leur réduit familial, se mettent très tôt, pour oublier l'angoisse, à vivre dans l'imaginaire avant de s'exprimer dans « Les Hauts de Hurlevent » et dans « Jane Eyre »...

N'est-ce pas aussi un grand désir d'échapper à son sort de malade qu'on retrouve chez Robert Stevenson (42). Atteint depuis l'âge de vingt-deux ans d'une tuberculose fibreuse, le romancier britannique fut privé de toute activité de jeunesse et de toute aventure dont il rêvait. Par compensation sans doute, ses héros dans « L'île aux trésors » par exemple, dépensent leur vie avec prodigalité, comme il aurait tant voulu pouvoir le faire lui-même. Cette dualité de son personnage, aventureux dans son rêve, mais casanier à cause de la phtisie, a peut-être inspiré l'« Histoire fabuleuse de Docteur Jekyll et Mr Hyde ».

En revanche, dans l'œuvre de Tchekhov (43), la tuberculose tient une place importante. Qu'il est émouvant ce médecin lucide, vivant sa propre expérience de malade et traduisant sa souffrance, son appétit de vivre dans ses romans ! Qui aurait pu décrire, avec autant de vérité et de pitié, la phtisie de Cléopâtre dans « Ma vie », de Nicolas dans les « Moujiks », d'Anna Petrovna dans « Ivanov » ?

Peut-on nier que le vécu de la maladie tuberculeuse ait largement inspiré André Gide dans « Si le grain ne meurt » (44) et dans « L'immoraliste » ? (45). La description de l'hémorragie pulmonaire d'un de ses personnages, Michel, évoque très fortement l'expérience personnelle.

De même les évolutions prolongées et répétées de la tuberculose d'Albert Camus lui ont fait saisir la limitation humaine absolue à l'origine de la notion d'absurde. Sa révolte contre la phtisie est exprimée dans ces propos cités par Herbert Lottman (46) : «Tais-toi poumon ! Fais silence. Que je ne sois plus forcé d'écouter ton long pourrissement ». Et le mépris que Camus éprouve pour son poumon et pour sa propre maladie annonce « Le mythe de Sisyphe » (47) lorsqu'il dit « Il n'est pas de destin qui ne se surmonte par le mépris ». Enfin dans « La peste », il oppose la tuberculose qui isole le malade de la communauté et développe l'individualisme et la peste qui atteint collectivement toute la société et inspire la solidarité (48).

Faut-il rappeler encore à quel point la vie et l'oeuvre de Roland Barthes furent influencées par sa maladie ? Il l'explique lui-même à maintes reprises. Dans sa leçon inaugurale à la chaire de Sémiologie littéraire du Collège de France (49), il traite de « l'Histoire et la pensée de Michelet ». Or c'est pendant son long séjour au sanatorium de Leysin qu'il prit le temps de lire intégralement les oeuvres de Michelet. En outre, il fait allusion dans son discours au roman de Thomas Mann « La Montagne magique ». Ainsi peut-il, à propos de l'Histoire, évoquer les trois moments historiques de l'endémie tuberculeuse : celui où se situe le roman (1907), celui de sa propre maladie (1942), et celui de sa leçon (1977). Enfin, reliant les trois moments, il prend conscience que « son propre corps est historique... comme si nous gardions toujours l'âge des peurs sociales auxquelles, par le hasard de la vie, nous avons touché ».

La responsabilité de la phtisie ne se limite pas à la production artistique ou littéraire. La tuberculose a encore suscité des vocations politiques ou professionnelles.

Ainsi, révoltés par l'injustice que constitue au départ de la vie cette maladie, qui reste un handicap pour leurs ambitions primitives, certains jeunes ont, à la sortie du sanatorium, milité contre toutes les inégalités. N'est-ce pas une raison de l'engagement politique de Camus et de Barthes ?

On vit aussi, vers 1950, toute une génération d'étudiants en médecine sévèrement atteints par la tuberculose, décider d'exercer la phtisiologie. Certains pensaient en combattant ce fléau « régler un compte » avec cette maladie qui leur avait volé leur jeunesse, ruiné leurs légitimes espoirs, détruit leurs rêves. D'autres espéraient, en se dévouant à leurs compagnons de misère, à leurs « frères dans la maladie », les comprendre d'autant mieux qu'ils avaient vécu les mêmes épreuves et ressenti les mêmes souffrances.

★
★ ★

Mademoiselle,
Mesdames,
Messieurs,

Lorsqu'au théâtre, Argan, le « Malade imaginaire » expose tous ses troubles de santé, sa servante Toinette, déguisée en médecin, lui affirme avec aplomb et insistance que la cause de tous ses maux, c'est « le poumon, le poumon, le poumon vous dis-je » ! (50)

Autant ignorant qu'un médecin de Molière, n'ai-je pas trop laissé croire que les subtiles mécanismes de la créativité se réduisaient à des problèmes respiratoires et qu'à l'origine de l'art, de l'écriture, de la science, on retrouvait le poumon, toujours le poumon.

Il serait plus grave encore si, m'entendant établir des rapports étroits entre tuberculose et créativité, certains d'entre vous qui ont échappé à cette maladie, se sentaient frustrés et se croyaient irrémédiablement privés d'aptitude au génie. Qu'ils se rassurent en admirant le merveilleux état respiratoire des trois hommes illustres qui symbolisent les activités de votre Académie.

Pierre Corneille, à un âge bien avancé, trouvait assez de souffle pour courtiser la jeune actrice Mademoiselle Duparc.

Nicolas Poussin ne souffrait pas d'essoufflement lorsqu'il parcourait la France et l'Italie jusqu'à Rome.

Bernard de Fontenelle aurait pu souffler les bougies de son centième anniversaire.

Ainsi apparaît-il que d'autres que les phtisiques peuvent briller par leur production et proclamer comme Horace : « Exegi monumentum aere perennius » -J'ai bâti une oeuvre plus durable que l'airain (51).

Les voeux que je forme pour vous, en entrant dans votre Compagnie, ne se contredisent donc pas, lorsqu'ils associent d'une part une solide santé, indemne de phtisie, et d'autre part une création qui vous vaudra, comme aux Académiciens du quai Conti, l'immortalité.

BIBLIOGRAPHIE

1. HIPPOCRATE : *Œuvres complètes* traduites par Littré. Paris Union littéraire et artistique, 1955, p. 3.
2. SAINT LUC : 2, 29-32.
3. CHIROL E. : *Précis analytique des travaux de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen,* année 1966, p. 321.
4. NOBECOURT R.G. : *Précis analytique des travaux de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen,* année 1962, p. 366.
5. BOTTERO J. : *« L'amour à Babylone »* in *l'Histoire,* N° 63, . p. 11.
6. CORNEILLE P. : *Le Cid.* Acte IV, Scène III.
7. CLAUDEL P. : *Art poétique - Connaissance du temps,* chapitre III. Paris, Gallimard, 1967, p. 141. *Bibliothèque de la Pléiade.*
8. GREGOIRE LE SINAITE : in *Petite philocalie de la prière du coeur,* traduite par Jean Gouillard. Paris, éditions du Seuil, 1979, pp. 176-197. Coll. *Points Sagesses.*
9. MICHEL F.B. : *Le souffle coupé.* Paris, Gallimard, 1984, p. 23.
10. GONCOURT E. et J. : *Journal,* 18 mai 1868 et 5 février 1869. Paris, Fasquelle et Flammarion, 1956, pp. 110 et 169. *Madame Gervaisais,* 1869, p. 237.
11. COURY Ch. : *La tuberculose au cours des âges.* Suresnes, 1972, Laboratoires Lepetit, pp. 216-217.
12. GIDE A. : *Si le grain ne meurt,* in *Souvenirs,* Paris, Gallimard, 1954, pp. 565-575. *Bibliothèque de la Pléiade.*
13. MICHEL F.B. : *op. cit.,* pp. 146-164.
14. BARTHES R. : *Roland Barthes par Roland Barthes.* Paris, éditions du Seuil, 1975, pp. 184-185 et p. 39. Coll. *Ecrivains de toujours.*
15. PLINE : *Natur. Hist.,* XXXV, 10.
16. RISTORI A. : « La maladie, le génie, l'art et l'amour », in *« La tuberculose, une victoire thérapeutique oui... mais ».* Paris, Prospective et Santé Publique (group 9), Sedag, 1973, pp. 237-269.
17. MICHEL F.B. : *op. cit.,* p. 227.

18. LAENNEC R. Th. : *Traité de l'auscultation médiate.* Paris, édition Chaudé, 1837, tome II, p. 173.

19. RISTORI A. : *op. cit.,* p. 253.

20. RISTORI A. : *op. cit.,* p. 252.

21. RISTORI A. : *op. cit.,* p. 264.

22. KAFKA F. : *Le procès.* Paris, Gallimard, 1956, note biographique.

23. TROYAT H. : *Tchekhov.* Paris, Flammarion, 1984.

24. LOTTMAN H. : *Albert Camus.* Paris, éditions du Seuil, 1978, p. 282.

25. WATTEAU *1684-1721* : Catalogue de l'exposition dans les galeries nationales du Grand Palais, Paris 23 oct. 84 - 28 jan. 85. Paris, éditions de la Réunion des musées nationaux, 1984, pp. 447-461.

26. STEVENSON R.L. : *The letters of Robert Louis Stevenson.* New-York, Greenwood Press Publications, 1969.

27. BARTHES R. : *op. cit.,* pp. 184-186.

28. DELAY J. : *La jeunesse d'André Gide.* Paris, Gallimard, 1958, p. 306. Coll. Vocations VII.

29. RISTORI A. : *op. cit.,* p. 267.

30. FORSCHBACH G. : *« La tuberculose et l'homme créatif »* in *Bulletin de l'Union Internationale contre la tuberculose,* vol. 59, n° 1-2, Mars-juin 1984, p. 109.

31. BAUER M. : *Morgensterns Leben und Werk.* München, Piper u. Co Verlag, 1954.

32. GIDE A. : *Les nourritures terrestres.* Paris Gallimard, 1958, pp. 172-173. *Bibliothèque de la Pléiade.*

33. SAND George : *Un hiver à Majorque, Paris.* Calmann Lévy.

34. SAND George : *Histoire de ma vie.* Paris, Calmann Lévy.

35. PUJOL G. : *De l'influence de la psychonévrose tuberculeuse dans l'oeuvre de Chopin.* Thèse de médecine, Bordeaux, 1922.

36. MANN Th. : *La Montagne magique,* traduit par Maurice Betz. Paris, Arthème Fayard, 1961.

37. DELAY J. : *op. cit.,* p. 306.

38. CAMUS A. : *Carnets 1936,* cité par Michel F.B. : *op. cit.,* p. 150.

39. MANN Th. : *op. cit.*

40. FORSCHBACH G. : *op. cit.,* p. 109.

41. RISTORI A. : *op. cit.,* p. 266.

42. RISTORI A. : *op. cit.,* p. 262.

43. TROYAT H. : *Tchekhov,* op. cit.

44. GIDE A. - *Si le grain ne meurt,* op. cit., pp. 565-575.

45. GIDE A. : *L'immoraliste.* Paris, Gallimard, 1958, p. 379. *Bibliothèque de la Pléiade.*

46. LOTTMAN H. : *Albert Camus.* Paris, éditions du Seuil, 1978, p. 282.

47. CAMUS A. : *Le mythe de Sisyphe.* Paris, Gallimard, 1942, p. 164. Coll. *Idées.*

48. MICHEL F.B. : *op. cit.,* p. 156.

49. BARTHES R. : *Leçon inaugurale de la chaire de sémiologie littéraire du collège de France.* Paris, éditions du Seuil, 1978, p. 43.

50. MOLIERE : *Le Malade imaginaire,* acte III, scène X.

51. HORACE : *Odes,* Livre III, Ode XXX.

Médecin et humaniste

RÉPONSE AU DISCOURS DE RÉCEPTION
DE M. LE PROFESSEUR JEAN-PIERRE LEMERCIER

par Joseph LAFOND

(Hommage en souvenir des docteurs
A. Halipré et P. Hélot)

Monsieur,

MIEUX que des mots, la longue ovation dont vous venez d'être l'objet traduit le vif intérêt porté à votre discours et l'attachement de toute une assistance à votre riche personnalité.

Je ressens, en cet instant, comme une lourde responsabilité, l'honneur qui m'échoit d'avoir à vous répondre. Mais la voix de l'amitié m'impose ce devoir.

Si dans notre Académie pluridisciplinaire, la réception d'un médecin est toujours un évènement attendu, c'est qu'elle est promesse d'un régal intellectuel dont aucun ne veut se priver.

Sans doute, l'exercice de la réflexion nécessaire au diagnostic,la fréquence et la diversité des contacts avec le milieu professionnel et les patients ne sont-ils pas étrangers chez le médecin à cet éclectisme dont nous sommes les témoins.

Toujours est-il que les membres de notre Compagnie, pour ne pas parler que des confrères actuels, suivent avec étonnement les

reconstitutions historiques du docteur Billiard-Duchesne ; découvrent avec ravissement la sensibilité picturale du professeur Laumonier et se passionnent pour les observations du professeur Piguet sur la symbolique du sang à travers les civilisations.

Vous ne dérogez pas, monsieur, à la tradition établie par vos prédécesseurs. Professeur averti, ajoutant l'éloquence à l'érudition, vous avez tout au long de vos propos concilié la science, l'art et la littérature.

Votre discours montre à quel point les médecins de votre génération imprégnés d'une culture gréco-latine, devenaient naturellement des humanistes disposés à étendre leurs connaissances aux disciplines les plus variées.

Mais qui sinon vous aurait pu traiter, avec une semblable aisance, d'un tel sujet ? Qui eut oser associer « tuberculose et créativité » et faire ainsi d'un fléau un relatif bienfait ? Seule, votre étonnante ouverture d'esprit doublée d'une expérience personnelle de cette maladie pouvaient vous permettre de le faire avec tact et virtuosité.

Mais comment pourrait-on s'en étonner lorsqu'on suit le parcours de votre vie !

Normand de souche, vous naissez à Rouen en 1921 dans cet ancien quartier Saint Sever, aujourd'hui disparu où la maison natale côtoie l'entreprise familiale.

Nous sommes, alors, aux lendemains de la première guerre mondiale. En redonnant à la nation ses frontières naturelles, les Français victorieux ont rétabli l'unité territoriale. Curieusement, les Rouennais, eux, n'ont pas encore assumé les limites administratives de leur ville. Sur les rives opposées du fleuve, deux populations se jouxtent. Elles se fréquentent peu ou prou. Bien qu'ayant vécu, l'une et l'autre, pendant quatre ans, au rythme international des troupes alliées débarquées dans leur port, elles n'ont guère élargi leurs horizons et modifié leur comportement.

Survivance, sans doute, de l'ancienne enceinte fortifiée, les habitants de la rive droite hésitent toujours à franchir la Seine, et ceux de la rive gauche désireux de donner à leurs enfants une bonne éducation, se doivent de les envoyer rive droite « intra muros » fréquenter l'un ou l'autre de ses établissements scolaires réputés.

C'est ainsi, monsieur, que vous êtes inscrit à l'Institution Join Lambert. D'emblée, vous vous imposez à vos condisciples comme un chef de file incontesté. Intellectuellement doué, tenant de vos parents le sens du travail et du devoir, vous êtes aussi doté d'une volonté farouche et d'une louable ambition. Chaque année, pendant dix ans, vous êtes couvert de lauriers. En rhétorique, vous ajoutez à votre brillant palmarès le titre de lauréat du concours général de l'enseignement libre. Aussi n'est-il pas surprenant que vos maîtres et, en particulier le chanoine Léon Letellier, ce fin pédagogue qui fut, rappelons-le, de nombreuses années le Secrétaire aux lettres de notre Académie, nourrissent l'espoir de vous voir préparer « Normale Supérieure ».

Tout, jusqu'à présent, vous a souri et nul obstacle ne semble infranchissable à votre volonté. C'est alors que le destin vient, une première fois vous atteindre.

Effectuant en 1938 un séjour linguistique à l'université d'Heidelberg, vous êtes soudain frappé d'une grande lassitude. Vous faites, sans le savoir, une « primo-infection » et devez, sans tarder, vous reposer à la montagne.

A cette époque, vous prenez la décision de vous orienter vers la carrière médicale dès l'achèvement de vos études secondaires. Intégrant au deuxième trimestre seulement la classe de philosophie, vous terminez néanmoins cette année scolaire avec le même brio que les précédentes, en recevant la récompense suprême : le prix des anciens élèves.

En septembre 1939, éclate la 2ème guerre mondiale. Votre père est mobilisé et vous partez à l'université de Rennes vous inscrire au P.C.B. L'enseignement de haut niveau diffusé dans cette faculté des Sciences par des maîtres de la qualité du Professeur François Salmon Lagagneur vous incite, pour faire bonne mesure et compléter dans les sciences, votre formation littéraire, à faire, en même temps, une licence de Science biologique que vous achèverez, quelques années plus tard à Paris. Suivant, de surcroît, la préparation militaire supérieure, vous avez l'intention de vous engager, dès vos 18 ans, dans l'armée française mais l'invasion allemande vous prend de vitesse et vous devez partir, en exode, avec votre mère.

De retour à Rouen, après l'armistice, vous y effectuez, dans les conditions précaires et difficiles de cette époque, vos deux premières années de médecine et préparez le concours de l'externat des hôpitaux de Paris. Reçu à cette épreuve, c'est désormais dans la capitale que vous poursuivez le rythme normal de vos études médicales.

En 1944, vous participez avec les F.F.I. à la libération de Paris puis, immédiatement après, vous vous engagez comme médecin et vous vous trouvez affecté à la 2ème D.B., sur le front Atlantique, jusqu'à la fin des hostilités. Cet intermède militaire ne vous empêche pas de préparer le concours de l'internat des hôpitaux de Paris. L'avenir, de nouveau, se présente pour vous sous les meilleurs auspices lorsqu'une nouvelle fois, l'adversité vous frappe.

Victime de la tuberculose, vous devez interrompre vos études et passer un an en sanatorium. Ce drame, vous le vivez et le surmontez avec cette force de caractère qui est la vôtre. Sans ménagement, vous découvrez les richesses et les misères d'un monde d'exclus où se côtoient résignation et révolte.

Soudainement mûri et spirituellement grandi, vous développez votre altruisme et acquérez ce sens de l'humain si apprécié de vos malades. Mettant à profit cette période de méditation et de réflexion forcée, vous rédigez la thèse que vous soutiendrez l'année suivante et décidez de combattre demain le mal qui vous terrasse aujourd'hui.

Assistant du docteur Pruvost de l'hôpital Laennec, vous devenez pneumologue et, dès 1950 âgé de 29 ans seulement, vous êtes nommé, sur concours, médecin chef du service de Pneumo-Phtisiologie crée à l'hopital de Rouen. Ainsi la maladie vous a-t-elle orienté sans vous retarder. A ce poste, vous allez vous dévouer, sans compter, vous consacrant aux soins, à l'enseignement et à la recherche.

Professeur à la faculté de médecine de Rouen, depuis 1967, vous êtes l'auteur de quelques deux cents communications, rapports et mémoires et avez été le directeur de thèse d'une centaine d'étudiants.

Ne pouvant pas énumérer ici vos travaux, je préciserai seulement les principaux axes de recherche qui ont présidé à leur élaboration.

Ce fut d'abord le combat contre la tuberculose en Haute-Normandie puis la lutte contre le Cancer bronchique. Ce fut ensuite la lutte contre les affections génétiques respiratoires et notamment l'emphysème; puis un double combat mené contre deux maux propres à notre agglomération industrielle : les maladies des filatures de coton en Seine Maritime et les complications respiratoires dues à la pollution atmosphérique.

Lauréat de l'Académie de médecine en 1952, vos mérites sont depuis longtemps reconnus et de nombreuses sociétés savantes françaises et étrangères s'honorent de vous compter parmi leurs membres. Vous appartenez notamment à la Société de Médecine de Rouen, dont vous avez été le Président en 1975, et il est grand temps que notre Académie vous accueille en son sein.

Mais cet hommage bien incomplet que je viens de vous rendre, au nom de la Compagnie, le serait encore davantage si j'omettais de mentionner le soutien moral et actif que vous avez apporté à l'œuvre de votre épouse, notre consoeur Chantal Lemercier Quelquejay, turcologue de renommée mondiale. L'encourageant dans ses recherches et publications, vous n'avez pas hésité à devenir son complice pour lui permettre de parcourir, à l'abri des suspicions, sous le couvert d'un congrès médical, cette partie orientale de l'URSS, objet de ses études.

Cet éloge adressé au Phtisiologue et à l'érudit me conduit tout naturellement vers deux de vos illustres prédécesseurs dans notre Académie : le professeur Halipré et le docteur Hélot.

Archétypes, s'il en fut de l'humaniste, ces médecins devaient, en effet, se distinguer : l'un comme pionnier de la lutte contre la tuberculose dans notre département; l'autre comme animateur de la vie culturelle dans notre cité.

Nombreux sont les Rouennais de ma génération qui ont connu la silhouette originale du Professeur André Halipré disparu en 1956, à l'âge de 89 ans. L'un des derniers témoins du médecin traditionnel de mon enfance, tout reflétait chez lui la rigueur et inspirait le respect.

Ayant abandonné, à regret disait-on, le port de la jaquette, cet homme de petite taille était toujours vêtu d'une tenue sombre boutonnée sur un col droit garni d'une cravate noire. La barbiche en

pointe, le regard pétillant dominé d'un large front, la démarche vive, il m'arrivait de le croiser aux environs de son domicile dans le quartier Saint Godard, de le côtoyer dans un concert, une exposition ou de le surprendre, contemplant dans la vitrine d'un antiquaire, l'un de ces beaux objets dont il aimait tant s'entourer.

Si tous nos concitoyens connaissaient sa grande renommée, peu soupçonnaient l'ampleur de son œuvre et mesuraient la force de son caractère.

Officier de la Légion d'Honneur, membre correspondant de l'Académie de médecine, esprit novateur, ardent partisan de la décentralisation des études médicales, le professeur Halipré avait assumé, pendant treize ans, avec une extrême compétence, la direction de l'Ecole de médecine et de pharmacie de Rouen.

Mais qui eut pu imaginer, un instant, que cet ancien interne des hôpitaux de Paris, auteur de plusieurs centaines de communications, arrivé au faîte de la réussite avait failli, faute de ressources financières, interrompre prématurément son instruction ?

Orphelin de père à 14 ans, le professeur Halipré confiait au maire de Rouen, lors d'une réception donnée en son honneur, à l'hôtel de ville, en 1937, qu'élève au lycée Corneille, il devait l'achèvement de ses études secondaires à l'octroi d'une bourse d'Etat et qu'il avait financé le début de ses études médicales, en donnant des leçons particulières de latin.

Pétri de culture gréco-latine, connaissant l'anglais et l'allemand, le professeur Halipré, amateur de voyages, était aussi passionné d'histoire et sensible aux arts. Mélomane averti, ami de la famille Dupré, il avait été l'un des premiers français à se rendre en 1894, à Bayreuth pour entendre *Parsifal*.

A une époque où la médecine n'était pas encore spécialisée, on reste confondu par l'étendue de ses connaissances. Elles lui permettaient d'aborder tous les sujets.

Protagoniste de l'hygiène sociale et de l'asepsie, il s'était intéressé, entre autres, à la pédiatrie et avait fait, en 1904, lors d'un congrès, une communication sur le lait cru dans l'alimentation des nourrissons.

Neurologue, il s'était livré, avec succès, à de nombreuses expériences de psychothérapie (1) et son passionnant discours de réception à l'Académie de Rouen, intitulé « Interdépendance du moral et du physique », traitait déjà, selon le docteur Paul Hélot, de la médecine psychosomatique, avant que le mot ne fut crée.

Pneumologue, c'était un fin dépisteur de la tuberculose et l'un de ses combattants les plus actifs. Bien que ce mal ait pu, depuis une trentaine d'années être vaincu, par la vaccination et les antibiotiques, nous gardons tous en mémoire l'importance des campagnes antituberculeuses de notre jeunesse.

Une ligue nationale, s'était formée pour endiguer cette calamité dont l'ampleur dépassait, de loin, le S.I.D.A. d'aujourd'hui. Parmi d'autres actions, un timbre millésimé était vendu chaque année aux automobilistes qui se faisaient un devoir de l'arborer sur les glaces de leurs véhicules. Mais que d'efforts avaient dû être déployés pour sensibiliser l'opinion publique et atteindre ce résultat ! De quelle patience avaient dû s'armer les pionniers de cette lutte contre la tuberculose pour ouvrir, en France, les premiers établissements de soins spécialisés !

La création du sanatorium d'Oissel en est un exemple vivant dont le Docteur Lecourt a fait le récit devant la Société de Médecine de Rouen. En voici quelques extraits :

> « Le docteur Halipré avait, avec son ami Charles Nicolle, constaté, dès le début de ses études, les ravages causés par la tuberculose pulmonaire et mesuré toute l'importance de ce fléau qui, au début du siècle, en France, tuait un demi million d'habitants et était à Rouen, cause d'un sixième des décès par an. Ils partirent visiter sur les bords du Rhin les sanatoria qui y avaient été installés.
>
> Ils purent constaté les résultats obtenus comparés à ceux pitoyables qu'ils avaient rencontrés dans nos hôpitaux.

---

(1) A. Halipré vouait une profonde admiration à celui qu'il appelait "le Grand Charcot". Il ne s'agissait pas de son Contemporain et Camarade de médecine Jean Charcot. Le célèbre explorateur et savant disparu en mer à bord du *Pourquoi Pas* en 1936 mais de son père le professeur Jean-Martin Charcot, spécialiste de la pathologie nerveuse dont les professeurs P. Janet, A. Binet et S. Freud suivirent les cours à la Salpétrière. A. Halipré avait, quant à lui, fait ses premières observations cliniques dans le domaine de la pathologie nerveuse avec le professeur Pierre Janet.

Au retour, leur décision était prise de créer un établissement semblable où serait pratiqué la cure d'air, d'alimentation, de repos et l'isolement... pour éviter la contagion.

Ils organisèrent, avec une foi d'apôtre des conférences pour intéresser le public à leur projet et recueillir des fonds pour le réaliser.

Une souscription leur fournit 60.000 francs. Ils fallait maintenant trouver un emplacement. Leur choix se porta sur un coin de la forêt du Rouvray dans la région d'Oissel.

Après deux ans de pourparlers avec l'administration des Eaux et forêts qui aboutirent à un refus, ils purent acheter en 1903, en bordure des bois de sapins, un terrain de trois hectares... Les difficultés n'étaient pas terminées et ce fut encore la lutte contre les règlements, les administrations, certaines conceptions doctrinales. Enfin, après bien des alternatives de déceptions et d'espoirs, était récompensée la persévérance du docteur Halipré que Charles Nicolle avait laissé seul à la tâche, ayant quitté Rouen pour Tunis à la fin de 1902.

En août 1905, le sanatorium rouennais, un des premiers sanatoria populaires crées en France était ouvert pour dix malades dont s'intéressait avec dévouement et désintéressement le docteur Cotoni. Progressivement, les bâtiments furent agrandis; en 1914, ils pouvaient contenir 80 lits puis, en 1943, 210 lits...

Le pneumothorax artificiel que le docteur Halipré fut un des premiers à appliquer à Rouen y était pratiqué... La cure donnait 70 % de bons résultats.

Le docteur Halipré dans la création de cette oeuvre, se montra un homme d'action et un réalisateur ainsi qu'un excellent administrateur.

La gestion financière des plus économiques permettait d'établir des prix notablement inférieurs à ceux de maisons du même ordre.

Malheureusement, la dévaluation du francs (accélérée par la guerre) mit la Société en face de difficultés insurmontables et il fallut subir l'inéluctable. La dissolution de l'œuvre fut décidée... ses biens furent attribués au département, à charge pour lui d'assurer son fonctionnement, le 1er janvier 1943 ».

Le docteur Halipré qui avait fondé avec le concours des docteurs René Hélot et Paul Petit le premier préventorium rouennais installé au Mesnil-Esnard demeurait membre de la commission de surveillance du sanatorium d'Oissel.

Telle fut, monsieur, la tâche exemplaire de votre illustre prédécesseur dans la pneumologie dont le docteur André Pichet résumait d'un trait la personnalité en écrivant et je le cite : « Il n'était pas seulement un médecin ou plutôt il était le médecin avec tout ce que ce mot doit comporter de science, de bon sens, de culture artistique, de connaissances littéraires ».

★
★ ★

Mais, cette élogieuse appréciation n'aurait-elle pas, tout aussi bien, pu s'adresser à cet autre humaniste qui illustra, d'une manière si personnelle notre Compagnie : le docteur Paul Hélot.

Il m'est arrivé fréquemment de rencontrer ce médecin aux lendemains de la guerre, lorsque jeune étudiant, je passais quotidiennement devant son cabinet provisoire du Boulevard de l'Yser. Sa silhouette était celle décrite par Roger Parment dans *« Liberté Dimanche »* lors de son décès en 1964 : « Cet homme d'aspect fragile à l'humeur toujours égale, dont les yeux clairs brillaient d'un feu magique et doux, esquissait perpétuellement, au milieu d'un visage ombragé de barbe, un sourire d'une confiante bienveillance. »

« Disert, calme,... accueillant, charmeur même » ajoutera le professeur Fleury, qui fit un remarquable portrait du docteur Paul Hélot dont beaucoup se souviennent encore, lors de la réception parmi nous du docteur Andrieu-Guitrancourt. Très spirituel, sa culture et ses dons faisaient du docteur Hélot un hôte incomparable dont on recherchait la compagnie dans les dîners et les soirées.

Véritable « bout en train », musicien, poète, prestidigitateur, il composait des sketches et des revues, à la joie de ses amis dont certains, à sa demande, se transformaient en acteurs.

Sa gaieté inaltérable et son extrême courtoisie suscitaient autour de lui une unanime sympathie. Aimant les jeunes et les comprenant, il leur parlait volontiers.

Connaissant bien ma famille et partageant avec elle de nombreuses relations, rien ne me plaisait davantage que d'échanger quelques mots avec ce médecin qui ne faisait pas de sa science un mystère.

Un jour, apprenant ma curiosité pour l'acupuncture dont il était l'un des premiers en Europe, à introduire l'usage, il me fit entrer dans son cabinet. Puis, me présentant les précieuses aiguilles qu'il utilisait, il insista sur le fait que cette vieille médecine chinoise était, avant tout, le fruit d'une longue et patiente étude de l'être humain dans son ensemble.

L'étude de l'homme total, telle était en effet, l'une des préoccupations majeures du docteur Hélot. Lui, le spécialiste, nous dit le professeur Martiny déplorait l'invraisemblable indifférence de la médecine officielle à cet égard.

Oto-rhino-laryngologiste averti, consciencieux, toujours à la recherche de procédés ou de découvertes pouvant l'aider dans l'exercice de sa discipline, actif mais prudent, le docteur Hélot ne se laissait pas enfermer dans sa spécialité.

Ce médecin, j'allais dire « par atavisme » puisqu'il était le quatrième de la dysnatie Hélot, avait des vues très larges sur son art qui correspondaient à son exceptionnelle ouverture d'esprit et au milieu dans lequel il avait grandi.

De ses ancêtres, de ses proches et du mode de vie de sa jeunesse, le docteur Hélot a légué à sa postérité un témoignage écrit d'un rare intérêt. Dans cet ouvrage privé intitulé « D'où venez-vous ? », il déclare se retrouver notamment dans trois de ses ascendants : son grand-père Paul Hélot pour ses engouements pour des questions diverses; son père René Hélot pour l'amour de la recherche, la passion des vieux papiers et la joie d'écrire; sa grand-mère Frère pour les plaisirs mondains.

Reçu au sein de notre Compagnie le 8 décembre 1945, le docteur Paul Hélot pouvait, en tout cas, s'honorer d'une longue tradition académique :

- côté paternel Jules Hélot et côté maternel : Edouard, Henry et Samuel Frère.

Il n'est pas de mon propos de retracer aujourd'hui la biographie du docteur Hélot mais seulement de souligner, en quelques mots, l'étonnant rayonnement culturel de cet « honnête homme » du 17ème

siècle auquel l'assimilait, à juste titre notre consœur Elisabeth Chirol qui prononça son éloge funèbre devant la Société des « amis des monuments rouennais ».

Etreignant la vie des deux bras, le docteur Hélot s'intéressait à tout ce qui touche à l'homme et à son environnement.

Médecin, il rédigea différentes chroniques pour « la Normandie médicale » et fit de nombreuses communications devant la société de médecine de Rouen dont il fut le président en 1949.

Archéologue, il découvrit dans la Somme des vestiges gallo-romains.

Conservateur du patrimoine, en Don Quichotte à rebours, selon son expression, il fonda « La Société des vieux moulins de France » pour essayer de sauvegarder quelques-uns de leurs plus beaux spécimens.

Historien, il chercha à retracer l'itinéraire de Jeanne d'Arc, prisonnière depuis Compiègne jusqu'à Rouen puis, passioné d'histoire de la médecine, il publia notamment un excellent livre sur Fagon, médecin de Louis XIV.

Citoyen, engagé dans la défense passive dès le début des hostilités, il refusa, lors de la débâcle de 1940, d'abandonner son poste de médecin pour rester auprès des 40.000 Rouennais, les plus démunis demeurés dans les quartiers Est de notre ville.

Homme public, ayant décliné la fonction de préfet, il fut adjoint aux Beaux-Arts de la ville de Rouen, sous l'occupation et tenta, par tous les moyens, d'épargner de la destruction le patrimoine artistique de notre ville.

Urbaniste, il fit part de ses réflexions sur la reconstruction, dans un rapport intitulé : « Urbanisme, hygiène, archéologie et charmes des villes de Province ».

Romancier, il écrivit quatre romans dont l'un fut primé.

Bibliophile, admirateur et ami de La Varende, il s'efforça de promouvoir la diffusion des livres régionaux.

Musicologue et musicien, il milita pour la création du Conservatoire Régional de musique de Rouen dont il devint l'administrateur.

Académicien, il participa activement à la vie de notre Compagnie dont il fut le président en 1955.

Membre de la Commission départementale des Antiquités, il contribua à la renaissance du château de Martainville.

Membre de la Société des Amis des Monuments Rouennais, il en assuma la présidence à deux reprises.

★
★ ★

Toutes ces tâches, toutes ces présidences dont celle si prestigieuse de la Société française d'histoire de la médecine à laquelle il fut élevé en 1963, le docteur Hélot les menait de front avec une vie familiale équilibrée.

Père de sept filles, il vivait en harmonie avec son épouse dans un foyer où se conjugaient l'admiration, l'union et la tendresse.

Tel fut, Monsieur, l'exemple donné par ce « médecin humaniste » dont notre ancien confrêre associé André Maurois de l'Académie française soulignait « le rôle joué dans cette secrète société de lettrés qui, à chaque époque, donne à une ville sa véritable valeur ».

Monsieur,

Il existe des êtres d'exception qu'il nous appartient de ressusciter afin de les rendre au monde des vivants, ne serait-ce qu'un instant fugitif.

Les docteurs Halipré et Hélot sont de ceux-là !

Ayant l'un et l'autre incarné la science, la culture et l'élévation des sentiments, il m'est apparu qu'en ce jour où l'Académie accueille un « médecin humaniste » l'évocation de leurs nobles figures serait de circonstance.

Le souvenir du docteur Halipré, l'intime de Charles Nicolle, associerait de surcroît, me semblait-il, à cette cérémonie, la mémoire de votre ami le docteur Pierre Nicolle qui eut été si heureux de vous recevoir parmi nous; tandis que la présence invisible mais lumineuse du docteur Hélot symboliserait cet idéal qui est depuis longtemps le vôtre : « SERVIR ».

BIBLIOGRAPHIE

Revue mensuelle des maladies de l'enfance, G. Steinheil, édit. à Paris, année 1904 : *« Le lait cru dans l'alimentation des nourrisons »* par le Docteur A. Halipré, médecin des hopitaux de Rouen.

Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen, année 1930 : discours de Réception du professeur A. Halipré : « Interdépendance du moral et du physique ».

Journal *L'esprit médical* du 5 juillet 1933 : *« Maîtres de Province : Le professeur A. Halipré, directeur de l'Ecole de Médecine et de Pharmacie de Rouen,* par Jean Maurienne.

Manifestation de sympathie à l'hôtel de Ville de Rouen, le 11 mai 1937 à l'occasion des retraites des docteurs A. Halipré, directeur de l'Ecole de Médecine et de Pharmacie, et H. Martin, professeur de clinique. Réponse du docteur Halipré à l'allocution de M. le Maire de Rouen (archives famille Halipré)

Société de Médecine de Rouen, scéance du 6 février 1956 : *Eloge du professeur A. Halipré par le docteur M. Lecourt.*

La Presse Médicale, n° 49 du 20 juin 1956, Masson et C^ie^ éditeurs à Paris : *« A. Halipré »,* par le docteur A. Pichet.

Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen, année 1956 : « Le professeur A. Halipré », par le docteur Paul Hélot.

Notre vieux lycée, n° 93, année 1956 : *« André Halipré »,* par Paul Hélot.

Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen, année 1964 : réponse au discours de réception du docteur J.B. Andrieu-Guitrancourt : *« Le docteur Paul Hélot »,* par le professeur Jean Fleury.

Un humaniste : le docteur Paul Hélot, 1901-1964, édité sous la marque de « Martin Morin ». Imprimerie du Courrier à Roanne, 1965.

D'où venez-vous ?, par le docteur Paul Hélot. Ouvrage privé, dactylographié et illustré à titre posthume. Noël 1971 (archives famille Hélot).

Hommage à quelques architectes illustres

DISCOURS DE RÉCEPTION
de M. ALAIN GASPÉRINI

(27 Mai 1989)

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

ME voici devant vous pour être reçu en cette Académie après y avoir été élu. Vous avez pensé à moi, vous avez réfléchi, et vous avez choisi. Quel honneur, certes, mais aussi quel étonnement ! Plongé dans les soucis de ma profession, n'écrivant, pratiquement que pour enseigner, comment pouvais-je imaginer une telle distinction ?

En y réfléchissant, je constate cependant que parmi les personnes qui m'honorent de leur confiance et de leur amitié, il y a, depuis parfois longtemps, beaucoup d'Académiciens. Peut-être suis-je depuis des années sous l'influence bienfaisante de votre Compagnie ?

Ma gratitude est immense et sincère. Remercier peut paraître un rite, c'est-à-dire une forme destinée à exprimer une réalité cachée; pourquoi cette réalité ne serait-elle pas un sentiment véritable et profond ? Et je dois, personnellement, à plusieurs Académiciens, d'être ce que je suis.

Pierre Chirol, que j'ai connu durant cinq années, a eu sur moi une influence déterminante, prolongée par celle de Robert Flavigny qui m'apportait à l'Ecole d'Architecture, pour me les commenter,

les livres de sa bibliothèque. Notre ami Lavallée m'a tout appris sur les pans de bois et m'a tant de fois guidé dans le travail quotidien ! Exprimer ce que je dois à Mademoiselle Elisabeth Chirol est difficile parce que considérable. Et vous tous, qui m'avez accueilli, que de choses encore avez-vous à m'apprendre ? Je vous enveloppe dans l'expression très forte d'une même reconnaissance. Et l'heure de votre choix a été, pour moi, opportune. J'ai une réflexion personnelle à conduire sur un certain nombre de sujets, et sans vous, je ne ressentirai pas une motivation assez forte pour y parvenir. Puis-je espérer travailler utilement au sein de votre compagnie ? Je n'en suis pas sûr, mais votre aimable confiance me reconforte.

HOMMAGE A QUELQUES ARCHITECTES ILLUSTRES

Je suis architecte, selon le diplôme qui m'a été décerné et la fonction que j'occupe dans l'Administration. Architecte : qu'est ce à dire ? Si j'ouvre un dictionnaire, je m'aperçois qu'en grec, à l'origine, cela signifiait le chef charpentier, souvenir des premières maisons de bois, mais aussi réalité de la construction du comble et de la couverture, en latin « tectum ». Serais-je un chef couvreur ? Je m'interroge, je constate que l'architecture est avant tout l'art de créer des formes creuses, des espaces abrités sous un toit, où l'homme peut se reposer, fuir le soleil ou la pluie. C'est la définition même des constructions vernaculaires venues du fond des âges, riches d'enseignement et où l'architecte ne se distingue pas du père de famille. Le « modèle » du bâtiment à construire est connu de tous, par tradition.

Non pas à l'opposé, mais en continuité, il y a la « grande » architecture publique, palatiale ou sacrée, art social par excellence, produit et symbole d'une société guidée par son élite, ses chefs et ses grands prêtres. La dualité s'instaure alors nécessairement entre le maître d'ouvrage et le maître d'oeuvre, qu'on nomme celui-ci architector ou méchanicus. L'architecture devient un langage qui parle à l'esprit et aux sens, tout en restant sous l'emprise des lois physiques : la pesanteur, le climat. la résistance des matériaux. L'architecte est condamné à être à la fois ingénieur et poète.

Magnificence suprême, ce langage survit à ses auteurs et parle encore bien haut quand tous les autres témoignages d'une civilisation se sont tus.

Le langage de l'architecture est un système de formes, perçu par les yeux et traduit par la pensée, « le jeu savant, correct et magni-

fique, des volumes sous la lumière » disait Le Corbusier ; donc tout a fait autre chose que la langue parlée, puis écrite dont on a fait en Occident le support exclusif de la pensée.

Un Chinois pense avec des signes graphiques chargés de sens autant qu'avec d'autres signes de valeur phonétique comme les nôtres. C'était aussi le système des anciens Egyptiens.

L'image, mouvante cette fois, est de retour et s'impose chaque jour davantage. Sommes-nous capables d'en tirer toutes les conséquences dans le domaine qui nous préoccupe ? Comment représenter l'architecture quand elle n'est encore qu'à l'état de projet ? Cette représentation est à la base de la décision de faire. Personne, je pense, n'a jamais pu bénéficier des privilèges exhorbitants accordés par l'Empereur à ce prince japonnais, paysagiste réputé : ne pas révéler ses intentions, disposer de crédits illimités et interdire toute visite de chantier à son impérial client.

La vie active me conduirait vite, si je n'y prenais pas garde, à orienter ma réflexion vers les problèmes contemporains que je ne pourrais aborder sans passion. Mais souhaitant inventorier des œuvres et des vies d'hommes, plutôt que des idées, j'avais choisi de bâtir une sorte de trilogie : Imhotep, Brunelleschi, Le Corbusier.

Tâche démesurée qui m'impose ce soir, de me limiter aux deux plus anciens, auxquels j'ajouterai Alberti.

IMHOTEP

Pour le premier, nous pourrions croire à un mythe, si nous n'avions le guide sûr de l'archéologie. Imhotep, ministre du roi Djoser, grand-prêtre du soleil, transformé en dieu guérisseur par les Egyptiens de la Basse Epoque, a survécu dans nos mémoires.

Mais comment immaginer ce que fut réellement la vie de cet homme, à l'aube des temps historiques, sous le ciel africain, au bord du Nil ? Vingt quatre siècles plus tard, le prêtre Manethon, consulté par le roi Ptoléméé II le considérait déjà comme le père de l'architecture de pierre.

Son œuvre domine toujours les confins du désert, à Saqqarah, à l'Ouest de Memphis. C'est la pyramide à degrés, partie émergée d'un immense complexe funéraire au dégagement et à la reconstitution duquel un architecte, M. Jean Philippe Lauer, à consacré sa vie.

Le nom d'Imhotep a bien été retrouvé sur place, gravé sur le socle d'une statue mutilée : « Le chancelier du roi de Basse Egypte, administrateur du grand palais, noble héréditaire, grand-prêtre... Imhotep, le constructeur... ».

Les sépultures royales et quelques faits saillants de l'histoire des premières dynasties égyptiennes sont suffisamment connus pour que l'on puisse affirmer que nous sommes bien en présence de la première pyramide et du plus ancien exemple de l'emploi de la pierre appareillée dans la construction, après la longue suite des mastabas de brique.

Pourquoi une pyramide alors que précisément le mastaba remplissait bien sa fonction funéraire ? Djozer succédait à Khasekhemoui, son père probable, qui avait eu à rétablir la légitimité du pouvoir, usurpé, pour un temps, par un certain Peribsen. Imhotep était grand-prêtre de Ré, le dieu du Soleil, qui va intervenir désormais dans la vie d'outre-tombe du pharaon. Etait-ce le moyen de hausser au-dessus des autres divinités la personnalité sacrée du Roi ? L'intention de rendre visible, au loin, pour des milliers d'années, la tombe du pharaon mort participait-elle d'un grand dessin politique ? Comment reconstituer le dialogue du Roi et de son confident, l'un chef de guerre, l'autre théologien et savant ?

Le projet matériel de l'ensemble apparaît, grandiose, démesuré, 550 m de long sur 280 m de large avec la reproduction symbolique des palais, des kiosques, des couloirs utilisés par le roi de son vivant.

Et cette pyramide à degrés, agrandie deux fois, accumulant, jusqu'à 60 m de haut, les pierres taillés au-dessus du caveau aménagé en sous-sol, dans le roc !

Combien d'années a duré le chantier, combien d'ouvriers y ont travaillé ? Moins que pour Khéops un siècle plus tard, bien sûr. Ces hommes ne disposaient que d'outils à lames de silex ou de cuivre et d'engins de levage très rudimentaires.

Une science de la géométrie déjà élaborée était cependant indispensable pour l'implantation des ouvrages et la conception de tous ces bâtiments jusqu'aux moindres détails. Imhotep, disent les textes, était aussi le Chef des fabricants des vases de pierre retrouvés, innombrables, dans les souterrains de Saqqarah. Mais comment passer de la technique du vase à celle de la pyramide ?

La pensée, qui a guidé la conception de l'oeuvre, déjà présente auparavant, et constante par la suite pendant 30 siècles, est la correspondance magique entre la représentation matérielle d'un objet ou d'un être et l'usage qu'en fera le mort dans le monde de l'au-delà.

Le complexe funéraire est donc un palais où le roi défunt pourra régner à travers la succession des actes et des cérémonies qu'il a dû accomplir de son vivant, et en particulier, la fête du jubilé, terme impropre pour désigner le rituel du Hed-seb auquel le roi devait se soumettre périodiquement afin de prouver qu'il était toujours jeune et en bonne santé.

Mais tout, pour l'usage post-mortem, n'est que simulacre : les salles d'audience sont massives, sans espace intérieur, les portes ont des pivots ou des gonds, mais elles ne s'ouvriront jamais sauf sur injonction magique du roi mort. Ce jeu étrange de correspondances et de symboles, induisait une esthétique bien particulière qui obligeait à reproduire en pierre les formes élaborées pour d'autres matériaux, afin de les rendre ainsi éternelles. Les vivants logeaient dans l'éphémère : la brique crue, le clayonnage de roseaux, les rondins de bois, la décoration de feuilles et de fleurs. Pour les morts, au contraire, il fallait exprimer par des dessins ou des volumes, aptes à durer, les frêles structures de la réalité quotidienne.

Avec ce sens de l'harmonie présent partout aux origines des civilisations, les tailleurs de pierre et les sculpteurs, aux ordres d'Imhotep, ont su créer une beauté qui nous émeut encore après tant de siècles écoulés, malgré l'oubli de leurs croyances et l'impossible reconstitution de la totalité originelle, même si le savoir, l'ingéniosité, la patience, de quelques spécialistes éminents, permettent de s'en approcher.

BRUNELLESCHI

Survoler 4 millénaires et attérir en Italie, au XVème siècle après Jésus Christ, peut paraître un raccourci audacieux. Pourtant je n'oublie ni les monuments, ni les créateurs qui ont peuplé ces temps lointains, si divers et si fertiles.

J'aurais pu m'arrêter au XIIème siècle, qui a si longtemps retenu mon attention. Mais sans doute n'ai-je pu rester insensible, ni à la mémoire de mes ancêtres toscans, ni à ce grand tounant de l'histoire appelé « Renaissance ».

Dans la première moitié du XVème siècle, un empereur chrétien régnait encore à Constantinople. Les bibliothèques orientales étaient pleines de manuscrits précieux, oeuvre des philosophes et des savants païens comme des Pères de l'Eglise. Chrétiens d'Orient et d'Occident s'étaient séparés en 1054, mais les Turcs ottomans campaient aux portes de la Ville. Un personnage résume la situation.

Bessarion, archevêque de Nicée, faisait partie de ceux qui voyaient, dans l'alliance avec l'Occident, la seule chance de salut. Il était aux premiers rangs des prélats orientaux qui, entourant l'empereur Jean Paleologue, vinrent à Ferrare puis à Florence participer au concile convoqué par le Pape Eugène IV en 1438. Bessarion fut fait cardinal et se fixa en Italie avec ses livres.

Et Florence ? Rien ou presque de ce qui nous attire aujourd'hui en elle n'était sorti de la main des hommes. Seul le campanile de Giotto dominait la nef inachevée de la Cathédrale. Le Baptistère n'avait qu'une porte décorée. La banque Médicis n'existait que depuis peu de temps. La république Florentine connaissait bien des vicissitudes : conflits sociaux, crises politiques, que l'on tentait de résoudre en créant de nouveaux conseils et de nouvelles magistratures. L'embellissement de la cité restait une préoccupation majeure pour ces hommes de finances qui croyaient au prestige des arts.

En 1402, le jeune Brunelleschi, orfèvre de métier et inscrit à « l'art de la soie » venait d'échouer (il était second) au concours pour l'exécution de la 2ème porte du baptistère, remporté par Ghiberti ; Jean de Médicis, dit « Bicci », faisait partie du jury de 34 notables chargé de ce choix mémorable.

Mon propos n'est pas de raconter la vie de Brunelleschi, mais d'analyser, dans son oeuvre, ce qui constitue la gestation d'un immense avenir.

Agé de 25 ans, il partit pour Rome étudier les monuments antiques et il y fit sans doute plusieurs longs séjours, jusqu'en 1418, date où un concours fut ouvert par « l'œuvre de la Cathédrale » c'est-à-dire la fabrique, pour l'achèvement du monument.

Le problème posé était essentiellement technique car le plan, si original, à 3 absides polygonales entourant un octogone, était déjà réalisé jusqu'au tambour. Le projet de faire une coupole figure sur une fresque du XIVème siècle à Santa Maria Novella.

On avait entrepris la construction et l'on ne savait comment la terminer : belle imprévoyance. Brunelleschi eut l'audace réflé-chie de proposer un chantier sans cintres, rendu possible grâce à un tracé de la coupole plus élancé, à une double coque et à une parfaite compréhension des conditions de stabilité, à chaque instant de la progression de l'ouvrage. Cette propriété des coupoles lui fut sans doute révélée par l'examen attentif des structures partiellement ruinées qu'il avait pu observer à Rome.

Diverses machines, dont une grue-tour en bois complétaient ces innovations. Ce qui est clair, c'est que Filipo ne faisait plus confiance aux habitudes des maçons, se fiant uniquement à ses propres facultés de raisonnement.

Le chantier lui fut confié en 1420, non sans exciter la jalousie de Ghiberti maître d'œuvre en titre, et achevé (lanternon terminal excepté) en 1436. Cette prouesse technique lui valut d'emblée une gloire immense alors même qu'il inventait, à l'Hôpital des Innocents, à l'Eglise San Lorenzo, à la Chapelle Pazzi, une architecture nouvelle.

Dans aucun domaine son intuition ne lui paraissait suffisante : il cherchait des certitudes et non content de bâtir des « épures » pour figurer les constructions futures, il alla plus loin dans la démonstration, réalisant une véritable « expérience » selon le récit de son biographe, que l'on pense être Manetti.

Il s'était placé dans l'embrasure de la porte de la Cathédrale et avait dessiné, en perspective, le baptistère, seul ou avec son environnement, l'angle de vue pouvant varier de 50° à 90°. Le petit tableau, de quelques décimètres de côté était percé en son centre d'un trou car il était fait pour être vu à l'envers : l'observateur devait tenir dans son autre main un miroir et regarder par le trou. Le ciel du tableau était d'argent bruni pour refléter les nuages. On écartait le miroir et le « vrai paysage » apparaissait identique à son image.

Faut-il faire de ce récit le reportage de l'instant exceptionnel où la perspective en projection conique aurait été inventée par Brunelleschi ? Tous les spécialistes semblent d'accord pour répondre par l'affirmative.

Bien des peintres aussi, dans ce milieu Florentin, recherchaient la solution idéale pour exprimer de façon légitime (costruzione legitima) la 3ème dimension de l'espace. L'un d'eux, Masaccio à

la carrière trop brève, appliqua quelques années plus tard en 1427, ces théories nouvelles à une composition, ô combien magistrale : la Trinité, dans la nef de l'église Santa Maria Novella.

Certains ont même suggéré que l'épure en aurait pu être tracée par Brunelleschi.

La relation avec l'Antiquité est chez Brunelleschi, sans doute pour la première fois, absolument fondamentale. Mais elle revêt de multiples aspects : pour apprendre, pour découvrir, le jeune artiste se tourne vers le passé, un passé lointain, presque mythologique : la Rome antique. Il ne se fie pas aux discours : il va sur place, il dessine, il mesure, amorçant même quelques fouilles. Il voit avec un oeil neuf ces monuments délabrés et il tente d'imaginer ce qu'ils avaient pu être au temps de leur splendeur. Revenu définitivement à Florence, il applique la leçon, mais librement; il est le premier des classiques, 80 ans avant Bramante. Des centaines d'églises et de palais gothiques, dans l'Europe du Nord-Ouest, n'étaient pas encore sortis de terre ! La porte était ouverte à 500 ans d'architecture.

Chaque véritable progression de la pensée sera marquée par la profondeur de ce regard apparemment tourné vers l'arrière.

Filippo Brunelleschi mourut le 16 avril 1446, à 69 ans, 7 ans avant la prise de Constantinople par les Turcs, date officiellement fixée par les historiens comme terme au « Moyen Age ».

Rechercher comment les leçons qu'il a données par son oeuvre ont été transmises à ses successeurs n'est pas chose aisée. Michelozzo, de 19 ans son cadet, est un praticien assez peu novateur. Averlino, dit Filarete, est difficile à apprécier, ses constructions ayant presque toutes disparu ; mais il fut le premier urbaniste visionnaire imaginant pour son maître Francesco Sforza, la ville idéale de Sforzinda.

Le second créateur de l'architecture nouvelle, lui aussi Florentin, né en 1404, Leone Battista Alberti, était issu d'une riche famille pour un temps exilée à Gènes. Ce fut, avant tout, un théoricien, confiant souvent à d'autres le soin de réaliser ses plans. Dès son premier traité « sur la peinture » (1436), il cite ses amis et salue leur génie.

« Je pensais comme beaucoup d'autres que la nature, maîtresse des choses, devenue vieille et fatiguée, n'enfantait plus ces géants qu'elle faisait naître lors de ses années glorieuses et comme juvéniles.

Mais depuis que de cet exil, où nous, les Alberti, avons vieilli, je suis rentré dans cette patrie... j'ai constaté que les oeuvres de beaucoup, la tienne d'abord, Filippo, celle de notre très cher àmi Donato (Donatello), celle de Nencio (Ghiberti), de Luca, de Masaccio étaient aussi louables et riches de talent que les plus célèbres et les plus anciennes ».

Emouvante lucidité.

Aussitôt après, Alberti entreprit la composition en latin d'un long traité sur l'architecture « de re aedificatoria » qui devait le rendre illustre. Je ne reprendrai pas la très juste, très savante et très complète analyse qu'en a donné Mme Françoise Choay dans sa thèse « la règle et le modèle ». Utilité, solidité, beauté sont les principes très simples sur lesquels Alberti fonde ses théories, mais en les ordonnant à l'aide de concepts d'un rang plus élevé. Wittkower dans un remarquable livre, traduit cette pensée : « L'apparence esthétique d'une construction est constituée de deux éléments : la beauté et l'ornement », la Beauté étant définie comme la concorde entre toutes les parties, exécutées de telle manière que rien ne puisse être ajouté ou retiré sans causer le pire.

« La beauté est quelque chose d'essentiel, d'immanent, diffusé à travers la totalité ». Subtilement, Alberti oscille entre cette « transparence de la raison » fondée sur le système harmonique de Pythagore et le culte de la nature, jugeant un bel édifice comme l'analogon d'un beau corps.

Tout idéal classique est, dès cet instant (vers 1450-1460) exprimé. Lire les bons commentateurs ne suffit pas. C'est pourquoi je suis allé à Pienza, voir le Palais conçu pour le Pape Pie II et à Mantoue, visiter l'église Saint-André.

Cette recherche toutefois me paraissait d'autant plus incomplète que l'analyse des sources de la Rennaissance Française m'avait conduit inévitablement en Lombardie et en Vénétie, vers des architectes très éloignés me semle-il, du grand Brunelleschi.

En fait, le chemin qui mène à Rome et à Bramante passe par Urbino. La personnalité du mécène est connue : Federico de Montefeltre (toujours le couple maître d'ouvrage - maître d'œuvre). Autour de lui, il y avait Piero della Francesca, Luciano Laurana, l'architecte du Palais, et d'autres personnages très importants, comme Francesco di Giorgio Martini. Ce dernier, presqu'en même temps qu'Alberti et que Filarete, inaugura la longue série des « trattatistes »

comme l'on dit maintenant, les auteurs de traités sur l'architecture, que l'on n'imprimait pas tout de suite mais que l'on autorisait des amis à recopier.

Urbino, de surcroît, nous offre une énigme : trois vues de villes idéales, parfaitement mises en perspective à point de fuite central, vides de personnage. L'une est restée sur place, les deux autres sont à Berlin et à Baltimore.

Les plus éminents spécialistes ne s'accordent ni sur le nom de leur auteur : Piero della Francesca, Francesco di Giorgio, Luciano Laurana, ni sur leur signification : scène pour un théatre, ou vrai projet urbain , Aucune autre « veduta » italienne de ce temps ne présente une telle nudité géométrique, une telle rigueur, un tel parfum de surréalisme. Ce thème du paysage urbain idéal connaîtra ensuite une vogue considérable dans son expression décorative en bois précieux : les marqueteries ou « intarsie ».

Quelles leçons peut-on tirer de ces exemples illustres ?

Constatons dès l'abord que bien des sociétés, proches ou lointaines, ont produit, à un moment donné de leur histoire, une architecture formaliste préférant l'expression de la parure à celle de la structure. Ce fut le cas de l'Italie de la Renaissance qui diffusa ce principe dans toute l'Europe des « temps modernes ».

Mais la démarche de Brunelleschi, d'Alberti et de leurs disciples, allait beaucoup plus loin : leur intention, à travers les règles édictées et la désignation de l'Antiquité comme modèle, était l'intégration de l'architecture à la pensée philosophique jugée par eux la plus haute, nourrie de spéculations sur les figures et sur les nombres.

Plus encore que celles d'Alberti les œuvres de Filippo Brunelleschi m'ont paru ouvrir tous les chemins qu'un architecte doit explorer : les techniques constructives, les leçons du passé, la recherche des rythmes et de l'harmonie. Les épigones de cette pensée, théoriciens ou bâtisseurs ont poursuivi pendant quatre siècles inlassablement, la quête de la « divine proportion », règle ultime apte à légitimer l'oeuvre. Paul Valery s'en souvenait en écrivant le « Cantique des colonnes »

« Filles des nombres d'or,
Fortes des lois du ciel,

Sur nous tombe et s'endort,
Un dieu couleur de miel ».

Le plus curieux fut de voir la pensée pythagoricienne encore présente au sein du «mouvement moderne » : j'ai eu la chance de rencontrer jadis un curieux personnage, émule de Pythagore, qui fut le collaborateur de Le Corbusier et lui inspira, affirmait-il, l'invention du « Modulor ».

Parmi ceux-là mêmes qui ont cherché à occulter l'histoire, le passé avait ressurgi. Aujourd'hui la mémoire nous est revenue, toute la mémoire, d'Imhotep à Brunelleschi, d'Ictinos à Palladio et de Pierre de Montreuil à Antonio Gaudi. C'est sans doute la perte d'une espérance en un idéal aussi rigoureux que chimérique. C'est à coup sûr la conquête de la liberté.

BIBLIOGRAPHIE

I - Egypte :

Manuel d'Archéologie égyptienne, G. Jequier (Picard, Paris 1924)

Naissance de l'Urbanisme dans la Vallée du Nil, Geneviève Sée (Serg 1973)

Saqqarah, une vie, entretiens de Ph. Flandrin et de J. Ph. Lauer (Rivages) 1988

Le Mystère des Pyramides, J. Ph. Lauer (Presses de la Cité 1988) réédition, revue et complétée, du *« Problème des pyramides »* publié en 1948 par le même auteur.

II - ITALIE :

L'éclosion de la Renaissance, Ludwig Heydenreich (Univers des Formes NRF 1972)

Filippo Brunelleschi (La vie, la fortune, l'œuvre)

Ouvrage collectif publié à l'occasion du 6ème centenaire de la naissance de Brunelleschi (1377 - 1977), *(supplément au cahier de la Recherche Architecturale n° 3)*

La règle et le modèle, Françoise Choay (Seuil 1980)

Brunelleschi, Giulio Carlo Argan (Macula 1981)

L'origine de la perspective, Hubert Damisch (Flamarion 1987)

Architectural principles of the age of humanism, Rudolf Wittkower (réédition 1988, par Académy ed. London et Saint Martin's press New York)

Traités d'architecture de la Renaissance, actes du colloque tenu à Tours en 1981, (Picard 1988).

La cité dans le bois, article par A. Chastel et Cesare de Seta dans la revue F.M.R. n° 8, mai-juin 1987

La pensée de L.B. Alberti, Paul-Henri Michel, Slatkine reprints, Genève 1971.

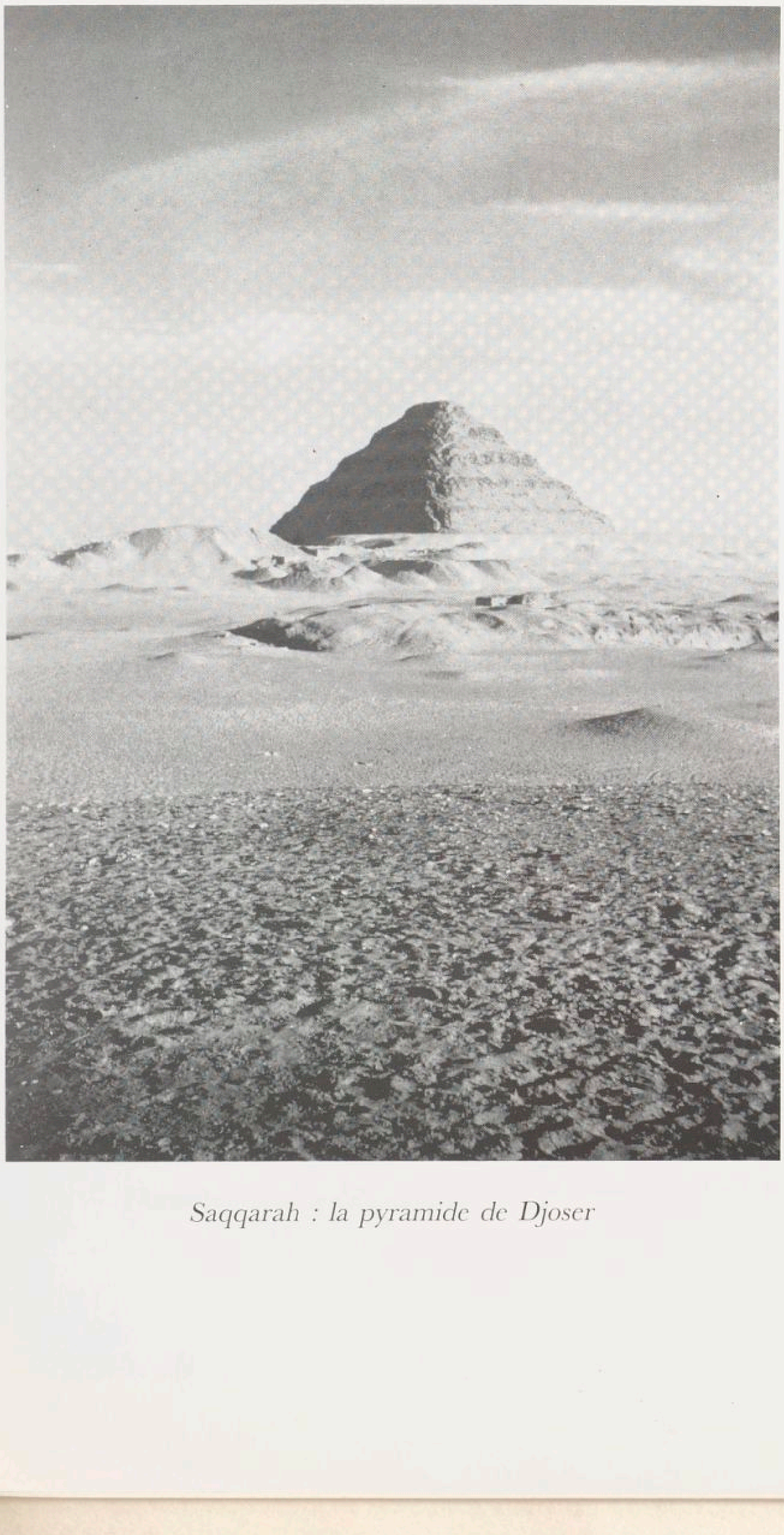

Saqqarah : la pyramide de Djoser

Florence : le dôme de la Cathédrale

Florence : arcades de la place Santa-Annunziata

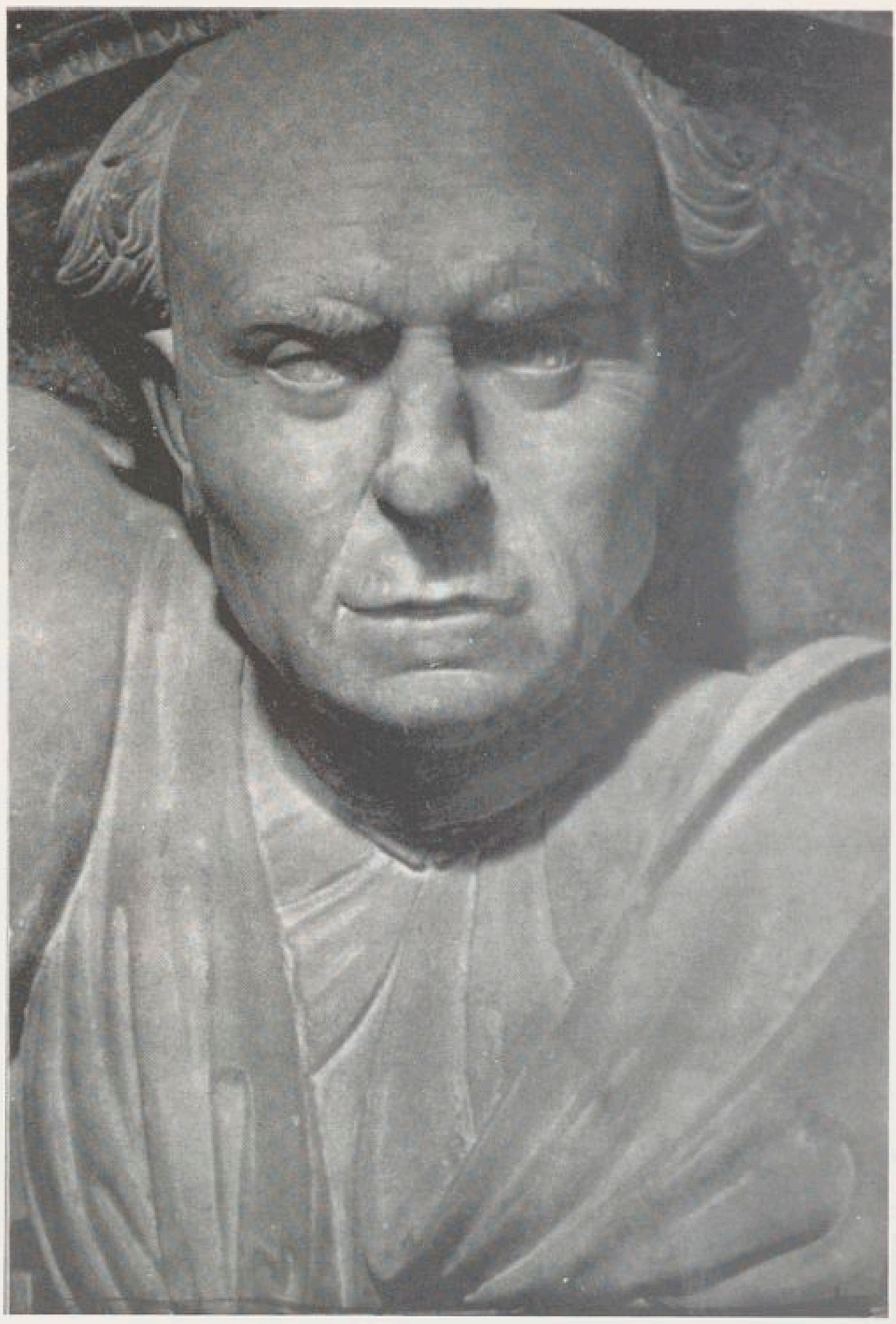

Portrait de Filippo Brunelleschi

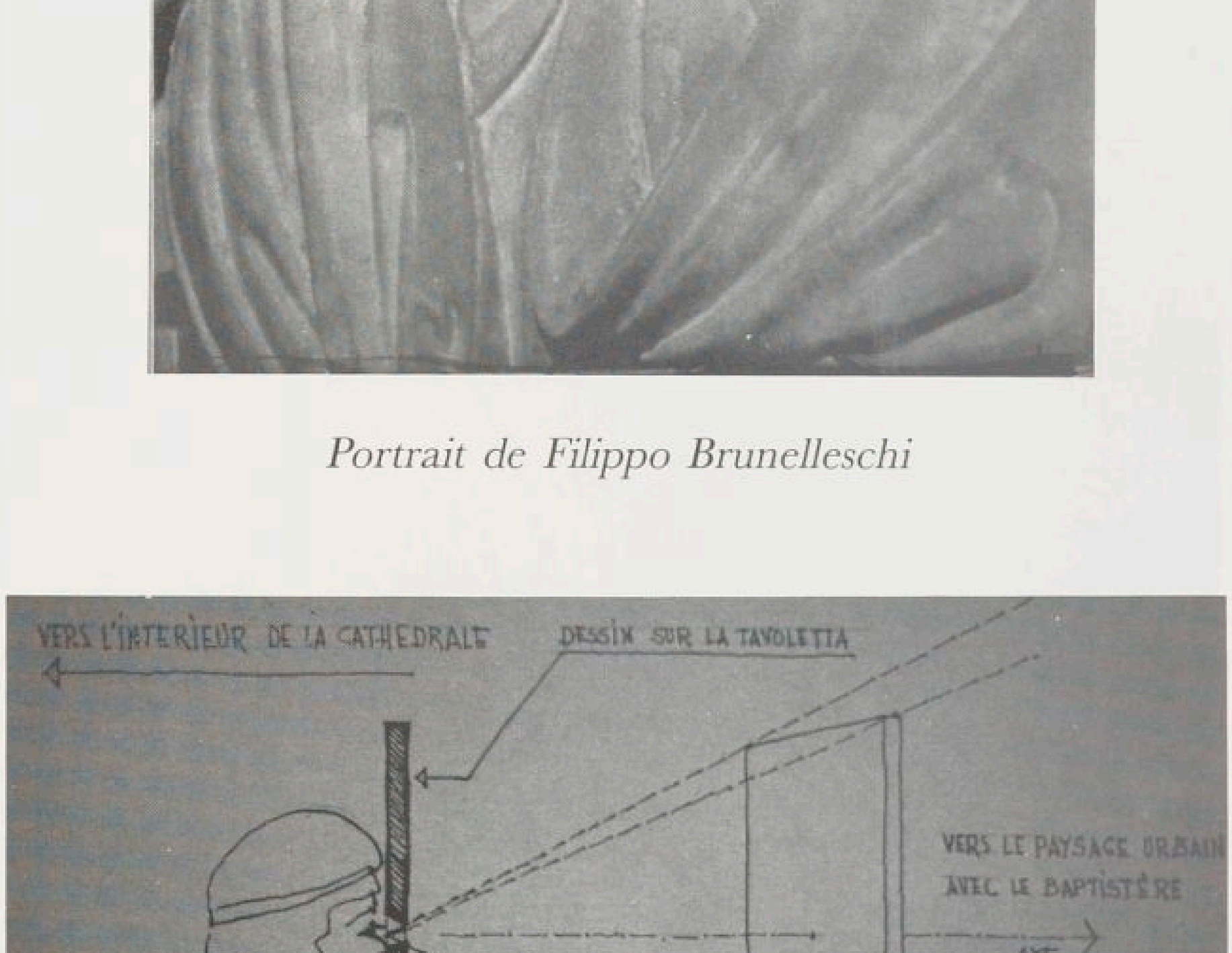

L'expérience de Brunelleschi

Prospective, urbanisme et aménagement

RÉPONSE AU DISCOURS DE RÉCEPTION
de M. ALAIN GASPÉRINI

par François GAY

Monsieur,

VOUS allez vous joindre à notre Compagnie au moment même où l'on vient de célébrer solennellement les vingt ans de « Connaître Rouen » dans cette merveilleuse salle des Procureurs enfin rétablie dans sa splendeur.

Vous avez tant agi pour faire connaître Rouen aux côtés d'Elisabeth Chirol et de Daniel Lavallée - vers qui vont tout particulièrement, en ce moment, nos pensées affectueuses - et de tant d'autres qui sont déjà dans nos rangs, que beaucoup de Rouennais pensaient que vous étiez des nôtres depuis longtemps.

L'amicale cérémonie d'aujourd'hui ne représente donc à mes yeux qu'une « régularisation », tant votre action de défense et d'illustration de notre chère cité est liée aux objectifs les plus constants de notre Compagnie.

C'est donc avec un grand plaisir que je vous accueille parmi nous en raison de vos mérites dans ce domaine mais aussi pour trois raison personnelles que je souhaite rappeler brièvement.

D'abord parce que vous nous apportez un peu de cette Italie qui est un de mes objets d'étude de prédilection et en particulier de cette Toscane à laquelle vous avez fait allusion et où vos ancêtres ont connu cette alliance subtile des volumes et de la lumière qui est à l'origine de tant de créations architecturales et plus généralement artistiques. D'autre part nous avons mené, dans diverses instances et à des occasions variées, bien des combats en commun.

Car, malgré vos origines italiennes, vous êtes pleinement Rouennais (et pas un horsain comme moi !) puisque vous avez étudié, enseigné mais aussi réalisé à Rouen. Votre naissance dans l'Ile Lacroix explique sans doute votre intérêt pour tout ce qui touche aux ports et à la navigation, passion que nous avons en commun.

Après vos études où le préceptorat a joué un rôle essentiel et original, vous avez brillamment passé votre baccalauréat à Rouen, vous inscrivant aussitôt après, en 1948, à l'école Régionale d'Architecture où vous recevez, en particulier, l'enseignement de M. Herr. Vous vous inscrivez à l'ordre des architectes en 1959 peu après avoir reçu votre diplôme.

Pendant quelques années vous avez « fait place », comme on dit, chez divers architectes comme M. André Robinne et vous devenez le collaborateur de votre grand aîné dans la vie et dans cette Compagnie, M. Raoul Leroy. Vous avez travaillé à la construction de cet Hôtel des Sociétés Savantes où nous sommes... sans vous douter que vous y siègeriez quelque trente ans plus tard. Vous avez oeuvré avec plusieurs architectes - dont plusieurs sont ici et vous entourent de leur amitié.

Vos qualités vous ont fait très vite remarquer par François Herr qui vous fait entrer à l'Atelier d'Urbanisme de la Ville de Rouen en 1962. Vous y deviendrez le directeur adjoint avant de lui succéder comme directeur en 1974, puis comme architecte en chef de la ville.

C'est cette année là, en 1962, que nos deux existences ne vont pas cesser de se croiser ou de suivre des voies parallèles puisque je m'installe moi-même à cette date à Rouen après bien des allers et retours entre le Havre et cette bonne ville pour y donner des cours ou conférences.

Vous avez sans cesse défendu et illustré le patrimoine de la ville de Rouen « sans tomber dans la fétichisation de ce qui a été » (Guat-

tari) pendant que je menais un combat plus obscur pour le Grand Rouen et son aménagement dynamique. C'est-à-dire que votre combat n'est pas plus terminé que le mien...

Je ne saurais oublier en particulier que vous avez participé, avec Louis Arretche, au plan de sauvegarde de Rouen - en application de la loi Malraux - et à sa révision.

Ce combat n'était pas sans mérite puisqu'il vous a amené à jouer un rôle, parfois ingrat, de médiateur entre les élus -et en particulier de Bernard Canu, adjoint à l'urbanisme avec lequel vous avez aimé travailler- les promoteurs et les représentants des associations de sauvegarde, dont les A.M.R. dont vous étiez membre. Il vous fallait travailler avec des partenaires qui ne savaient pas toujours distinguer les divers plans, celui de l'architecture, celui de l'urbanisme et celui de l'aménagement et dont les préoccupations étaient loin de toujours coïncider.

L'enseignement nous rapproche aussi car vous êtes à la fois un praticien compétent et un enseignant qui a su communiquer sa foi et sa technique grâce à un don pédagogique certain qui s'exprime en particulier par des recueils de documents et je garde notamment précieusement celui sur la restauration des maisons anciennes dont il faudra bien, un jour, assurer une diffusion plus large.

Votre culture vous a appelé pendant une longue période à enseigner aussi l'histoire de l'art à l'école des Beaux Arts. Votre discours vient de nous en donner témoignage. Que de changements depuis les cours donnés dans l'atmosphère... un peu fantaisiste que j'ai connue, moi aussi, dans les locaux de l'aître Saint-Maclou et où les méthodes étaient assez différentes de celles auxquelles j'étais habitué à l'Université.

Vous aurez connu, à travers votre enseignement à l'école d'Architecture, toutes les évolutions, toutes les tensions -la moindre n'ayant pas été celle de 1968 !- toutes les crises de l'architecture, toutes les hésitations entre le dessin et le verbe, entre le projet dessiné et parfois un certain « sociologisme » pas toujours bien maîtrisé.

Mais grâce à vous et à quelques autres, l'Ecole n'a cessé de se moderniser, de rayonner jusqu'à l'installation à Darnétal qui éloigne malheureusement un peu plus l'Architecture de l'Université à ma grande déception étant habitué, par mon enseignement dans les pays Anglo-Saxons, à des contacts plus étroits et très féconds entre les disciplines universitaires et l'architecture.

Mais réjouissons-nous de constater que l'Ecole d'Architecture de Normandie a pris un nouvel essor et acquiert, grâce à l'Institut Européen d'Architecture, cette dimension européenne si importante aujourd'hui. De toute façon votre souci de placer l'acte architectural dans son contexte géographique et historique nous a amenés à participer ensemble à plusieurs jurys de thèses ou de mémoires montrant que les barrières administratives ne sont pas infranchissables !

Ce contact avec les étudiants n'a pas peu contribué, dans le cadre de votre activité professionnelle, à promouvoir et à donner des responsabilités aux jeunes talents même s'ils n'étaient pas architectes de formation et aujourd'hui, dans le domaine de la sauvegarde ou dans la tâche exaltante de la réhabilitation des Hauts de Rouen, ils jouent un rôle qui est une de vos plus belles réussites.

Votre compétence, votre connaissance intime de la ville ont donné tout naturellement à Melle Chirol l'idée de vous charger d'importantes conférences à *Connaître Rouen.* Je ne saurais oublier, au lendemain de la sympathique célébration du 20e anniversaire de cette association si originale et si vivante, que nous avons été, tous les deux, parmi les premiers orateurs de *Connaître Rouen !* Les fascicules qui reprennent vos conférences sont de précieux instruments de connaissance de notre cité. Mais vos publications s'étendent bien au delà et en particulier à cette belle collection des Monuments Historiques trop peu connue. Je n'aurai garde d'oublier le *Guide de Rouen* écrit en collaboration avec J. Delecluse et E. Chirol, mais aussi avec votre épouse constituant -dans cette équipe harmonieuse- un duo familial et culturel auquel il convient de rendre hommage.

La compétence qui est la vôtre vous a amené à siéger dans de nombreuses commissions où est défendu, sans passéisme, le patrimoine régional qui ne représente pas seulement nos racines culturelles ou une source de beauté mais aussi la « matière première » de ce tourisme, et en particulier de ce tourisme urbain, qui est une de nos principales industries. Je ne citerai pas toutes ces commissions, mais seulement l'une d'entre elles, le Collège Régional du Patrimoine où nous siégeons ensemble sous la houlette de François d'Harcourt : il m'a déjà été donné de constater avec quelle fougue -quelle pugnacité- vous interveniez et avec quelle connaissance des lieux ! Je mettrai enfin à part, mais sans y insister car ceci est très connu, votre action à Civitas Nostra et surtout aux Amis des Monuments Rouennais dont vous avez été jadis un vice-président fort actif.

Pour toutes ces qualités professionnelles et intellectuelles de praticien et d'homme de réflexion vous méritez largement d'entrer dans notre Compagnie où vous rencontrez tant d'amis ayant mené, pour la grandeur de Rouen, des combats parallèles.

★
★ ★

Pourtant vous avez choisi, Monsieur, pour illustrer votre propos sur l'art par excellence qu'est l'architecture, des figures du passé dont l'oeuvre a été étudiée avec pénétration, réservant pour les scéances ultérieures de notre Compagnie le fruit de vos réflexions sur un passé plus récent et sur les problèmes de l'architecture d'aujourd'hui.

Souffrez cependant que le géographe que je suis prolonge votre propos sur des terrains plus brûlants où le devoir de réserve ne vous à peut-être pas permis d'aller plus avant.

Car l'histoire -je n'oublie pas que je suis historien d'origine- est une discipline qui m'a toujours projeté en quelque sorte vers le futur et les disciplines de l'aménagement.

C'est ce qui explique le choix du premier terme de cette trilogie -prospective, urbanisme et aménagement- sur laquelle je voudrais dire quelques mots qui ont été jadis au coeur de nos échanges... Ce souci de prospective n'est-il pas d'ailleurs au centre des deux dernières séries de grandes conférences qui se sont tenues à l'initiative de notre président en exercice, le professeur Mercadal ?

Elles ont montré que la Compagnie où vous allez entrer n'est pas un conservatoire veillant sur un musée mais qu'elle entend, comme c'était le cas jadis dans les Académies, apporter sa contribution à l'analyse des grands problèmes d'aujourd'hui et de demain. La récente conférence de votre collègue Alain Robinne sur *Rouen 2005* a concrétisé ce souci. Je n'épiloguerai pas longtemps sur ce terme de prospective, c'est-à-dire l'exploration *des futurs possibles.* Chacun le sait, la prospective n'est pas l'extrapolation, la prolongation linéaire des tendances. La réflexion prospective à laquelle s'associe avec beaucoup de créativité l'Observatoire Régional de Prospective de Rouen et le Comité Economique et Social de Haute-Normandie est de plus en plus fondée sur la méthode des scénarios qui font évoluer dans le temps les éléments du système -en l'éspèce un système socio-spatial : une région, une agglomération.

L'autre terme est celui *d'aménagement,* c'est-à-dire la volonté de rendre compatibles entre elles les utilisations concurrentes de l'espace, en particulier là où cette compétition est la plus forte : ainsi les villes, les littoraux et plus généralement les espaces générateurs *d'externalités,* autrement dit d'avantages directs ou indirects pour les agents économiques. Ce souci implique la conciliation indispensable entre le développement économique et la protection de l'environnement et du patrimoine. C'est, en somme, un effort pour lutter contre les processus cumulatifs générateurs de coûts sociaux que chacun paie en termes d'encombrement, de temps perdu, de criminalité, de marginalité. C'est donc « disposer avec ordre » en économisant l'espace et en limitant les prélèvements sur l'environnement. Dans aménager il y a d'abord *ménager.* L'espace en effet n'est pas reproductible ou extensible. C'est pourquoi il doit échapper largement aux « lois du marché ». L'aménagement, c'est donc l'obligation du détour par le long terme pour déterminer, le plus possible, les conséquences des actions de l'homme sur l'espace. Aménagement et prospective sont donc liés et je n'en donnerai comme exemple que quelques extraits du scénario catastrophe de la région Ile-de-France que la presse a diffusé récemment. Je cite :

L'avenir de la région Ile-de-France

Scénario catastrophe

C'est une sorte de scénario catastrophe qu'imagine la préfecture de la région Ile-de-France dans le document que vient d'établir sa *direction de l'équipement* pour préparer *l'actualisation* du schéma directeur régional.

Que se passerait-il dans la région parisienne si on laissait se développer les tendances naturelles de la démographie, de l'économie, des systèmes de transport ? Voici.

« La zone centrale continue à se dépeupler. Il devient de plus en plus difficile de revitaliser la partie centrale de l'agglomération dans sa partie Est qui se vide peu à peu de sa substance. Les espaces urbains se dégradent. *Des secteurs d'opulence côtoient des quartiers dégradés, des friches urbaines abandonnées.* Il est tout a fait difficile d'enrayer la concentration des emplois dans le Centre Ouest donc de résorber les déséquilibres Est-Ouest, et Centre-Périphérie. Certains secteurs *restent oubliés* comme la *Seine-Saint-Denis ou le Val-de-Marne,* leur desserte ne s'améliore pas *et ils voient les phénomènes de ségrégation, de paupérisation et de marginalisation s'aggraver.*

« A l'intérieur de la zone centrale, les écarts vont en s'aggravant entre un Ouest qui s'enrichit et absorbe la majorité des emplois créés ou transférés et l'Est qui stagne, voire s'appauvrit et accumule les problèmes sociaux.

« Le dépeuplement de la *Zone Centrale s'accompagne d'une croissance en tache d'huile. On assiste à un fort mouvement de migration du centre vers la périphérie. Cette migration a lieu au prix d'une forte consommation de terres agricoles, principalement le long des grands axes de communication routiers* ou de transport en commun.

« Cette dispersion de la *population affaiblit d'autant les villes nouvelles et les nouveaux centres urbains de la petite couronne parisienne. Cette urbanisation non maîtrisée de l'espace rural conduit à une occupation de l'espace dispersée sous forme d'habitat individuel sans jamais pouvoir créer de véritable ville. Paradoxe : moins on construit de logement en zone centrale, plus le logement, rejeté à la périphérie, se fait dévoreur d'espace.*
(Le Monde - Jeudi 29 mars 89)

A ce stade on doit donc se demander si architecture, urbanisme et aménagement relèvent des mêmes méthodes même s'il y a entre ces trois approches, ces trois disciplines, une sorte de *continuum.* Je crois certes que les mêmes hommes peuvent participer à deux ou trois de ces actions : par exemple l'architecte peut-être urbaniste. L'architecte est aussi un peu aménageur par ses constructions. Mais il y a cependant trois échelles d'analyse et d'action et l'équipe en charge de l'aménagement d'une agglomération en particulier doit être encore plus pluridisciplinaire que ne peut l'être, me semble-t-il, une simple équipe d'architectes recrutés au coup par coup par des contrats successifs ou simultanés. Et cela même si son responsable final est architecte urbaniste, comme il peut être géographe (comme le fut, à l'ARETUR, B. Ecrement) ou ingénieur comme le fut B. Archer. On ne peut faire non plus l'économie d'un partenaire entre les divers échelons administratifs dès que l'espace à aménager devient de quelque importance.

Toutes les *Eurocités* d'aujourd'hui se sont dotées de telles structures permanentes, par exemple les villes italiennes comme Turin, récemment, avec une centaine de personnes et un système de partenariat très ingénieux incluant même l'entreprise Fiat. On ne peut que regretter à cet égard l'absence -absolument unique en France-

d'une telle structure à Rouen depuis la disparition de l'ARETUR en 1985 et il faut espérer que ce sera une des premières tâches du SIVOM rénové que de créer un tel instrument.

L'urgence de cette réflexion, sur la ville en particulier, s'est fait sentir à l'échelon national (et international) : on a créé une *Délégation interministérielle à la ville* et on pourrait aussi citer l'opération *Banlieue 89* malheureusement dotée de moyens dérisoires. L'actualité la plus brûlante de ce printemps 89 avec ses agitations urbaines ne me démentira pas. Même si à Rouen les problèmes sont moins graves que dans d'autres grandes villes, une réflexion d'ensemble et une action globale et continue s'imposent à l'échelle de l'agglomération.

Tout ceci n'empêche pas, bien entendu, de considérer que l'architecte est un partenaire essentiel et on doit à cet égard regretter cette tendance qu'ont eu trop souvent ces derniers temps les technocrates et les ingénieurs à recourir le moins possible à ces hommes que Hegel plaçait au premier rang. Mais comment rester créatif au sein de ces conflits, de ces enjeux politico-financiers lorsqu'ils n'ont pas été régulés par une réflexion pertinente au plan de l'aménagement global ?

Face à ces tensions la tentation est grande pour l'architecte de chercher une sorte de fuite dans cinq directions :

- la théorie pure, parfois logomachique
- l'utopie... bien que celle-ci reste indispensable
- la nostalgie passéiste
- la contestation civique (bien que cette tendance ait beaucoup reculé)
- l'appel au prince... supposé être éclairé. Cette dernière tendance n'est pas la moins fréquente. Stendhal, dans sa préface à Lucien Leuwen écrit « qu'il ne voudrait pour rien au monde vivre sous une démocratie semblable à celle de l'Amérique pour la raison qu'il aime mieux faire la cour à M. Le Ministre de l'Intérieur (le Ministre de la culture ? M. Le Président ?) qu'à l'épicier du coin ».

Or on le sait, les thuriféraires des grands projets (T.G.B., l'Arche, etc.), quelle que soit la réussite éventuelle de l'œuvre, aboutissent le plus souvent au renforcement des capitales et des mégalopoles à d'inévitables dysfonctionnements et à des déséquilibres spatiaux souvent au détriment de la province.

Ne parlons pas, bien sûr, du despote non éclairé et mégalomane qui, en Roumanie, brise aujourd'hui l'âme d'un peuple en détruisant son patrimoine et en imposant je ne sais quelle géométrie arbitraire à la trame de l'habitat léguée par les siècles... On ne peut que s'étonner que les protestations contre ce tyran « architecte » soient aussi discrètes, sauf peut-être en Belgique...

La responsabilité de l'architecte ou de l'urbaniste est donc lourde puisque tout ce qu'il inscrit dans l'espace l'est pour des dizaines d'années. On ne pense pas assez, par exemple, que les Polonais, même avec un régime politique devenu un jour démocratique, devront vivre avec l'affreux domaine bâti de logements sociaux qui a été multiplié pendant la dictature et auprès duquel notre parc H.L.M. prend parfois des allures de palais... Castro -l'architecte- le dit avec une certaine naïveté : « C'est un vrai problème de penser que l'architecture s'effectue avec le temps et non pas simplement avec des idées qui marchent... ».

La réussite architecturale peut aller de pair avec l'aménagement le plus détestable. Les trouvailles architecturales de Mexico ne peuvent sauver de la démesure, de l'anarchie, des atteintes à l'environnement, une agglomération qui va allègrement vers les 30 millions d'habitants. Les trouvailles architecturales de New-York ne peuvent faire oublier le chaos urbain, cadre de l'action de ces *Golden boys* que décrit Tom Wolfe dans son ouvrage récent *le Bûcher des Vanités*... Il faut en effet mesurer ce qu'y donne le non-aménagement lié au chevauchement de 3 états, de 50 comtés, de 150 districts et de bien d'autres circonscriptions...

Architecture, urbanisme, aménagement ne vont pas forcément de pair ainsi que le montre un rapide coup d'oeil rétrospectif -et qui peut nous aider dans notre réflexion prospective.

C'est un peu, Monsieur, faire l'histoire de nos espoirs et de nos déceptions. Je pense en particulier à cette période d'effervescence et de créativité qui a correspondu à la phase d'aménagement du Grand Rouen et de la Basse Seine de 1965 à 1972.

Ce n'est pas par hasard que sont nées à peu près à la même époque *Connaître Rouen* et l'E.P.B.S., qu'a été adopté le Schéma directeur du grand Rouen et le rapport Raymond Barre sur la coordination entre les ports du Havre et de Rouen, etc..

Ce fut une époque de discussions vivantes et enrichissantes où, dans l'effervescence de mai 68, nous mettions déjà en cause, autour de J.P. Lacaze et de P. Poinsignon, la pertinence des limites administratives dans le domaine de l'aménagement.

Ce fut l'époque où les voyages d'études de l'*Université Permanente d'Architecture de Normandie* ne regroupaient pas que des architectes mais aussi des aménageurs, voire des élus. Nous allions observer des expériences-pilotes, villes nouvelles de Suède, Tapiola en Finlande, quartier de la Havel à Berlin, réalisations de Francfort, plan de circulation de Hanovre et « la Mecque de l'urbanisme » d'alors, les Pays-Bas, espérant transposer les réussites et éviter les erreurs...

Si on découpe un peu arbitrairement par périodes décennales l'évolution en matière d'aménagement, d'urbanisme et d'architecture on observe que la synchronie est loin d'être parfaite lorsque l'on examine les résultats.

Les *années cinquante* (disons 1946-1958) sont celles de la *Reconstruction* qui a concerné plus ou moins toutes les villes normandes qui avaient tant souffert dans leur chair. La meurtrissure du tissu urbain a souvent signifié une atteinte à l'esprit urbain lui-même : on l'a bien vu au Havre.

La prospective est souvent absente de la Reconstruction, que ce soit à Rouen ou au Havre, malgré les idées de Greber sur la circulation future ou de Perret sur la dalle de béton. C'est en fait l'obsession de l'identique, « du retour à l'identique » qui l'emporte malgré quelques innovations : la copropriété (véritable révolution) et la préoccupation hygiéniste bien nécessaire à Rouen, et bien entendu quelques réussites architecturales à Caen en particulier mais aussi à Rouen.

La deuxième période, celle des années soixante, est à la fois celle des *grands ensembles* sur le plan de l'architecture et celle d'un aménagement global.

L'idée d'aménagement -l'action de quelques hauts fonctionnaires, de jeunes technocrates aidant- triomphe avec la mise en place d'outils efficaces dont il ne reste qu'un seul, l'E.P.B.S. Les documents d'aménagement fondateurs : le Schéma du Grand Rouen, le Schéma Basse Seine, ont été progressivement abandonnés faute d'un suivi et d'une volonté politique malgré leur caractères prospectif et novateur; même s'ils avaient besoin d'être actualisés...

En tous cas la réflexion prospective était à la racine de ce qui a été pensé et dessiné alors, je me souviens de P. Poinsignon nous initiant à ce mode de pensée en nous demandant de réfléchir aux actes fondateurs des années 30 pour notre région : l'autoroute de l'Ouest, le dragage de l'estuaire, la loi pétrolière de 1928, et aux conséquences à 30 ans des décisions, d'alors y compris à leurs effets pervers.

Sur le plan de l'urbanisme et de l'architecture les résultats sont contrastés même s'il y a des réussites éclatantes comme la Préfecture de Rouen : c'est l'ère des grands ensembles c'est-à-dire d'une « architecture du chemin de grue », c'est le triomphe du fonctionnalisme c'est-à-dire de l'application simpliste des idées (d'ailleurs réductrices) de Le Corbusier. Sur le plan des centres anciens on passe non sans lenteur de la « rénévation buldozer » à la *sauvegarde* après avoir créé des grands ensembles jusque dans la ville (Marin le Pigny)... Certes tout n'a pas été négatif et certains (petits) grands ensembles ont été réussis et le souci d'hygiène représentait un progrès incontestable. Mais on ne saurait oublier l'échec de la Banane ou les « 4 000 » de la Courneuve. Une chose frappe en tous cas : c'est la lenteur des adaptations, le poids des pesanteurs (sociologiques) face au développement des effets pervers pourtant perceptibles dès le milieu des années soixante.

Les années 70, à partir de 1972, voient à la fois la crise de l'architecture -symbolisée par la crise de mai où les jeunes architectes jouent un rôle certain- et le triomphe de l'anti-ville, c'est-à-dire la *rurbanisation*. La préoccupation de l'aménagement est progressivement abandonnée devant les inerties administratives et le triomphe de l'idéologie pavillonnaire, démarque de la nostalgie du « village ». Le schéma du Grand Rouen n'est plus soutenu (ou adapté) par un organisme opérationnel...

Or cette explosion des banlieues et de la rurbanisation se produit au moment où l'on prend conscience du retournement démographique (recensement de 1975) et où se déroule une triple crise : énergétique, financière et familiale (le divorce va venir alimenter le marché du pavillon...).

Toutefois les réactions contre le *fonctionnalisme* se font jour, la plus marquée étant mise en oeuvre au Vaudreuil avec l'idée de mélange des activités et le concept biologique de *germe de ville*. Pour la première fois à cette échelle sont prises en comptes les préoccu-

pations d'environnement. Mais les premiers logements sont livrés en 1974 au moment où triomphe l'idéologie pavillonnaire, où l'on passe des grands ensembles verticaux aux grands ensembles « horizontaux ». L'architecture de cette ville nouvelle, qui va devenir Val de Reuil, reste marquée, dans la première phase, par les effets pervers de l'unicité du maître d'ouvrage et de la législation sur les H.L.M. Enfin l'abandon de l'idée d'aménagement de la France laisse croître démesurément la Région Parisienne. Aujourd'hui (1989) on compte 5 000 emplois au Vaudreuil, contre 55 000 à Cergy.

Les grandes tendances des *années 80* sont évidemment plus difficiles à cerner. On observe là aussi des évolutions contrastées. Elément positif, on contaste un véritable *retour à l'architecture* mais ce renouveau des talents et des idées (Gaudin, Nouvel, Portzamparc, etc.) ne peut empêcher la crise des banlieues.

Le « retour à la ville », foyer par excellence de créativité, de choix, de culture, est certes amorcé mais il ne donne pas son plein effet par défaut d'aménagement. La réhabilitation des H.L.M. est souvent une réussite mais l'intégration urbaine reste incomplète. Le bel objet, parfois ostentatoire, (Bofil) ne s'insère pas toujours dans un projet urbain cohérent. Peut-on se tirer des ces contradictions en ressassant le fameux vers de Baudelaire sur « le chaos des vivantes cités » ?

La crise financière qui se prolonge n'aboutit pas, faute d'un aménagement concerté, aux arbitrages nécessaires entre Paris (qui accumule grands travaux et bureaux sans voir s'améliorer la situation des mals logés) et la province. Mais aussi faute d'arbitrage à l'intérieur des régions ou des agglomérations, le « chacun pour soi » des communes multiplie les distorsions en matière de fiscalité, de localisation des équipements -des maisons de retraite aux lycées- laissant trop souvent l'arbitrage aux forces du marché qui ne peuvent conduire qu'à l'accentuation des processus cumulatifs. Roland Castro lui-même, de contestataire, est devenu le thuriféraire du « remplissage » de Paris.

La prospective en matière d'environnement ne sort guère de quelques cercles de réflexion. Pourtant Rouen est une ville pilote dans ce domaine puisque tout un ensemble de documents ont été élaborés à la fin des années 70 dans le cadre d'une étude prospective animée par Cl. Gruson. Elle n'a eu aucun écho local -même pour la critiquer...

Ce survol trop rapide, par grandes décades, nous invite à réfléchir, en conclusion, aux problèmes des années 90 en matière d'architecture, d'urbanisme et d'aménagement de l'espace. Car les grandes questions demeurent :

- Comment concilier la tradition et l'innovation ?

- Comment sauver la créativité face à l'inévitable variété des intervenants ?

- Comment harmoniser les énonciations esthétiques ou éthiques (donc subjectives) avec les exigences d'une transparence fonctionnelle ?

- Comment gérer la complexité croissante des systèmes sociospatiaux et des villes-régions en particulier ?

- Comment remettre en honneur la tâche de l'architecte ? Car nous savons bien qu'il y a des territoires existentiels qui font d'une forme architecturale un « cataliseur d'émotions », un moyen de faire proliférer les *signes* : la galerie d'une maison quercynoise, le coyau d'un toît périgourdin, la couleur d'Albi, les grâces des pans de bois de Rouen, le refermement des villes toscanes, le labyrinthe dionysiaque d'une vieille ville...

- Comment intégrer une réflexion prospective plus rigoureuse qu'autrefois en ne se contentant pas de prendre en compte les nouvelles techniques de circulation ou de la télématique ?

Quoi qu'il en soit le retour à l'architecture doit maintenant s'accompagner d'un retour à l'aménagement.

Tout nous y pousse, en particulier ce fait « incontounable » que l'on va vers l'Europe des régions, c'est-à-dire largement une Europe des Cités, des *Eurocités*. Villes et régions deviendront de plus en plus concurrentes entre elles, ce qui n'empêchera évidemment pas des formes nouvelles de collaboration.

A cet égard on doit s'interroger sur la place de Rouen dans la carte des villes européennes établies par la DATAR et les géographes du groupe *Reclus*. Alors qu'on s'attendrait à une meilleure place compte tenu du poids démographique du Grand Rouen de 500 000 hab., Rouen n'y est comptée qu'au 14ème rang des agglomérations françaises et 79ème des villes européennes...

Rouen ne peut donc faire l'économie d'un grand projet économique, culturel, urbanistique ni du choix d'une politique régionale.

Se laissera-t-elle englober dans une grande région parisienne où elle se perdra, en subissant les effets pervers qui ont été dénoncés ou bien prendra-t-elle l'initiative -comme Chalons, Reims, Troyes et comme d'autres binômes ou trinômes urbains - d'une recherche de synergie autour du *Grand estuaire ?*

Rouen ne peut faire l'économie d'une réflexion prospective allant au delà des diagnostics, tout de même bien rapides, de certains bureaux d'études extérieurs grassement rénumérés... Un Grand Rouen cohérent, quelle que soit l'organisation retenue, est une évidente priorité : elle seule permettra en particulier des grands gestes architecturaux qui devront accentuer le retour à la ville, requalifier les espaces, notamment ceux en bordure du fleuve et autour des bassins dont la vocation maritime n'est plus évidente. L'Université y aura sans doute sa place, symboliquement, entre le port et la ville...

On peut, en terminant ce survol, esquisser des scénarios contrastés. L'un est celui de l'*inacceptable* : une balkanisation accentuée avec ses particularismes et ses ségrégations accrues, ses problèmes écologiques mal maîtrisés. Plusieurs communes se battent, sans synergie, pour avoir, dans ce Grand Rouen réduit à un syndicat de transport, leur petite zone d'emplois tertiaires -qu'on baptisera pompeusement technopole- leur lycée, leur centre commercial. Une université qui fabrique des cadres destinés à la Région Parisienne n'y joue pas le rôle qui devrait être le sien.

C'est le Rouen des friches industrielles avec des entrées qui donnent une impression de désolation et de chaos, paysage de maisons témoins, de supermarchés, de dépôts inorganiques, le tout entouré d'une publicité agressive : c'est le spectacle que donne déjà le plateau de Boos où l'accès au futur aérodrome sera bientôt haché de 30 feux tricolores, mauvais exemple d'une absence d'aménagement global.

Il y a le *scénario banlieue de Paris*. Dans cette hypothèse Rouen a réussi à limiter la pollution; les lichens, indicateurs de la pureté de l'air, repoussent. Il fait « Mieux vivre à Rouen » dont la qualité de la vie attire les cadres parisiens. D'ores et déjà quelques 550 voyageurs de première classe font chaque jour le voyage Rouen-Paris avec le *Modulopass* (750 en seconde). Des navires de croisière comme *le Normandie* débarquent de nombreux touristes attirés par ailleurs par les parcs d'attractions ou les golfs. Rouen devient un simple point d'appui, parmi d'autres, du Bassin Parisien et de plus en plus une

ville-musée comme Delft pour la Randstadt sans vraiment participer au système des Eurocités innovantes.

Et il y a bien sûr, un *troisième scénario* : celui du *dynamisme et de l'innovation,* celui d'une opération Drakkar 2 000 à l'échelle du Grand Rouen. Il réunit toute une population autour d'initiatives qui ne sont pas que des grands travaux ou des grands schémas à la Haussmann. Rouen se dote enfin d'un véritable schéma de transports intégrés et revient à un urbanisme ambitieux et novateur, réalisant que la fonction résidentielle est à la fois entraînée et entraînante. On renforce, sans nuire au centre, une structure polycentrique finalement très originale tout en renonçant au développement en tache d'huile, revenant au point fort du schéma de 1960.

Le Grand Rouen prépare la grande mutation de la fin du siècle, la maîtrise des services urbains en les reliant aux services aux entreprises. Il constate que les innovations sont avant tout *sociétales et urbanistiques* et sait tirer parti des multiples initiatives de la société civile qu'il s'agisse de l'IDIT, du CORIA, de l'ouverture internationale, des projets d'architectes pour l'aménagement des quais, de la *plateforme multimodale*, mieux liée au système urbain européen, par rail et par route, pour ne prendre que quelques exemples.

De nombreux signes montrent que le *Grand Rouen* bouge et les *Voiles de la liberté* en donneront un nouveau témoignage.

Le succès de Connaître Rouen manifeste un besoin *d'enracinement* au moment même où la création d'organismes pour le développement de Rouen oriente également la cité vers l'avenir. Rouen tire de son riche passé des forces de dynamisme qui ne demandent qu'à entrer en synergie.

Vous êtes, Monsieur, un exemple de ce que l'on peut faire pour réconcillier le passé et l'avenir. Vous êtes donc, décidément, digne d'entrer dans notre Compagnie...

CONFÉRENCES PUBLIQUES
ET
COMMUNICATIONS

Les mouvements de jeunesse confessionnels et leur influence sur l'évolution de la société française

par Mme Nadine-Josette CHALINE

(Séance du 6 février 1988)

Le thème de la jeunesse et de ses « mouvements » a suscité en France de nombreux travaux émanant tant d'historiens que de sociologues, avec une prédilection pour le XXe siècle. Le siècle précédent ne connaissant de véritables organisations de jeunesse qu'en ses dernières années. En effet, après une lente maturation de groupes spécifiquement conçus pour les jeunes, de la Restauration aux débuts de la Troisième république, les années 1880-1890 constituent une période particulièrement favorable avec le développement des patronages et l'apparition des premiers mouvements confessionnels ou des premiers groupes de jeunesse politiques. Profondément perturbés par la première guerre mondiale, ces mouvements se réorganisent à partir de 1920 et vont connaître un prodigieux essor jusque vers 1955, modifiant profondément la société française qui amorce alors une grande mutation. Les jeunes prennent conscience de former un groupe de plus en plus influent et susceptible de jouer un rôle déterminant dans tous les domaines. Cela leur est d'autant plus facile que la France est de plus en plus « jeune » à la suite du baby-boom de l'après guerre et que la guerre d'Algérie -dans laquelle la jeunesse est particulièrement impliquée- bouleverse le paysage politique. Beaucoup de mouvements de jeunes font irruption sur la scène politique, non sans heurts avec leurs aînés ou leurs autorités de tutelle. La fin des années 50 est alors marquée par une série de crises avant l'explosion de mai 1968.

LES PATRONAGES ET LES PREMIERS MOUVEMENTS CONFESSIONNELS.

Dès le début du XIXe siècle, alors qu'elle panse ses plaies, l'Eglise songe à la jeunesse. Elle songe d'abord à regagner la jeunesse bourgeoise, très marquée par « les fils de Voltaire » puis fonde des « œuvres » pour la jeunesse populaire. Gérard Cholvy a bien montré la naissance de ces associations destinées à entretenir la foi des étudiants : fondation de la Société des bonnes études par Berryer en 1822, Congrégation des étudiants de médecine à Montpellier en 1820.

Le même souci de reconquête de la jeunesse étudiante inspire la création de la Conférence d'histoire, d'où sortira la Société de Saint-Vincent-de-Paul dont le but premier est « d'affermir dans leur foi des étudiants de province..., la visite des pauvres (n'étant) qu'un but second ». Dans le monde protestant, la première Union chrétienne de jeunes gens apparaît, semble-t-il à Nîmes, en 1843, à Paris une Union naît en 1852 et de ces Unions sort, en 1898, un mouvement étudiant qui s'adjoindra bientôt une branche féminine puis une branche lycéenne : la Fédération Française des Association Chrétiennes d'Étudiants, plus simplement appelé la Fédé.

Dans les années 1880, Albert de Mun, alors âgé d'une quarantaine d'années, secrétaire de l'Oeuvre des Cercles Catholiques d'Ouvriers, favorise la naissance de l'Association Catholique de la Jeunesse Française (A.C.J.F.) fondée en 1886. Présidée par Robert de Roquefeuil, l'A.C.J.F. regroupe au départ des étudiants puis, progressivement, elle gagne d'autres milieux : jeunes ruraux, commerçants etc.

En direction des classes populaires, très tôt sont organisés des patronages, mêlant piété, jeux, mais aussi formation intellectuelle puis activités sportives. Lancé dès le milieu du XIXe siècle, le mouvement de création de patronages s'intensifie et le patronage d'enfants puis de jeunes gens devient un rouage essentiel de la vie paroissiale et un authentique moyen d'éducation populaire. Né au départ de quelques initiatives, le mouvement des patronages suscita bientôt la création d'un organisme central avec une revue *Le Patronage*. Ce courant prit une telle ampleur qu'il inquiéta la Ligue de l'enseignement, qui, à son tour, se mit à créer des patronages, laïcs bien sûr, avec des instituteurs comme cadres ou animateurs. Avec les Philippins, Rouen possède l'un des patronages les plus connues.

La communauté juive se préoccupe également de sa jeunesse. En 1899, L. R. Dreyfus organise « L'œuvre Israélite des colonies scolaires », puis, en 1911, le « Patronage de la jeunesse israëlite ». Mais il s'agit encore de réalisations très modestes. Cependant, en 1911, une « Association des jeunes Juifs » affirme sa spécificité religieuse et veut lutter contre l'assimilation et l'indifférence religieuse qui avaient considérablement gagné dans les rangs juifs.

Dans les années qui précèdent la première guerre, le scoutisme, dont le succès est rapide en Grande-Bretagne, gagne en France les milieux protestants et laïcs avec l'apparition en 1911 des Eclaireurs de France et des Eclaireurs unionistes, le monde catholique se montrant très réservé.

On peut ranger également le Sillon dans les organisations de jeunesse : n'est-il pas né chez les élèves du Collège Stanislas autour de Marc Sangnier ? Ne vise t-il pas la jeunesse ? Ne puise-t-il pas nombre de ses membres dans les patronages ? A Rouen, Georges Lanfry en fut l'une des chevilles ouvrières.

Les jeunes filles ne sont pas totalement étrangères à cette ébullition. Même s'ils apparaîssent avec quelques années de retard, des patronages féminins sont organisés, et le mouvement du *Noël*, né en 1902, se propose de promouvoir la culture féminine catholique.

Ces divers groupes ne manquent pas d'évoquer, dans leurs discussions et leurs cercles d'études, les questions sociales, économiques voire politiques, au moment où, précisément, des jeunes réfléchissent à leur engagement.

DES ANNÉES 1920 AUX ANNEES CINQUANTE : LE GRAND ESSOR.

Après la guerre particulièrement éprouvante pour toutes les organisations de jeunesse, qui eurent nombre de morts (l'A.C.J.F. du diocèse de Lille compte plus d'un millier de disparus), la génération de 1920 est consciente de la nécessité de jeter de nouvelles bases et d'innover.

L'APOGÉE DES MOUVEMENTS CONFESSIONNELS.

Nées du mouvements du *Noël,* apparu en 1902, des Unions diocésaines de jeunes filles sont mises en place dans les divers diocèses à partir de 1925. Les historiens ont largement ignoré ces jeunes filles, car elles ne disposent d'aucune organisation au plan national,

se manifestant uniquement au plan diocésain. Leurs noms varient d'ailleurs d'un diocèse à l'autre : ce sont les « Genevièves » de Montpellier, les « Bruyères d'Arvor » de Vannes, les « Marguerites et pâquerettes » de l'Oise... Leur rôle n'en fut pas moins très important; les congrès cantonaux, retraites, pélerinages et sessions de formation contribuant à élargir l'horizon féminin. Leurs bulletins proposent un type idéal de jeune fille par de nombreux articles sur l'art de tenir une maison mais aussi sur l'incitation à participer à des œuvres sociales voire au syndicalisme chrétien. Ce sont les générations féminines arrivant à l'âge des responsabilités dans les années 1935-1955 qui reçurent une telle formation... Ces unions diocésaines ont constitué, selon Gérard Cholvy « une sorte d'A.C.J.F. mais sans la ligne nationale et ses structures ».

L'A.C.J.F. (réservée alors aux jeunes gens) a vite reconstitué ses forces après la guerre. Sa bonne implantation paroissiale lui permet d'ailleurs de jouer un rôle de premier plan dans la lutte contre les projets d'Edouard Herriot en 1924.

Seule grande organisation masculine, elle est à l'origine des premières véritables manifestations de masse en France et leur ampleur surprend les contemporains. Ce faisant, elle a beaucoup aidé à la naissance de la Fédération Nationale Catholique, même si plus tard elle s'éloignera de son président, le Général de Castelnau, qu'elle trouvera trop conservateur à son gré. De fortes personnalités doivent leur formation à l'A.C.J.F. : Robert Schuman, François de Menthon, Georges Bidault, René Pleven, Paul Vignaux, Henri-Irénée Marrou etc. C'est un rapport rédigé par Georges Bidault, vice-président de l'A.C.J.F., qui, après avoir ébranlé une part de l'épiscopat français, contribue à la condamnation de l'Action Française par Pie XI en 1926.

C'est enfin au sein de l'A.C.J.F. qu'apparaîssent les mouvements « spécialisés » : Jeunesse ouvrière chrétienne (J.O.C.) en 1926, Jeunesse agricole catholique et Jeunesse étudiante chrétienne (J.A.C. et J.E.C.) en 1929, Jeunesse maritime en 1930 et Jeunesse indépendante en 1935 (chaque mouvement étant suivi par son homologue féminin quelques années plus tard). Ces mouvements, et particulièrement la J.O.C., ont puisé leurs premiers membres dans les patronages qui jouèrent le rôle de véritable viviers. Mais l'apparition de la J.O.C. pose immédiatement un certain nombre de problèmes inédits et les tensions sont souvent vives. Les relations avec la C.F.T.C.

ne sont pas excellentes, le syndicat chrétien voyant en la J.O.C. une concurrente pour ses jeunesses syndicalistes chrétiennes; il faudra les grèves de 1936 pour que la C.F.T.C. apprécie l'aide de la J.O.C.

Plus lente à se constituer, la J.A.C. ne connaîtra son véritable essor que dans les années 1945-1955. Il faut préciser qu'en 1920, déjà 50 % des membres de l'A.C.J.F. étaient des ruraux. La J.E.C. également profite de la forte implantation de l'A.C.J.F. en milieu étudiant.

A la veille de la guerre, près de 15 % des jeunes sont affiliés à des mouvements catholiques. Cette proportion permet aux mouvements d'être des interlocuteurs obligés des gouvernements. Les tentatives de Vichy de constituer une jeunesse unique se heurteront à cette réalité incontournable. D'autant que la J.E.C., mouvement spécialisé, entendait bien, à l'instar de l'A.C.J.F., former des citoyens; aussi, loin de se limiter au seul domaine religieux, la J.E.C., prend position sur des sujets aussi variés que les questions internationales ou les problèmes intérieurs et sociaux. Dès les premiers mois qui suivent l'arrivée de Hitler au pouvoir, elle attire l'attention de ses militants sur le péril nazi, dénonçant les persécutions dont sont victimes les catholiques et le caractère antichrétien et païen du nazisme. Elle exprime sa solidarité avec les victimes de l'antisémitisme par une affiche affirmant : « Nous sommes tous des juifs allemands ». Alain-René Michel montre bien le rôle important tenu par le J.E.C. dans la lutte contre le nazisme, puis contre le gouvernement de Vichy à partir de 1942 (2). Cette période de la guerre et de l'expérience vichyssoise « a accentue le glissement à gauche amorcé dès la naissance dans le contexte du refus de l'Action française ».

Le même âge d'or des mouvements de jeunesse se retrouve également en milieu protestant. Les Unions chrétiennes de jeunes gens, surtout dans les grandes villes, fonctionnent comme des sortes de foyers socio-culturels, jouant un rôle de formation pour une jeunesse qui ne trouve ni dans sa famille ni dans son travail une ouverture culturelle. L'Union chrétienne de Paris de la rue de Trévise connaît dans ces années une nette expansion. Les Unions chrétiennes de jeunes filles prennent leur essor et regrouperaient environ 15 000 jeunes filles. Les jeunes juifs prennent goût aussi à se rassembler. Un certain renouveau religieux est à inscrire à leur actif.

Autre mouvement de jeunes en plein essor : le scoutisme. Dès avant la guerre les milieux protestants l'avaient adopté et, en 1922, Robert Gamzon lance le scoutisme juif avec les Eclaireurs israëlites

de France (le poète Edmond Fleg, dans son livre *L'enfant prophète,* donne une approche de ce que fut ce monde du scoutisme juif). Officiellement séparés des Unions chrétiennes de jeunes gens en 1921, les Eclaireurs unionistes (protestants) voient leur nombre passer de 2 000 en 1918 à 5 000 en 1924 et 7 500 en 1930 et ils nouent des relations avec les Eclaireurs de France (laïcs), partageant pendant un temps le même camp-école et le même journal, le *Journal des Eclaireurs.*

D'abord réticents à l'égard d'un mouvement d'origine protestante, les catholiques adoptent à leur tour le scoutisme en 1920. Connaissant lui aussi une progression très rapide, le scoutisme catholique s'adresse, contrairement à l'A.C.J.F., non seulement à des jeunes gens -La Route est créée par le P. Doncœur en 1924- mais aussi à des enfants et des adolescents, et d'autre part il regroupe des jeunes de tous les milieux. Les Guides de France, nées en 1923, sont bientôt accompagnées de Jeannettes (7-12 ans) puis de guides aînées. Pour une fillette ou une jeune fille, quitter sa famille pour aller camper est une aventure grisante dans les années 20 !

Toute une littérature naît alors pour ces jeunes : *Le livre de la forêt bleue* paraît en 1933 pour les Jeannettes (pendant du *Livre de la jungle* destiné aux garçons) tandis que *Le carnet de la cheftaine* s'adresse à la branche guide.

De son côté, Marc Sangnier oeuvre pour le rapprochement entre les peuples, comptant sur la jeunesse pour éviter un nouveau conflit. Avec le soutien du pape, il entraîna de jeunes Français à la rencontre des jeunes catholiques allemands lors de congrès qui se tiennent à Paris (1921), Vienne (1922), Fribourg (1923), etc. En 1926, la gigantesque réunion se tient à Bierville (au sud de Paris) et choisit pour thème « La Paix par la Jeunesse ». Les Rouennais y furent nombreux et actifs; les Philippins y montèrent la *Paix de saint François d'Assise,* pièce écrite par Edouard Montier. Trois ans plus tard, en 1929, Marc Sangnier crée les « *Volontaires de la Paix* » pour les garçons de 15 à 25 ans et lance, l'année suivante, le mouvement des « Auberges de Jeunesse », rencontrant alors d'autres jeunes venus de milieux protestants ou laïcs.

LES JEUNES ET LES MUTATIONS DE LA SOCIETE.

Les difficultés des mouvements de jeunesse politiques ne doivent pas faire oublier l'ampleur prise par le développement des mou-

vements confessionnels. Ces derniers vont précisément jouer un rôle déterminant dans l'évolution que connaît alors la société française jusqu'aux années cinquante.

Mouvements à vocation d'abord religieuse, ils sont responsables de la remontée de la pratique religieuse que l'on constate dans la France de l'entre-deux-guerres et continuera au-delà de la seconde guerre mondiale. Ce sont les jeunes de 1910 qui seront les adultes des années trente. Ce sont eux qui organiseront la riposte au programme anticlérical du Cartel des gauches en 1924.

Le Parti démocrate populaire, en 1924, puis le Mouvement républicain populaire vingt ans plus tard sont largement des créations d'anciens de l'A.C.J.F. Lorsque survient la guerre, la J.E.C. tient une place déterminante dans l'opposition au nazisme. A Lyon, Gilbert Dru et Jean-Marie Domenach, tous deux jécistes participent à la fondation des *Cahiers de notre Jeunesse;* on trouve encore des jécistes autour du P. Chaillet et de *Témoignage chrétien.* L'A.C.J.F., la première, déclare que le jeune catholique n'a pas en conscience le devoir de se soumettre au Service du Travail Obligatoire (S.T.O.) en Allemagne.

Et, puisque des mouvements d'Actions catholique ne peuvent en tant que tels s'engager dans une action à la fois militaire et politique, autour de Maurice-René Simonnet et de Gilbert Dru se constituent les Jeunes chrétiens combattants (J.C.C.), mouvement de résistance dont Dru est la cheville ouvrière. Par ce biais, des jeunes retrouvent des anciens de l'A.C.J.F. déjà engagés dans la Resistance comme Edmond Michelet, Georges Bidault, André Colin, François de Menthon... Ayant déjà réfléchi sur le type de société vers lequel doivent tendre les mouvements, l'A.C.J.F. a pris position sur tous les grands problèmes de l'heure et la guerre la contraint à renoncer à son apolitisme initial. A cette occasion, l'Association remet en cause certaines institutions et projette pour l'après-guerre un « un mouvement » politique d'un type nouveau situé entre les forces traditionnelles de la droite et les communistes. Des contacts sont pris avec Gay, Bidault, Terrenoire.

Des scouts entrent en contact avec les Pères de Montuclard et leur groupe « Jeunesse de l'Eglise », qui souhaite restaurer le christianisme comme réalité communautaire et être présent au côté des non-chrétiens dans la cité nouvelle. Les « Amitiés scoutes », rassemblant d'anciens scouts dispersés par la vie, sont tentées par les idées

du P. Lebret et de son groupe « Economie et humanisme »; implantées dans une cinquantaine de villes dès 1944, les « Amitiés scoutes » se transforment en « Vie nouvelle » en 1947, entraînant dans leur sillage un certain nombre de catholiques à regarder désormais plus à gauche. Le M.R.P., d'abord grand bénéficiaire de l'engagement politique d'une partie de ces jeunes, les verra partir vers le Parti socialiste unifié en attendant le nouveau parti socialiste des année 70. Le pluralisme politique du monde catholique en est accentué.

Les mouvements de jeunesse furent aussi un excellent moyen de former des cadres pour le syndicalisme, notamment rural. On peut citer le petit paysan auvergnat Michel Debatisse, qui, après avoir fréquenté assidument la J.A.C., devient le président du Centre National des Jeunes Agriculteurs, le C.N.J.A., recrutant quasiment tous ses animateurs au sein de l'organisation catholique. La J.A.C. a formé ainsi une élite rurale qui n'existait pas en France auparavant. Pour ces jeunes, dont la scolarité se terminait à douze ans, le « mouvement » fut une occasion d'enrichissement intellectuel, d'apprentissage de la discussion et de rencontres à l'occasion des congrès régionaux ou nationaux.

Combien ont appris à construire un exposé et à s'exprimer en public dans de telles circonstances ?

Pour les benjamins, le jeu est conçu comme un moyen éducatif. Dès le XIXe siècle, le patronage souhaite utiliser les jeux comme apprentissage de la maîtrise de soi et de la vie en société. Il suffit de lire des revues comme le *Patronage* ou des livres comme *Les essaims nouveaux*, publiés en 1911 par le Rouennais Edward Montier. Ce sont les Unions chrétiennes de jeunes gens qui introduisent en France le basket et le volley en 1894 et 1918; tandis que la Fédération des patronages de France favorise le football (64 équipes de patronages disputent un tournoi à Vincennes en 1903 et la région bordelaise est gagnée au rugby par l'entremise des patronages). Les patronages ont donné quelques vedettes au sport français : Jean Bouin, Jules Ladoumègue, René Vignal, les frères Hidalgo. Jeunes des patronages et scouts ont aussi découvert la nature par leurs camps, diffusant ainsi un goût pour l'écologie avant la lettre.

Les mouvements de jeunesse catholiques ont souvent lutté contre le centralisme, défendant langues et cultures régionales. C'est l'abbé Le Bayon qui a fondé le « Théatre populaire breton » de Saint-

Anne d'Auray, composant lui-même des pièces pour ses jeunes. le même phénomène se retrouve dans le midi ou dans le Pays basque. Les patronages laïcs, animés par des instituteurs membres de la ligue de l'Enseignement, étaient au contraire très attachés à la langue française, qui dut souvent combattre les langues locales utilisées à l'église et dans l'enseignement du catéchisme.

Ces mouvements ont, enfin, joué un rôle incontestable dans la modification de la place des femmes dans la société française : « si le scoutisme ne fut pas contestataire, écrit Marie-Thérèse Chéroutre, ancienne responsable des guides, il fut émancipateur et surtout pour les filles ». Songeons que c'est à l'occasion d'un camp, d'un week-end que de petites filles partent sans leurs parents et couchent sous la tente ! La J.A.C. a aussi consacré nombre de sessions à la fonction de la femme dans l'exploitation rurale.

Dans tous ces mouvements les jeunes ont appris à parler haut et fort. Pendant la guerre ils ont même l'impression d'avoir, aux côtés de leurs aînés, parlé au nom de l'Eglise, lorsque la majorité des évêques se fait discrète. Cette volonté d'indépendance de la jeunesse va être renforcée dans les années 1950-1960 par un certain rajeunissement de la société française après la reprise de la natalité dans les années quarante.

LA MONTÉE DES JEUNES ET LE TEMPS DES CRISES.

- LA SOCIÉTÉ FRANCAISE EST DE PLUS EN PLUS «JEUNE» ET, EN MÊME TEMPS, MAL PRÉPARÉE A L'ACCUEIL DES ENFANTS DU BABY-BOOM.

Quelques chiffres suffisent à montrer cette « montée des jeunes » pour reprendre le titre d'un ouvrage d'Alfred Sauvy : le taux de natalité est passé de 14 ‰ en 1938 à 21,4 ‰ en 1946 et se maintient au-dessus de 18 ‰ jusqu'en 1964; les moins de vingt ans forment alors un tiers de la population. C'est le phénomène nouveau pour les Français habitués à un lent vieillissement de leur pays depuis le XIXe siècle, et après le très faible taux de natalité qui avait marqué l'entre-deux-guerres.

Les « médias » (presse écrite, radios puis télévision) découvrent les « jeunes », en même temps que le monde du commerce prend conscience du nouveau marché qui s'ouvre à lui. La mode est à la

jeunesse, le « rayon 20 ans » des grands magasins diffuse les modèles à imiter ! Désormais, il faut « faire jeune »... Une lecture attentive de la publicité montre bien cette volonté de courtiser la jeunesse.

Cependant la France est prise de court devant cette irruption des jeunes. Rien n'est prêt pour les accueillir; on pare au plus pressé en construisant au rabais classes ou appartements; le système scolaire reçoit de plein fouet la nouvelle vague et voit son organisation et ses habitudes voler en éclats. Cette inadaptation est lourde de conséquences pour l'avenir. A l'enthousiasme pour la jeunesse répondent l'incompréhension, la déception, le rejet. Les « bandes », les « blousons noirs », dont les méfaits sont complaisamment colportés par une presse avide de sensationnel, suscitent la peur. Le caractère massif de la poussée démographique n'ayant pas eu pour corollaire immédiat un rajeunissement des structures entraîne un rendez-vous manqué entre la société adulte et sa jeunesse. Ces adultes, occupés aussi par la reconstruction du pays après la guerre, ne peuvent tout faire et sont débordés. Les mouvements de jeunesse eux-mêmes sont agités de soubresauts.

- LA GUERRE D'ALGÉRIE - DANS LAQUELLE LA JEUNESSE EST PARTICULIEREMENT IMPLIQUÉE - BOULEVERSE LE PAYSAGE POLITIQUE.

La question de la décolonisation passe, en effet, au premier plan de la scène politique française avec la guerre d'Indochine, et surtout les soulèvements en Afrique du Nord et particulièrement la « guerre d'Algérie ». L'envoi en Algérie des jeunes effectuant leur service militaire sensibilise l'opinion publique à cette question. La politique menée par le M.R.P. est de plus en plus discutée et une part de la jeunesse se tourne vers Mendès-France. L'exemple de « Vie nouvelle » est typique de l'évolution suivie par certains. A partir de 1954, les prises de position du mouvement s'inscrivent le plus souvent dans le cadre du débat sur la décolonisation. Dès cette date, il préconise l'indépendance et les préoccupations algériennes ne sont pas seules, « Vie Nouvelle » informant aussi ses militants sur les pays en voie de développement, les initiant ainsi au « tiers-mondisme ». André Cruiziat, l'un des fondateurs des « Amitiés scoutes », explique déjà en 1950, dans un long article paru dans *Les Malpensants*, ses idées sur ce sujet : « Comment ne pas voir que l'appel scout doit associer tous ceux qui l'entendent à tous les mouvements qui travaillent à un aspect quelconque de la libération humaine, à toutes

les masses mineures qui cherchent leur émancipation : prolétariat européen et indigène ?... Quelle que soit la complexité de ces problèmes, il demeure évident que l'appel scout est plus proche d'un souci de libération des peuples opprimés que d'un colonialisme traditionnel... ». Ces propos ne traduisent pas l'évolution de tout le scoutisme et de tous les anciens scouts, tout au plus de quelques groupes. Mais à partir de 1949-1950, « Vie Nouvelle » a gagné son autonomie par rapport à ses attaches originelles et recrute largement hors du milieu scout (militants de la C.F.T.C., de la Jeune République, de la Nouvelle Gauche repoussant la politique du M.R.P....).

Cette question de la décolonisation et particulièrement de la guerre d'Algérie, on la retrouve au coeur de la crise de la J.E.C. et de la Fédération Française des Etudiants Catholiques (née en 1922 pour faire pièce à l'A.C.J.F. et qui se développe surtout au lendemain de la seconde guerre mondiale). La F.F.E.C., présidée un temps par Georges Suffert, prend position sur ce problème dès le congrès de Montpellier en 1949 et renouvelle sa déclaration en 1955; et même si elle évite de prendre trop ouvertement position, se voulant « paroisse étudiante » accueillant les jeunes de toutes opinions, ses dirigeants s'orientent de plus en pus à gauche. A la J.E.C., l'occasion de la crise est son adhésion à une journée internationale d'action contre l'impérialisme en 1957. Cette initiative suscite un rappel à l'ordre de la part de l'épiscopat, car elle ne peut être considée comme faisant partie du « mandat » qui fut confié à la J.E.C. Il est vrai que depuis plusieurs années la J.E.C. affiche une conception de son rôle quelque peu différente de celle souhaitée par les évêques, et elle déploie une très grande activité. Au lendemain de la guerre, la J.E.C. tient quasiment lieu de syndicat étudiant, d'autant plus facilement que l'U.N.E.F. a été liée aux autorités de Vichy et comptait peu de militants. La J.E.C. n'a-t-elle pas fait placarder sur les murs de Paris une affiche dressant un catalogue de revendications de caractère syndical, dont l'instauration d'un présalaire étudiant ? « la J.E.C. était alors une manière d'institution publique et nous n'en éprouvions aucun complexe » écrit René Rémond qui en fut le responsable après la Libération. Aussi les mutations que connait l'U.N.E.F. lors du conflit algérien ne sont pas étrangères aux difficultés de la J.E.C.

L'U.N.E.F. est certainement moins bien intégrée à l'ensemble de la jeunesse que la J.E.C., les étudiants, provenant de milieux relativement aisés, sont cependant beaucoup plus frottés aux problèmes

des jeunes ruraux ou des jeunes ouvriers grâce aux réunions de l'A.C.J.F., l'U.N.E.F. et la J.E.C. se retrouvent dans l'élaboration de la charte de Grenoble et la définition de l'étudiant comme « jeune travailleur intellectuel ».

L'organisation étudiante apparaît comme un remède au sous-développement de l'administration universitaire avec ses centres de polycopie, ses activités sportives, la gestion de restaurants... La création de la Sécurité Sociale étudiante (1948), puis la cogestion des Œuvres universitaires (1957) contribuent à lui donner cette image de gestionnaire. Cependant l'U.N.E.F. se veut aussi expression d'intellectuels, et, hantée par le souvenir des compromissions des responsables lors de l'occupation et du régime de Vichy, elle prend position contre la guerre d'Algérie, en qui elle voit « en même temps qu'un obstacle à la modernisation économique, la menace d'un nouveau fascisme ». En 1956, la question algérienne permet d'ailleurs aux étudiants de gauche de devenir majoritaires et de prendre la direction de l'Union avec l'aide de jécistes comme Michel de la Fournière ou de membres de l'Union des étudiants communistes. Ayant peu formé de véritables dirigeants, l'U.N.E.F. utilise largement jécistes et militants de l'U.E.C. alors en conflit avec leur propre organisation. Quant aux simples adhérents, ils se font plus nombreux à partir de 1954 et la « courbe des effectifs atteint son apogée en 1960 avec 100 000 étudiants, soit un étudiant sur deux », mais bientôt viendra le déclin.

- LES CRISES A RÉPÉTITION.

En effet, dès la fin des années cinquante, les diverses organisations de jeunesse connaisent une succession de crises. C'est d'abord, en 1956, la disparition de l'A.C.J.F. après soixante-dix ans d'existence, à la suite d'un conflit interne entre la J.O.C. et les autres mouvements spécialisés. Afin de ne pas « infliger un second échec à la J.O.C. » après l'arrêt de l'expérience des prêtres-ouvriers deux ans plus tôt, l'épiscopat soutient les jeunes ouvriers. Ne supportant pas ce désaveu, l'équipe dirigeante de l'A.C.J.F. décide de remettre sa démission, sabordant ainsi une vieille organisation alors que la guerre d'Algérie dure depuis deux ans déjà, laissant un grand vide que les crises des divers autres mouvements élargiront encore. Et rien n'est venu la remplacer, lorsque la société française connaîtra sa grande crise de la jeunesse dans les années 1965-1970.

En 1957 c'est au tour de la Route (branche aînée des scouts de France) et de la J.E.C. de connaître de très sérieuses difficultés. C'est à propos de sa participation à une journée contre l'impérialisme, que la J.E.C. est rappelée à l'ordre par l'épiscopat; en signe de protestation, et renouvelant le geste de leurs amis de l'A.C.J.F., les dirigeants démissionnent. Si cela n'entraîne pas la mort de la J.E.C., cette dernière en sort tout de même ébranlée, d'autant que le même scénario se reproduit en 1965 lors d'un grave désaccord avec Mgr Veuillot. Les étudiants catholiques semblent donner bien des soucis à l'épiscopat !

En même temps, et pour des raisons voisines, la Route traverse aussi une période très difficile. Dès 1955, les « Routiers » sont sensibles aux paroles du P. Liégé qui refuse, alors que les jeunes du contingent viennent d'être envoyés en Algérie,« de transformer en guerre le conflit que la justice désarmerait ». Une mésentente, de plus en plus grande, s'installe entre la Route et le commissaire général des scouts et dégénère en conflit ouvert en mai 1957 à l'occasion de la publication, par les *Cahiers du Témoignage chrétien,* des lettres de Jean Muller, qui fut membre de la Route, avant d'être « rappelé » en Algérie et tué à la fin octobre 1956. Ces lettres à sa famille dénonçaient le régime colonial et les méthodes de pacification. Devant l'ordre du commissaire général de couper certains passages, toute l'équipe de la Route démissionne. Cette démission est commentée par toute la presse nationale !

De toute évidence, la crise de la Route -dont l'affaire Muller ne fut que le prétexte- s'inscrit dans la même ligne que celles de l'A.C.J.F et de la J.E.C. ou de la participation des catholiques au changement de majorité au sein de l'U.N.E.F.

Mais l'Eglise n'est pas seule à avoir des démêlés avec sa jeunesse ! Les partis politiques, comme la S.F.I.O. ou le M.R.P., ont maille à partir avec leurs éléments les plus jeunes tentés par le mendésisme, Mendès-France exerçant sur eux un incontestable attrait. Quant à l'Union des étudiants communistes, secouée par le soulèvement hongrois et la répression soviétique, elle voit aussi ses effectifs diminuer par départ ou exclusion. Ainsi, après de lents débuts au XIXe siècle, les « mouvements » de jeunesse se sont progressivement structurés surtout à partir des années 1880-1890. Leur rôle

dans l'évolution de la société française a été considérable. Sur le plan politique ou social, il suffit de rappeler que nombre de mesures prises au lendemain de la guerre sont, en fait, l'application de souhaits formulés par l'A.C.J.F. vingt ou trente ans plus tôt.

BIBLIOGRAPHIE

(1) Gérard Cholvy et Yves-Marie Hilaire : *Histoire religieuse de la France contemporaine*, Toulouse 1985.

(2) Alain-René Michel : *La J.E.C. face au nazisme et à Vichy*, Lille 1988.

Forêt et environnement

par M. André MORMICHE

(Séance du 12 mars 1988)

D'APRÈS le « Robert », l'environnement est l'ensemble des conditions naturelles et culturelles susceptibles d'agir sur les organismes vivants et les activités humaines. Par extension, l'environnement représente des conditions extérieures agissant sur le fonctionnement d'un système.

Parler de « forêt et environnement » apparaît donc comme une gageure, tant les possibilités de disserter sont variées et indéfinies; depuis son histoire, avec son extension, des écosystèmes primaires, secondaires, artificiels, jusqu'à ses fonctions climatiques, hydrologiques, anti-érosives, esthétiques, sanitaires et récréatives, « *la forêt précède et accompagne les civilisations...* ».

J'ai donc retenu comme seuls thèmes de notre entretien, les aspects quantitatifs et qualitatifs de la forêt, et un aperçu sur quelques fonctions particulières dont les problèmes de pollution.

Je n'évoquerai, bien entendu, que des généralités et réserverai, à votre éventuelle curiosité, un développement plus détaillé lors d'une rencontre.

La place de la forêt dans l'aménagement des zones rurales, par opposition à « zone urbaine » où l'arbre est également précieux, revêt de multiples formes, dont l'homme a une approche, tantôt écologique, tantôt esthétique - mais souvent négative malheureusement.

Comme chacun sait, l'homme a beaucoup défriché et défriche encore beaucoup dans les pays en voie de développement, pour étendre les cultures, pour obtenir l'herbe nécessaire à l'élevage des animaux domestiques, pour réaliser un profit immédiat en commercialisant les bois etc. C'est ainsi que 7,5 millions d'hectares de formations arborées denses et 3,8 millions de formations arborées ouvertes disparaissent chaque année dans la ceinture des forêts tropicales. Celle-ci est donc en grand danger et des tragédies climatiques, écologiques et économiques se jouent actuellement dans l'Himalaya, dans les Andes et dans les régions sèches tropicales.

Ainsi, la place quantitative que tient la forêt dans les différents pays permet-elle d'apprécier les zones fragiles; d'après un inventaire de 1963 de la F.A.O., la superficie des terres forestières est d'environ 4 100 millions d'hectares dont, approximativement, 3 800 million d'hectares de forêts et 300 millions d'hectares de terres non boisées. Cette surface représente un taux de boisement de la terre d'environ 29 % -dont 32 % pour les pays les plus industrialisés, et 27 % pour les pays les moins industrialisés.

Ce taux de boisement reste très élevé en Amérique du Sud : 47 %; en Amérique du Nord : 38 %; et en U.R.S.S. : 34 %. Par contre, il descend à 11 % dans la Région du Pacifique (Australie - Polynésie française - Hawaï - Nouvelle Guinée - Nouvelle Calédonie - Nouvelles Hébrides - Nouvelle Zélande...) 19 % en Asie et 24 % en Afrique.

L'Europe et la France se situent assez bien avec respectivement, 29 et 26,9 % tandis que les pays de la Communauté Economique Européenne des Douze présentent un taux de boisement relativement faible : 23,8 %.

Dans ces surfaces forestières, il est utile d'apprécier celles qui sont aujourd'hui improductives, généralement après exploitation abusive ou simplement, parce qu'il s'agit de formations forestières de protection à la limite des zones de végétation (montagne - toundra - formations sahéliennes - etc.); 40 % de la forêt mondiale entrent dans cette catégorie dont 50 % dans les régions les moins industrialisées pour 20 % dans les régions les plus industrialisées.

Si nous avions à traiter de l'économie forestière, vous voyez combien ces statistiques sont favorables aux régions développées !!!

L'importance de la forêt, au titre de l'environnement, se mesure également en superficie disponible par habitant. Celle-ci est de 1,3 ha

pour le monde, dont 2,1 ha pour les pays les plus industrialisés et 0,9 ha pour les moins industrialisés. Parmi les extrêmes, je citerai l'Amérique du Sud et la région Pacifique avec 5,7 ha, l'U.R.S.S., avec 4 ha, l'Amérique du Nord avec 3,8 ha, mais aussi l'Asie avec seulement 0,3 ha et l'Europe avec 0,33. La France avec 0,27 ha est bien placée à l'intérieur de la C.E.E. qui n'en présente que 0,7 ha.

Ce qui est particulièrement inquiétant, c'est le rythme auquel la superficie par habitant diminue sous l'effet de la démographie. Les pays en voie de développement, dont la forêt est la source principale d'énergie pour se chauffer et cuire les aliments, présentent également les accroissements démographiques les plus élevés. Or, l'exploitation forestière conditionne souvent leur survie.

Ils perdent actuellement 0,1 ha par habitant, tous les 5 ans environ et par conséquent, les équilibres climatiques et écologiques de certaines régions sont-ils déjà menacés, ou le seront dans les prochaines décennies, si des mesures de conservation et de reforestation ne sont pas mises en place très rapidement.

Dans les régions les plus industrialisées, si l'utilisation des ressources forestières continue de croître, l'aménagement de la forêt, afin d'assurer la continuité des prélèvements, se développe et la démographie tend à régresser. C'est ainsi que dans la C.E.E., la superficie forestière devrait s'accroître d'environ 10 % d'ici à l'an 2000.

A l'échelle du monde, l'extension actuelle de la forêt apparaît suffisante pour sauvegarder les écosystèmes. Dans de nombreuses régions, une réduction de la superficie forestière est encore tolérable : en Amérique du Nord et du Sud, en U.R.S.S. par exemple.

Par contre, dans certaines régions, les déboisements abusifs ont entraîné des déséquilibres écologiques très graves, parfois irréversibles. Tel est le cas des montagnes françaises au XIXème siècle, dont les défrichements et les exploitations abusives avaient entraîné une accélération de l'érosion, d'importantes inondations en plaine. Un siècle de restauration des sols et de reforestation s'avéra nécessaire pour retrouver un équilibre plus satisfaisant.

Est-il utile de préciser qu'en Afrique, sous la pression de l'homme pour se chauffer et pour faire pâturer les animaux, la désertification peut suivre les exploitations abusives. Dans l'aire soudanaise, le désert a avancé de 100 Km en 60 ans !!! De même, les pluies de la mous-

son - 5 000 millimètres en quelques mois- ravinent les versants déboisés de la chaîne himalayenne et provoquent des inondations catastrophiques aux Indes

A côté de ces déforestations, il faut savoir que des pays développent l'aménagement de leurs forêts pour équilibrer prélèvement et accroissements, ou ont une politique ambitieuse de reboisement ; la Chine, par exemple, a reboisé en 35 ans de 1945 à 1934, 30 millions d'hectares.

Cet aperçu, à l'échelle du monde, permet de montrer l'importance de la forêt dans l'équilibre des grands systèmes biologiques que constituent les zones de végétation combinées avec l'activité humaine.

Mais la superficie des forêts, le taux de boisement, la disponibilité par habitant ne suffisent pas à caractériser l'impact de la forêt dans l'environnement.

LA QUALITÉ DES PAYSAGES

La fonction sociale de la forêt -dernier espace naturel en dehors de la mer et de la montagne au dessus de l'étage forestier- s'amplifie au fur et à mesure que notre civilisation s'industrialise, s'urbanise et voit son niveau de culture s'élever.

A cet égard, il y a la vision externe de la forêt, telle qu'on l'aperçoit du hublot d'un avion, de la route de la vallée lorsque les pentes sont boisées, ou d'un point haut d'observation dans un site collinéen.

En France, dans les régions agricoles, la forêt a été découpée et réduite pour être reléguée dans les stations peu fertiles ou difficiles à mettre en valeur. Leurs contours souvent géométriques n'épousent que rarement les lignes du relief, ne respectent pas toujours l'ouverture des petites vallées dont l'éclairement est indispensable pour la qualité et la mise en valeur de l'eau...

A une époque où l'on s'interroge tant sur l'abandon des terres agricoles... deux à trois millions d'ha pour les optimistes... 6 à 9 millions d'hectares pour les pessimistes, s'ouvre là une possibilité de retouches à l'implantation des forêts, pour améliorer la qualité des paysages ruraux, les rendre plus agréables à l'oeil, et tendre, si possible, vers cette « harmonie des formes et des couleurs » tant recherchée par l'homme.

En évoquant l'harmonie des formes et des couleurs, je pense, bien entendu, non seulement à la répartition de la forêt dans le paysage, mais aussi, à sa structure et à sa composition. Une plantation monospécifique, avec des lignes d'arbres griffant le versant d'une vallée, artificialise le paysage, offre une vue monochrome et finalement limite la vision.

Est-il besoin de rappeler, que la « nature », c'est la diversité et la complexité dans les formes et les couleurs, et que toute simplification de celle-ci constitue en quelque sorte, une agression à l'environnement, agression de même nature, que celle d'une grave faute architecturale dans l'aménagement d'un site urbain.

Mais la forêt est aussi un espace naturel à l'intérieur duquel l'homme se promène, se détend, soigne son corps et son âme... L'ambiance forestière recherchée doit rester naturelle, c'est-à-dire diversifiée et colorée; la présence de clairières, de peuplements irréguliers dont la discontinuité des formes souligne l'étendue, l'aspect mystérieux et l'apparente éternité, ainsi que la qualité et la diversité des cheminements ouverts au promeneur constituent les éléments déterminants d'une bonne vision interne de la forêt par l'homme.

Il y a donc un traitement de la forêt approprié à la fonction sociale... En zone rurale, là où la forêt est peu fréquentée, l'aménagement privilégie les autres fonctions de la forêt : équilibre des écosystèmes - production - protection. Ces forêts offrent aux randonneurs de grands espaces, la solitude et une diversité imposée par l'étendue géographique.

A l'opposé, en zone péri-urbaine, la fréquentation est grande, et par conséquent, l'aménagement s'attache à diversifier les peuplements, à les irrégulariser, à mélanger les essences et à multiplier les itinéraires de découvertes, afin d'offrir cette impression de « nature », synonyme de diversité, de complexité et de grandeur sur un espace souvent réduit.

Ces notions paysagères de la forêt intégrée à l'environnement de l'homme se précisent et se développent; elles constitueront vraisemblement, une donnée essentielle de la foresterie du prochain siècle, au même titre que la production de bois.

Au-delà de ces notions paysagères, l'espace forestier offre un cadre exceptionnel pour « soigner » l'homme, si bien que la « sylvothérapie » constitue une branche de la foresterie et, dans certains pays, de la recherche médicale, en Russie, par exemple.

Est-il besoin de rappeler qu'en Grèce, vers - 420, Hippocrate écrit le célèbre traité : « Des airs, des eaux, des lieux », véritable traité d'écologie. Il attribue à l'air la principale cause de toutes les maladies et soigne ses malades avec les produits de la forêt. Ainsi, dans les bois sacrés, connus de temps immémorial, l'homme vient-il soigner son esprit et son corps.

Beaucoup plus proche de nous, de nombreux médecins s'intéressent à la sylvothérapie. En 1896, Chancerel, un forestier, présente à Orléans une thèse de médecine sur l'influence hygiènique des végétaux et la valeur thérapeutique de la forêt. Depuis, de nombreuses thèses et études importantes ont été consacrées à ce domaine par des docteurs et des écologistes.

Oui, la forêt avec ses paysages, ses effets correctifs à l'égard du vent, de l'insolation, de la sécheresse, etc., ses effets positifs à l'égard de l'état électrique et ionique, de la pureté de l'air, du renouvellement de l'oxygène, de la diffusion des arômes... constitue sûrement un milieu favorable à la santé de l'homme... peut-être une « fontaine de jouvence » comme l'indiquent certains auteurs.

Concernant la pureté de l'air, par exemple, les mesures faites montrent que la teneur en particules solides (de 1/10 à 1/100ème m/m) est comprise entre 200 et 1 000 par m^3 en forêt, alors qu'elle atteint 200 000 à Paris.

Mais la pollution bactériologique et organique est elle-même liée à la présence de poussières dans l'air, poussières qui servent de vecteurs aux microbes. Ainsi, Iablokoff a-t-il pu mesurer 4 millions de microbes par m^3 dans l'air des grands magasins parisiens, 575.000 sur les grands boulevards, mais seulement 50 en forêt de Fontainebleau. Cette action purificatrice est réalisée par le dépôt des poussières sur les feuilles et leur chute au sol; par l'action assez mal connue des « arômes »; par l'action de l'oxygène naissant et de l'ozone; par l'absorption dans les tissus des feuillus; par l'évaporation à la surface des feuilles de gouttelettes contenant des microbes et exposées au soleil, etc.

A côté des « arômes » perçus par l'odorat, produits volatils, de la famille des Terpènes, issus des conifères, se trouvent les « phytoncides », émanations des feuillus, dont les propriétés antibiotiques sont également reconnues. Certains ont été extraits et ont trouvé un emploi pharmaceutique.

Lorsque l'on sait que sur un ha de feuillus, se dénombrent environ 140 millions de feuilles, on comprend mieux l'effet « tamis » et « purificateur » de la forêt.

La sylvothérapie -au même titre que la thalassothérapie, la balnéothérapie- l'héliothérapie - se pratique régulièrement, par le promeneur, le randonneur, le pique-niqueur, etc. De nombreuses stations thermales l'ont d'ailleurs associé en aménageant de grands parcs plus ou moins boisés où le curiste se repose entre les séances de soins. De même, dans de très nombreuses forêts ouvertes au public, ont été mis en place des « parcours de santé » qui allient les bienfaits de la sylvothérapie et de l'effort musculaire ; mais déjà, s'envisagent les principes d'une "cure sylvatique", l'aménagement de « forêts santé » et la création de « parcs de cure sylvothérapique ».

La forêt et l'environnement... c'est aussi le problème des pluies acides, dont l'actualité des dernières années a évoqué la dramatique importance. Il faut d'abord rappeler que l'arbre et la forêt constituent des « indicateurs biologiques » particulièrement sensibles lorsque le phénomène à mesurer s'inscrit dans la durée... C'est ainsi que les dendrochronologues se sont aperçus qu'un léger réchauffement de l'atmosphère pendant quelques décennies se traduisait par une légère augmentation de l'accroissement biologique des arbres et des forêts.

Ainsi, depuis le XIXème siècle, *les pollutions atmosphériques de proximité* ont endommagé les forêts ; plus récemment, les forêts de la Maurienne ont souffert de graves atteintes de la part du fluor provenant des émissions des usines d'aluminium, et plus près de nous, les forêts de Roumare, de Rouvray, et à moindre degré, les autres forêts de Seine-Maritime ont présenté, dans les années 1960, un grave dépérissement, accompagné d'un taux de mortalité inquiétant, dû essentiellement aux émissions de dioxyde de soufre des raffineries de pétrole.

Les pollutions atmosphériques, à longue distance, ou pluies acides, existent sûrement, mais leur définition reste imprécise... On a affaire :

- soit à une *pollution à moyenne distance* provoquée le plus souvent par le relief. Cela semble être le cas, pour les Vosges, lorsque les émissions de la Sarre et du Bade sont précipitées sur les zones sommitales par vent du Nord-Est;

- soit à une *pollution à très longue distance*, dont la précipitation sous forme de « pluies acides » correspond à des phénomènes méthéorologiques assez bien connus.

En Europe, avec l'Allemagne, la Suisse, puis la France, le phénomène a pris une importance alarmante dans les années 1985. Certains n'ont pas hésité à pronostiquer un dépérissement général des forêts. Les forestiers français et la recherche forestière de notre pays ont été plus réservés, dès le début, sur le diagnostic.

La France a cependant, comme les pays voisins, mis en place un réseau de placettes permanentes dans lesquelles sont observées et estimées la gravité des atteintes et l'évolution du dépérissement. Parallèlement, les chercheurs ont été associés à une recherche interdisciplinaire pour expliciter, si possible, les causes de dépérissement.

Aujourd'hui, le dépérissement dans les forêts résineuses initialement les plus atteintes, s'est stabilisé, et souvent commence à régresser.

Par contre, les atteintes sur les feuillus, beaucoup plus légères, semblent se maintenir, voire augmenter légèrement. Le diagnostic apparaît donc beaucoup moins pessimiste qu'à l'origine.

De son côté, la recherche a mis en évidence la très grande complexité du phénomène et la multiplicité des causes possibles. Parmi celles-ci, les pluies acides restent présentes bien entendu, avec comme principaux responsables, l'ozone, l'azote et bien entendu le SO2.

Mais s'y ajoutent d'autres causes possibles, dont les plus plausibles sont les conséquences des dernières années sèches -dont celle de 1959 - 1962 - 1964 - 1974 et surtout 1976.

- Associées à ces déficits hydriques répétés, la nature des sols, leur profondeur et leur capacité de réserve en eau, ont pu accentuer le dépérissement dû à ce stress hydrique.

- De même, la moindre vigueur des peuplements maintenus trop denses, ou la monospécificité ainsi que la régularité des peuplements qui imposent une alimentation en eau, dans des horizons limités du sol, ont vraisemblablement aggravé les conséquences négatives du stress hydrique.

- L'origine de ce dépérissement, peut également être recherchée dans la multiplication de certains pathogènes racinaires. Ainsi, dans les peuplements en cours de dépérissement, ont été identifiés des

rhizomorphes d'Armillaire (*Armillaria mellea* var. *obscura)* sur les racines d'épicéa et de sapin, en cours de défoliation, végétant sur sols très acides. Or, l'armillaire peut causer la mort de nombreux arbres en proliférant au détriment des tissus vivants, à partir des racines, et en remontant progressivement dans la tige.

- Des carences minérales ont été relevées, en pratiquant des analyses foliaires, provenant des arbres des peuplements dépérissants, sur sols très acides. Dans les Vosges, la carence la plus couramment observée est celle du magnésium.

Finalement, le dépérissement par les « pluies acides » n'évolue heureusement pas comme certains auteurs et les médias l'avaient prédit, mais se stabilise et régresse plutôt depuis un à deux ans. Il n'en reste pas moins, que son apparition interpelle les forestiers et nos sociétés... La sylviculture peut multiplier la production, mais *les risques sont grands,* en raison des *effets cumulatifs,* d'une part, et de *ces conditions climatiques ou autres,* dont la probabilité d'apparition des extrêmes est forte avec la durée de vie d'un peuplement forestier (100/200 ans).

Au terme de cet entretien sur « la forêt et son environnement », dont j'ai exploré quelques facettes, je vous suggère de retenir quelques grands thèmes de réflexion.

Au niveau du monde, des défrichements sont encore possibles et nécessaires pour laisser la place aux cultures nourricières... Toutefois, l'aménagement de l'espace rural est un préalable indispensable pour éviter les catastrophes climatiques, géologiques et pédagogiques. Or, il est très urgent qu'une telle politique constructrive soit initiée dans de nombreux pays en voie de développement pour stopper les régressions en cours.

Au niveau de l'Europe, une légère reforestation, due à l'abandon des terres agricoles, peut permettre, si on sait l'aménager, en même temps qu'un supplément de production de bois, un remodelage de certains paysages ruraux et un accroissement de superficie des massifs forestiers, les plus utiles à l'environnement de l'homme. Les forêts péri-urbaines, filtres puissants pour réduire les pollutions des villes et des industries, pourraient être favorisées dans ces extensions.

Quant à la culture des forêts, elle doit prendre en compte, dès maintenant, les risques sanitaires et leur fonction sociale dont le déve-

loppement s'accélère avec l'urbanisation et l'élévation du niveau culturel des populations concernées.

Dans ce domaine, il faut absolument éviter ce qu'a pu écrire Emberger, phytosociologue de renom : « l'homme, parce que doué d'une intelligence libre, est devenu un faussaire de la nature, un agent de désordre ».

En foresterie, les écosystèmes sylvestres doivent intégrer tous les paramètres qui leur assureront la stabilité, la santé, la beauté et la durée...

A ces différents titres, la forêt cultivée imitera la forêt naturelle dont la complexité dans la composition et l'irrégularité dans la structure confortaient l'équilibre biologique.

En réalité, à l'occasion des travaux qui se déroulent depuis quelques années sur les «comptes du patrimoine naturel en France », se dégage progressivement l'idée qu'un « droit du patrimoine naturel »... s'avère indispensable, afin de créer un statut de la diversité biologique... dont les objectifs seraient la conservation des biotopes et des ressources génétiques. Or la forêt traitée en respectant la nature, constitue un conservatoire essentiel pour la sauvegarde des biotopes et des espèces, tout en permettant aux fonctions productives et sociales de s'affirmer.

Lucie Delarue Mardrus
Poète et romancière trop vite oubliée

par Georges MAC GRATH

(Séance publique du 4 juin 1988)

LUCIE Delarue-Mardrus, un prénom, un nom qui enchantèrent mon adolescence, ma jeunesse.

1930-1931, ma dernière année scolaire. Au total 8 ans d'internat plutôt mal supportés. Enfin me voici libre et vite indépendant, car bientôt, en effet, j'entre à la préfecture de Caen.

Si je fais ce rappel, et je m'en excuse, c'est pour souligner la grande liberté d'esprit qui tout à coup à 18 ans, après ces longues années d'assujétissement, s'ouvrait devant moi.

Lucie Delarue-Mardrus brillait alors au firmament des lettres Françaises. Normande d'Honfleur, son renom immense en notre province s'étendait à tout le pays.

Epris de littérature et surtout de poésie, attaché à cette terre normande qui m'avait vu naître, ses romans, ses poésies que je dévorais dès leur parution, me passionnaient.

En même temps que la richesse du style, la délicatesse des sentiments, l'analyse subtile des caractères, surtout de l'âme populaire, que je trouvais en ses écrits, j'appréciais aussi chez Lucie Delarue-Mardrus, cette spécificité Normande, l'évocation de ces anciennes traditions auxquelles nous tenons tant, notre commune appartenance

à un parler, des coutumes, une tournure d'esprit, des qualités et des défauts souvent plaisantés sans doute (mais qu'importe), qui définissent si bien les hommes et les femmes de cette contrée, qu'ils soient de Haute ou de Basse-Normandie.

Il y avait aussi ces descriptions extraordinaires faites parfois d'un seul trait, saisissant, frappant, pictural, de Honfleur, de la Côte de Grâce, de l'estuaire, des sites qu'elle aimait passionnément, et constituant pour elle, tant elle en était éprise, sa grande raison de vivre, mais aussi Le Havre, ou Rouen, bien d'autres paysages encore.

Honfleur - Le Havre - Rouen

Ecoutez donc : « Honfleur qui s'étoile, violette et blanc autour de ses deux clochers, et trempe ses dernières constructions dans l'estuaire, écrin de toutes les nuances ». (1)

Le Cap de la Hève : « Le phare géant du Havre qui s'allume au moment où le soleil disparaît, lançait ses éclairs réguliers toutes les 11 secondes, comme un immense et pénétrant coup d'oeil à travers les lieues ». (2)

Le Havre : « Au bout de l'estuaire lointain, la Seine-Inférieure scintillait de tout son Havre, collier d'étoiles jeté sur l'horizon ». (1)

Rouen : « Déboucher sur quelque hauteur, et d'un regard qui plonge, voir pour la première fois la ville de Rouen, dans le creux, c'est pour les plus insensibles, éprouver une sorte de frisson » (2)

Et encore : « Rouen s'inscrit sur les brouillards bleutés de la Seine, comme une belle calligraphie » et plus loin, « c'est la Seine qui explique Rouen, sa longue fortune, sa longue histoire, encore loin d'être terminée ».

Les Mirages d'Orient

J'étais grisé aussi, gagné par les Mirages d'Orient, décrits avec enthousiasme par Lucie Delarue-Mardrus, dans ses relations de voyage au Maghreb, en Egypte, en Syrie, à Beyrouth, des pays que j'ignorais (que je ne devais connaître que beaucoup plus tard), mais dont elle parlait avec tant de chaleur, qu'en vérité on les découvrait

---

(1) Chenevieil : Le Livre Moderne illustré 1947 p. 49
(2) L'Ex Voto : Société Normande du Livre 19951 p. 19

avec elle, en parcourant ses récits. Ses livres, on les connaissait aussitôt au fur et à mesure de leur parution, par la Presse Régionale (on ne disait pas encore les médias) : l'Ouest-Eclair dans le Calvados, le journal de Rouen en Seine-Inférieure, d'autres feuilles encore : Le Bonhomme Normand par exemple au titre si familier.

Il y avait aussi les publications et les conférences de l'Université des Annales, une institution qui remplissait une tâche remarquable d'expansion culturelle. Plusieurs œuvres de Lucie Delarue-Mardrus, parurent sous son égide. Elle fit des conférences sous ce patronage.

Oui, ces années de jeunesse vécues à Caen, jusqu'en septembre 1939, elles furent pour moi, profondément marquées, en mes heures de loisir et d'évasion, par l'œuvre ardente de Lucie Delarue-Mardrus, sa pensée si spontanée, si attachante.

Septembre 1939. C'est la mobilisation, la drôle de guerre, et bientôt la chute, le désastre, l'occupation. Je rentre à Caen. Mais d'autres soucis, d'autres préoccupations s'emparent de mon esprit.

En 1941 je quitte le Calvados. Commence alors une carrière itinérante, de Préfecture en Préfecture, en France, en Algérie, de nouveau en France, une odyssée qui ne prit fin qu'à mon retour définitif en Normandie, à Rouen, cette fois, pour la retraite.

Aujourd'hui, à l'âge que j'ai atteint, en cette époque de la vie, où la sérénité l'emporte inévitablement sur les bouleversements ou les élans du coeur, il m'arrive, dans la paix du soir, au cours d'une réflexion attentive, d'évoquer le passé, ma jeunesse lointaine, les passions oubliées, les amours perdues.

A nouveau, je suis saisi et pénétré par la lumière discrète, qui malgré le temps écoulé, le périple accompli, me parvient toujours de l'oeuvre exaltante de Lucie Delarue-Mardrus.

Mais hélàs, d'elle, aujourd'hui, on ne parle plus guère. De mon temps nos instituteurs, nos maîtres d'école comme l'on disait alors, faisaient apprendre certains de ses poèmes à leurs élèves.

Il y a bien longtemps qu'il n'en est plus ainsi. Je me demande si nos jeunes bacheliers, même en Normandie, connaissent encore son nom.

Aucune anthologie poétique ne parle d'elle, pas plus celle d'André Gide, que celle de Max Pol Fouchet, de Pierre Boisdeffre ou

de Pierre Seghers. Le dictionnaire Français de la poésie contemporaine de Larousse lui consacre dix lignes : une aumone.

Cependant j'ai éprouvé il y a quelques temps un grand plaisir : les Amis des Fleurs de Rouen ont présenté ici, en cette salle des images d'Honfleur accompagnées de citations de notre poète.

De temps en temps donc, elle revit dans la pensée de ses compatriotes.

Et bien précisément, c'est pour la faire revivre davantage encore -ne serait-ce qu'en cette seule après-midi de Juin 1988- sous l'égide de l'Académie des Sciences-Belles Lettres et Arts de Rouen, que j'ai voulu faire cette conférence, évoquer sa vie aventureuse, parler de son oeuvre, dire mon admiration toujours aussi profonde pour celle, qui dans la grandeur, comme dans le dénuement (vous le verrez tout à l'heure) sût faire preuve de tant de dignité et de grandeur d'âme.

Les Mémoires de Lucie Delarue-Mardrus

Pour étudier sa vie, pour bien la connaître, il faut tout simplement se plonger dans ses mémoires publiés en 1938, chez Galimard.

Quelle vie intense, quelles refexions subtiles, quels jugements dépouillés, ne trouve-t-on pas dans cet ouvrage, citant mille personnages, célèbres ou non, rapportant une multitude d'anecdotes souvent drôles, malicieuses, jamais malveillantes.

En lisant les Mémoires de Lucie Delarue-Mardrus, je n'ai pu m'empêcher, évoquant son existence si touffue, de songer à Marcel PROUST, son presque contemporain, mort prématurément, ses mondanités, les salons Parisiens, sa vie excentrique, son besoin, sa recherche constante du Grand-Monde.

Pour Lucie, aussitôt mariée avec le Docteur Mardrus, ce fut également ainsi .

Après les voyages en Afrique, au Moyen-Orient, ou plutôt en Asie-Mineure comme l'on disait alors, ce sont les réceptions parisiennes chez la Comtesse Grefuhle, la Duchesse de Clermont-Tonnerre, la Duchesse de Rohan, Anna de Noailles et combien d'autres encore; toute une vie intellectuelle et mondaine, qui n'a pas totalement disparu bien sûr, mais qui aujourd'hui n'a plus rien de commun avec celle d'alors.

Dans ses mémoires Lucie Delarue-Mardrus fait revivre avec délice les grands noms des Lettres de l'époque : François Coppee,

Sully-Prud'homme, J.-M. de Hérédia, Edmond Rostand, Sacha Guitry, Fernand Gregh, Alfred Jarry, Octave Mirbeau, Jean Lorrain, mais aussi Sarah Bernard qu'elle admirait tant.

Cependant ma comparaison avec Proust s'arrête là. L'extraordinaire dimension de son oeuvre, dépasse de loin évidemment les objectifs de notre Romancière et poète. Indépendamment de ses écrits sur l'Orient, Lucie Delarue Mardrus s'attache essentiellement à notre province, et davantage à Honfleur, son peuple de marins dont elle parle avec amour.

Cependant j'estime pour ma part que ses mémoires apportent à l'Histoire du 20ème siècle en ces débuts, sur les évènements littéraires de l'époque notamment, un témoignage sinon irremplaçable du moins d'un immense intérêt.

Ces mémoires s'arrêtent en 1938; les années les plus dures, celles de Château-Gontier n'y sont donc pas évoquées.

Myriam Harry, Paul Leroy, Sirieyx de Villiers, Pierre Chirol, René Fauchois.

Une amie intime de Lucie, Myriam Harry, écrivain comme elle, qui l'a suivie toute sa vie et l'a souvent reçue, a publié au lendemain de sa mort un ouvrage plein de délicatesse « Mon amie Lucie Delarue-Mardrus ». Ce livre nous apporte des aperçus passionnants sur cet auteur. Sa lecture est indispensable pour la bien connaître et la comprendre.

De même il faut lire aussi l'étude publiée en 1936 par Paul Leroy « Femmes d'aujourd'hui » Colette et Lucie Delarue-Mardrus - ainsi que sa biographie par Sirieyx de Villiers- ainsi également que d'intéressantes réflexions de Pierre Chirol et René Fauchois, sous le titre : Gloire de la Normandie.

Sa correspondance avec sa fidèle amie Chattie, épouse du Docteur Ovize, contient aussi d'utiles et originales remarques illustrant parfaitement les traits saillants de son caractère. Cette correspondance se trouve au Musée du Vieux Honfleur.

Enfin, il faut, bien entendu, lire son oeuvre; mais pour cela, pour bien la comprendre, il faut du temps, car elle est très abondante ; une centaine d'écrits.

C'était une travailleuse acharnée, terriblement douée. C'était

sa raison d'être disait-elle. Son oeuvre poètique est consacrée à son pays, sa Normandie. Des images heureuses et plaisantes naissent sous sa plume, des images qui ont valeur de symbole.

La plus célèbre, dans sa simplicité, est sans doute connue de vous. La voici :

« L'odeur de mon pays était dans une pomme » (Extrait du poème : Ferveur).

★
★ ★

Lucie Delarue-Mardrus est née à Honfleur en 1874. Sa maison natale, rue des Capucins existe toujours. La partie haute de cette rue est devenue rue Lucie Delarue-Mardrus.

L'enfance de Lucie

C'était la fille d'un brillant avocat parisien, lui-même honfleurais de naissance, qui de temps à autre abandonnait le prétoire et son domicile parisien pour de longs séjours en famille au Manoir de Vasouy, doté d'un magnifique parc.

La mère de Lucie, d'un milieu parisien aisé appartenait à la famille du célèbre graveur Debucourt. De cette union naquirent six filles dont Lucie était la cadette.

La famille Delarue avait un train de vie élevé. Elle quitte peu après la naissance de Lucie la maison de Honfleur pour occuper un magnifique domaine à St-Germain-en-Laye, bientôt remplacé par une maison de Maître sise au Breuil à la porte de Honfleur.

A Paris Lucie fit ses études à l'Institut Normal Catholique de la rue Jacob, alors très réputé; elle y obtint le brevet élémentaire; puis ensuite étendit sa culture en travaillant par elle-même, toute seule, à son gré. Dans ses mémoires, elle dit qu'elle n'avait pas un goût très prononcé pour l'école.

En fait, sa distraction d'esprit constituait pour elle un handicap. En sorte que dans son entourage on se demanda un moment si elle n'était pas quelque peu attardée.

Ses parents, d'esprit Voltairien, très libéraux, laissaient leurs six filles grandir et se développer sans trop s'occuper d'elles.

Dès sa sortie du collège. Lucie, d'un tempérament généreux, exalté s'enthousiasma pour les Romantiques, et lut pêle-mêle Vic-

tor Hugo, Châteaubriant, les Hauts de Hurlevent des Soeurs Bronté, Edgar Poe, les Contes d'Andersen, et combien d'autres récits enflammés.

Par contre, elle dédaignait les classiques : Corneille et Racine, déclarait-elle, l'assomaient. Un jugement un peu sommaire quand même.

Le hasard lui fit rencontrer lors d'un voyage à Nohant, Aurore Sand, petite-fille de George Sand, qui lui fit cadeau d'une petite poupée rose, que sa vie durant, elle garda près d'elle avec piété. Etait-ce une prémonition ? N'est-elle pas en effet à sa manière une émule de George Sand ?

Lucie jeune fille, passionnée de la nature, éprise, on pourait presque dire amoureuse du site de l'estuaire (dont elle parle dans ses livres de façon grandiose, comme personne ne l'a fait depuis), étonna tout d'abord et scandalisa ensuite, par ses attitudes et ses comportements les esprits respectables et bien pensants d'Honfleur. Pensez-donc, habillée en garçon, elle chevauchait à califourchon, alors qu'elle aurait du monter en amazone. Quelle dérision !

Mariage avec le Docteur Mardrus

Le hasard lui fit rencontrer à 26 ans le Docteur Mardrus né au Caire, et qui, médecin de la Marine Marchande, était, de ce fait, entouré du prestige réel alors de grand voyageur. Sa grande fortune (c'était ainsi) renforçait encore son autorité naturelle.

C'était de surcroit un authentique lettré, connu pour être l'un des traducteurs des « Mille et une Nuits ».

Lucie commençait elle-même à écrire. Son premier recueil de poèmes Occident est de 1900. Entre eux ce fut le coup de foudre. 15 jours de fiançailles et le mariage; et un repas de noces, au cours duquel Jean-C. Mardrus, oriental impérieux, se brouilla avec toute la famille de son épouse.

Les écrits de Lucie l'intéressaient; et il contribua beaucoup à clarifier son style, négligeant même son oeuvre presonnelle au profit de celle de la Princesse Amande, comme il ne cessa de l'appeler durant leur union.

Les premiers écrits

Notre auteur se lança alors dans la rédaction de Contes, que

les quotidiens publiaient volontiers pour s'attacher leurs lecteurs. Son premier conte : La dernière Sirène, parût en 1905.

Mais sa condition naissante d'Ecrivain, de Femme de lettres, jointe à la franchise de ses attitudes peu conformistes, loin de lui valoir considération, lui attirèrent au contraire réserves et mépris. L'un de ses biographes Paul Leroy (1) rappelant cette sentence de Mme de Stael « un homme doit savoir braver l'opinion, une femme s'y soumettre » écrit « Pour Lucie, ce fut tout le contraire ». En voici la preuve : elle choisit pour son premier Roman publié en 1908 le titre volontairement provocateur pour l'époque de : Marie fille-mère.

C'est qu'alors à Paris, mais surtout en province, il existait dans la classe bourgeoise qui dominait la France, une apparente rigueur de moeurs, un certain savoir-vivre, ou prétendu tel, qu'il ne fallait pas enfreindre, sous peine d'être exclu, rejeté, condamné. Et c'est effectivement ce qui aussitôt lui arriva.

Mais de tout cela, elle n'eut cure, et ne s'embarassa nullement. Apparemment du moins. Cela ne l'empêcha pas en effet de publier presque coup sur coup une trentaine de romans, souvent d'esprit combatif ou populiste, qui d'ailleurs connurent presque tous un grand succès.

Mais l'on sent cependant, et l'on devine, à la lecture de certains d'entre eux, combien elle partage la profonde amertume ressentie par l'une ou l'autre de ses héroïnes, comme elle pareillement éprouvée, outragée par la vie.

Cette remarque m'amène à dire que la qualité maîtresse de Lucie Delarue-Mardrus en tant que femme, ce fut son courage, sa fierté, son caractère, dans l'adversité, la perfidie, dont elle fut l'objet.

Elle écrit, dans l'un de ses textes intitulé Vérité « ..Il est utile, il est nécessaire, que chaque être humain ait le courage d'aller jusqu'au bout de lui-même. De là sortirait une génération d'indulgence, une meilleure et plus heureuse humanité ».

Et comme écrivain ? C'est une romantique dans la plus pure acceptation du mot, s'attachant avec rigueur et sans complaisance à décrire l'âme humaine dans ses comportements contradictoires.

---

(1) Paul Leroy Femmes d'Aujourd'hui Collette et Lucie Delarue-Mardrus

Prédomine chez elle, ce qui a priori peut paraître étonnant, vu son origine, son appartenance, le milieu brillant qui l'environne, (du moins dans la 1ère partie de sa vie) et prédomine dans ses écrits, un amour profond pour les humbles, les petits, admirables dans leur détresse, tenant tête à la misère, telle Ludivine, dans Ex Voto.

Par moments, on la sent vraiment toute proche de Victor Hugo dans « Les Misérables ».

Ludivine de Lucie Delarue-Madrus, c'est le Gavroche de Hugo.

Jeune mariée, Lucie rayonne de bonheur.

« Grande, svelte, belle, les traits réguliers, une lumière intense éclaire son visage. Elle a des traits puérils et des yeux tragiques » écrit Sirieyx de Villiers.

Avec son mari, ils s'installent à Paris, en un joli pavillon, Rue Raynouard, avec jardin en terrasses et pelouses fleuries; mais en raison des farces jouées par le Dr Mardrus à leur propriétaire, ils durent partir, et se transporter à Billancourt en une maison disposant d'un grand jardin. Lucie tantôt y compose, tantôt jardine, ou se consacre à l'élevage de volailles. Mais son mari ne tient pas en place. Il lui faut l'Orient. Il entraîne son épouse en de longs voyages en Tunisie, en Algérie, au Maroc, au Sahara, en Turquie, en Syrie, en Palestine et en Egypte. Il parle couramment l'arabe. Elle-même en quelques mois l'apprend.

C'est un grand sujet d'admiration pour Lucie de voir son mari, devant un public d'indigènes médusé, jouer avec génie au Conteur arabe, ou bien encore s'imposant comme juge, prenant la place du Cadi, départageant avec succès des villageois ou des nomades, séparés par d'incompréhensibles « chicaîa ».

Tout ceci, Lucie, l'évoque avec humour, avec bien d'autres anecdotes encore, et de magnifiques descriptions du désert, des oasis, des palmeraies, des forêts de Chênes-liège dans son ouvrage « El Arab », « L'Orient que j'ai connu ».

Les voici de retour à Paris. Ils vont d'hôtel en hôtel, jusqu'à leur installation dans un appartement, Quai de Montebello, avec une vue magnifique sur la Seine et Notre-Dame, ce qui n'empêche nullement Lucie, tout à coup, de partir, pour Marseille par exemple, prenant ensuite le bateau, puis une voiture pour se rendre à Giseh, au Sud-Ouest du Caire, au pied des Pyramides. Et pourquoi ?

Pour découvrir le Sphynx qu'elle ignorait, et dont elle voulait parler de façon authentique dans l'un de ses contes (1). Incroyable, non !

Les écrivains d'aujourd'hui, qui disposent pourtant d'autres facilités de voyage, n'ont pas toujours de pareils scrupules.

Voulez-vous un autre exemple ? Pour son roman « Marie fille-mère », elle obtient par faveur du Médecin-Chef de l'Hôpital Baudeloque, un permis l'autorisant à circuler pendant un mois, dans la maternité, sous la blouse d'Etudiante en médecine, pour s'informer pleinement sur l'accouchement.

Incroyante, elle s'intéresse à la vie religieuse, à la musique d'église, et obtient lors des auditions du grand organiste Louis Vierne, à Notre-Dame, de s'asseoir auprès de lui pour s'initier à la musique d'orgue, et mieux la comprendre.

Bientôt son nom est connu, à Paris, en France et même au delà. C'est une romancière très populaire. Mais le ménage à la bougeotte. Il s'installe bientôt dans l'Ile Saint-Louis, Quai d'Orléans au 1er étage de la « Maison du Sonnet d'Arvers ». Ainsi est-elle appelée, car elle avait parait-il hébergé le poète.

Dans cet appartement cossu, orné de toiles de Picasso, Odilon Redon, Van Dongen, ils reçoivent des célébrités : Rodin, Gabriele d'Annunzio, Jules Lemaître, Henri de Régnier, Edmond Rostand (très amoureux de Lucie), le Dr Doyen, le peintre Tavernier.

Mais Lucie et Jean-Claude reprennent leurs voyages. Ils découvrent de nouveaux paysages, rencontrent des personnages célèbres.

Les Voyages en Orient

Par exemple à Aîn-Sefra, une oasis du sud-algérien, proche de la frontière Marocaine, le Général Lyautey. Celui-ci les garde 15 jours à son Q.G. Elle y donne pour l'Etat-Major des auditions de piano, y lit plusieurs de ses poèmes. Sur ces officiers, perdus dans les sables, son charme et sa beauté opèrent naturellement sans qu'elle le cherche. Ils sont dans l'admiration. Habitués des mirages, à peine osent-ils croire à sa présence. Tous, peu ou prou, sont amoureux d'elle. Son départ fût un déchirement.

Cependant, soucieuse d'approfondir, même les énigmes les plus étranges, elle avait tenu, en quittant Aîn-Sefra à venir s'incliner sur la tombe de la mystérieuse Isabelle Eberhart.

1- Myriam HARRY

Ensuite, en Egypte rencontre avec la princesse Nazli, la cantatrice Sitt Bancha, des noms prestigieux alors ; A. Damas, sous les défis de Djemal Pacha, elle monte avec succès un étalon arabe, à l'admiration de tous, ce qui lui vaut un diplôme de cavalier turc de 1ère classe gardé précieusement.

A Beyrouth « un puissant prince marchand, comme les Phéniciens de la Bible (1) possédant des sucreries et des cotonneries en EGYPTE, des roseraies à Damas, un journal au Liban » les a invités à un somptueux dîner de gala.

Fou d'amour dès qu'il aperçoit Lucie, il veut l'enlever. Elle refuse. Il tente alors de se suicider, se ratant de peu. Mais au départ de Beyrouth, geste princier, fou, inimaginable, il fait jeter sous la proue du navire qui l'emmène en France, des tonnes de roses, toute la récolte de ses roseraies à Damas, sacrifiant ainsi une année d'essence et d'huile précieuse.

Combien d'autres rencontres aussi étonnantes, invraisemblables même, ne pourrais-je rapporter sur cette époque de sa vie, par exemple à Constantinople (qui n'est pas encore Istambul) ils font la connaisance du Grand Prieur des Derviches Tourneurs. Après une séance de danse à sa dervicherie, elle lui consacre un poème :

« Une flûte blessée, à voix de rossignol
« Accompagne des tambours frêles,
« Et pour que vingt soupîrs prennent soudain leur vol,
« Les bras s'ouvrent comme des ailes »

Retour à Paris en 1914. Mais c'est la guerre. Son mari est mobilisé comme médecin militaire. Elle quite le Quai d'Orléans pour se rapprocher de sa mère qui occupe un petit appartement rue de l'Arbalette. Elle visite aussi ses soeurs, surtout la seconde Marguerite, mariée à un avoué de Provins. Me Bechamp. Hélàs, elle est maintenant veuve avec trois garçons. Lucie l'aide de son mieux.

La ville de Provins, elle la connaissait bien, y ayant souvent résidé du vivant de son beau-frère, découvrant avec passion cette cité médiévale, dominé par sa ville haute, au passé prestigieux.

Ravissante, avec tout le charme de ses 18 ans, elle avait plusieurs fois, grâce à son beau-frère et sa soeur, été invitée à quelques unes des réceptions familiales.

1- Myriam Harry p. 55 et 50.

Celles-ci constituaient en France, en cette époque, dans la bonne bourgeoisie, surtout dans les Villes-garnison, une tradition bien établie. Ces matinées ou soirées dansantes, ces surprise-party, ces bals costumés ou non, c'était, autant d'occasions de rencontre (sans but matrimonial avoué bien entendu) entre les débutantes et les jeunes officiers, magistrats, avocats, médecins, professeurs, que sais-je, eux-mêmes célibataires, et plus ou moins à la recherche, sans trop l'avouer, de la compagne d'une vie.

Les mamans faisant tapisserie comme l'on disait, ne pouvaient s'empêcher, en voyant leur fille au bras de tel ou tel cavalier, d'évoquer l'heureux dénouement que pourrait comporter le mariage, avec l'un d'entre eux.

Après la guerre 39-45, cette tradition se rétablit. Nous en fûmes témoins, mon épouse et moi-même, à Provins précisément, où le hasard nous avait appelé.

Nous étions toujours bien accueillis en ces réunion de bon aloi. Mais dans mon cas, sans rapport me semble-t-il, à l'accueil qu'aurait reçu, en mes lieu et place, un Sous-Préfet célibataire.

Un flirt à Provins

Mais revenons à Lucie. Dans les salons Provinois, elle faisait des ravages. Un jeune Capitaine, plus que d'autres, retint son attention. Un flirt s'ébauche (un flirt ; un mot bien oublié) qui paraît-il, alla assez loin, avec rendez-vous nocturne au pied des remparts.

Mme Bechamp, la sœur-aînée, au courant de l'aventure y mit rapidement fin, au grand desespoir, non pas de Lucie qui accepta sans regret, de tourner la page, mais par contre du jeune officier qui longtemps en garda au cœur une plaie ouverte.

Mais qui était donc ce militaire si épris ? C'était le Capitaine Philippe Pétain.

Mais depuis cette anecdote de longues années avaient passé. La térrible campagne 14-18 se poursuivait. Lucie se retira à Honfleur où elle devint infirmière de la Croix-Rouge ne faisant que de brèves apparitions à Paris, pour soigner sa mère ou assister aux réunions du Prix Fémina.

C'est à cette époque que survint son divorce, ou plus exactement la séparation d'avec son mari ; une chose prévisible, vu la totale et contradictoire indépendance d'esprit des deux époux.

Ce fut pour elle un événement d'une grande dureté, non pas

à cause de la séparation qu'elle accepta, mais de la situation précaire dans laquelle elle se trouva placée.

Le Docteur Mardrus lui retira à peu près tout ce qu'elle possédait, l'installant on ne peut plus médiocrement dans une petit appartement, Quai Voltaire, au 5ème sans ascenseur, vendant tout ce qu'elle avait : meubles, tableaux, bibelots.

Le dénuement

Commence alors pour elle une ère de grande tristesse et de terribles difficultés pécuniaires. Quelle chûte, après le standing élevé connu auparavant.

L'affreuse solitude qui l'environne, la tourmente. Dans une lettre à une amie, elle s'exprime ainsi : « Ecrire dans le vide, terminer un poème et n'avoir personne à qui le lire. Ne plus connaître un seul être au monde qui ait la curiosité de mon travail. Ah, si vous saviez, comme je suis seule ». Et le malheur, lui, ne venant jamais seul, le Journal, qui éditait en feuilleton un de ses romans, interrompt la publication.

Elle n'est plus dans le vent. Plusieurs de ses éditeurs l'abandonnent lâchement, au moment où précisément elle a un immense besoin d'argent.

J'ai tout à l'heure évoqué le courage de Lucie Delarue-Mardrus. En cette époque dramatique, elle en fit la preuve magnifiquement.

Recluse dans son petit appartement qu'elle appelle sa boite à chapeau, avec le recours d'une seule servante -sans gages, au pair- qui 20 ans durant fut pour elle d'un immense dévouement, elle fit front et se mit au travail, écrivant coup sur coup, pour l'Illustration et l'Intransigeant, deux romans qui furent acceptés.

Le milieu huppé qu'elle fréquentait lui tourne le dos. Qu'importe. Au fond de son coeur, malgré les apparences, elle a toujours préféré le peuple.

Maintenant ses meilleures amies, c'est Chattie sa propriétaire, et surtout Berthe sa servante, dont elle dit « Cette fille est la douceur de ma vie ».

Elle se met à peindre, faire de la sculpture, donne des auditions de violon, et des conférences.

C'est une nouvelle Lucie Delarue-Mardrus qui apparait dans le ciel de la Littérature, de l'après-guerre, ou plutôt de l'entre 2 guerres.

De nouveau, on s'intéresse à elle. On la recherche dans les milieux littéraires.

Ses œuvres paraissent dans les grands journaux ou revues : Le journal, Candide, l'Intran, La Revue de Paris, la Dépêche de Toulouse.

C'est une nouvelle gloire, une renommée nouvelle qui l'enveloppe de ses rayons.

Sa situation financière rétablie, elle entreprend des voyages - non plus en Orient - mais au Danemark, en Angleterre, au Portugal. Si dans cette vie trépidante, elle a quelques instants de loisir, c'est pour écrire des poèmes.

« La musique a frôlé mon âme ce soir,
Et je suis devenue ivre et obéissante.
Faut-il que jusqu'au fond de l'être je la sente,
Et ne comprenne pas ce qu'elle peut vouloir ».

Myriam Harry l'accueillait souvent dans son appartement parisien. C'était l'occasion de soirées remarquables, sur lesquelles règnait intelligence, finesse et fantaisie.

Edmond Rostand jusqu'à sa fin lui resta fidèle, ce qui fut pour elle un grand réconfort. Un jour, il ne cacha pas sa tristesse devant le dénuement dans lequel il la trouva, disant en sortant à une amie commune : « Quelle belle misère ».

Puis elle part soudainement aux Etats-Unis retrouver une amie, Professeur de violon dans une petite ville du Far West. Elle en revient rapidement, après y avoir donné quelques conférences, déçue par la civilisation américaine trop matérialiste à son gré, éffrayée par l'immense fortune faite par son amie, installée dans le luxe et la bienséance.

Ce voyage ne lui porte pas chance. A son retour elle voulut livrer ses impressions sur le problème noir. Ce fut un échec.

N'ayant aucun sens de l'argent, de nouveau, elle tombe dans la gêne. Alors s'associant à une cantatrice, Victoria, à la vérité peu connue, dont la voix la passionne, elle compose pour elle des chansons, les met en musique, avec l'espoir de la lancer dans le monde du Music-Hall, en l'accompagnant au piano.

Quel abaissement pour Lucie. Mais ce fut un échec.

Elle quémande alors, elle, poète reconnue, un prix de poésie de 10.000 F., ouvert sur concours par la Société des Gens de Lettres, et destiné à une débutante. Par faveur, et la pitié aussi de plusieurs membres du jury, elle l'obtient. Mais cela fait scandale.

Pour rompre l'atmosphère de réprobation qui l'environne, elle entreprend de nouveaux voyages, au Brésil, à Madagascar.

A son retour à Paris, elle décide de vendre le pavillon de la Reine, le seul bien que le Dr Mardrus lui avait laissé.

Le Pavillon de la Reine

Ç'avait été au début de son mariage, une acquisition inattendue, un coup de tête, qu'un beau jour, (ce qui était bien dans sa tournure d'esprit) elle avait fait à Honfleur : une demeure abandonnée depuis 1 siècle, une ruine du 18è siècle, une construction de briques roses, au toit crevé (1) à l'intérieur de laquelle un arbre avait poussé; un emplacement sauvage, au flanc de la Colline de Grâce, d'où l'on a une vue saisissante sur l'estuaire.

L'ayant à peine aperçue, elle persuade son mari de l'acheter. Il accepte. Elle entreprend aussitôt la restauration, réalisant son voeu le plus cher, s'installer au bord de l'estuaire. Elle en fit une maison de fée, un palais minuscule, qu'elle décida d'appeler le pavillon de la Reine, car il avait été construit paraît-il pour accueillir Marie-Antoinette.

Elle en parla ainsi :

« Les relents vigoureux qui montent des herbages
S'orneront d'un parfum de rose et de tilleul
Et j'entendrai, bercée au fond de mon fauteuil
Les bruits du port d'Honfleur qui parlent de voyage ».

Au Pavillon de la Reine, elle venait aussi souvent qu'elle le pouvait, y passant chaque année dans la discrétion de longues vacances. Elle y retrouvait l'atmosphère de son enfance, ses courses à bicyclette ou à cheval; cette jeune fille rayonnante, on l'appelait alors ironiquement la Duchesse de Normandie.

Mais peu à peu, dans l'entre deux guerre, le site de l'estuaire se construisit. Lucie Delarue-Mardrus s'y fit mal.

---

(1) Myriam Harry

Et par ailleurs, les amies qu'elle y recevait : Chattie, Victoria, sa propre soeur la belle Charlotte, lui rendirent la vie insupportable.

Les relations féminines de Lucie Delarue-Mardrus, une énigme ! Son existence durant, elles furent, partout où elle résida, très nombreuses, avec parfois des scènes de jalousie, des éclats dramatiques. Qu'en penser ? Des amours féminines ? Nul ne peut l'affirmer. Je répondrai donc, en citant un jugement de Myriam Harry : « Lucie Delarue-Mardrus aurait pu être heureuse, si une créature aussi complexe, un composé de tant d'éléments divers, une nature à deux sexes contraires, (comprenne qui pourra) saurait jamais connaître le bonheur ».

Tout à coup donc, par un coup de tête égal à celui qui l'avait amené à l'achat, elle décide de vendre à un « horzain », comme elle dit, ce pavillon qu'elle avait si coquettement aménagé.

Elle dit tragiquement : « j'ai abandonné ma ville natale, parce qu'il m'était impossible d'y rester ».

Elle cherche alors à s'établir à Rouen, « sa capitale » ou « son Duché ». Mais ne trouve rien dans ses prix.

Château Gontier

Le hasard l'amène à faire l'acquisition à Château-Gontier, d'une maison toute rose, avec pelouse et jardin fleuri. Elle s'y installe avec Berthe et Victoria.

Elle écrit :

« Je voudrais t'aimer ma maison,
Comme au jour où je t'ai choisie,
Quand je sentais ta poésie
Et ta souriante saison.

Je voudrais aimer ce jardin
Comme j'aimais ma Normandie
Et sous sa verdure attiédie
Oublier qu'il est citadin.

Mais malgré le constant effort
Où mon âme inquiète s'use
Je ne suis encore qu'une intruse
Qui vient s'installer chez un mort .»

Elle venait d'apprendre en effet, que le précédent propriétaire

s'était suicidé d'un coup de fusil de chasse. Et pourquoi ? à cause de l'échec, à l'exposition canine, de son Briard préféré.

Lucie Delarue-Mardrus qui croit aux présages en est toute chavirée.

Heureusement survient un évènement inattendu : le mariage à Paris de Berthe. Lucie, dans sa bonté, s'y rend, complimente les époux, et compose à leur intention un poème attendri. Alfred, le mari, cheminot de son état, dit, admiratif à Lucie, alors qu'il va se retirer avec Berthe : «Madame sait que je l'aime beaucoup. Désormais, Madame et les chemins de fer, ce sera tout pour moi ». Que devient Berthe en cette affaire ? Ne nous formalisons pas : un lapsus, comme chacun sait, est si vite arrivé.

Généreuse, Lucie Delarue-Mardrus installe le couple dans son petit appartement parisien, ce qui ne va pas sans une gêne sérieuse quand elle réside dans la capitale.

Mais, sa situation financière s'étant de nouveau détériorée, elle vend cet appartement et se retire définitivement à Château-Gontier, où la rejoignent Berthe et Alfred.

Elle fait de longues promenades à bicyclette dans le voisinage, découvre Solesmes. Saisie par l'atmosphère, ces moines blancs, le chant de l'orgue : C'est le Moyen-âge, dit-elle.

Elle écrit ; mais ses romans sont froidement refusés par ses éditeurs. Elle vit de secours versés par certains d'entre eux, au coeur plus sensible, d'aide de sa famille, en particulier de son neveu, le Docteur Georges Bechamp.

Pour arrondir ses fins de mois elle prend des pensionnaires : « Je fais l'Hôtelière pour ne pas crever de faim » dit-elle.

Mais peu douée, elle s'y prend si mal, qu'elle n'y gagne rien.

Représentons-nous bien. Quel paradoxe ! Lucie, la déesse des Sables, l'Egerie des Princes du désert, la confidente de Lyautey, la reine des Salons parisiens tient pension de famille à Château-Gontier.

La vie, quels retournements, quelle incertitude.

Pour combler ses dettes, elle vend sa maison.

De nouveau elle songe à rentrer en Normandie, à Honfleur peut-être, où sa soeur aînée Charlotte, (nous sommes au début de 1940) vient de mourir soudainement.

Elle songe même à se retirer, dans une commune détresse, près de son beau-frère, le graveur Henri Nocque, dans la maison proche du Pavillon de la Reine, achetée pour Charlotte et lui-même.

Mais il refuse, rappelant à Lucie, qu'il avait promis à Charlotte de son vivant de ne jamais revoir celle qui fut la cause de leur querelle.

Elle reste donc à Château-Gontier trouvant pour un prix modique une petite maison en plein centre avec un minuscule jardin.

La voici, comme elle dit, dans son colimaçon si réduit qu'elle a du vendre une partie de son mobilier pour s'y installer.

Cependant elle pourrait s'y sentir heureuse si ses rhumatismes ne la tenaillaient tant.

Mais bientôt, en France, c'est le désastre l'incroyable surprise : la défaite de nos armées, l'invasion sans merci. Rouen est pris. Elle s'exclame « Rouen mon Duché », je voudrais me suicider. Elle ajoute : « Ils approchent... finir ou mourir. Devant ma glace, je suis verte avec des yeux agrandis d'horreur. C'est la figure même de la France, vaincue, massacrée en déroute ».

Château-Gontier est bombardé, des immeubles détruits, l'Eglise brulée. Et c'est l'occupation de la Cité.

Lucie vit en recluse et ne sort plus. Berthe et son mari l'ont quittée.

Tenaillée par les besoins d'argent, elle quitte son logement trop coûteux pour un petit appartement 108, Grande Rue :

« Une fente entre deux maisons
Dans la rue en face
Me consent juste assez de place
Pour apercevoir les saisons »

Pour survivre elle travaille de ses mains : « Je fabrique de petites boites de coquillages qui font plaisir aux enfants de nos fournisseurs. Quant il y a un joujou brisé, on me l'apporte pour le réparer ».

Grande Rue, elle est populaire. On l'appelle la mamie. On vient la voir. Chacun l'aide à sa manière.

Elle reçoit aimablement ses visiteurs -même le curé- qui en sortant, dit autour de lui : « Si Mme Mardrus avait la foi, elle serait une sainte ».

Incroyante, Lucie, oui sans doute. Cependant, en ses mémoires elle évoque avec respect la vocation de sa plus jeune soeur Georgina, sa confidente, très croyante et très dévôte, dès son enfance.

Postulante puis religieuse elle s'efforça de convaincre Lucie. Mais celle-ci écrit : « elle ne fit que me rebuter un peu plus. Il ne me fallait pas toutes ces fadeurs, mais quelque chose de plus beau que la poésie et que la musique, plus lyrique que tout mon lyrisme ».

Voilà ; c'est tout son problème. Des sentiments que l'on retrouve dans son livre sur Ste-Thérèse.

Victoria est demeurée près d'elle jusqu'au jour où dénoncée à la Police comme Juive, elle part se cacher, juste avant la venue de la Gestapo, qui menace Lucie (à qui rien vraiment ne sera épargné), de l'arrêter, elle, si Victoria ne revient pas.

Mais la Libération arrive qui efface cette inquiétude,

Et voilà qu'avec le retour à la Liberté reprend l'engouement pour ses romans. Ses éditeurs lui passent commande. La prospérité revient. Elle n'en profitera pas. Le 27 avril 1945 en effet elle est en quelques jours terrassée par une pneumonie. Inhumée à Château-Gontier, son transfert eut lieu 10 ans plus tard au cimetière de Honfleur, où elle repose, en bordure d'un pré, à l'abri des pommiers normands qu'elle chanta si souvent.

★
★ ★

Si Lucie Delarue-Mardrus se voulait avant tout poète, sa célébrité cependant est due surtout à son talent de romancière.

L'Oeuvre de Lucie Delarue-Mardrus

Ses recueils de poèmes sont au nombre d'une dizaine. Par contre elle a écrit plus de 70 romans.

Elle est aussi l'auteur de 3 pièces de théâtre : Prêtresse de Tanit jouée à Carthage (elle y tenait un rôle). Sapho désespérée : 2 actes en vers représentés au théatre antique d'Orange par la Comédie Française; enfin un drame Viking : Thaborge reine de la mer.

Poète, romancière, tragédienne, Lucie Delarue-Mardrus a fait aussi oeuvre d'historien avec son ouvrage : Le Bastard, Vie de

Guillaume le Conquérant, d'auteur religieux en publiant : Ste Thérèse de Lisieux, ensuite d'archéologue, géographe, et même économiste avec son livre sur Rouen.

Devant une oeuvre si vaste, on demeure confondu. L'étude de celle-ci pourrait faire l'objet d'une deuxième conférence. Mais rassurez-vous, je ne saurais m'y engager.

Je me propose simplement, tout d'abord de vous dire quelques mots des 3 ouvrages dont je viens de parler, car ils concernent en définitive notre Province. Ensuite j'évoquerai ses deux chef-d'oeuvre : Souffles et tempêtes, en poésie, puis son roman l'Ex-Voto.

Dans son « *Guillaume le Conquérant* » Lucie Delarue-Mardrus fait preuve d'une grande érudition.

Qu'il s'agisse de l'origine de la famille Ducale, de sa généalogie Danoise, de la jeunesse de Guillaume, son accession à la Chevalerie, sa lutte contre ses vassaux, son mariage avec Mathilde, ses rencontres avec Lanfranc, son différend avec Harold, la campagne d'Angleterre, la bataille d'Hastings, le Couronnement à Westminster, son oeuvre civilisatrice, les prétentions de ses fils, sa mort à St Gervais, l'enterrement à Caen, tout est exact. Parfois simplement de rares libertés sont prises, pour rendre plus aisée la lecture, facilitée par le dialogue imaginaire auquel, le plus souvent, Lucie recourt fort habilement.

Citons une image. Après leur mariage, Mathilde et Guillaume sortent de l'Eglise « une marée de silence engloutit progressivement la foule ».

Ste Thérèse de Lisieux : Lucie Delarue-Mardrus est sa presque contemporaine. Incroyante, cependant elle l'admire. Elle se demande pourquoi. En vérité, elle est éblouie dit-elle « par le flirt incessant de Thérèse avec le ciel ». Analysant sa féminité, elle a, dit-elle aussi, « envers Jésus, une véritable coquetterie d'amoureuse ».

Mais elle ne sait comment expliquer son renoncement à la vie, s'inclinant cependant devant son existence exemplaire.

Elle dit sa déception après sa visite au Carmel : la châsse somptueuse, les ors, puis la Maison des Buissonnets, devenue « objet de musée ».

La conclusion de Lucie : « Si l'arc en ciel que j'ai mis autour de son voile de laine, emprunte au prisme de l'incroyance, des cou-

leurs défendues par la théologie, du moins ces couleurs ont-elles été choisies sur ma palette d'écrivain, avec tout le soin et toute l'ardeur dont je suis capable ».

Rouen : Au sujet de cet ouvrage, force est de reconnaître que Lucie Delarue-Mardrus a beaucoup emprunté aux auteurs de son époque : Enlart, Pierre Chirol, Docteur Helot.

Sa ville d'En Haut, sa ville d'En Bas, l'énumération très complète des Monuments, l'étude du Passé Religieux et du Présent Laïque, la description de la Cathédrale, comportent trops de naïvetés avec beaucoup d'emprunt. On sent que ce travail : n'était pas sa vocation.

Citons cette phrase cependant. Parlant du carillonneur Maurice Lenfant, qu'elle est allé voir « dans sa petite loge » près du ciel, « il joue, dit-elle, de ses 29 cloches, comme d'un orgue aérien ».

Evoquons maintenant quelques-uns de ses poèmes :

Souffles et tempêtes

Des poèmes lyriques consacrés à Honfleur, avec ses deux Eglises : Ste Catherine, « L'Eglise de la pêche et du commerce », St Léonard « celle des Hobereaux et des Notables » consacrés aussi à la mer, qui appelle l'infini, l'imaginaire, l'exaltation de la liberté, et enfin à l'estuaire son leitmotiv, avec ses dangereux bancs de sable découverts aux grandes marées.

Certaines de ses poésies soulignent aussi hélas la réserve, voire l'exclusion dont elle est l'objet.

Voici quelques extraits de certains de ses écrits qui mieux qu'un commentaire préciseront sa pensée :

Exaltation de la mer

Je ne peux pas finir de songer à la mer.
Je voudrais retourner aux pays d'où j'arrive
Derrière un paquebot voir s'effacer la rive,
et devant, s'élargir l'infini large ouvert.
Je voudrais voir par un sabord, les nuits, les jours,
Errer de cale en pont, monotone et bercée.
Je voudrais, je voudrais vivre une traversée
Qui ne finirait pas, qui durerait toujours.

Notre-Dame de Grâce - L'ex-Voto

Notre Dame de Grâce, où c'est toujours Dimanche
Riche d'encens, d'ombre et de feu,
Les tout-petits trois mâts dans leur bouteille blanche,
naviguaient sur un peu de bleu.
Joujou dans la chapelle, étonnant ex-voto
Incompréhensible merveille
Je te tiens dans mes mains ce soir petit bateau
Enfermé dans une bouteille.
Mon enfance a jeté la bouteille à la mer
Le temps enfin me la ramène
Voici pour oublier le présent doux amer,
Tout le charme dont elle est pleine.

Je ne comprends pas : (l'expression de sa tristesse devant le rejet dont elle est l'objet; ce poème s'adresse à ceux de ses compatriotes lui manifestant incompréhension et dédain).

Je ne comprends pas vos raisons,
Vous ne comprenez pas les miennes.
Restez derrière vos persiennes
Et moi parmi mes horizons.

Trop de blâme et peu de louange
Ce destin est-il mérité ?
Je suis bon ange et mauvais ange...
Mais quel grand cri vers la beauté.

Haine, amour, ce que je suggère
Est tour à tour si haut, si bas...
Vous tous qui ne me comprenez pas,
Parmi vous, je suis l'Etrangère.

Ô mon âme, ô ma passion
Ma vie est malgré tout si pure
Viendras-tu selon l'écriture
Jour de la Résurrection.

Heliopolis

L'obélisque, où le temps a joint d'informes traces
aux signes éternels des siècles disparus
Tout en berçant son ombre au gré des maîs drus
Garde dans son granit l'esprit des vieilles races

Quel authentique accent Parnassien

Lucie Delarue-Mardrus fut consciente de son injuste échec en poésie. Elle écrit « Mon pays ne m'aura pas admise comme poète. J'ai des millions de lecteurs de mes romans; mais il n'y en a pas 500 qui savent que je fais des vers; et à peine 200 qui les aiment »

Parlons de son chef-d'oeuvre (de mon point de vue) son roman :

L'ex-Voto

C'est un roman de la mer. Mais aussi une image du peuple, du petit peuple, celui de la misère et du mépris, celui des enfants du ruisseau, élevés vaille que vaille, livrés à l'abandon.

Ludivine, l'héroïne, fille de marins-pêcheurs misérables est des leurs. Lucie Delarue-Mardrus lui fait dire : « Je n'ai que 14 ans et mon cerveau n'est pas cultivé. Je n'ai jusqu'ici connu que le rythme de l'instinct, lequel ne m'a conduit que vers des fantaisies d'enfant, ordurière, férue d'indépendance, malfaisante. Pour moi, la vie n'est que misère, propos atroces et coups entre parents, fainéantise et souliers percés, parmi la bande des camarades qui me ressemblent. Tous les spectacles de l'alcoolisme me sont familiers; tous les propos du vice dans les rues, m'ont instruite avant l'âge de 10 ans.

Je me prépare à devenir fatalement, comme tant d'autres, une belle petite pourriture.

Pourquoi donc suis-je en même temps si fière, si crâne, cabrée d'avance contre tout ce qui pourrait attenter à ma liberté d'allure ou de pensée ? Pourquoi suis-je parfois capable de sentir - tout au fond de mon mauvais coeur - la malchance d'un petit Sylvain.

Pourquoi puis-je subir le charme d'un regard couleur d'océan-posé sur moi pour 2 secondes, avoir envie de la bonne tenue de l'honorabilité des autres ».

Ces lignes ne sont pas seulement des « effets » de style, un travail d'écrivain. Mais l'expression d'observations que, spontanément, dans son enfance Lucie a pu enregistrer.

Jean Albert Sorel écrit en effet : « Petite fille, Lucie rentrait le soir, les pieds en sang. les vêtements maculés de boue, ivre de saumure, de grand air et rapportant à sa mère grondante et amusée, tout Honfleur, dans ses petites mains ».

Ces chocs inconsciemment ressentis autrefois, en son plus jeune

âge par Lucie, sans nul doute, ils sont à l'origine de sa bonté profonde pour le peuple, mais aussi de l'accent de touchante sincérité, que l'on trouve sous sa plume, dans les paroles de Ludivine.

Mais Ludivine n'est-elle pas aussi, pour une part, marquée par le Sang Viking. Un auteur Havrais, J. Villard écrit : « Ludivine, une fille volontaire, avec l'âme d'un chef, héritière du grand passé Normand, quand les hordes scandinaves qui fondèrent la race couraient au pillage sous la conduite de leurs reines de la mer ».

Mesdames, Messieurs, cette conférence prend fin. Lucie Delarue-Mardrus, cette femme admirable, profondément éprise de sa ville, de sa Province et de son Pays, avec aussi une extraordinaire ouverture sur le monde, méritait bien 43 ans après sa disparition, ce légitime hommage posthume.

Je remercie tous ceux, toutes celles qui m'ont aidé dans la préparation de celui-ci : Marie-Françoise Rose, Conservateur de notre Bibliothèque Municipale, Danièle Jouanne, bibliothécaire de la Ville de Honfleur, les Adjoints aux Affaires Culturelles de Honfleur et Château-Gontier, notre confrère André Renaudin et Jean-Paul Déron.

Lucie Delarue-Mardrus appartient à cette lignée de femmes courageuses et déterminées, en avance sur leur temps, qui, bravant les interdits de leur époque, osèrent s'affirmer, écrire, s'exprimer.

Citons par exemple, près de nous, ou en tout cas pas très loin de nous, Georges Sand, Colette, Simone de Beauvoir, et aussi, pourquoi pas, Françoise Sagan.

Elles nous apportent un témoignage unique, irremplaçable, celui de leur délicatesse, de leur finesse, de leur sensibilité féminine.

Elles nous démontrent aussi qu'entre elles, qu'entre les femmes et les Lettres, existe une secrète et profonde affinité.

Souhaitons ardemment que sans cesse davantage, nous en soient donnés de nouveaux exemples, pour le rayonnement de notre littérature, et l'enrichissement de notre culture.

Passé prestigieux et prodigieuses perspectives de la botanique

par Bernard BOULLARD

(Séance publique du 18 juin 1988)

A la mémoire de Jacques Liger botaniste de terrain,
ancien président de l'Académie

AU cœur des hommes s'est toujours réfugiée une indicible soif de savoir... et ceux qui se sont adonnés à des études de Botanique n'ont pas dérogé à cette règle. Ils ont tenté de comprendre le *réel*, ayant eu la sagesse de renoncer à atteindre la *réalité*.

La *réalité* c'est en effet la totalité ultime, y compris l'essence même de toutes choses, que jamais nous ne pourrons connaître en entier; alors que le *réel* c'est ce que nous sommes capables de percevoir directement ou par le truchement de nos appareils d'observation et de mesure. Ce réel est plus ou moins voilé. On y progresse en passant de théorie en théorie, par confirmations puis réfutations expérimentales successives. C'est une succession de pas sur le long chemin de la réalité... et depuis l'Antiquité, les botanistes, avec ou sans boîte verte sur le dos, parcourent cet interminable sentier, une petite fleur bleue au coeur, sinon à la bouche, en ayant parfois l'humilité de reconnaître, sans pour autant mettre le genou à terre, que « plus on avance, moins on en sait ».

Maintes citations de plantes peuvent être relevées dans les livres sacrés de l'Inde, de la Chine, ou dans la Bible. Mais c'est avec Aristote (vers 350 Av. J.C.) que la pensée grecque fit de la botanique,

science des plantes, une discipline qui se voulait organisée. Son élève Théophraste (372-287 av J.C.) se révéla « généraliste » en botanique et écrivit une *Histoire des Plantes.* Mais ce sera la médecine qui engloutira bientôt cette discipline naissante :

* Les Grecs récoltent, coupent, pressent, expérimentent, avec les racines, tiges, feuilles, fleurs, fruits... pour se guérir. Ils recherchent avant tout les propriétés médicinales ou plus ou moins occultes. D'ailleurs la publication de Dioscoride (en 50 après J.C.), publication célèbre et qui demeura une référence pendant 16 siècles (!) ne s'appelait-elle pas « *Traité de Matière médicale* » ?

* Chez les Latins l'initiateur de cette science des végétaux sera Pline. On lui doit (vers 70 après J.C.) une sorte d'encyclopédie, l'*Histoire Naturelle.*

Et pendant des siècles, on ne relèvera point de brusques progrès, pas de spectaculaires trouvailles, la botanique, jusques et y compris pendant la période médiévale, restera une annexe de la médecine.

Elle intéressera les Arabes, les Byzantins et quelques Occidentaux, lesquels se borneront le plus souvent à reprendre les écrits des Anciens. Ils n'engendreront donc que des travaux récapitulatifs de compilation. C'est dire que le Moyen-Age ne produisit aucune oeuvre vraiment scientifique en botanique. C'est ce qui apparaît clairement lorsqu'on parcourt la très célèbre *Bibliotheca mundi* de Vincent de Beauvais (1190-1264), lecteur du Roi Saint-Louis, et auquel on ne peut que faire confiance lorsque l'on sait qu'à propos de cet érudit Emile Male (éminent historien de l'Art) écrivit : « Si Saint-Thomas d'Aquin a été le cerveau le plus puissant du Moyen-Age, Vincent de Beauvais en fut certainement le plus vaste. Il a porté en lui toute la science de son temps ».

Pardonnez-nous de nous répéter inlassablement mais force est de constater qu'à l'époque de la Renaissance la botanique demeurera essentiellement appliquée à la médecine humaine, même si, en 1530, Brunfeld publie le premier ouvrage qui annonce parfaitement la botanique classique. L'essor, l'engouement pour les grands voyages (la découverte de l'Amérique en particulier) donnent une nette impulsion à la connaissance des plantes. En Europe, fascinés par les trouvailles lointaines, on en vient à créer des jardins somptueux. Oui ! C'est seulement à partir du 16ème siècle que la botanique a commencé à s'imposer comme une véritable science. En effet, la

curiosité générale de la Renaissance pour les merveilles de la nature trouve son expression la plus marquée dans l'étude des plantes. Albert Dürer représente déjà, à cette époque, les plantes avec précision.

S'initient la description et la classification des végétaux. Les Français jouent un grand rôle, de même que divers autres botanistes d'Europe de l'Ouest. De Lobel procède à quelques tâtonnements systématiques et publie une classification fondée sur la forme des feuilles. Cela s'avèrera une conception heureuse pour les Céréales et les Roseaux, ou pour les Jacinthes, Narcisses et Lis, qui méritent indiscutablement le rapprochement; mais le résultat sera par contre fâcheux pour les Trèfles, l'Hépatique et les Oxalis (trois genres de plantes aux feuilles similaires) puisqu'ils n'ont guère d'affinités en réalité. Charles de l'Ecluse, dit Clusius, publie son *Rariorum Plantarum Historia* avec une ébauche de classification que développera en 1583 l'italien Cesalpino.

Inventaires et énumérations floristiques se multiplient. Ainsi en fut-il de la part des Allemands étudiant les flores des environs de Strasbourg ou de la Forêt-Noire.

La « Médecine des simples », ou phytothérapie, fut très en vogue. C'est la grande époque européenne des médecins-botanistes que concrétise la parution, au milieu du 16ème siècle, du *Livre des Vertus des Herbes*, rédigé en vers !

Paris n'est pas la capitale de la science botanique française. Primitivement, le premier grand centre fut Montpellier avec son Jardin des Plantes créé en 1593, dévasté peu après lors des guerres de Religion, mais reconstitué par son fondateur Pierre Richer de Belleval pourtant alors âgé de 60 ans ! Aux 16ème et 17ème siècles, les étudiants et savants de tous pays affluaient à Montpellier. Le Jardin des Plantes de Paris ne sera réalisé par Guy de la Brosse qu'en 1626.

A la charnière du 16ème et du 17ème siècles s'illustrent les frères Bauhin. Gaspard Bauhin publia en 1620 son *Prodomus Theatri Botanici* avec description de plus de 6 000 végétaux et 400 figures sur bois. De nos jours l'appareil photographique capte instantanément les images et leurs détails. Autrefois, il n'était que le dessin, ce qui nous valut, à travers les siècles, de splendides atlas aux planches fabuleuses, aux gravures somptueuses, délicates, élégantes... où le raffinement dans le détail dépasse l'art. C'était, déjà, de l'Hyperréalisme. Se fait jour une amorce de dénomination binômiale des

plantes, parfois agrémentée de quelques qualificatifs supplémentaires. Ainsi la Pomme de terre est reconnaissable à l'appellation de *Solanum tuberosum esculentum.*

« La science ne date pas d'hier et nous devons éprouver autant d'admiration pour ces grands descripteurs de végétaux des 16ème et 17ème siècles que pour les biologistes contemporains. Tous ont construit, de leur mieux, et selon leurs moyens, un édifice qui ne cesse de se perfectionner ».

Oui, au 17ème siècle, les botanistes sont de plus en plus observateurs, et se posent des questions sur le mode de vie des plantes, sur leur anatomie, leur sexualité. Nous nous permettrons d'en citer quatre exemples.

* Olivier de Serres, 20 ans avant sa mort publiera, en 1600, son *Théâtre d'Agriculture et Ménage des Champs.* Ce traité fondamental sera pendant deux siècles le livre de chevet de tous les agronomes érudits. Labour, fumures, élagage, taille, et même élevage, tout y est exposé. C'est la grande entrée en scène de l'agronomie.

* Jean de la Quintinie (1626-1688), traitera, lui, de l'Arboriculture fruitière et de la conduite d'un potager.

* L'abbé Mariotte (1620-1684), l'un des pères de la physiologie végétale, publiera des *Essais sur la végétation des plantes* vers 1650. Bien qu'il fut un religieux (et nous reparlerons de la liberté d'expression au 18ème siècle) : « il assure qu'il n'y a pas, dans les plantes, une âme qui leur donnerait une forme spécifique » contrairement à une croyance encore très répandue à cette époque. Il souligne que, s'il y a des plantes toxiques et d'autres alimentaires c'est parce que les plantes se nourrissant des *mêmes* aliments, les combinent *différemment* ».

* Joseph Piton de Tournefort (1656-1708) établira, lui, une classification fondée sur les caractères de la fleur. Ce fut un botaniste de terrain. « Quand il explorait les Pyrénées, il dissimulait sa bourse à l'abri des bandits, dans le pain bis dont il se nourrissait ».

Mais à l'époque, on allait déjà bien au-delà des Pyrénées. C'est le temps du grand essor des voyages d'exploration botanique (Amérique, Antilles, Moyen-Orient). D'ailleurs, on se doit d'être admiratif car, pour les botanistes d'autrefois « les voyages s'identifiaient à des découvertes au plein sens du terme, et ne les entreprenait pas

quiconque... Les risques venus des pirates, cannibales, des fièvres tropicales, n'offraient aucune commune mesure avec ceux que nous connaissons. Les flibustiers ou les navires de l'Amirauté confisquaient parfois le botaniste et ses herbiers ». De nos jours on est entouré de toutes les protections contre la vermine, les fièvres, la sueur, les moustiques et les crotales. On dispose des réfrigérateurs, des jeeps, des antibiotiques. C'est, comparativement, presque devenu du tourisme scientifique !

Au crépuscule du 17e siècle la science se fait plus curieuse encore et sont déjà abordés des thèmes plus ardus, tels la circulation de la sève, le géotropisme positif des racines et négatif des tiges; ou la notion d'individu pluricellulaire.

Le 18e siècle constitue une époque au cours de laquelle « la botanique était une science qui retenait l'attention de tous les honnêtes gens », et il était courant que les leçons données au Muséum de Paris regroupent 500 à 600 auditeurs. Nous en sommes très loin aujourd'hui lorsqu'enseignent les Professeurs du Muséum ! En ce temps là les savants s'adonnaient à leur spécialité sans ambitions démesurées. Ainsi, le provençal Gérard, médecin local et excellent botaniste, correspondant de l'Académie, préféra abandonner la chaire qu'on lui avait offerte au Muséum de Paris pour pouvoir revenir en Provence afin de succéder à son père comme médecin de campagne.

Au 18e encore, et ce depuis les origines de la Sciences, régnait la cordialité : « La constance et la cordialité des rapports entre hommes de science n'ont pas attendu, pour se traduire dans de persistants échanges, la création d'institutions internationales ou de colloques innombrables ». Il régnait, autrefois, un état d'esprit excellent entre les hommes de pensée, moins nombreux qu'actuellement, mais fort conscients du caractère universel de la Science, de cette Science longtemps entravée puisque, jusqu'aux environs de 1750, elle dut demeurer le « soutien des dogmes », avec pour objet essentiel de réunir les preuves d'une doctrine. Les concepts aristotéliciens paralysent alors, dans la puissance de leur survivance, la recherche de toute cause. La notion sacro-sainte d'unité du monde vivant interdit tout analyse exacte de la structure et du fonctionnement des organes végétaux.

Au 18ème siècle, Buffon bousculera quelque peu ce finalisme dogmatique, mais c'est tour à tour, au 18ème et 19ème siècles, Lamarck puis Darwin qui feront définitivement triompher le trans-

formisme et l'évolutionnisme contre le fixisme de Cuvier ou de Geoffroy Saint-Hilaire inféodés, eux, aux grands de l'époque auxquels ils n'entendaient pas déplaire ! Nul n'étant prophète en son pays, « personne ne s'est, en France, sur le champ, rendu compte de l'importance des conceptions de Lamarck sur la façon dont les espèces avaient pu prendre naissance en se transformant progressivement. Il a fallu plus d'un demi-siècle pour que ces vues géniales fussent enseignées à la Sorbonne, après avoir été progressivement mises en valeur à l'étranger ».

La botanique, marquée, entre autres, par les publications du grand Linné (1735 : *Systema naturae;* 1738 : *Genera Plantarum)* va s'épanouir en diverses directions : *classification et systématique* (avec subordination des caractères, on les « pèse »), *taxinomie* (aujourd'hui sont nommées, simple exemple, plus de 200.000 plantes à fleurs ou Phanérogames), *morphologie, anatomie, phylogénie,* et, grâce à l'avènement du microscope (né à la fin du 17ème) la *cytologie* prend naissance. La Science connaît un nouvel élan à chaque fois qu'elle a à sa disposition des instruments plus puissants et plus parfaits.

Au 18e siècle, elle se permet encore, cette science, de curieux thèmes de recherches. Ainsi en est-il de la Thèse de Geoffroy (vers 1700) intitulée : *« Si l'homme a commencé par être un ver ».* On ne dit pas s'il fut alors déjà tenté par une pomme ? De la thèse de doctorat en médecine de Boissier de Sauvages (vers 1700) se proposant de répondre à la question : *« L'Amour peut-il être guéri par les plantes ? »*

Mais, plus sérieusement, c'est aussi l'époque de la découverte à Paris, dans les plates-bandes d'un jardin du Faubourg St Honoré (en juillet 1763) par l'apothicaire Duchesne, d'un fraisier à feuilles simples, à une seule foliole... et la curiosité se révèle stable ! C'est ce que l'on appellera, plus de cent ans plus tard : *une mutation !*

Le siècle est saupoudré de publications de valeurs très inégales. Ainsi le limougeaud Ventenat publia en 1794 des *Principes de Botanique* si médiocres qu'il s'efforça de... racheter les exemplaires pour les détruire. Il se rattrapa, puisqu'il devint quand même Académicien à la faveur d'autres écrits superbement illustrés par lui-même.

Vivant avec une modique pension à l'Abbaye de Clairvaux, Bulliard (1742-1793) acquerra une réputation encore très grande de nos jours à la faveur de ses études mycologiques. La physiologie végétale doit beaucoup à Lavoisier (1743-1794) lequel a, le premier, montré la signification du gaz carbonique et de l'oxygène de l'atmosphère. Il a été l'initiateur des recherches sur la respiration et la si capitale photosynthèse, cependant que Duhamel du Monceau (élu à l'Académie des Sciences à 28 ans) fut un grand spécialiste des arbres chez lesquels il précisa les mouvements de sève, la croissance en diamètre, les processus de la transpiration.

En outre, la botanique agronomique, la botanique forestière, l'horticulture (alors fort à la mode), la botanique médicale (toujours en vogue avec le renfort de drogues fournies par des végétaux en provenance de pays lointains) poursuivent leur ascension.

C'est à la fin de ce siècle, vers 1790, que l'abbé Le Berryais produisit (près d'Avranches) une nouvelle variété de poire : l'excellente Louise-Bonne; de son côté, le génial Goethe publiait ses « *Versuch die Metamorphose der Pflanzen zur erklaeren* », ses recherches sur les « métamorphoses des plantes ». Enfin, l'insaisissable Jean-Jacques Rousseau s'adonnait à leur étude. « Ce n'est pas que ses écrits aient contribué au progrès de la Botanique, mais il répandit, par ses oeuvres, le goût de cette science dans le public cultivé de l'époque et exerça une influence que nous avons peine à imaginer. »

« J'ai des journées délicieuses, avoue-t-il à la Comtesse de Boufflers, errant sans souci, sans projet, sans affaire, de bois en bois et de rocher en rocher, rêvant toujours et ne pensant point. Je donnerais tout au monde pour savoir de la botanique ». A madame Delessert il écrit, à propos de ses enfants, en juillet 1772 : « Avant de leur apprendre à nommer ce qu'ils voient, commençons par leur apprendre à voir. Cette science, oubliée dans toutes les éducations, doit faire la plus importante partie de la leur... ». Et, contemplant un herbier, il confesse : « La plante déclenche automatiquement une réminiscence. Ce peut être la lumière d'un paysage ou le bruit d'un torrent, la douceur d'une colline ou le charme d'une excursion, en compagnie d'amis. Les herbiers, en somme, servent de mémoratifs ».

Le jour se lève sur le 19e siècle, « Ce siècle avait deux ans », lorsque Lamarck créa le mot biologie. Ce fut à la faveur de sa leçon inaugurale au Muséum de Paris.

Toutes les spécialisations de la Botanique croissent et embellissent. Si c'est un peu l'aboutissement de l'approche morphologique, de la description pure et simple, quel essor, par contre, pour l'anatomie, la cytologie, la physiologie, le monde des Cryptogames (algologie, mycologie, lichénologie) et, très vite, pour les sciences appliquées (botanique agronomique, forestière, médicale, pathologie et tant d'autres).

Les constituants cellulaires majeurs n'ont bientôt plus guère de secrets; les particularités de la fusion des cellules mâle et femelle et la genèse de l'oeuf sont excellemment connues.

Nos connaissances sur la nutrition minérale, la photosynthèse, la circulation des sèves, les influences des conditions de milieu, ont fait des progrès impressionnants.

Le monde des algues et ses prolongements industriels, celui des champignons et ses surprenantes aptitudes, étonnent le public.

L'agriculteur et le forestier restent parfois bouche bée devant certains prolongements de la recherche.

Les révélations de la paléobotanique (ou lecture du grand livre que constituent les strates du sol), celles de la palynologie (par le biais de l'étude des pollens accumulés au fil des millénaires, notamment dans les tourbières), ou les spectaculaires réussites pour juguler certaines affections des plantes (Oïdium, Phylloxéra, Mildiou, Viroses, Crown-gall) remplissent d'admiration.

Nous voici au coeur du 20e siècle.

Entre les deux guerres (1914-1939) l'humanité a pu avoir l'impression de « tout savoir ». Les percées techniques en tous domaines (dont certaines terrifiantes) liées à la Seconde Guerre Mondiale, ont décillé les yeux de beaucoup, leur révélant que la technique avançait encore à pas de géants. Et le spectaculaire, l'insoupçonné, n'ont, depuis 1945, cessé de nous étonner encore. Cela durera-t-il, et la botanique connaîtra-t-elle un avenir aussi brillant que son passé se révèle glorieux ? Nous allons tenter d'y répondre succinctement.

Bien au-delà des contingences économiques, politiques et financières de 1992 sur lesquelles se polarisent des économistes et des politiciens, à la médiocre petite échelle européenne, il convient de songer au devenir de l'humanité toute entière : 6 milliards d'habitants en l'an 2000 et encore bien plus de bouches à nourrir vers l'an 2020 !

Naturellement, les regards des chercheurs se tournent vers la solution de quelques problèmes qui leur paraissent majeurs, mais qui, nous allons le voir, ne sont pas les seuls :

* Amélioration des plantes par la sélection (une entreprise qui a commencé voilà environ 10.000 ans);

* Création d'espèces nouvelles sans sexualité en transgressant les limites des espèces actuelles, traditionnelles;

* Obtention de variétés bien typées, orientées vers des débouchés spécifiques attendus par les consommateurs ou par des industriels;

* Lutte contre divers ennemis des cultures... alors même que la chimiothérapie a montré ses limites (même si elle a beaucoup aidé, rendons-lui cette justice). En cette fin du 20ème siècle : mauvaises herbes, microorganismes, insectes ravageurs, dont certaines souches s'avèrent insensibles aux pesticides déversés avec une indéniable générosité (même s'ils coûtent cher), détruisent encore plus de 30 % des récoltes potentielles au champ et de 10 à 20 % des denrées stockées !

Qu'en est-il des cultures de méristèmes et de la multiplication végétative *in vitro ?*

On entend par méristèmes des ilôts cellulaires extrêmement actifs, siège d'intenses divisions, générateurs de tous les autres tissus de la plante. Au niveau de l'extrême pointe des tiges, au coeur du bourgeon terminal, un méristème est là, d'une importance capitale.

On sait déjà, par repiquage de ces méristèmes (sectionnés sous la loupe à l'aide de micro-outils stériles) sauver des cultures d'attaques de virus (lesquels n'investissent jamais ces ilôts méristématiques apicaux). Variétés précieuses de dahlias, d'oeillets, d'orchidées, de fraisiers, de rhubarbe, de pomme de terre (telle la Belle de Fontenay) ont déjà, de la sorte, été arrachées aux viroses par cultures de méristèmes.

Mais en outre, cette technique offre un intérêt fabuleux pour la multiplication de sujets *sans* sexualité. Sitôt que la microcolonie de cellules obtenues mesure quelques centimètres, on la tronçonne, on la repique, et on peut, de la sorte, la multiplier indéfiniment. On sait même contrôler les processus hormonaux ordonnant la genèse de bourgeons nombreux, ce qui permet d'accélerer encore la multiplication ! Pratiquement, chaque mois, on peut multiplier le nom-

bre de plantes néoformées par 5 ! Un pied-mère de framboisier fournit, par culture *classique,* 50 descendants par an; alors que l'on en produit 50.000 par le biais de la culture *de méristèmes !*

La technique est riche d'avantages :

* homogénéité absolue de la production puisqu'il n'y a pas de processus sexuels ;

* économie de temps et de main-d'oeuvre : un rosier donne sur ses propres racines, sans greffage, sa première production de fleurs commercialisables six mois après sa sortie du tube de culture; un pommier ou un cerisier nés de la même façon, mesurent 1,20 m à l'âge de 5 mois !

* économie d'énergie : 100 m² d'étagères en salles climatisées remplacent 100 ha de pépinières.

La médaille à son revers (aussi des précautions s'imposent-elles) :

* il faut que le sujet d'origine du méristème soit impeccable... sinon toute la production souffrira de la même tare;

* on court le risque d'un apprauvissement du patrimoine génétique de l'espèce puisque l'on ne propose que... quelques sujets choisis, et qu'en conséquence les *gènes* propres à tous les « *non*-choisis » sont perdus;

* il peut apparaître des mutants en cours de culture, c'est-à-dire des nouveautés subites... et pas forcément avantageuses;

* enfin, on ne sait pas encore multiplier toutes les espèces utiles !

Tournons-nous alors vers les semences artificielles.

Tout individu possède deux types de cellules : celles de son *germen,* ou celllules à vocation sexuée, reproductrice, prêtes à s'apparier; celles de son *soma,* ou cellules à vocation végétative, on les appelle cellules somatiques.

Depuis 1958, alors chez la Carotte, on sait produire des semences *artificielles*... artificielles en ce que leur masse embryonnaire est constituée par les cellules *somatiques,* indifférenciées, obtenues par culture en tubes, et incluses dans un enrobage lui aussi artificiel, inerte. On l'a donc compris, une semence *artificielle* ne dérive *aucunement d'une fécondation.* On peut obtenir de tels massifs de « cellules enrobées », de telles « pseudo-semences », en laboratoire, indépendam-

ment des conditions climatiques externes nécessaires à la production de graines classiques, typiques, lesquelles ne savent dériver que : de la floraison, de la sexualité, de la maturation.

Les semences « artificielles » n'ont pas de réserves, n'ont pas d'exigences en matière de phase de repos, on peut donc les utiliser à *tout* moment. Ces « copies conformes » à la plante d'origine sont donc à l'origine de populations absolument homogènes, de clones.

On sait déjà en obtenir chez des dizaines d'espèces végétales appartenant à de nombreuses familles de plantes. Leur usage « en grand » au champ, n'est pas encore acquis. Demain, la science aura levé les ultimes obstacles, on peut le penser .

Classiquement, au sein d'une fleur, sont produits des *gamètes* (ou cellules sexuelles aptes à s'unir en additionnant leurs lots *simples* de chromosomes pour engendrer un œuf à lot *double* de chromosomes par conséquent, lequel deviendra embryon, puis plantule, puis plante. Désormais on sait, en culture artificielle, provoquer le développement d'*un seul* gamète, non apparié, et engendrant donc une plante à lot *simple de chromosomes... une plante haploïde (haplos* = simple) mais, hélas, stérile. Si on réussit, au cours de son développement, à provoquer le *doublement* de son stock chromosomique, on obtient alors un végétal apparemment normal, *diploïde (diplos* = double), fertile.

Pareille entreprise prodigieuse a été couronnée de succès :

* à partir de pollen de riz, d'orge, d'asperge ou de blé de la variété « Florin ».

Ainsi dérivés d'un simple grain de pollen, les individus sont des plantes *sans mère !*

* de même, à partir de cellules d'un ovule non fécondé de betterave à sucre, de maïs, de laitue ou de tournesol, on obtient des descendants *sans père !*

Le grand intérêt de cette technique réside dans l'homogénéité absolue du stock de chromosomes et donc dans la parfaite stabilité génétique de la descendance.

Et si nous procédions à la fusion de protoplastes !

Les cellules des végétaux supérieurs possèdent une paroi squelettique à base de cellulose et de composés pectiques. On sait maintenant, en soumettant de telles cellules à l'action d'enzymes

convenables, dégrader uniquement cette paroi, mettre chaque cellule « à nu » : on obtient alors ce que l'on appelle un *protoplaste*. Il est de plus en plus courant que l'on parvienne :

* à des *unions* de tels protoplastes qui n'étaient pourtant pas, originellement, des gamètes voués à la sexualité;

* ou à leur *transformation génétique* par incorporation de gènes, de caractères, portés jusque là par une cellule d'*un autre* organisme. Chacun imagine les extraordinaires conséquences potentielles de tels mariages inattendus, de telles recombinaisons génétiques !

Qu'en est-il de nos possibles interventions en matière de fixation biologique de l'azote atmosphérique ?

Les protéines, molécules azotées, sont tout à la fois les plus précieuses pour la nourriture des humains, les plus rares dans l'agriculture de maints pays en voie de développement, et les plus coûteuses dans le panier de la ménagère.

Chacun sait que les plantes en sont, bonne fortune, assez bien pourvues, et c'est alors, le plus souvent, à la faveur d'une entraide, d'une symbiose, entre ces plantes supérieures privilégiées et des microbes associés, excellement complémentaires de leurs hôtes :

* Bactéries (du genre *Rhizobium*) mariées avec des légumineuses;

* Actinomycètes ou Cyanobactéries associées à d'autres plantes.

* Tous ces germes doivent leur aptitude à rabattre l'azote de l'air pour le plus grand bénéfice de la plante-hôte à la possession d'*un gène* particulier : le gène *nif*. Les tendances actuelles de la recherche dans ce domaine consistent à :

* augmenter l'efficacité des symbioses, des unions susceptibles de se réaliser *spontanément* dans la nature;

* ou à créer de *nouvelles* symbioses avec des plantes supérieures jusqu'à ce jour... célibataires, en faisant appel, tout particulièrement, à une plante ténue, un *Azospirillum*, bactérie apte à coloniser, de temps en temps, les racines de graminées et dont on aimerait régulariser, officialiser le mariage, surtout dans le cas des racines ténues de céréales. Il n'y aurait plus alors à *fertiliser* les cultures de céréales en azote (ou à regretter de ne pouvoir le faire sous les cieux de pays sous-développés)... puisque l'*Azospirillum* le leur apporterait gratuitement à partir de l'air qui nous entoure.

Après la « nouvelle vague » ou les « nouveaux philosophes », chez les humains, sur lesquels nous nous garderons de porter quelque jugement que ce soit, vivons dans l'espoir souriant de « nouveaux mariages » au coeur des immenses plaines du monde.

Et s'il fallait que l'on croie plus au mariage... chez les plantes ? Les chercheurs y ont pensé et envisagent, par manipulation génétique, de *transférer* le précieux gène *nif directement dans* la cellule des plantes de cultures intéressantes : il n'y aurait alors *plus* de symbiose certes (de vie en commun de deux êtres) *mais* une nouvelle aptitude métabolique d'*une* plante devenue apte à fixer l'azote tout en demeurant célibataire.

Les procédés de lutte contre les affections des plantes emprunteront, croyez-le, de plus en plus aux données modernes de la biologie... plutôt qu'aux techniques jugées aujourd'hui trop drastiques de la chimiothérapie.

Bientôt on inoculera couramment des sols en faisant appel aux ennemis des ennemis de nos cultures. Tel *Trichoderma* (qui est un champignon ami donc) pourfendra l'*Armillaria* (un champignon ennemi) pour la plus grande quiétude de certaines cultures.

L'emploi de souches *peu* virulentes (on dit *hypovirulentes*) de microbes pathogènes, provoquera certes des réactions de défense immunitaire de la part de l'hôte, mais n'engendrera pas de réelle maladie et *prémunira* le végétal contre une nouvelle infection par une souche, elle, normalement virulente ! De la sorte, le trempage de jeunes plants dans une culture d'*Agrobacterium peu* virulents les rend résistants à d'éventuelles attaques par l'*Agrobacterium tumefaciens* très redoutable agent des tumeurs du crown-gall.

L'amélioration génétique de la résistance des hôtes n'est plus une utopie. N'a-t-on pas réussi à produire des plants de pomme de terre dotés d'un système d'autodéfense contre... le doryphore !

Mais ne nous voilons pas la face, la maîtrise de nombre de maladies passera longtemps encore par la lutte *intégrée*, compromis entre « le chimique » et les auxiliaires biologiques antagonistes.

Contre des insectes ravageurs, l'investigation botanique se rend toujours utile. Des graines d'un arbre exotique (l'*Azadirachta indica*) on extrait un triterpène, l'azadirachtine, qu'absorbent les racines du

maïs et du coton que l'on veut protéger. Ces cultures *repoussent alors* violemment les criquets et les noctuelles qui les eussent, sans ce traitement, assaillies.

Les finalités modernes de la forêt (écologique, sociale, économique) ne sont pas aisément compatibles, mais pourtant pareillement indispensables. L'essor de la « filière-bois », la demande en produits de qualité, les perspectives multiples de la xylochimie (ou obtention de maintes molécules chimiques à partir du bois) incitent à peupler nos sylves de sujets de plus en plus performants, descendants de plants produits, eux aussi, à un rythme accéléré.

Recourant, là encore, aux propriétés des tissus méristématiques, la technique a fait une entrée remarquée dans les processus de micropropagation des essences forestières. De nos jours, déjà, on multiplie à une vitesse vertigineuse, en tubes, en godets, le merisier, le tremble, le séquoïa, les eucalyptus ou les aunes. Certes la mise en oeuvre est encore limitée, et le coût des plants reste élevé, mais le procédé est plein d'espoir, notamment pour les essences précieuses (noyer, érable) ou pour les espèces « dociles » (les peupliers par exemple).

A partir d'*une* cellule *somatique,* d'une *seule* cellule de feuille, de tige ou de racine, qui se divise en minant la conduite d'un oeuf né de processus sexués, on sait déjà obtenir, au laboratoire, des sujets *entiers* de liquidambars, merisiers, noisetiers, noyers, pins divers, épicéas, mélèzes. On sait déjà « bloquer » le processus en cours d'évolution et maintenir en super-congélateur (dans l'azote liquide) de jeunes sujets en cours d'élaboration, constituant de la sorte une « banque de plants », et donc une « banque de gènes », pour le 21ème siècle.

La fusion de protoplastes, ces cellules mises à nu par lyse de leur paroi dont nous vous avons précédemment entretenus, a déjà permis les accouplements forestiers les plus prometteurs chez l'orme, le peuplier, aussi bien que chez les merisiers ou les poiriers à vocation fruitière.

Seul un souci de brièveté nous empêche d'évoquer ici d'autres techniques encore.

Nous eussions pu vous dire :

* que les plus scientifiques des agriculteurs céréaliers ont dépassé

le fabuleux rendement de 100 quintaux de blé à l'hectare, même en Normandie;

* que les maïs élaborent souvent sur cette même surface, un hectare, 80 tonnes de matière fraîche;

* que la fermentation méthanique conférera peut-être bientôt ses lettres de noblesse à la gigantesque pseudo-rhubarbe américaine qu'est le *Gunnera manicata* ;

* qu'un germe aussi redoutable que la Bactérie *Escherischia coli* (agent de la colibacillose) génétiquement manipulé, peut produire dans une fiole de 8 litres autant de somatostatine (hormone essentielle pour le bon développement des humains) que l'on en peut extraire de 500.000 cervelles de moutons ;

* que certains plants forestiers associés à des champignons savamment sélectionnés savent prospérer sur des sols riches en calcaire, alors qu'il s'agit d'espèces réputées silicicoles;

* qu'en Guyane des obtentions récentes d'*Eucalyptus* croissent avec une telle rapidité que l'exploitation en est possible à l'âge de 10 ans, voire moins ;

* qu'une automobile R15, alimentée avec de l'huile de colza (à raison de 5 litres d'huile aux 100 kilomètres) pourrait faire le tour de la terre avec la production d'un hectare et demi de cette crucifère.

Mais nous redoutions que le vertige ne vous gagne à l'énoncé de telles performances d'espèces végétales *utiles.*

Espèces *utiles*, en réalité, dans le monde végétal qui nous entoure, qui peuple encore notre planète, *toutes* les espèces ont leur utilité, ou l'auront peut-être un jour. Faisons fi ! de cet aveuglement qui nous incite souvent à ne penser qu'à ce qui est *actuellement* utile à l'homme. Des dizaines, des centaines, des milliers d'espèces de plantes, encore dans l'ombre, par rapport « aux feux de la rampe », n'attendent que les investigations des chercheurs, le hasard des circonstances, ou la transmission de leurs messages par ces véritables bibliothèques vivantes que sont les vieux africains, les vieux asiatiques, les vieux américains du Sud (cantonnés au coeur de leurs ethnies respectives) pour accéder à la gloire, inscrivant leur nom dans le livre d'honneur de la Flore bienfaitrice.

Mais au-delà même de l'*usage* (aspect éminemment finalisé des choses) il y a la *présence* (approche simplement psychique, rééquili-

brante, rassurante). Puisse au cours des siècles à venir, la botanique retenir suffisamment encore l'attention du monde entier (intellectuels, politiques, planificateurs compris), pour que soient assurés :

* le salut des espèces menacées (dont nul ne peut dire aujourd'hui l'ampleur de leurs rôles à venir);

* le respect de leurs biotopes (ou cadres de vie);

* la plus grande vigilance à l'endroit de tous ceux qui entendent se substituer à la nature, avec ses lois pourtant intangibles, et qui se laissent nommer « aménageurs du milieu naturel » comme d'autres furent, de tous temps, qualifiés d'apprentis sorciers.

Les mérites des équipes de terrain sont loin d'être épuisés et nous ne saurions trop souligner l'extrême importance de spécialisations étroitement imbriquées : la floristique, la phytosociologie et la phytogéographie.

Ne pensez surtout pas que la *floristique* (qui se propose de répondre scientifiquement et avec minutie à la question : qu'est-ce qui pousse là ?) ait vécu. Nous sommes encore très loin d'avoir exploré toute la surface du globe et, même en des pays développés, depuis longtemps soumis aux regards perçants de botanistes curieux, il n'est pas d'année au cours de laquelle ne soient signalées des stations nouvelles de végétaux spécialement dignes d'intérêt. Pendant longtemps encore les études de floristiques s'avèreront précieuses.

Au-delà des espèces considérées individuellement, et parfois déjà fort révélatrices des particularités édaphiques et climatiques d'un lieu, il est une approche exceptionnellement féconde : l'approche *phytosociologique*, l'étude des groupements de plantes, mieux, celle des modes de regroupement des végétaux en « associations ». Un végétal considéré isolément peut tromper, il peut croître là « comme par accident », mais tout un groupement, lui, intègre les facteurs écologiques locaux, et renseigne valablement, infailliblement, sur les potentialités de l'endroit, sur ce type de culture concevable ou proscrit, sur la fertilité du sol, sur son bilan hydrique, sur ces dominantes physico-chimiques. Vous le saisissez, le phytosociologue, c'est lui qui détient réellement, à la fin de l'étude, par végétation interposée, *les clés* des directives d'aménagements possibles à suggérer... la meilleure des suggestions pouvant d'ailleurs être, en certains sites sensibles, de ne pas toucher aux précaires équilibres naturels.

Le paysage français fut, au fil des siècles, si profondément façonné qu'il ne saurait supporter, de nos jours, que de minimes retouches ponctuelles, certes, mais la perspective, hélas bien sombre, de la « déprise agricole » ou abandon de l'exploitation sur des centaines de milliers d'hectares d'ici à l'an 2000, redonne (pour ce qui est de la recherche des plus judicieuses reconversions) la parole, toute la parole, aux phytosociologues et autres botanistes de terrain.

Bien évidemment l'oeuvre à accomplir par ces mêmes phytosociologues pourra être gigantesque et essentielle en matière d'aménagement raisonné (et donc raisonnable) des pays en voie de développement... si on a la sagesse de faire appel à leur compétence ! Ce ne sont certainement pas eux qui auraient conseillé de rayer d'un trait les cultures vivrières de certaines ethnies d'Afrique noire pour y développer sans frein (et à perte de fertilité des sols) des cacaoyeraies, des caféieraies ou des plantations d'arachide !

Phytosociologues certes, mais floristes avant tout, ils sauraient, sur place, recueillir aussi les messages des vieux indigènes évoqués précédemment, et poursuivraient l'oeuvre d'ethnobotanistes des premières décennies du 20ème siècle.

L'ultime étape ne serait autre que la *phytogéographie* dont la traduction la plus spectaculaire est bien la réalisation de *cartes de la végétation*. Si les pays développés en sont assez bien pourvus (ainsi le territoire français est pratiquement intégralement cartographié) de tels instruments de travail, sans lesquels les « décideurs » urbains ne peuvent guère instruire leurs dossiers, font terriblement défaut pour une importante partie des terres émergées.

La tâche est donc encore vaste, mais l'enjeu s'avère capital : ne pas laisser les déserts ronger comme un chancre les contrées encore potentiellement productives. Pour mener à bien cette tâche, il convient que ne meure point la botanique. Submergée par les vagues redoublées de spécialistés qualifiées de « disciplines de pointe », lesquelles font la « Une » des propos des médias, ou des attributions officielles de crédits, elle pourrait un jour, cette bonne vieille passion d'Aristote, de Théophraste ou de Dioscoride faire cruellement défaut aux humains des prochaines décennies.

A vouloir la maintenir trop loin des yeux, on l'aurait alors trop éloignée des coeurs, et la sanction serait terrible.

L'espace n'est-il qu'une métamorphose du temps ?

par Pierre HAYMANN

(Séance du 8 octobre 1988)

Monsieur le Président et cher ami,

JE tiens d'abord à vous remercier d'avoir programmé, pour cette séance de reprise de l'Académie, un sujet, certes vital, mais oh combien difficile ! puisque de très grands penseurs, au cours des siècles, n'ont fait qu'avouer leur impuissance à définir rationnellement temps et espace, au point qu'il est courant de parler de l'aporie du temps comme l'on parle de celle de l'espace, quand on ne pose pas comme catégorie première ces deux notions ce qui permet d'éviter de mieux les définir.

Il y a donc de ma part soit beaucoup d'inconscience, soit une grande présomption de vouloir aborder aujourd'hui, une nouvelle fois, un tel sujet.

Je vous prie donc mes chers confrères et consoeurs à l'issue de cette épreuve, qui en est une pour moi mais peut-être également pour vous, de juger si le principe du tiers exclu doit encore s'appliquer dans cette salle.

Je voudrais également remercier Monsieur Drevet, Directeur de l'Institut de Philosophie de Rouen, pour son aide très efficace et pour les discussions fructueuses que nous avons eues. Je le fais d'au-

tant plus facilement et avec d'autant plus d'empressement que les physiciens contemporains sont très fortement empreints de positivisme, au point , d'ailleurs, de dénier, à quelques rares exceptions près, tout caractère ontologique aux synthèses déjà obtenues.

Or je me propose, tout au contraire, de montrer combien les quinze dernières années de recherches en physique auraient dû profondément modifier une telle attitude.

Si j'ai choisi d'étudier, pour cette démonstration, les rapports entre espace et temps, de même que chacune de ces notions séparément, c'est, tout simplement, que l'on peut dès aujourd'hui prévoir, à partir d'un tel éclairage, dans quel cadre se développeront les recherches en physique concernant le temps et dans une moindre mesure l'espace.

Ces notions étant comme je le rappelais d'entrée, essentielles dans nos existences, elles contrôlent tellement nos actions, nos éthiques, nos convictions, qu'une réflexion d'une heure sur ce sujet n'est finalement pas exorbitante.

J'aurais pu, de façon plus modeste, intituler cette causerie : réflexion d'un physicien non positiviste sur le temps et sur l'espace. Si j'ai choisi le titre beaucoup plus accrocheur que M. Hommeril vous a rappelé -l'espace n'est-il qu'une métamorphose du temps- c'est que j'ai jugé suffisamment contraignants ces caractères ontologiques pour que cette interrogation soit davantage une affirmation qu'une incertitude. En dernier ressort, c'est à vous que revient le rôle d'arbitre.

Une des toutes premières analyses de l'espace et du temps, inscrite dans la pierre, sur le site grandiose, par sa nudité, de Stonehenge, est le reflet figé et désormais statique d'une prise de conscience de l'importance de la succession et de la périodicité dans une définition du temps, de la symétrie et du repère dans celle de l'espace.

Mais ce témoignage est aussi l'expression de l'éternité sans début ni fin parce que la succession accompagne le changement régulier.

Que la lumière n'atteigne son but qu'au centre du sanctuaire, pour une disposition unique des alignements et à un instant précis, valorisait le site en assurant l'unicité de son caractère.

On retrouvera, et l'on retrouve encore, cette même alliance au sein du temps et cette sacralisation par le caractère unique du lieu, dans les relations entre monastère et horloge. Mumford dans

technique et civilisation, nous invite à réfléchir sur l'importance de la règle d'un ordre religieux c'est à dire de la succession et de la périodicité dans les actions des servants ; « La règle de l'ordre excluait la surprise, le doute, le caprice et l'irrégularité. Aux variations de la vie séculière, la règle opposait sa discipline de fer ».

Que l'aspect inexorable de la périodicité nous soit extérieur ou soit la conséquence d'un engagement total, nous retrouvons, là encore, le caractère unique qui privilégie le lieu et, la règle qui assure l'éternité.

La prise en compte du contingent et du périssable allait s'accompagner, à la fois d'une désacralisation et d'une flèche temporelle.

A la relation entre périodicité et succession allait se substituer le conflit entre succession et durée. Au lieu de privilégier la voix et le rythme, adjuvant nécessaire à une mémoire collective lorsque le support documentaire manque, on distinguait le mouvement et son association spatiale et, donc, pour la première fois, une timide association entre temps et espace.

Comment aurait-on pu, en effet, concilier l'éternité des variations temporelles régulières avec le caractère unique du lieu du culte ? Sinon par une ignorance des liens entre temps et espace et le choix, à priori d'un espace atemporel.

Avec cette modification de perspective allait vraiement débuter le problème du temps et de l'espace.

Rien ne peut mieux introduire cette confusion rationnelle, cette aporie du temps, que cette simple phrase extraite du livre XI des confessions de Saint-Augustin : « Qu'est-ce donc que le temps ? Quand personne ne me le demande, je le sais; dès qu'il s'agit de l'expliquer, je ne le sais plus. »

Rapprochons de façon contradictoire Saint-Augustin et J. Rutman spécialiste contemporain en métrologie. Le premier nous dit : « Nous parlons d'un temps long, d'un temps court mais comment peut être long ou court ce qui n'est pas ? Car le passé n'est plus et l'avenir n'est pas encore. » Alors que Rutman en positiviste déclaré affirmait, en 1979, que si l'on ne sait pas ce qu'est le temps, on est certain, par contre, de le mesurer avec une très grande précision.

Il n'y a pas en fait de contradiction entre ces deux points de vue, car la démarche augustinienne est d'ordre psychologique et fait

appel à notre seule raison, celle de Rutman procède par approche indirecte à l'aide du mouvement d'un système, celui d'une horloge, quelque soit son degré de sophistication.

Mais nous retrouvons chez le premier cette antinomie entre succession et durée et chez le second, cette alliance entre succession et périodicité.

Ces deux points de vue se trouvent d'ailleurs rassemblées sous la forme d'un dialogue dans « *les nouveaux essais sur l'entendement humain* » de Leibniz où Philalète augustinien, constate que « Notre mesure du temps serait plus juste si l'on pouvait garder un jour passé pour le comparer avec les jours à venir comme on garde les mesures et les espaces. » et, Théophile positiviste d'ajouter : « Au lieu de cela, nous sommes réduits à garder et à conserver les corps qui font leurs mouvements dans un temps à peu près égal. » Le « à peu près » s'est depuis singulièrement affiné, puisqu'on assure une reproductibilité de la seconde à mieux que 10^{-13} justifiant ainsi l'affirmation de Rutman.

Constatons cependant que la notion de succession temporelle est ici exempte de toute connotation spatiale et de toute relation d'ordre. Elle est, par conséquent, improprement utilisée car faisant davantage appel à une propriété de connexité, comme la mesure d'un lé de tissu à l'aide d'un mètre rigide au lieu d'une mesure de distance à l'aide d'une chaîne d'arpenteur.

Analysée sous forme logique, cette relation entre connexité et succession nous conduit aux conceptions éléates entre temps et mouvement mieux connues sous la forme du paradoxe d'Achille et de la tortue. On peut tout aussi bien, par analogie, parler de temps rigide ou de temps souple ou mieux encore de continuité ou de discontinuité temporelle.

Finalement nous voyons bien qu'un tel dialogue s'achève sur une double interrogation :

- Existe-t-il une quantité élémentaire de durée, le chronon, le mètre du drapier ?

- Quelle peut-être la relation que le mouvement établit entre temps et espace ?

Mais Saint-Augustin, par son analyse fondée sur l'intuition, s'interroge également sur notre vision du présent, du passé et du

futur, résumée de façon lapidaire « C'est en toi mon esprit que je mesure le temps. » On est forcé de conclure à un constat d'échec plutôt qu'à une conclusion définitive.

Bergson devait poursuivre et aboutir à la notion de spatialisation du temps liée au nécessaire échange entre une succession temporelle et un ordre spatial. Il écrivait ainsi dans *Matière et Mémoires* : « On ne saurait établir un ordre entre des termes sans les distinguer d'abord, sans comparer ensuite les places qu'ils occupent. On les aperçoit donc multiples, simultanés et distincts, en un mot, on les juxtapose et si l'on établit un ordre dans le successif, c'est que la succession devient simultanéité et se projette dans l'espace. » Le passé et le futur ne sont que des présents décalés, il serait d'ailleurs plus correct de parler de durée que de présent.

Ce temps spatial qui s'apparente à la durée n'est cependant qu'une étape de cette analyse intuitioniste et psychologique. Janet dans *L'évolution de la mémoire et de la notion du temps* n'affirme-t-il pas que « La durée, ce phénomène complexe et tardif dans l'évolution, ne doit pas être interprétée comme une sensation élémentaire ?

La réponse intuitioniste bien que partielle mérite d'être rapportée : « La durée toute pure (dit Bergson) est la forme que prend la succession de nos états de conscience quand notre moi se laisse vivre, quand il s'abstient d'établir une séparation entre l'état présent et les états antérieurs... il n'a pas besoin non plus d'oublier les états antérieurs, il suffit qu'en se rappelant ces états, il ne les juxtapose pas à l'état actuel comme un point à un autre mais les organise avec lui, comme il arrive quand nous nous rappelons fondues pour ainsi dire ensemble les notes d'une mélodie. » Cette assimilation de la structure d'une durée temporelle aux notes d'une mélodie sera effectivement reprise, comme nous le verrons, sous une forme plus rationnelle mais cependant très voisine.

Quoique qualitativement satisfaisante, l'explication que nous fournit Bergson reste incomplète puisqu'elle est muette sur la façon dont s'organise cette mélodie.

Le psychologue Français P. Fraisse écrit en 1952 dans *Psychologie du temps* « De quoi est faite la durée ? De changements qui se succèdent et de rien d'autre. » Il répondait alors à Piaget qui construisait la durée à partir de la vitesse des changements, opinion qu'il défendait et argumentait dans *Psychologie de l'intelligence* paru en

1950. Mais laissons la parole à Fraisse lui-même : « Piaget distingue deux moyens d'estimer la durée : le travail accompli et l'activité. Selon Piaget l'activité est l'aspect psychologique de la puissance physique c'est-à-dire la force multipliée par la vitesse. Sa définition fait donc moins intervenir le nombre des changements que leur vitesse. Pour nous la vitesse des changements ne paraît pas au plan perceptif une donnée essentielle. »

Je ne crois pas utile de conclure cette première approche ni de prendre parti car nous allons, grâce à l'étude du principe de causalité, rapprocher ces deux points de vue en les précisant.

Remarquons cependant que nous n'avons jamais invoqué jusqu'à présent le fait expérimental, et les références à Fraisse ou à Piaget concernent une psychologie non quantitative qui ressort davantage de l'analyse intuitioniste que de l'analyse causale dont nous allons maintenant nous occuper.

La formulation du principe de causalité et ses caractères ontologiques ne sont que la traduction des recherches entreprises en physique. Or cette formulation depuis ces quinze dernières années s'est remarquablement enrichie, bien davantage qu'en 2500 ans, temps qui nous sépare de son premier énoncé dû à Leucippe : « Aucune chose ne se forme sans cause mais tout provient d'une cause déterminée et par nécessité. »

A cette formulation est attachée la classification des causes par Aristote et malheureusement la plupart des vaines querelles des casuistes. Si bien que nous devons attendre Newton et le nouvel énoncé fournie par Kant : « Tout ce qui arrive suppose quelque chose d'où cela résulte conformément à une règle. » pour fixer définitivement les conditions du bon fonctionnement de ce principe. Nous constatons cependant qu'ainsi formulé, il conduit inéluctablement au positivisme. Il n'y a pas lieu de s'en étonner puisque Kant adepte convaincu des thèses newtoniennes, ne fait que traduire l'opinion de Newton rapporté dans son livre Principe Mathématique de Philosophie Naturelle, édité en latin, « Jusqu'ici j'ai rendu compte des phénomènes que nous offrent les cieux et la mer par le moyen de la force de gravité, mais à cette gravité, je n'ai pas encore assigné la cause... je n'ai pu jusqu'à ce jour tirer des phénomènes la raison d'être de la gravité et je ne fais point d'hypothèse. »

A aucun moment Kant ne parle de cause, il évite de la sorte tout retour à la classification scholastique. Mais, ce nouvel énoncé

conduit à la notion de catégories de sorte que la raison, la pensée dispensatrice des règles, se trouve par la même en position privilégiée et forme à elle seule, une catégorie à part. En outre rien n'est dit sur les règles, leur nombre n'est pas fixé, ni les caractères communs s'ils existent.

Les expériences se développant, les règles se multipliant, le philosophe a pris le parti d'abandonner la physique, et le physicien à progressivement acquis l'opinion que les résultats obtenus ne pouvaient apporter autre chose qu'une simple prévision des phénomènes dont il avait la sagesse de se contenter.

Pourtant il suffit de changer quelque peu l'énoncé Kantien tout en respectant à la fois le décalage temporel qu'il souligne et l'esprit positiviste qui l'anime pour changer de tout au tout les conséquences qu'on peut en déduire.

Je vous propose l'énoncé suivant :

Tout élément interagissant avec un système entraînera une réponse de sa part à une date ultérieure au début de l'action susceptible d'être calculée si tous les éléments qui agissent sont connus et si la nature des interactions a pu être établie.

Bien que plus précis, cet énoncé n'apparaît pas fondamentalement différent de celui de Kant. Il présente comme lui l'irréversibilité temporelle liée à la présence de la date, un principe de fragmentation contenu dans l'élément (qu'il soit unique ou qu'il y en ait plusieurs), un caractère de directivité que la réponse du système sous-tend. Par contre la substantiation n'est plus obligatoire ni même la séparabilité. Les grandeurs causales deviennent obligatoirement des grandeurs mesurables, les seules qui soient susceptibles de permettre le calcul. Mais surtout, notre raison, notre système neuronal, n'est plus alors qu'un système particulier soumis, comme tout système, au principe de causalité.

Le schéma de fonctionnement du principe de causalité, nouvel énoncé qui recouvre, rappelons le, toute la réalité causale, fait donc appel à trois systèmes : le système étudié, le système adaptateur c'est-à-dire l'appareil de mesure et notre dynamique neuronale c'est-à-dire notre raison.

De la sorte il devient possible de préciser les caractères ontologiques s'ils existent c'est-à-dire les caractères communs à tous les systèmes étudiés ou encore quelque soit ces systèmes. Enfin la notion de

date qui y est incorporée ne traduit qu'une propriété de flèche temporelle sans intervenir en aucune façon pour caractériser les réponses qui font référence aux seules grandeurs mesurables.

Il est temps que je vous présente les conséquences d'une telle définition, sans pour autant vous expliquer comment nous y sommes conduits, puisque doivent être passés en revue tous les résultats déjà obtenus par les physiciens, tous les systèmes déjà étudiés y compris l'univers dans sa totalité, toutes les simulations mises au point, afin de contribuer progressivement à l'énoncé des propriétés communes.

C'est d'ailleurs l'usage que nous allons en faire aujourd'hui qui doit nous préoccuper.

Ainsi j'affirme l'existence d'un principe de causalité entièrement récursif, doué de deux propriétés adynamiques et atemporelles à savoir la renormalisation et l'invariance de jauge et, d'une propriété dynamique mais curieusement atemporelle : le principe entropique.

Qu'est-ce que la récursivité ? Le meilleur exemple que l'on puisse en donner a trait aux langages informatiques les plus récents dont la sémantique fait largement appel, dans le corps du programme, à la notion de sous-programmes : ensemble d'instructions groupées et pouvant servir à plusieurs reprises. Un nom sert tout à la fois à les repérer et à les appeler. Parmi les instructions constituant le sous-programme peut figurer une instruction d'appel d'un autre sous-programme dans un deuxième niveau de boucle. La récursivité est atteinte lorsque le sous-programme s'appelle lui-même.

Dire que le principe de causalité est entièrement récursif, c'est dire que son fonctionnement procède de la même façon que ce langage de programmation.

Il existe deux types de boucles de récursivité : les boucles fermées et les boucles ouvertes.

Les boucles de récursivité fermées conduisent à une disposition en poupées chinoises emboitées, déjà signalée par Pascal. Le solide constitué d'atomes, eux-mêmes formés de nucléons à l'intérieur desquels se trouvent les quarks à partir desquels la récursivité devient ouverte. On peut d'ailleurs procéder de la même façon vers les grandes échelles.

Notre dynamique neuronale procède par récursivité ouverte

dont les boucles, c'est-à-dire les chainons de la chaine logique, sont constituées par les syllogismes. Le nouvel énoncé du principe de causalité fait obligatoirement appel aux deux types de récursivité.

Dire que le principe de causalité est renormalisable c'est dire que la notion d'infini n'est pas causale ou, inversement, que toutes grandeurs causales sont nécessairement finies. On est en droit de penser que la notion d'infini est la conséquence d'une récursivité ouverte et, par conséquent, une expression de notre système neuronal.

L'invariance de jauge nous invite à considérer les grandeurs causales comme locales avec une règle permettant de passer d'une récursivité imbriquées à une récursivité ouverte, c'est-à-dire l'existence d'une grandeur, la jauge, qui se conserve localement d'un lieu à l'autre. Cette règle qui s'exprime donc par l'invariance de jauge affectera, selon le champ de force c'est-à-dire la nature des interactions, des grandeurs causales différentes, par exemple la charge en électromagnétisme.

L'existence de ces deux propriétés : renormalisation et invariance de jauge fixe, en l'absence d'un mouvement comme d'ailleurs en sa présence, les caractères de voisinage de l'étendue spatio-temporelle c'est-à-dire ses propriétés topologiques. Elles ne reconnaissent aucune vertu particulière à la notion de continuité, mais privilégient les notions de connexité et de symétrie. Elles ont une saveur d'éternité dans la mesure où le temps n'a aucune prise sur elles. Elles précèdent enfin l'espace puisque celui-ci ne peut se construire qu'en satisfaisant leurs exigences.

Le dernier caractère, le principe entropique est d'une toute autre nature.

Il ne peut vraiment fonctionner qu'en présence du mouvement. C'est le principe de fragmentation dans la mesure où il suppose l'existence d'une population à partir de laquelle se construisent les données statistiques. Enfin bien que précédant le temps, il en est l'assise fondamentale, et indissociable de l'irréversibilité temporelle.

Or, de même que nous avons constaté l'intemporalité des caractères topologiques du principe de causalité, ce dernier caractère dynamique doit être intemporel sous peine d'attenter gravement au caractère ontologique du principe.

La construction du temps durée, seule grandeur mesurable, donc seule grandeur causale, va nous permettre, en accord avec les pro-

priétés du principe de causalité, de lever ce paradoxe car tout caractère intemporel soit précéder le temps qui ne peut donc plus être une donnée première. L'étroite relation entre le temps et l'espace, manifestée par la relativité restreinte et générale, nous incite à penser qu'il en est de même de l'espace. Cependant, les propriétés topologiques du principe, intemporelles et adynamiques, plaçent l'espace en position privilégiée.

Le principe entropique ne fonctionnant qu'en présence du mouvement, nous force à admettre que le mouvement précède le temps et l'espace.

Que le temps se construit à partir du mouvement et de l'espace.

Mais que l'espace se modifie par la présence du temps dans une boucle de récursivité.

C'est donc à un nouveau paradigme que nous sommes conviés où, la grandeur première est la quantité de mouvement qui n'apparaît plus comme dérivée du temps et de l'espace mais comme grandeur fondamentale.

Pour assurer les propriétés topologiques : invariance de jauge et renormalisation, nous disposons de l'hypothèse ergodique de pur hasard que les physiciens ont effectivement énoncée.

Le principe de fragmentation n'assure aucune continuité spatiale mais un espace discrétisé.

L'invariance de jauge fixe la connexité de la trajectoire du mouvement.

La renormalisation jointe à la récursivité conduit à une propriété d'autosimilarité de la trajectoire qui ne peut donc qu'être fractale selon le terme désormais adopté. La dimensionalité de l'espace sera donc celle de la trajectoire fractale suivie.

Mais l'impulsion initiale intemporelle car obligatoirement de nature aléatoire doit nous assurer de manière totalement récursive à la fois la durée élémentaire : le chronon, la flèche temporelle : l'irréversibilité et la symétrie.

Dans la panoplie de nos simulations, celles qui satisfont de telles exigences ne sont guère nombreuses. Je n'en vois personnellement qu'une seule prise dans le cadre de l'analyse non linéaire, ce

qui d'ailleurs n'a rien d'étonnant. Nous sommes ainsi conduit à une durée fonctionelle du type soliton. Ainsi s'explique rationnellement la « mélodie » de Bergson.

Résumons-nous, le temps durée apparaît comme une fonctionnelle du mouvement (le changement et la vitesse de Fraisse et Piaget) dans un espace discrétisé, sur une courbe fractale, soumise à l'hypothèse ergodique et, par conséquent, effectivement indépendante du temps date, ce qui assure la cohérence.

La non linéarité et le principe entropique assurent la flèche temporelle de cette durée élémentaire.

Ce qui paraît fondamental dans une telle description ce sont les trois conséquences suivantes :

La notion de durée perd son statut de grandeur absolue, en se trouvant quantifiée et dépendante de la densité d'énergie.

La dimensionalité de l'espace va dépendre elle-même de cette densité d'énergie qui fixera également les propriétés de symétrie.

Le temps date ne peut exister comme grandeur repérable que parce que l'évolution imposée par cette étincelle originelle peut s'effectuer sans modification de la valeur de la durée chronon.

Mais, à contrario, l'existence d'une singularité spatio-temporelle, on parle alors de point critique, est génératrice d'une nouvelle valeur du temps compatible avec les conditions de quantification.

Dans une telle perspective, le début et la fin de l'univers tels que nous les analysons n'ont plus aucun sens puisque la densité d'énergie variant, l'univers a dû ou devra passer par des quantifications successives, partant des valeurs les plus élevées pour aboutir aux valeurs les plus basses.

Puisque cette quantification s'accompagne d'un changement de dimensionalité aussi bien de l'espace que de la symétrie, on peut supposer que la densité d'énergie diminuant, le passage par étape vers la dimensionnalité nulle s'accompagnera de la disparition à la fois de l'espace et du temps.

Lorsque Einstein écrivait que « Pour nous physiciens convaincus, la distinction entre passé, présent et avenir est une illusion, si obstinée soit-elle », peut-être finalement n'avait-il pas tort. Mais dans ces conditions, aurait-il dû, tout aussi bien, ajouter que l'espace n'est alors qu'un mirage.

Beaucoup d'incertitudes demeurent pour poursuivre cette prospective à partir des seules propriétés du principe de causalité, sans l'aide réciproque de la dialectique expérimentale c'est-à-dire sans faire fonctionner correctement ce principe.

Le XX^{e} siècle est sans nulle doute le siècle de l'espace. Il n'est pas utopique de supposer que le XXIème sera celui du temps.

Dialectique Homme-Nature
Pour une psychologie génétique de l'environnement arctique

par Jean MALAURIE

(Séance publique du 5 novembre 1988)

L'ORDRE DE LA NATURE

La nature n'est pas l'expression d'un chaos mais d'un ordre qui vise à l'organisation conservatoire d'un tout, chacune de ses parties étant fonction de ce tout.

De ce principe, le chasseur boréal, après 10.000 ans d'expérience et d'organisation progressive de son groupe social, est convaincu dans sa traduction chamanique de l'espace, du temps et du destin. Toute sa pensée est inspirée, en effet, par la crainte que les principes régulateurs de l'ordre des choses ne soient pas respectés. Les alernersuit ou tabous des Inuit, ordonnent la vie démographique, diététique, les équilibres de la chasse et des effectifs de la faune. A l'écoute de la Nature, l'Esquimau, aussi bien que le Lapon, le Nord-sibérien ou l'Amérindien, ont une exceptionnelle faculté de fixation et de mémorisation sensorielles et cette expérience due à l'acuité de ses cinq sens aboutit à une logique compréhensive du monde traditionnel, que l'on peut découvrir en lisant les mythes singuliers et légendes, expressions fabulées et abécédaires d'une histoire naturelle. Les lois d'équilibre qui régentent la vie minérale, des plantes et de la faune, nous Occidentaux, les appelons écosystème.

RECHERCHES SUR LES SEUILS DIFFERENTIELS D'EROSION DES PIERRES DANS LE NORD (TERRES D'INGLEFIELD ET DE WASHINGTON) ET LE CENTRE OUEST (BAIE DE DISKO) DU GROENLAND

« Les plantes, autant que les animaux et les pierres, emplirent mon enfance d'un mystérieux charme. A quatre ans, je demeurais en contemplation devant les cailloux des montagnes, cassés en tas au bord des routes; choqués, ils faisaient feu au crépuscule, frottés les uns contre les autres, ils sentaient le brûlé. J'en ramassai un de marbre, qui semblait lourd d'une eau qu'ils eussent recelée; le mica des granits fascinait ma curiosité que nul ne pouvait satisfaire. Je sentais qu'il y avait une chose que l'on ne savait pas me raconter ». (1)

Pendant quinze ans, j'ai cherché dans cet univers minéral des déserts froids et chauds, mais surtout haut Arctiques du nord du Groenland, en Terres d'Inglefield et de Washington, les limites tendancielles de fragmentation des pierres au cours de leur chute de la falaise jusqu'en bas de l'éboulis, à mieux dire les seuils d'érosion des pierres lors de leur fragmentation. Les amas conglométriques de pierres hométriques sont d'une part, l'expression de l'érosion sur ces plateaux archéens, pendant la durée du post-glaciaire, c'est-à-dire pendant 8.000 ans, pendant ces 8.000 années au cours desquelles ces espaces ont été lentement délavés (1bis), et d'autre part, des seuils d'érosion clastique.

1.500 mesures comparées ont été relevées sur mes carnets dans le haut Arctique du nord Groenland, dans le Subarctique humide du Centre Ouest du Groenland (baie de Disko), dans le Sahara central (massif de l'Ahaggar). Chaque pierre représentait un seuil dimensionnel de fragmentation, variable selon les pétrographies et les caractères climatiques -hygrométrie, froid- à partir duquel l'érosion progressive jusqu'au grain de sable est retardée. Ces seuils sont significatifs d'un compromis de forme et de dimension réalisé au fil des longs hivers sans soleil, de printemps et d'étés d'éclairement continu aux mois de juillet et d'août, entre la résistance mécanique propre à tel type de roche et les forces externes d'érosion -gel, géochimie.

Les variations de volume accompagnant le passage de l'état liquide à l'état solide, les saturations relatives des roches, les dimen-

---

(1) Francis James

(1bis) Jean Malaurie - Les changements du climat dans le Nord-Ouest du Groenland pendant le post-glaciaire récent : nouvelles conclusions palynologiques, géomorphologiques et ethnogénétiques en *les Vikings et leur civilisation* (sous la direction de Régis Boyer) Mouton. Paris 1976 pp 89-101.

sions différentes des canalicules, les phases diverses de la glace - il est six états moléculaires de la glace -, fonction des pressions qu'elle subit, ces divers facteurs en interaction protègent la pierre de la gélifraction par la variété des pressions internes qu'elle subit.

Le haut Arctique est sec : 40 mm d'eau, dont la moitié en neige se sublime en mars-avril. Or, il n'est pas de processus érosif, de gélifraction, s'il n'y a pas d'eau interne à la roche et en quantité suffisante pour qu'étant occluse, elle fasse pression par son augmentation de volume en état cristallin sur les parois minérales des conduits. Dans de nombreuses pétrographies propres à ce plateau précambrien des Terres d'Inglefield et de Washington -granit, gneiss, basalte, phonolithe, calcaire-, les sections des canalicules sont si faibles que la pénétration de l'eau est difficile, voire complexe. Elle n'obéit plus aux lois de l'hydrostatique mais à celles qui régissent les phénomènes capillaires. La propagation thermique, enfin, est très importante à considérer. Elle est lente et si elle est contrariée par des signaux thermiques contraires, comme c'est le cas dans les saisons intermédiaires du printemps et de l'automne (+5° -10°C, -5° + 10°C), la roche ne connait pas de grands écarts thermiques à coeur.

Dans les régions polaires, en haute latitude, la nature est conservatoire. Compte tenu de la pression hydraulique nécessaire pour briser la résistance mécanique de la roche, les pores externes étant bouchés, il est nécessaire, en effet, qu'il y ait suffisament d'eau interne pour qu'en cas de gel progressif, celle-ci ne manque pas d'espace dans les canalicules pour migrer, assez peu toutefois pour que la lenteur de propagation thermique, qui est retardée par le volant thermique propre à l'eau, ne soit pas telle qu'elle diminue le nombre de cas de gel-dégel, susceptibles de se produire en une période donnée.

Cet ordre des choses, traduit par des structures géomorphologiques, des programmes d'évolution, jour après jour, accompagné en traîneau à chiens par des chasseurs inuit du Nord du Groenland, je procédais à son déchiffrement par des mesures sur les éboulis. Je faisais des estimations de l'expression même de l'érosion en un temps donné. A Paris, au Laboratoire du Froid CNRS de Bellevue du Professeur Brun, j'ai tenté, avec des simulations de vérifier mes données chiffrées. (2)

---

(2) Jean Malaurie - Thèmes de recherche géomorphologiques sur la côte nord-ouest du Groeland. *Mémoires et documents* de l'Institut de géographie de l'Université de Paris, hors série. - Paris : CNRS, 1968, 495 p., 161 fig., 79 pl., 2 cartes coul.

PSYCHOLOGIE COGNITIVE DE L'ENVIRONNEMENT ARCTIQUE PAR L'HOMME BOREAL

Assurément, ces chasseurs hyperboréens n'avaient pas une connaissance rationnelle de ces problèmes géodynamiques, mais la dialectique Homme-Nature, eux, ils la vivaient. Par une approche cognitive différente de celle de l'Occidental, des hommes de l'espace circumpolaire disposent par osmose, en effet, d'une appréhension compréhensive de cet ordre naturel. L'homme du paléolithique, dès qu'il a pris conscience de se réalité d'homme - d'Inuk, homme par excellence qui s'oppose à l'animal humain - s'est affirmé. D'abord son moi corporel ; l'autochtone s'affirme au paléolithique supérieur « homme », étape acquise si difficilement qu'il a éminemment conscience de la précarité de l'espèce humaine. Retourner à l'état d'animal humain -de tupilak- est une hantise. Il répond à des stéréotypes : une grosse tête, un front fuyant, des yeux exophtalmés, presque ronds, un nez écrasé réduit à deux orifices, une bouche de castrateur avec une denture carrée (avec toutes les dents) et portée si en avant qu'elle soulève les lèvres, les deux oreilles ou minuscules ou immenses et droites, pas de cou, bras sous-développés avec des mains palmées, un très court tronc, ramassé en position foetale, poilu, comme tout le corps de la tête aux pieds, une queue parfois, des jambes ployées, d'immenses pieds, un sexe en érection et immense ou un corps hermaphrodite. Ce serait l'homo non erectus. La pensée de l'homme boréal est imprégnée de cette angoisse que, suite à un irrespect de l'ordre des choses, l'espèce humaine disparaisse ou revienne au stade animal. C'est un des leitmotiv sous-jacent à sa pensée mythique. (2 bis)

La psychologie de l'environnement, que nous savons aujourd'hui être une science -les couleurs bleu, rouge, blanc, les architectures, déterminent, dans les villes, le conscient et le subconscient du citadin- est à l'origine de la construction de la pensée. La sociologie de la chasse, par les observations aigues qu'elle nécessite, lors de cette intimité mentale de l'homme avec la faune et la flore, a déterminé une psychologie du comportement et de l'environnement et a ainsi aidé à la construction de l'anthropologie culturelle et politique. La chasse a fait l'homme et son groupe.

Volens nolens, l'homme de la préhistoire n'a pu rester seul; c'eut été se condamner à disparaître; il ne pouvait être enfant sauvage.

(2 bis) Malaurie (Jean) et autres : *Douze tests de Rorschach d'Esquimaux Polaires... Inter-Nord* n° 18 Paris, CNRS, 1987, pp. 191-192. Voir bibliographie p. 211.

Il s'est donc voulu être social, membre individualiste du groupe, omniprésent au village et arbitre, qui est condition de sa survie. Et le groupe, véritable ordinateur, a ré-interprété, dans l'intérêt de la protection de tous, les milliers de données sur la glace, la faune, l'air que, chaque année, les chasseurs et leurs femmes se transmettent. C'est ainsi que l'on peut comprendre que, tel un groupe animal, la société boréale puisse s'adapter si intimement aux grands changements écologiques. Alors même que les sociétés esquimaudes connaissaient, en raison notamment de l'aménorrhée hivernale et de la saisonnalité de la vie sexuelle et de la fécondité de la femme -une saisonnalité des naissances et un intervalle intergénésique de 28 mois- et que des systèmes de régulation de la démographie recourent, outre aux tabous sexuels, à l'euthanasie (infanticide des petites filles en période de pénurie), il est capital, pour la survie de ces petits groupes, de prévoir. La nécéssité crée cette faculté. En 1850-1860, les quarante familles de l'isolat précaire des Esquimaux Polaires ont été en mesure de prévoir de grands changements d'air, qu'aucun indice macroclimatique ne laissait prévoir aux explorateurs américains de l'époque (Kane, Hayes) qui côtoyaient ces Inuit. (3)

La pensée chamanique, ossature des micro-sociétés, repose en fait sur un équilibre horizontal et même vertical, de la nature ; vertical puisqu'il touche le cosmos. Il s'ensuit une philosophie de la vie qui est à l'opposé de tout système de production en accroissement : « Vous me demandez de couper l'herbe, dit un chef indien, de la faner et de devenir riche comme les hommes blancs. Allons, comment oserai-je couper les cheveux de la mère ? Vous me demandez, ajoute-t-il, de creuser pour chercher la pierre. Dois-je aller sous sa peau chercher les os ? Mais quand je mourrai, dans quel corps pourrai-je me reposer ? » (3 bis)

La pierre, en cet univers minéral, est omniprésente pour le chasseur boréal et cette pierre, pour ces hommes de la toundra aux forces premières, est sacrée. Dans les séances chamaniques de la côte Est du Groenland, Holm rappelle que ce n'est qu'après une rotation répétée d'une pierre tenue dans la main que le jeune chaman, après une période d'ascèse sexuelle et alimentaire, peut connaître une translation d'esprit pouvant aller jusqu'à la découverte de son corps démantibulé en petits os et se reconstituant dans le corps d'un ours.

---

(3) Jean Malaurie - *Ultima Thulé* - Bordas, Paris 1991 - 320 p. 650 ill. 48 cartes

(3 bis) Teri MacLuhan - *Pieds nus sur la terre sacrée*, Paris, 1980

La pierre est si vivante, que comme la plante, l'animal, elle fait partie du vécu. Suite à une erreur telle une fausse couche, un tabou de chasse non respecté, l'homme en faute peut instantanément devenir phoque, oiseau ou monstre; il peut être aussi pétrifié. Au nord de Thulé, près d'Etah, j'ai vu en avril 1951 Anoritoq, une femme esquimaude si désepérée que son fils ourson, qui chassait pour elle, peint en noir de suie de lampe à huile de phoque d'un côté pour être reconnue, ait été tué par des chasseurs inconscients, qu'elle s'est laissé transformer en pierre afin d'obliger désormais chaque chasseur de passage à sacrifier à des rites propitiatoires ; ainsi serait rappelé, pour des générations et des générations, la grande vertu salvatrice de solidarité. Avec mes compagnons, l'un après l'autre, j'ai salué cette femme appelée Anoritoq selon les rites ; sa bouche, je l'ai enduite de graisse ; aussi l'autre orifice, plus bas, et, quelques semaines plus tard, un ours a bien voulu rendre visite à notre expédition et se laisser manger par nous.

Cette interaction entre hommes, bêtes et plantes, chacun en est convaincu. Personne ne s'étonne qu'un chasseur parle à une plante. J'ai vu, de mes yeux, à Nome en Alaska, en mai 1970, un Esquimau un peu chaman qui me disait chanter pour que la plante médicinale qui était sur le rebord de la fenêtre de sa cabane, pousse plus vite. Je ne suis pas resté assez longtemps pour le vérifier. Mais ce que je sais, c'est que le temps n'est pas si loin où les hommes et les bêtes, ours, phoques, corbeaux, renards, araignées, se parlaient. Ce temps paraît mythique. Pas pour l'homme du Grand Nord; car on ne peut utiliser un traîneau à chiens sans avoir quelque empathie avec son attelage et, en particulier, avec le chien de tête, qui va jusqu'à une connaissance d'une langue réciproque chien/homme.

Mes compagnons, en 1951 dans mon expédition en Terre d'Inglefield, savaient traduire les moindres significations des crissements de la glace : si les lèvres des crevasses de la banquise se frôlaient lors des mouvements ascentionnels de la marée, Kutsikitsoq, mon incomparable ami de Thulé, me soufflait : « Ce sont nos petits, abandonnés par de mauvais Inuit; ils gèlent au fond des mers; c'est leur plainte que nous entendons ». En cheminant le long des falaises, la chute d'une pierre peut prendre des significations géopoétiques parfois dramatiques. En effet, chacun sait que des hommes maltraités par le groupe peuvent soudain le quitter et gagner la montagne où ils s'immortalisent : ce sont les qivitoq; devenus esprits mauvais, ils viennent castrer ceux qui les ont oppressés. Castrer est un mot impropre : dérober le souffle des vivants qui les ont fait souffrir. Qui sait si cette pierre qui dévale la pente et qui rompt le silence

de cet air glacé n'est pas l'expression d'un faux pas de ce qivitoq qui approche ? En Laponie, les grandes pierres aux formes anthropomorphes, les seites, sont, de temps ancestral, révérées par les Lapons.

ASSIMILATION, ACCOMMODATION SELON LA TERMINOLOGIE DE PIAGET

De la pierre à l'homme : tel est l'itinéraire visant à établir que le contrat social que ces peuples ont, au fil des générations, établi, relève pour une part d'une psychologie cognitive de l'environnement. Par delà une vision finaliste, les groupes arctiques du paléolithique ont sans doute élaboré une pensée désubjectivée, avec une représentation du monde visant à une intelligence de l'espace, du temps et de la conscience sociale. Ces structures nouvelles ont été si opératoires que l'intelligence -attention, mémoire, aggressivité, imagination - a été en mesure, je l'ai dit, de concevoir des systèmes de régulation liés au climat, la faune, et touchant à la démographie. Revoyons-en des détails : sex ratio modifié par euthanasie sociale en cas de pénurie, structures parentales rigoureuses interdisant le mariage jusqu'au sixième degré pour contrecarrer la consanguinité dans ces petits groupes -20 à 40 familles -, règles alimentaires sévères dans le cadre d'une diététique harmonieuse ayant, de longue date, remédié aux dangers du scorbut, conservatisme technologique et règles cynégétiques.

Et c'est ainsi que de tous petits groupes informes du paléolithique sont parvenus, au fil des millénaires, à l'état de société égalitariste sociologiquement, élitiste fonctionnellement : le sol, le terrain de chasse, la mer, les iglous appartiennent au groupe, suprême arbitre. L'héritage se limite à la transmission des effets strictement personnels s'ils ne sont pas sacrifiés près de la tombe au disparu. Ennemi du profit, cette société exige le partage immédiat du gibier chassé, les parts étant proportionnées à l'activité et au talent du chasseur. L'autorité est exercée par chacun : tous les trois à cinq ans, les Inuit changent de lieu d'habitation afin d'éviter l'appropriation de fait d'un secteur de chasse. La promiscuité sexuelle codifiée a pour but, selon des règles parentales strictes, de corriger ce que le couple peut avoir d'aliénant de par sa possession réciproque. L'échange ritualisé des femmes et des hommes relève donc d'un souci de briser, de temps à autre, cet esprit de possession du mari par son épouse ou vice versa. Il en est de même pour la filiation : un enfant sur trois est donné pour adoption à une famille non apparentée afin d'éviter que les

enfants aient le sentiment d'appartenir à une famille fixe qui n'est, en fait, qu'une structure provisoire (il n'y a pas de nom de famille dans ces sociétés) et que le groupe soit une assemblée de familles rivales. Le groupe est une addition de personnes dont chacune ne porte qu'un nom, celui du mort à la date la plus rapprochée de sa naissance : ainsi l'esprit-nom se perpétue de génération en génération. Le groupe est donc plus qu'une addition de familles : c'est un rassemblement des vivants et des morts.

DE L'ORDRE DES CHOSES A LA LOGIQUE SOCIALE. PSYCHOLOGIE COGNITIVE ET GENETIQUE DU CHASSEUR BOREAL

Dans la lignée de Gaston Bachelard et de la psychanalyse du feu et de l'eau, de Jean Piaget, maître de l'épistémologie génétique, pourrait être entreprise une réflexion systématique sur la psychologie cognitive et génétique de ces sociétés boréales, ayant permis à 250 générations de construire une logique sociale. Ce n'est pas une pensée mécaniste mais une intelligence où l'homme en se décentrant, a su construire peu à peu le « groupe », grâce à une psychologie de l'environnement et une transposition du réel perçu en logique sociale.

Ce que l'on pourrait recommander, c'est, comme l'a conduite Jean Piaget sur la psychologie de l'enfant, une réflexion sur l'émergence de la vie sociale des populations circumboréales, en relation avec une psychologie compréhensive et progressive de l'ordre naturel. Adaptation : « Or, l'adaptation est un équilibre... entre deux mécanismes indissociable : l'assimilation et l'accommodation » (4) : « assimilation » de l'environnement géographique et social, délimi-

---

(4) Jean Piaget - Psychologie et pédagogie. Neufchâtel : Delachaux-Nestlé 1948, P. 224. « Or, l'adaptation est un équilibre dont la conquête dure toute l'enfance et l'adolescence et définit la structuration propre à ces périodes de l'existence - entre deux mécanismes indissociables : l'assimilation et l'accomodation. On dit, par exemple, qu'un organisme est adapté lorsqu'il peut à la fois conserver sa structure aux diverses particularités du milieu : l'adaptation biologique est donc un équilibre entre l'assimilation du milieu à l'organisme et l'accomodation de celui-ci à celui-là. De même, on peut dire que la pensée est adaptée à une réalité particulière lorsqu'elle a réussi à assimiler à ses propres cadres cette réalité, tout en accomodant ceux-là aux circonstances nouvelles présentées par celle-ci : l'adaptation intellectuelle est donc mise en équilibre entre l'assimilation de l'expérience aux structures déductives et l'accomodation de ces structures aux données de l'expérience. D'une manière générale, l'adaptation suppose un interaction entre le sujet et l'objet ».

tation du territoire puis « accomodation » pour construire une vie sociale sur cet espace, pour reprendre la terminologie de Piaget. Accompagné à chaque instant par ces hommes dont la sensibilité et la mythologie sont devenues parties de ma conscience, j'ai été incité à les observer peu à peu comme un élément de cette immense nature; des éboulis humains, se mouvant, unité après unité, puis par ensemble, systèmes plus ou moins anarcho-communalistes, se recouvrant telles les tuiles d'un toît. L'anthropogéographie, en ces milieux de contrainte, devrait pouvoir répondre de cette interaction constante entre l'environnement et l'homme, constituer les bases d'une anthropologie culturelle et d'une géo-histoire. N'est-ce pas répondre ainsi à la raison d'être méthodologique de la géographie en milieux de contrainte ?

Encouragé par les recherches psychosociales que je conduis avec la collaboration de mes collègues, Tobie Nathan, Hélène Trouche-Simon, Marie-Rose Moro, et dans mes études pédagogiques circumpolaires précisées par des tests de projection tels le Rorschach, le Corman, le Machover et le Düss, je tente d'analyser ces sociétés traditionnelles aussi comme des écosystèmes. Leur pouvoir imaginaire, leur inspiration chamanique sont frappantes, jusque dans des sociétés « dé-chamanisées » (depuis 1926) par le pouvoir communiste athée. Mon expérience socio-pédagogique chez les enfants de Novo-Chaplino et des élèves de l'école d'Ouelen (Tchoukotka, Sibérie du Nord-Est) est éloquente (5). Je suis, en effet, convaincu que, en osmose avec leur environnement de glace, de pierres, d'animaux, par voies inconscientes, ils ont construit dans leur isolat, au fil des générations, sur la pente de leur histoire, des systèmes d'organisation profondément inspirés de la nature et dont les paramètres continuent à s'imbriquer selon les circonstances.

Qu'est-ce que la connaissance ? Qui plus est dans une société boréale si démunie et isolée pendant 10.000 ans ? Vaste problème. Comment concevoir l'acquisition progressive du « savoir » avec des hommes de la pré- et proto-histoire ? Premières réponses ; elles seront de Bachelard puis de Goethe. « Le problème de l'approfondissement de notre être, nous dit le grand philosophe français, c'est la communion de plus en plus profonde avec la nature » (6) « Que signifie

---

(5) *Tchoukotka*, journal de la première expédition soviéto-française en Tchoukotka, et résultats scientifiques 1990 (CNRS - Fonds de la Culture de la Russie, Gosplan), (à paraître sous la direction de Jean Malaurie), Plon, *Terre Humaine,* Paris.

(6) Gaston Bachelard - Le droit de rêver. Paris/Presses Universitaires de France, 1970. 250 p.

commercer avec la nature, nous précise Goethe dans *La Métamorphose des plantes*, si nous n'avons affaire, par la voie analytique, qu'à ses parties matérielles, si nous percevons pas la respiration de l'esprit qui donne un sens à chaque partie et corrige ou sanctionne chaque écart par une loi toute intérieure ? »

BIBLIOGRAPHIE

ARDREY (Robert) - Et la chasse créa l'homme - Paris : Stock, 1976

BROSSE (Jacques) - L'Ordre des choses - Paris 1959

MALAURIE (Jean) - Une autre lecture de l'espace arctique : pour une géographie sacrée des lieux. In Ethnologie et anthropogéographie arctiques, premier dialogue franco-soviétique. Actes du Premier Colloque bilatéral franco-soviétique (Léningrad, 26-29 avril 1982) Paris : éd. du CNRS. 1986. p. 159-177.

MALAURIE (Jean) - Tests psychomoteurs des Deux Barrages René Zazzo sur les Esquimaux polaires (N-O Groenland) - Mission Jean Malaurie, 1950-51. Deuxième étude psychosociologique. Inter-Nord n° 19. Paris : éd. du CNRS, 1991.

MALAURIE (Jean), BEIZMANN C., TROUCHE-SIMON H., RAUSCH DE TRAUBENBERG N., - Douze tests de Rorschach d'Esquimaux polaires, Inuit du nord du Groenland (1950-51) - Mission Jean Malaurie. Inter-Nord n° 18. Paris : éd. du CNRS, 1987, p. 191-222.

MALAURIE (Jean) - Ultima Thulé. Paris ; Bordas, 1991. 320 p., 650 ill., 48 cartes.

MALAURIE (Jean) - Les derniers rois de Thulé. Aves les Esquimaux Polaires, face à leur destin. Paris, 1989, 5e édition augmentée et définitive. 856 p., 25 cartes, 65 photos hors texte et 188 illustrations in texte, 3 index, Plon éditeur, *Terre Humaine.*

PELT (Jean-Marie) - La Vie sociale des Plantes - Paris, 1984

PIAGET (Jean) - Psychologie et pédagogie. Neufchâtel : Delachaux-Nestlé. 1948.

THORPE (W.H.) - Comparison of vocal communication in animals and men. - In : Non-verbal communication ed. R.A. Hinde. - Cambridge : Cambridge University Press, 1972.

Bernanos en 1926
ou le renouveau du spirituel
dans la littérature française

Sous le soleil de Satan

par Michel ESTEVE
Directeur des Cahiers « Etudes bernanosiennes »

(Séance publique du 26 novembre 1988)

En 1927, un an après la parution de *Sous le soleil de Satan*, Georges Bernanos prononça ici même, à Rouen, deux conférences.
L'une, intitulée « Souvenirs », évoquait son séjour en Normandie, à la Direction de *L'Avant-Garde de Normandie*, ainsi que son grand ami, l'écrivain Robert Vallery-Radot. L'autre, à laquelle il avait donné le titre quelque peu provocateur de « Satan et nous », évoquait la genèse de son premier roman. Soyez certain que je mesure l'honneur qui m'est fait aujourd'hui de participer à l'hommage rendu au grand écrivain par l'Académie des Sciences et des Belles Lettres de Rouen en prononçant, à mon tour, à la demande de M. Max Brière, une conférence sur Bernanos et *Sous le soleil de Satan*.

Au cours de la même séance, le Batonnier Max Brière a prononcé une conférence « Bernanos en 1913-1914, une grande figure de la presse rouennaise » dont le texte a été publié dans le N° 1 - 1990 de la Revue « Etudes Normandes »

1926. Année faste pour la production littéraire en France. C'est l'année où André Gide publie *Les Faux-Monnayeurs*, Paul Eluard, *Capitale de la douleur*; André Malraux, *La Tentation de l'Occident;* Julien Green, *Mont-Cinère*; Montherlant, *Les Bestiaires.* Mais, si l'on en juge par la lecture de la presse de l'époque, l'évènement littéraire de l'année fut sans nul doute la publication de *Sous le soleil de Satan.* Le nombre des critiques consacrées à un auteur quasiment inconnu - plus de deux cents- la qualité de ces critiques, l'unanimité de toutes les tendances à reconnaître, en dépit de sérieuses réserves sur le fond ou la forme du roman, qu'il s'agissait d'une oeuvre importante et neuve en apportent une preuve évidente.

Il y avait, en 1926, chez Plon, une collection de renom, dirigée par Jacques Maritain et Henri Massis : « Le Roseau d'Or ». Dans cette collection venaient d'être publiées des oeuvres aussi importantes que *Trois réformateurs* de Jacques Maritain, *L'Amour du monde* de Ramuz, *Saint François d'Assise* de Chesterton, ou la Première journée du *Soulier de Satin* de Paul Claudel. C'est dans cette collection que *Sous le soleil de Satan* sort en librairie à la fin du mois de mars 1926. Le livre est signé par un romancier inconnu du public, un inspecteur d'assurances qui, tout en sillonnant en train les départements de l'Est de la France, l'avait écrit entre 1919 et 1925. Mais, du jour au lendemain, le nom de ce romancier inconnu devait devenir célèbre.

« *Révélation d'un grand romancier* », titre *L'Action française* du 7 avril 1926, où Léon Daudet publie le premier article très élogieux sur *Sous le soleil de Satan* : « *Demain le premier livre* - écrit Léon Daudet - *le premier roman d'un jeune écrivain, M. Georges Bernanos, sera dans toutes les mains et M. Georges Bernanos, auteur de Sous le soleil de Satan, sera célèbre.* » Et Léon Daudet poursuit avec une comparaison extrèmement flatteuse qui devait se révèler profondément juste : « *Je dirai de lui, comme je le disais naguère de Proust (...) qu'une grande force, intellectuelle et imaginative, apparaît au firmament des lettres françaises.* » En effet, Proust et Bernanos devaient être deux des très grands romanciers de notre siècle : l'un, celui de l'analyse psychologique extrèmement fouillée; l'autre, celui de l'imagination métaphysique.

« Demain » *Sous le soleil de Satan* « sera dans toutes les mains » Léon Daudet ne se trompait pas. On avait prédit à Bernanos une vente de quelques centaines d'exemplaires pour son roman. 40.000 exemplaires ont été vendus entre mars et juin 1926; plus de 55.000

exemplaires entre mars et juillet. Cinq traductions en langue étrangère étaient demandées à Plon, un succès imprévisible et considérable pour l'époque, un succès qui incita Georges Bernanos à renoncer à sa profession pour se consacrer entièrement à la création littéraire.

Le portrait le plus dense et le plus juste de cet écrivain révélé, comme un éclair, dans les milieux littéraires de 1926 a été brossé par Stanislas Fumet, qui travaillait au « Roseau d'Or » aux côtés de Jacques Maritain et Henri Massis : « *Je le vois encore, arrivant de sa Lorraine à Paris, en 1925. Il était grand, portait la tête haute, avec ce regard extraordinaire jeté par un oeil violet, ce nez conquérant, cette moustache aux pointes relevées (il l'avait réduite depuis) coiffant une lèvre charnue et la bouche prête à pouffer.* » S'élevant de l'apparence, du registre physique au plan de la personnalité morale, Stanislas Fumet précise : « *Il n'avait rien d'un critique, ce n'est pas le discernement qui le caractérisait, c'était l'âme.* » Voilà le mot essentiel prononcé : ce qui fait l'originalité de Bernanos romancier, c'est en effet le témoignage d'une âme engagée dans l'écriture romanesque. En signant son service de presse, chez Plon, le romancier évoquait à Stanislas Fumet non pas un rat de bibliothèque, mais « *un condottière, avec une canne à pommeau de métal, une espèce de fracasseur de mauvaises têtes, une manière, avouons-le, d'ancien « camelot du roy »* ».

Mais pourquoi ce romancier-condottière connut-il un tel succès en 1926 ? A cette question plusieurs réponses possibles. La première, et la plus banale consiste à dire : le succès de *Sous le Soleil de Satan* est le fruit du hasard. Les éditeurs, les écrivains, les critiques savent bien, en effet, qu'il est très difficile de prévoir la diffusion précise d'un livre. Pourquoi le succès ou l'insuccès commercial d'un livre ? Les réactions du public sont toujours imprévisibles. Seconde réponse possible : le rôle joué par l'article de Léon Daudet publié dans *L'Action française*, qui faisait une excellente promotion pour le roman. Mais je proposerai une troisième réponse qui se présente en apparence comme paradoxe : le succès de *Sous le soleil de Satan* est lié à l'opposition du roman aux règles esthétiques romanesques en vigueur à l'époque, au goût littéraire de l'époque. En effet ni le hasard, ni l'influence de *L'Action française* ne suffisent à rendre compte d'un tel succès. Stanislas Fumet me disait lui-même que la vente de *Sous le soleil de Satan*, en mars, avait été bien meilleure que prévue avant la parution de l'article de Léon Daudet. Le

public était attiré par un roman qui tranchait sur le climat romanesque de l'époque, par la vision du monde proposée et par l'authenticité du témoignage.

Quels étaient, en effet, les romanciers célèbres au début de notre siècle, juste avant et juste après la première guerre mondiale ? Maurice Barrès ou le roman à thèse du « déracinement », Anatole France ou le roman ironique imprégné de septicisme rationaliste, Paul Bourget ou le « roman à idées », Marcel Proust et surtout André Gide, grand animateur des lettres françaises chez Gallimard, au sein de la *N.R.F.* Tous ces romanciers mettaient l'accent, dans leur oeuvre, sur la primauté de la psychologie. En règle générale, ils se désintéressaient des « questions religieuses et morales » qu'ils jugeaient « anti-artistiques ». La foi, le spirituel n'entraient pas dans leur champ d'investigation romanesque. Leur rationalisme, érigé en système de pensée, refusait toute attention sérieuse à Dieu ou à Satan. Traitant de la sainteté, du mal, de Satan, le premier roman de Bernanos apparaissait en 1926 comme un défi lancé à l'idéologie dominante dans l'univers des lettres. C'est ainsi que Benjamin Crémieux écrivait, dans *Les Nouvelles Littéraires* du 4 septembre 1926 ; « *Le retour à Satan, c'est-à-dire la mise en pratique de la signification surnaturelle de la vie humaine implique un divorce complet dans la vie quotidienne des croyants et des non-croyants, des surnaturalistes et des humanistes.* » L'insertion d'un sujet religieux et métaphysique dans le moule romanesque, la volonté d'aborder la réalité mystérieuse de la sainteté dans le cadre du roman avaient de quoi surprendre. André Thérive, dans *L'Opinion* du 8 mai 1926, reproche, par exemple, à Bernanos d'avoir voulu mettre dans son roman « *ce qui n'est pas romanesque et dans la littérature ce qu'elle est incapable ou indigne d'exprimer.* »

Sur ce point, Bernanos s'oppose radicalement à ses illustres aînés. Au cours du célèbre interview accordée à Frédéric Lefèvre et publié dans les *Nouvelles littéraires* du 17 avril 1926, il critique violemment et avec passion Gide, Proust, Anatole France :

Contre l'immoralisme de A. Gide : « *Ce haut cas de perversité intellectuelle n'est pas agréable à regarder en face (...) Je crois que l'enfer imaginaire où jouent les personnages de M. Gide se rétrécit à mesure que s'approfondit un enfer intérieur, qu'il ne nous appartient pas de sonder* ».

Contre l'indifférence du spirituel de M. Proust : « *La terrible introspection de Proust ne va nulle part. (...) Je ne dis pas seulement que Dieu est absent de l'oeuvre de Proust, je dis qu'il est impossible d'y retrouver même sa trace* ».

Contre le scepticisme de A. France : « *Son oeuvre est vile. Ce n'était qu'un jeu, dit-on. Mais quel jeu ? Jouer avec l'espérance des hommes, c'est duper la faim et la soif du pauvre* ».

Pour Bernanos, le romancier a une vocation : décrire les passions et décrypter à travers elle le duel de Dieu et de Satan, de la nature et de la grâce. Au cours de ce même interview, il affirmait encore :« *Le roman moderne manque de Dieu, mais le diable lui manque aussi. Je conçois qu'un matérialiste n'aime pas entendre parler de Satan, puisqu'il ne veut voir, dans la vie intérieure, que le morne champ de bataille des instincts. Le diable introduit; il est difficile de se passer de la Grâce pour expliquer l'homme* » *Sous le soleil de Satan* évoque précisément le duel de Dieu et de Satan au travers de Mouchette et de l'abbé Donissan.

Renouveau du spirituel dans la littérature française en 1926. *Sous le soleil de Satan* a été écrit en réaction contre un goût littéraire, mais aussi contre une époque historique : l'après guerre. C'est un livre né de la première guerre mondiale. Bernanos l'a écrit d'abord pour lui-même : «*J'ai écrit ce livre pour moi*, affirme-t-il dans une lettre à Paul Werrie, du 21 mars 1927. *Je ne pensais pas qu'il fut jamais publié. Je n'y ai ménagé personne, et je ne me suis pas ménagé moi-même* ». (Combat, 3 juillet 1958) mais aussi pour répondre à l'histoire. Au cours de l'entretien publié dans *Les Nouvelles Littéraires* le 17 avril 1926, Bernanos confiait à Frédéric Lefèvre : « Je crois, en effet que mon livre est un des livres nés de la guerre. (...) tout me manquait à la fois. De plus j'étais malade : je doutais de vivre longtemps. Je n'aurais pas voulu mourir sans témoigner. (...) ». « Le visage du monde avait été féroce. Il devenait hideux. La détente universelle était un spectacle insoutenable. ». (1). Après les sacrifices acceptés dans les tranchées, Bernanos attendait de la paix un renouveau spirituel de la France. En vain. C'est contre l'esprit de cette

---

(1) Bernanos, Essais et écrit de combat, I, Gallimard 1971, Bibliothèque de "La Pléiade", P. 1039. Les trois citations suivantes sont tirées de cet entretien.

après-guerre qu'il compose son roman au moment même où l'ordre social existant est remis en question par André Breton et les surréalistes (*Manifestes du surréalisme*) dans le domaine des lettres, ou par le cinéaste Luis Bunuel (*Un chien Andalou, L'Âge d'or*) dans celui du 7e art. *Sous le soleil de Satan* tente de retrouver le véritable sens de la parole (romanesque) dénaturée par toutes les formes du mensonge : « *On nous avait tout pris. Oui ! quiconque tenait une plume à ce moment-là s'est trouvé dans l'obligation de reconquérir sa propre langue, de la rejeter à la forge. Les mots les plus sûrs étaient pipés* ».

Tel est le projet de *Sous le soleil de Satan* : donner l'intuition de Dieu et de Satan; mais aussi rendre au langage sa vérité, son authenticité en lui demandant de suggérer au lecteur la sainteté, réalité -aux yeux de Bernanos- la plus haute, la plus pure à laquelle puisse accéder l'homme : « *A quoi contraindre les mots rebelles, sinon à définir, par pénitence, la plus haute réalité que puisse connaître l'homme aidé par la grâce, la Sainteté ?* » (p. 1040). Le premier roman de Bernanos est sans aucun doute le premier roman français dont la clef de voûte est la quête passionnée -entreprise sur le modèle du Christ- de la sainteté, entendue comme l'accomplissement de l'homme dans sa quête de l'infini. Donissan, « *manuscrit encore informe* », « *brouillon* » d'un vrai saint, représente une extraordinaire figure romanesque par laquelle le romancier s'efforce de rendre au langage sa véritable noblesse : « *Je désirais simplement -mais passionnément, j'avais passionnément besoin- de fixer ma pensée, comme on lève les yeux vers une cime dans le ciel, sur un homme surnaturel dont le sacrifice exemplaire, total, nous restituerait un par un chacun de ces mots sacrés dont nous craignions d'avoir perdu le sens.* » (p. 1043).

Marquant un renouveau dans le roman français en 1926, en réaction contre son temps, *Sous le soleil de Satan* s'inscrit dans la tradition d'un mouvement littéraire : le « *renouveau catholique* » de la fin du 19e siècle, ouvert par Huysmans et Verlaine, prolongé par Léon Bloy, Louis Bertrand, Emile Baumann, Eusèbe de Bremond d'Ars et Robert Vallery-Radot. Le « réalisme surnaturel », qui fera l'originalité des romans de Bernanos, ne sera pas sans rappeler, dans une certaine mesure, le « *matérialisme résolument spiritualiste* » inspiré à Huysmans par *La Crucifixion* de Grünewald : c'est-à-dire

une volonté d'appliquer au domaine de l'âme et du spirituel ce sens de l'observation limité par Zola et les naturalistes au domaine des moeurs et de la vie en société.

Dans une lettre à Henri Massis, en septembre 1925, Bernanos écrivait : « *Je ne suis qu'un homme de foi.* » (*Corr.* I 195) (2). Pour cet « homme de foi », le romancier doit jouer un rôle apologétique : « *rendre le plus sensible possible le tragique mystère du salut* ».

La correspondance de l'écrivain (2) en témoigne abondamment :

- A S. Fumet, 7 février 1926 : « *l'homme moderne a tort de se croire si parfaitement à l'abri, dans son sac de peau, des entreprises de l'âme* ». (*Corr.* I. 205);

- A J. Maritain, 13 février 1926 : « *On écrit toujours un livre pour certaines âmes qu'on aime, à leur intention; j'ai écrit le mien pour celles qui cherchent encore Dieu, et que la fadeur dévote rebute. Il ne faut pas que le sang de la Croix nous fasse mal au coeur.* » *(Corr. L. 210);*

- A J. Maritain, le 14 février 1926 : « *Je pense (je ne voudrais penser qu'à elles, j'écris pour elles), je pense à ces fortes âmes tenues loin de Dieu par les passions, que pourraient seulement forcer le spectacle de la sainteté, son sublime, son sacrifice, son arrachement surhumain. Il y a peut-être à cette minute un Bloy, un Barbey qui cherche Dieu.* » (*Corr.* I. 1211-12);

- A Marcel Lobet, 18 mai 1927 : « *Il s'agit de rendre sensible aux âmes, à certaines âmes, aux âmes de bonne volonté, quelque chose du tragique, du pathétique de la vie intérieure, du combat spirituel* ». (*Corr.* I. 307).

Pour bien comprendre en quoi *Sous le soleil de Satan* marquait un renouveau dans le roman français de l'entre-deux guerres, il convient de se reporter une nouvelle fois à l'article de Léon Daudet publié dans *L'Action Française* du 7 avril 1926. Le roman, écrit Léon Daudet, est « *La peinture de la vie* ». Il précise : « *plus exactement des vies* ». Car il y a en chacun d'entre nous trois vies : *l'organique, l'intellectuelle et la spirituelle,* c'est-à-dire la vie de l'âme. Léon Daudet poursuit son raisonnement : « *L'immense majorité des romanciers décrit et peint la vie organique (...)* »

2- Bernanos, correspondance inédite, I, Combat pour la vérité (Plon 1971).

« Un petit nombre de romanciers ajoute, aux peintures de la vie organique, quelques traits saisissants, et bien choisis, de la vie intellectuelle. Mais devant la vie spirituelle -la plus importante puisqu'elle commande à l'heure de la mort et, par elle, à toute l'imagination métaphysique- le roman a généralement hésité, le souffle a manqué, la plume s'est tarie (...) ». « Et Léon Daudet achève sa démonstration : « *Un roman de la vie spirituelle, et qui s'attache à suggérer l'invisible par le visible, surprend le lecteur contemporain* ».

Tel est précisément le dessein de Bernanos dans *Sous le soleil de Satan*, comme dans toute son oeuvre romanesque, suggérer l'invisible - la présence de Dieu et de Satan- par le visible, au moyen de l'écriture romanesque. Roman de la vie spirituelle, *Sous le soleil de Satan* surprend encore aujourd'hui comme il surprenait hier le lecteur rationaliste de 1926.

Au premier abord, le lecteur discerne mal les liens établis par l'auteur entre les trois parties du roman : « Histoire de Mouchette » - le prologue - dont le ton rappelle celui des nouvelles de Barbey d'Aurevilly, se déroule vraisemblablement vers 1880; les derniers chapitres de la deuxième partie - « Le saint de Lumbres » - vers 1920, puisque le sacerdoce de Donissan s'exerce pendant environ quarante ans ; cinq ans s'écoulent entre le suicide de Mouchette et la nomination de Donissan comme curé de Lumbres; le prêtre n'apparaît pas dans le prologue, Mouchette est absente de la deuxième partie. Pourtant, la structure même du roman vise à suggérer la réalité humaine du mystère de la communion des saints, le rachat d'une âme désespérée par la souffrance d'un prêtre exceptionnel qui participe, à sa mesure, à la Passion du Christ. Sur ce point, Bernanos a été parfaitement explicite (3) :

Le dogme catholique du péché originel et de la Rédemption surgissait ici, non pas d'un texte, mais des faits, des circonstances et des conjonctures. Le problème posé, aucune solution n'était possible que celle-là. A la limite d'un certain abaissement, d'une certaine dissipation sacrilège de l'âme humaine, s'impose à l'esprit l'idée du rachat (...) Ainsi l'abbé Donissant n'est pas apparu par hasard : le cri du désespoir sauvage de Mouchette l'appelait, le ren-

---

(3) Bernanos, Essais et écrits de combat, I, Op. cit. p. 1100

dait indispensable (...) Mouchette, dont le personnage est une telle offense à la sécurité des sots, que de pieux critiques, en grand nombre, m'ont prié de le supprimer, n'est pas seulement nécessaire à l'équilibre intérieur du roman, elle est cet équilibre même.

Sans Mouchette, affirmait encore le romancier, la « *terrible expiration du curé de Lumbres n'est plus qu'une atroce et démentielle histoire* ». Dans cette perspective, la structure de *Sous le soleil de Satan* se justifie pleinement :

1) « Histoire de Mouchette » ou le désespoir du pécheur (de l'humanité souffrante);

2) « La tentation du désespoir » ou les souffrances du « saint » dont la portée s'affirme *rédemptrice*, à la façon de la mort du Christ, puisqu'en définitive le suicide de Mouchette s'ouvre sur la révélation de Dieu et le désir d'expirer à l'église;

3) « Le saint de Lumbres » ou la vocation du saint. Par rapport à l'ensemble du roman. Cette dernière partie joue le rôle d'un microcosme et donne au lecteur l'intuition de ce que furent les épreuves, les combats et les tentations d'une vie sacerdotale vouée à la lutte contre le mal, par amour du Christ.

Sous le soleil de Satan mérite bien son titre. Les dons de romancier visionnaire de Bernanos nous imposent littéralement, comme personnage romanesque la présence de Satan, adversaire redoutable de l'abbé Donissan dans un « combat spirituel », « plus dur que la bataille d'hommes » (pour reprendre une image de Rimbaud), où s'affrontent le Bien et le Mal.

Pour bien montrer l'originalité du romancier dans cette évocation de Satan, je voudrais esquisser un parallèle avec le film de Maurice Pialat, tiré de *Sous le soleil de Satan*. Dans son film, Maurice Pialat reprend le schéma d'ensemble du roman, mais va beaucoup moins loin que Bernanos dans l'exploration du démoniaque. Quand le romancier incarne Satan dans le personnage du maquignon qui, au cours de la nuit, fait route vers Etaples avec le prêtre, le cinéaste transpose cette rencontre dans une très forte séquence. Mais lorsque Bernanos tente de nous suggérer la présence invisible de Satan, de nous la rendre crédible par l'écriture romanesque, c'est-à-dire par le vocabulaire, les images ou le commentaire du narrateur, Maurice Pialat ne le suit plus. Affirmée par le romancier, au-delà de l'apparence du monde visible, la présence de Satan, dans deux fragments clefs du livre repris dans le film, est occultée par le cinéaste qui évoque le seul comportement psychologique des personnages.

Commentons ces deux exemples :

Le premier est la séquence, au début du film, où l'on voit Donissan (Gérard Depardieu) se donner la discipline. Cette séquence transpose un important passage de « La tentation du désespoir » où, au cours de la nuit de Noël, Donissan prend conscience de sa vocation : tendre vers la sainteté, mais subit aussi en même temps la « tentation du désespoir ». Dans le film, le spectateur a l'impression que le prêtre se flagelle par pur masochisme. Chez Bernanos, où le registre psychologique s'ouvre sur une perspective métaphysique et théologique, la présence de Satan est suggérée de façon progressivement explicite, comme si la révélation, par le langage, d'une réalité surnaturelle impliquait des approches successives.

Au coeur même de l'extraordinaire joie éprouvée par Donissan, se discerne une présence d'une nature et d'une origine initialement indéterminées, mais peu à peu révélées. Tout d'abord par la réputation du pronom démonstratif « cela », auquel est conférée une valeur à la fois mystérieuse et péjorative. Dans un premier temps, le pronom est introduit par une image musicale (p. 145) (4) :

Et pourtant, ainsi que dans le déchaînement de l'orchestre le maître perçoit la première et l'imperceptible vibration de la note fausse, mais trop tard pour en arrêter l'explosion, ainsi le vicaire de campagne ne douta pas que cela qu'il attendait sans le connaître était venu.

Un peu plus loin dans le cadre limité d'un même paragraphe, il est répété à plusieurs reprises au point que l'accumulation provoque une impression de malaise (p. 146) :

Cela le gêne, l'irrite, pareil à un dernier lien qu'il n'ose rompre... Ce lien brisé, où le flot l'entraînerait-il ?... (...) Est-ce un lien seulement, un obstacle à vaincre ?... Non : cela qui résiste n'est ce pas une force aveugle. Cela sent, observe, calcule. Cela lutte pour s'imposer... Cela, n'est-ce pas la conscience engourdie qui lentement s'éveille ?...

Bernanos attaque le paragraphe suivant en répondant à cette question par la négative : « Non ! » Il y a une autre réalité immergée dans la conscience de Donissan : Satan.

---

(4) Bernanos, Oeuvres romanesques, Gallimard, 1988 "Bibliothèque de la Pléïade". Les numéros entre parenthèses renvoient à la pagination de Sous le soleil de Satan.

Il est dans l'oraison du Solitaire, dans son jeûne et sa pénitence, au creux de la plus profonde extase, et dans le silence du Coeur... Il empoisonne l'eau lustrale, il brûle dans la cire consacrée, respire dans l'haleine des vierges, déchire avec la haire et la discipline, corrompt toute voie. (p. 154)

Fidèle à Saint Jean, comme aux Pères de l'Eglise (Justin martyr ou saint Jérome), Bernanos présente Satan comme le « père du mensonge », le « séducteur rusé », celui qui « corrompt » toute voie, tout sentiment, toute attitude intérieure orientée vers la sainteté. Au cours de la seconde nuit importante du roman (celle du cheminement de Donissan, incapable de trouver la route d'Etaples), avant d'apparaître sous les traits d'un jovial maquignon, il est celui qui égare, brouille les pistes au sens littéral du terme. A trois reprises, en vain, le prêtre tente de « rompre le cercle » (p. 166) ; chaque fois, il revient à son « point de départ ».

Au cours de cette nuit de Noël, dans le cœur du prêtre, le dialogue de la joie et de la haine de soi introduit à la « tentation du désespoir », au sein de laquelle se discerne la présence d'une sorte de folie surnaturelle suscitée par Satan : « *Cependant la joie mystérieuse, comme à la pointe de l'esprit, veille encore, à peine troublée, petite flamme claire dans le vent... Et c'est contre elle, ô folie ! qu'il va tourner à présent.* » (p. 147).

Transcrit par le commentaire du romancier, le monologue intérieur du prêtre affirme le contresens spirituel majeur suscité par Satan : répondre à l'appel de Dieu en renonçant à la joie, à l'espérance et à un ministère sacerdotal ouvert sur la Résurection. Voici en quels termes Donissan s'adresse à Dieu :

- « *Rends-moi à mon néant. Fais de moi la matière inerte de ton oeuvre. Je ne veux pas de la gloire ! Je ne veux pas de la joie ! Je ne veux même plus de l'espérance !* » (154-55).

- « *Si je le pouvais, sans te haïr, je t'abandonnerais mon salut, je me damnerais pour sauver ces âmes que tu m'a confiées par dérision, moi, misérable !* » (p. 155)

Pensée sacrilèges, qui s'inscrivent dans le sillon tracé par une tentation des plus subtiles. Dans cet étrange « pacte avec les ténèbres », qui envisage une damnation par amour, pour sauver les pécheurs, se décrypte une déformation de la figure du curé d'Ars, dont par ailleurs Donissan se rapproche.

Second exemple où, dans son film Maurice Pialat n'évoque pas - car il n'y croit pas- la présence de Satan : la séquence du suicide de Mouchette (Sandrine Bonnaire). Certes le suicide est remarquablement évoqué par le cinéaste. Les cadrages en plans rapprochés de Mouchette étendue sur son lit, puis accroupie contre lui, semblent suspendre le temps, comme dans l'attente du surgissement d'un tragique à l'état pur. Lorsque, face à la glace, Mouchette porte le rasoir à sa gorge, la violence de l'image, occultée par une ellipse, est transcrite par celle du son (Donissan enfonçant la porte de la chambre avant de s'emparer du corps inanimé pour le transporter à l'église). Mais si élaborée soit-elle, l'image demeure dans le film incapable de transcrire la parole (le commentaire) du romancier ou de lui donner une équivalence pour transmettre au spectateur l'intuition de l'arrière-plan métaphysique si fort chez Bernanos. Dans le roman, en effet, l'alliance, chez Mouchette, de l'angoisse, du désespoir et du recours à la folie (comme ultime tentative d'évasion hors du réel) débouche sur un appel volontaire à Satan qui impose le désir de sa propre destruction, du suicide : « *C'est alors qu'elle appela - du plus profond, du plus intime - d'un appel qui était comme un don d'elle-même, Satan* » (212) Maurice Pialat, dans cette séquence, se limite au registre de la psychologie en nous suggérant que le suicide de Mouchette répond à une souffrance excessive. Bernanos s'élève au plan métaphysique et théologique en nous suggérant l'intervention de Satan :

« *Il vint, aussitôt, tout à coup, sans nul débat, effroyablement paisible et sûr. Si loin qu'il pousse la ressemblance de Dieu, aucune joie ne saurait procéder de lui, mais, bien supérieure aux voluptés qui n'émeuvent que les entrailles, son chef d'oeuvre est une paix muette, solitaire, glacée, comparable à la délectation du néant. (...) Et elle comprit que l'heure était venue de se tuer, sans aucun délai surtout ! à l'instant même.* » (213-14)

Telle est pour Bernanos, la puissance de Satan : inciter un prêtre assoiffé d'amour des autres à renoncer à l'espérance, à détruire en lui une joie extraordinaire qui vient de Dieu; suggérer à une âme plongée dans le désespoir de se tuer à l'instant même.

Mais le romancier a reconnu lui-même les limites de son personnage qui semble souvent sous le joug de Satan : il écrit, en particulier :

- A Frédéric Lefèvre, en 1926 : « *mon Saint a fait un voeu sacrilège* »

- A Jacques Maritain, le 14 février 1926 : « *mon Saint n'est pas un Saint* » (*Corr.* I. 211) (5)

- A Jean Guiraud, rédacteur en chef de *La Croix* : « *Désirant donner quelque idée de la puissance du mal, j'ai fait exprès, un saint vulnérable. Cette âme forcenée a son point faible, par où Satan l'a pu forcer. Donissan a cru pouvoir vivre hors de l'espérance; sa charité est imparfaite* ».

Bernanos poursuit cependant : de la souffrance de ce « *serviteur imprudent mais fidèle* », Dieu tire néanmoins « *le salut des pécheurs* et permet à *ce désespéré de jeter l'espérance à pleines mains* » (*Corr.* I. 226) (5). La souffrance de Donissan s'ouvre sur la rédemption de Mouchette, qui demande explicitement -dans le roman, non pas dans le film- à être conduite à l'église avant de mourir.

Ainsi la passion du Christ, vécue à sa mesure par Donissan, est-elle inséparable de la Résurection pascale.

Le finale de *Sous le soleil de satan* estompe la perspective manichéenne que l'on peut discerner dans les chapitres VI et VII du « Saint de Lumbres » où Donissan affirmait la réalité du triomphe apparent de Satan. Au terme du récit romanesque, Lucifer devient le « rival dérisoire » de Dieu, celui qui, en définitive, est vaincu par la double souffrance, ancienne, du Christ sur la Croix, actuelle, des hommes dans leur vie. Dans la prosopopée de Donissan, prononcée par le narrateur, le symbole christique de la croix affirme la nécessité de la souffrance rédemptrice, mais suggère aussi la victoire du Christ sur Satan en une pathétique image de l'humanité unie dans la solidarité de la communion des saints : « *Dépouillez-moi ! Ne me laissez rien ! Après moi un autre, et puis un autre encore, d'âge en âge, élevant le même cri, tenant embrassée la Croix... (...) Notre part n'est point ce que le monde imagine. Auprès de celle-ci, la contrainte même du génie est un jeu frivole. Toute belle vie, Seigneur, témoigne pour vous; mais le témoignage du Saint est comme arraché par le fer* ». (308)

Le 25 juin 1926, Paul Claudel, ambassadeur de France à Tokyo, où il avait achevé en décembre 1924, *Le Soulier de satin*, écrivait à Bernanos, à propos de *Sous le soleil de Satan* : « *J'y trouve cette qualité royale, la force, cette domination magistrale des événements*

et des figures et ce don spécial du romancier qui est ce que j'appellerai le don des ensembles indéchirables et des masses en mouvement. (...) On retrouve le même don chez Dostoïevsky ». (1787) (4)

Bernanos est bien, en effet, le seul romancier français comparable à Dostoïevsky, par le dépassement de l'analyse psychologique ordinaire, par cette exploration extraordinaire d'une psychologie des profondeurs de l'âme humaine en proie au combat du Bien et du Mal, par l'insertion dans le récit romanesque d'une perspective théologique et méthaphysique qui donne la vie non seulement à des caractères (comme chez Balzac), mais surtout à des personnages hantés par une idée fixe : Stavroguine (en proie « aux démons »), Kirilov (hanté par le suicide auquel il attribue la faculté d'affirmer une liberté absolue), l'évèque Tikhone (dévoré par l'amour de Dieu et des autres) dans *Les Possédés* ; Donissan dans *Sous le soleil de Satan*.

En septembre 1926, Bernanos écrivait à la Comtesse de Noailles : « *A comparer, par exemple, les romans de Hugo à ceux de Dostoïevski, on voit la différence d'un véritable découvreur d'horizons à un navigateur en chambre* ». (p. 258) (5). Si l'on confronte *Sous le soleil de Satan* à l'ensemble des romans français publiés en 1926, on discerne également la différence très nette entre des « navigateurs en chambre » et un « véritable découvreur d'horizons » auparavant inconnu dans le roman français.

---

(4) Bernanos, Oeuvres romanesques, Gallimard, 1988, "Bibliothèque de la Pléïade". Les numéros entre parenthèses renvoient à la pagination de Sous le soleil de Satan.

(5) Bernanos, Correspondance inédite, Combat pour la vérité, Plon, 1971

De la fraternité

par Barthélemy MERCADAL

(Séance des prix du 17 décembre 1988)

La Fraternité, Mesdames Messieurs, en cette fin d'année 1988, nous apostrophe et nous étreint ! L'anniversaire du bicentenaire - dont l'heure sonnera demain- de la célèbre devise de notre République la ravive dans la conscience de chaque français qui la porte aujourd'hui en lui comme le pluriel en s et l'histoire du Petit Poucet. De terrifiantes catastrophes naturelles, de multiples détresses éparpillées aux quatre coins de la Terre, d'affligeants conflits de toutes sortes - dont nous sommes chaque soir les témoins dans l'intimité de nos foyers - nous tourmentent de douleur devant les malheurs dont ces évènements accablent d'autres hommes.

Cette souffrance -sauf à avoir comme on le dit un coeur de pierre - s'empare de nous, malgré nous : elle monte irrépressiblement de notre tréfonds comme un instinct. Oui, les hommes sont, par déterminisme de leurs émotions, indiscutablement des frères. Mais le sentiment éprouvé de la Fraternité est-il la Fraternité ? A défaut, où est la Fraternité ?

Mesurer à l'aune du rituel académique qui appelle à célébrer la vertu, la Fraternité doit être là où l'homme accomplit habituellement et intentionnellement son devoir envers un autre homme. Il n'y a de vertu, soutenait Aristote, que dans notre disposition intérieure esprimant un juste milieu entre deux vices contraires. Prise comme une vertu, la Fraternité doit donc être un bien mais peut aussi comporter un mal.

La Fraternité - oh ! stupéfiante constatation pour notre époque - n'a pas toujours été perçue comme un bien que chaque homme devait à autrui. Il y a moins de deux mille ans, l'esclave n'était pas considéré comme un frère de l'homme libre. C'est seulement le christianisme -du moins sur nos terres- qui a prêché l'amour de son prochain -pour l'Amour de Dieu ajoutait-il- car chaque homme, à ses yeux, est l'enfant de Dieu. Il a ainsi -grossièrement en dix siècles- donné à l'homme le sens des oeuvres de miséricorde corporelle au profit de tous ceux qui sont dans le besoin ou qui ressentent une souffrance : l'assistance donnée à ceux qui ont faim et soif; la délivrance des prisonniers, l'hospitalité... mais aussi la conversion des pêcheurs et l'instruction des ignorants.

Cet amour du prochain s'est progressivement mué en un sentiment d'appartenance de tout homme à une même famille. Il s'est laïcisé au point d'imprégner toute une société. Même Staline y a succombé qui, devant l'invasion allemande, a oublié en ses compatriotes ses « camarades » pour ne voir que ses « Frères et soeurs » ! Les oeuvres de miséricorde sont aujourd'hui devenues universelles et quotidiennes. Lamartine a triomphé qui proclamait :

« L'égoisme et la haine ont seuls une patrie
La Fraternité n'en a pas ! »

Chacun peut s'en convaincre devant les images télévisées de chaque jour et constatera, dans un instant, dans les récompenses que notre Académie s'honore de décerner, que des hommes en offrent le témoignage au coeur même de notre Cité.

Par cet élan de Fraternité, bien des hommes sont soulagés de leurs peines ! Mais combien sont-ils, par-là, restaurés dans leur dignité d'homme ? Car, devoir tendre la main, c'est une aliénation à autrui.

Pour éviter cet effet induit et pervers, la Fraternité se doit, comme l'enseigne la charité chrétienne, de dépasser les œuvres de miséricorde et elle se doit de corriger le prochain de ses défauts en l'avertissant avec prudence et douceur. Il faut en effet ne pas omettre de vanter comme un bien en soi l'effort individuel et le mérite personnel; ne pas omettre de rappeler à chaque homme que la seule chose qui vaille, c'est de conquérir sa vie sur soi-même et non de la recevoir des autres; ne pas omettre de dire tout haut que l'effort est dignité et espoir. Seul celui qui n'a jamais ressenti monter en lui l'allégresse, l'exaltation de l'oeuvre accomplie, peut récuser cette incantation à la maîtrise de soi.

Si cette conviction était plus partagée, la Fraternité serait alors vraiment une vertu, car elle serait assumée dans sa plénitude. Faire son devoir, c'est une autre façon de pratiquer l'amour de son prochain; chacun réduit ainsi, de sa place, le risque de dépendance de beaucoup d'autres. Moins d'actions de miséricorde auraient par exemple eu leur raison d'être en Arménie si les hommes qui devaient acheminer des grues pour sauver leurs prochains des décombres les avaient munis du gaz-oil nécessaire à leur intervention.

Le manquement de l'homme à son devoir est bien le plus sûr porteur de ruine pour son prochain. Pascal le traduisait en ces termes : « Ce que peut la vertu d'un homme ne doit pas se mesurer par ses efforts, mais par son ordre ».

Mais le comportement d'ordre est demandé à chacun. Il exige aussi de l'éthique qu'elle n'érige pas le devoir de miséricorde en une revendication des droits des uns sur les autres et en discréditant les obligations de chacun envers les autres.

Il était du ressort d'un éloge de la vertu de rappeler à quel prix la Fraternité en est une. En effet, que vaudrait le propos de l'officiant s'il était lui-même privé du premier signe de la vertu : le courage, à savoir étymologiquement la disposition de son coeur. Il est donc dans la nature même de la vertu d'avoir à vous rappeler, avec Voltaire, que les vertus portées à l'excès sont aussi dangereuses que les vices opposés et, avec la Rochefoucauld, que les vertus sont frontières des vices.

La Fraternité, hélas ! comme les autres, ne saurait échapper à l'ordre implacable de la nature des choses !

Barbey d'Aurevilly
botaniste et peintre paysager

par Bernard BOULLARD

(Séance du 28 janvier 1989)
(Résumé selon communication)

AINSI que l'a excellement résumé J. Petit dans une formule lapidaire : « Barbey heurte, éblouit, étonne » (4a, 718), C'est qu'il secrète en permanence quelque chose d'arrogant et d'exquis tout ensemble. Il avait du caractère et se plaisait, à 71 ans, à rappeler : « Je le sais bien, je suis un chêne de mon pays. Le Chêne, cela met du temps à croître, mais une fois venu, cela tient contre le temps et contre tout » (4e, 79). Violemment contradictoire, Barbey est : « ... de tempérament un polémiste; il est des gens qui ne deviennent eux-mêmes que dans la bataille » (4a, 708).

Mais, au-delà du battant, « d'Aurevilly est aussi un inquiet, un timide, un tendre » (4a, 711). Il se crut médiocre, écrivant dès 1838, à 30 ans donc, à la Marquise de Vallon :

« Vous voulez donc que sur la blanche page,

« Fruit d'un arbre flétri soient écrits quelques vers... (2, 888).

La résignation est à son comble en 1871 (à 63 ans) : « Il n'est pas probable que le vent du soir de la vie, qui va souffler, rapporte la feuille arrachée que je suis, au tronc qui ne lui appartient plus » (2, 1569).

Le Terroir, source d'inspiration

Selon J. Petit : « Barbey n'était pas romantique pour avoir lu Byron; sa sensibilité avait subi l'emprise de ce pays; s'il en avait reçu les leçons de réalisme, il avait aussi tout enfant parcouru les landes... Cette nature sauvage... l'avait, bien avant ses lectures, préparé au romantisme » (4a, 20). L'intéressé lui-même écrivait à Th. Silvestre : « Moi, le descriptif, je me gorge de paysages » (4k, 228), et il précisait dans une lettre à la sœur de François Coppée : « La vie que je me mène me rend fort comme un Turc. Je bois du cidre comme un Normand, de l'air comme un cheval arabe, et de l'odeur de roses comme un poète persan » (4a, 429).

« Les évènements de la seconde partie d'Une Vieille Maîtresse se déroulent en Normandie, à Carteret où, enfant, Barbey passait ses vacances... toute une atmosphère naît, discrète encore, faite de réalisme et de fantastique, qui sera celle des romans suivants » (1, XVI).

Barbey d'Aurevilly aimait le crachin normand qui rend, selon lui, la province jolie : «...ne sommes-nous pas en Normandie, la belle pluvieuse qui a de belles larmes froides sur de belles joues fraîches ? » (2, 1032). Il est donc bien normal que « ... les pluies de l'hiver, toujours humide en Normandie, détrempent, encore au printemps, les routes de ce gras pays de marais et de pâturages » (1, 1090). Les origines de Barbey ne sont pas étrangères à ce penchant : « Moi, qui suis né dans les marais de Saint-Sauveur, je suis de la nature des canards sauvages et des sarcelles du bois de Limor... j'aime ce temps gris et pluvieux et il est pour moi littéralement de belles pluies » (4i,111).

Barbey se documenta sur Lessay (il connaissait nombre d'autres landes, certes) et questionna Trébutien : « Avez-vous traversé la terrible lande de Lessay dont j'ai tant entendu parler dans mon enfance et qui, de tous les points de mon département que je connais, est le seul que je ne connais pas ? ... Si vous connaissez une description de cette lande, envoyez-la moi. Elle joue le grand rôle de théâtre dans un de mes récits » (4g, 154).

A l'intérieur des terres le paysage bocager manchot ravit aussi Barbey : « J'arrive du Bois-Ferrant (près de Saint-Hilaire-du-Harcouët) ... Ce pays est fièrement beau, sombre, grand, idéal. C'est le pays... des bois sonores et des calmes abreuvoirs au sein des prairies » (4f, 51). Barbey retrouve même la Normandie au coeur des

Cévennes, sous les traits de l'employée de maison : « La Vieille Agathe... qui avait été une belle fille, blanche et rose -couleur de pommier en fleurs- comme le Cotentin en produit... Elle ruminait éternellement sa patrie, cette fille du pays des grands boeufs et des vastes herbages » (2, 287). Il sait encore, hors de la province, apprécier la lande. A la Bastide d'Armagnac : « Tout éclate de rose, de blanc et de vert tendre de la campagne... et je me prépare à aller piquer la fourche de mon bourdon dans la lande »(4j, 132).

Nous ne pouvons croire d'Aurevilly lorsqu'il se prétend, à cause de sa passion pour Mme de Bouglon : « ...déraciné de cette terre que j'ai tant aimée pourtant, et il n'en reste pas un grain de poussière à mes racines » (2, 1034). En réalité il fut toujours très dépendant de sa province : « ... pour Barbey, à l'heure où tout craque et s'en va dans la débâcle des valeurs fondatrices... faire appel aux légendes, aux dictons, au patois du Cotentin, c'est un moyen de résister... » (5, 6). Et l'écrivain a minutieusement observé le jeu des acteurs normands, des fermiers au grand valet, de l'abbé à la pauvre innocente. Jugeons-en : « ... Le grand valet mangeait une énorme galette de sarrasin beurrée de graisse d'oie » (1, 621) tandis que Jeanne le Hardouey « ... dépliait une de ces belles nappes qui sentent le thym, sur lequel on les a étendues » (1, 623) tandis que la Clotte : « ... se traînait jusqu'au feu de sa cheminée afin d'y surveiller soit le pot... soit quelques pommes de reinette ou quelques châtaignes qui cuisaient pour la petite Ingou » (1,635).

Barbey d'Aurevilly appréciait beaucoup Millet. Peut-être considérait-il les œuvres de ce peintre non comme des toiles mais comme des miroirs dans lesquels il retrouvait ses propres penchants. En effet, si nous disons... « qu'il nous peigne un rivage, un pâturage, une lande, un plant de pommiers ou un horizon au soir par la pluie ou un champ labouré, on sent le Normand et l'homme des impressions premières indestructibles » (3g, 115), de qui pensez-vous qu'il s'agisse : du peintre ou du romancier ?

Barbey d'Aurevilly paysagiste

C'est un observateur-né : « ... j'étais à Pierrefonds à me soûler les yeux de bois, d'eaux vertes et bleues, de nénuphars » (4h, 233). Mais c'est aussi un descripteur qui sait recréer. « La Normandie est peinte (dans une « Vieille maîtresse») avec un pinceau trempé dans la sanguine concentrée du souvenir » (4a, 92). Le bocage normand est très présent dans son œuvre : « Deux personnes à cheval pri-

rent un chemin ombreux qui serpentait entre deux haies dépouillées et qui conduisait à un tertre d'où l'on apercevait la campagne qui riait, par là, entre ses bouquets d'arbres et ses pâturages » (2, 470). Et voici le Château des Quesnes : « Au sein de cette verte solitude, étoffée de ses bois moirés » (1, 982) tandis que « ... le soleil, avant de disparaître, envoyait par quelque trou des haies d'épine noire défoncée l'aumône d'un dernier rayon » (1, 1112). Ah ! ce clair soleil qui : « ... donnait aux feuillages éternels des houx de leurs haies, lustrés par ces pluies et brossés par le vent, des étincellements d'émeraude » (2, 239).

Grasse Normandie vraiment lorsqu' « ... assainis par une culture qui en avaient fait une prairie, les marais offraient alors, à perte de vue, le spectacle opulent d'une étendue d'herbe pressée, tassée, presque touffue, où les boeufs qui paissaient en avaient jusqu'au ventre, de cette herbe plantureusement foisonnante » (2, 382).

Littoraux ou intérieurs, les paysages manchots sont partout dans l'oeuvre analysée. « Après ce pont, il y a encore quelques places d'herbe, semées de crystes marines et de joncs; puis on entre dans les terres labourées, dans les champs de blé, de chanvre et d'orge, qui mènent au bourg de Barneville » (1, 371).

Depuis les tourelles du château, quel admirable perspective pour le Chevalier des Touches : « ... nos yeux, nous avions beau les allonger, et les écarter sur les longs massifs de bois... nous ne voyions jamais que des abîmes de feuillage, que des océans de verdure (1, 904). Des petits bois, il en est assurément par dizaines, mais celui que parcourent Mme de Scudémor et Allan : «... était une retraite fraîche, ombreuse et sombre, formée par de nombreux sapins, des acacias et des cyprès. Entre le pied de ces arbres on avait semé, au hasard, une grande quantité de fleurs et ces fleurs, intouchées du soleil vivaient pâles et languissantes sous ces arbres; mais on eût dit que ce qu'elles perdaient en éclat elles le regagnaient en parfums. C'était le bouquet virginal de la nuit » (2, 424). Et comme il est présent à nos yeux : « ... ce cimetière de campagne, ceint d'aubépines en fleur, semé de pâquerettes, où les pigeons s'envolaient, comme des âmes, de l'herbe des tombes ! (1, 936).

Où qu'il se trouve, le monde végétal habite Barbey, N'écrit-il pas à Trébutien : «J'ai vécu quelques jours à la campagne. J'étais

au Raincy et à Montfermeil, pays de bois, de petites vallées assez vertes et assez silencieuses, -mais sans horizons profonds et sans eau, les deux seules choses que j'aime dans les paysages » (4i, 95).

Inconditionnel de la lande, Barbey le fut. L'Ensorcelée a fait de lui l'homme d'une seule lande : celle de Lessay. La voiture qui, dans « Une vieille Maîtresse », emporte la marquise de Flers : « ... mit assez de temps à disparaître dans ces landages où nul arbre ne borne l'essor du regard... La lande était si déserte, les airs si muets, le paysage si touchant, qu'Hermangarde dit : « Ne revenons pas encore... Il n'y avait autour d'eux que la Nature et le silence. A peine le pas de leur chevaux retentissait-il sur cette lande, couverte de thym, d'ajoncs et de serpolet » (1, 404). Et quel morceau de bravoure que cette déclaration d'amour : dans la lande « ... il y a pourtant de ces parties stériles et nues où l'homme passe et où rien ne vient, sinon une herbe rare et quelques bruyères bientôt desséchées. Ces lacunes de culture, ces places vides de végétation, ces tête chauves pour ainsi dire... Elles jettent dans ces paysages frais, riants et féconds, de soudaines interruptions de mélancolie, des airs soucieux, des aspects sévères... Qui ne sait ce charme des landes. Elles sont comme des lambeaux, laissés sur le sol, d'une poésie primitive et sauvage que la main et la herse de l'homme ont déchirée. Haillons sacrés qui disparaîtront au premier jour sous le souffle de l'industrialisme moderne » (1, 555). Barbey ne tolérait pas que l'on considère les landes avec mépris. « Les landes, qui ne sont monotones que pour les yeux qui ne savent pas les voir ! » (3. 103).

Eau libre des cours d'eau, eau masquée et sournoise des marécages, eau dormante et enjôleuse des étangs et fossés, ont toujours retenu l'attention de Barbey d'Aurevilly. Personnage central d'« Un Prêtre marié », « l'étang du château de Quesnay avait fière allure avec ses plaques de nénuphars jaunes, sa bordure hérissée de joncs » (1, 883). Barbey se plaît, en été, dans le vaste marais, celui dans lequel Néel s'engage aussi avec sa vieille chaloupe : « ... il la poussa vigoureusement, à travers les joncs, en pleine eau... Nulle vapeur ne s'élevait entre les saules; nul souffle ne faisait frémir leurs feuilles pâles. La barque verdie s'avançait mollement sur l'eau verte et y traçait un sillon que les fucus et les mousses séculaires avaient bientôt effacé » (1, 952).

Barbey fut assurément, avec force nuance parfois, « ... chrétien, spirituel, mondain, mais n'aimant rien tant que la côte normande et les pêcheurs qui l'habitent ».(6. 15). L'océan l'intrigue,

l'impressionne : « Âme grande pourtant, que cet Aloys. Mais l'océan, qui engloutit les falaises, roule aussi l'algue marine dans son sein » (1, 162), cependant qu'en fin de journée : « Les brises apportaient ce parfum caché dans les vagues, frais et pénétrant et ineffable, digne de la végétation inconnue du fond des eaux » (2, 1159). Charnu, rigide, usuellement terne, le Perce-Pierre sait se parer : « Un vent presque liquide de fraîcheur déroulait les perles de rosée suspendues à la chryste marine de la falaise » (2, 1139). Retournons vers le village : « Là, chaque maison qui a sa vigne et son figuier a aussi son petit jardin d'une végétation un peu maigre, sous le souffle salé de la côte... » (1, 370).

C'est tantôt à Valognes, tantôt à Saint-Sauveur-le-Vicomte, que surgissent impressions ou souvenirs liés à des jardins. « ... je suis allé me promener dans le jardin, aux places que ma mère aimait, le long de l'espalier des pêchers et dans l'allée à droite du parterre. Mais plus de parterre, plus de fleurs ! de l'herbe dans les allées, la grande corbeille en morceaux, les murs mousseux... Je ne puis dire l'effet de cet abandon, de cette prise de possession par l'herbe de ces belles allées que j'avais vues si bien tenues, de ces rosiers qui pendaient, la tête sans appui, jusque sur le sol » (2. 1102).

Alors âgé de 64 ans, l'écrivain nous révèle son souci d'une certaine esthétique : « Je puis faire, s'il me plaît, toute culture qui me convient dans le jardin, pourvu que je n'en change pas l'ordonnance, ce dont je me garderai bien, puisque c'est un jardin Le Nôtre, en harmonie avec le style de la maison » (4e, 61).

Enfin, petits bois, pentes couvertes d'arbres, peuplements plus vastes, surgissent cà et là dans l'oeuvre ou la correspondance de Barbey. Là c'est un simple effet de lumière dû aux : « rayons du soleil couchant qui tombaient en biais sur la sombre forêt de Cerisy » (1, 585); ailleurs se propagent les sons dans ce même massif, théâtre du suicide du Chouan : « Le coup partit. La forêt de Cerisy en répéta la détonation par éclats qui se succédèrent et rebondirent dans ses échos mugissants » (1, 590); parfois s'insinue une appréciation : « ... j'ai profité de cette circonstance pour voir une des plus belles forêts de notre pauvre France » (4i, 105).

Barbey d'Aurevilly botaniste audacieux.

Un écrivain qui cite, presque accidentellement, quelques végétaux dans le cours d'un roman, c'est banal. Celui qui 'y réfère régulièrement et avec passion, est plus rare. Barbey, chacun en conviendra déjà, se situe dans cette catégorie, mais il fait mieux encore : il témoi-

gne d'une indubitable curiosité botanique, et cet indiscutable penchant pour la Flore le conduit à évoquer des plantes peu usuelles, exotiques, ou aux propriétés inhabituelles et susceptibles de développer des phénomènes biologiques hors du commun. C'est pour ces raisons conjuguées que nous n'hésitons pas à qualifier Barbey de botaniste « audacieux ».

Nous saurions commenter ici (avec copieuses citations aurevilliennes à l'appui) l'usage fort judicieux des termes Bétel, Dictame, Galbanum, Laurier-Rose ou Mancenillier (choisis parmi tant d'autres qui émaillent les écrits de Barbey), tout autant que l'allusion évidente au concepts d'Héliotropisme (même si ce mot scientifique, lui-même, n'existait pas encore au 19ème siècle). Pous ne pas allonger exagérément le présent texte, nous n'évoquerons avec quelque détail que les « Stupéfiants ».

Nous permettra-t-on de rappeler que :

* la Belladone (Atropa belladona L.) renferme de redoutables alcaloïdes, notamment l'hyoscyamine et l'atropine ;

* le Haschich est une résine (encore appelée haschichine) extraite du Cannabis sativa L. var. indica. ou Chanvre indien, et dont les propriétés narcotiques sont prononcées ;

* l'Opium regroupe un ensemble d'alcaloïdes du latex des fruits et pédoncules fructières du Papaver somniferum L. var. album, cultivé en Perse, en Turquie et en Extrême-Orient.

Nous sommes conduit à douter des mœurs d'Hortense qui : « voulait du bruit, de l'éclat, de la pâture pour ses organes qui ne fut pas toujours de l'opium » (1, 16). Par contre nous croyons reconnaître un sermon moralisateur à l'endroit d'écrits de Michelet lorsque Barbey d'Aurevilly semonce les auteurs de propos dépravés, lesquels propos sont alors comparés à : « ... ce sachet de graines vénéneuses, ce hatchich (sic) préparé pour les fêtes ardentes » (3b, 86), et nous percevons une condamnation dans ce jugement du peuple chinois : « ... peuple magot et falot qui ressemble aux visions produites par l'opium qu'il fume » (3u, 7).

Mais quelle terrible désillusion lorsque Barbey se livre sans retenue ! A 38 ans : « ... j'ai fait des orgies d'opium qui m'ont porté malheur » (4g, 72). A 48 ans : « ... j'ai pris avant-hier deux grammes de haschich dans mon café... Très vile, en effet, car il m'est resté je ne sais quelle stupeur de l'âme... je ne vous conseille pas de vous abandonner jamais au charme de ce chanvre indien qui vous don-

nerait le tétanos, à vous, ma chère sensitive ! C'est fort mauvais, et les effets, si vantés, sont un mensonge de la moderne littérature. J'aime mieux l'opium » (4j, 230). Que ne s'est-il limité à l'herbe à Nicot ! Oui, vraiment, regrettons que Barbey se soit révélé un botaniste si... audacieux !

En guise de Conclusion.

Surnommé, chacun le sait, le Connétable des Lettres, Barbey d'Aurevilly fut, à n'en pas douter, un caractère, un homme de convictions :

* convictions politiques solidement ancrées;

* convictions religieuses chez un catholique plus dogmatique que fidèle pratiquant.

Si l'on ajoute à cela le fait qu'il se soit comporté en polémiste permanent, on comprendra aisément qu'il se soit privé de maintes sympathies qui eussent accéléré sa reconnaissance officielle de « Grand de la Plume ».

Compte-tenu de l'optique dans laquelle nous avons conduit notre approche de son Oeuvre, nous nous sentons en mesure de confirmer un titre qui lui fut décerné, celui de « Père du Régionalisme Normand ».

Barbey d'Aurevilly a manifestement réservé, dans ses écrits, une place de choix au Règne Végétal en puisant ses exemples dans le terroir bas-normand. Sans nul doute :

* son attachement à la terre de ses ancêtres;

* les longs séjours qu'il fit dans sa Manche natale;

* le désenchantement qui l'habitait parfois et l'incitait à chercher des raisons naturelles, ou surnaturelles, d'espérer, ne sont pas étrangers à ce véritable Culte pour la déesse Flore. Apte à s'exprimer dans un style travaillé, tantôt incisif, tantôt ampoulé, Barbey a su instiller dans ses textes, insensiblement mais sans jamais les oublier, des propos d'amoureux du Règne Végétal.

En cela cet homme, dont certains pensent qu'il a « raté sa vie », a manifestement « réussi ses écrits ». N'est-ce-pas, pour le plaisir d'un lecteur, tout ce que l'on peut attendre d'un authentique Chevalier des Lettres !

Références Bibliographiques

1 - Barbey d'Aurevilly (J.) Œuvres romanesques complètes. Coll. « Bibl. de la Pléïade », N.R.F. édit., Tome I, 1 volume, 1964, 1473 p.

2 - Barbey d'Aurevilly (J). Œuvres romanesques complètes. Coll. « Bibl. de la Pléïade », N.R.F. édit., Tome II; 1 volume. 1966. 1705 p.

3 - Barbey d'Aurevilly (J), Les Œuvres et les Hommes. Réédit. Slatkine, Genève, 1968. 26 volumes.

Vol. 7 : Sensations d'Art, 341 pages.

4 - Barbey d'Aurevilly (J). Annales Littéraires de l'Université de Besançon. Les Belles Lettres édit., Paris.

a) 1 vol., 1963, 767 p.
b) 1 vol., 1970, 161 p.
c) 1 vol., 1972, 306 p.
d) 1 vol., 1973, 349 p.
e) 1 vol., 1978, 181 p.
f) 1 vol., 1980, 254 p.
g) 1 vol., 1982, 231 p.
h) 1 vol., 1983, 313 p.
i) 1 vol., 1984, 357 p.
j) 1 vol., 1985, 263 p.
k) 1 vol., 1986, 302 p.

5 - Barbey d'Aurevilly (J) *in* La Revue des Lettres Modernes, n° 260-263, 1971.

6 - Barbey d'Aurevilly (J). « Une Vieille Maîtresse ». Edit. Folio, Gallimard édit. Paris, 1 vol., 1979, 537 pages.

La Faucille, le Marteau et le Croissant au temps de la Perestroïka

par Chantal LEMERCIER-QUELQUEJAY

(Séance du 18 février 1989)

En URSS, tout changement de dirigeant est un évènement de première importance. Aussi l'arrivée de Mikhail Gorbatchev en 1985 fut-elle saluée avec un regain d'attention et d'intérêt. Les supputations, d'emblée, allèrent leur train tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'URSS. En effet, après une succession de gérontes chevronnés du Parti, Brejnev, Tchernenko, Andropov qui avaient repris, sans se lasser, la politique marxiste-léniniste bon teint lancée il y a 70 ans, la jeunesse relative du nouveau candidat avait de quoi étonner.

Qu'allait-t-il faire ? se demandaient les uns.

Que pouvait-on espérer de lui ? s'interrogeaient les autres.

Il est sûr que l'héritage dont il se trouvait investi était pesant : administration sclérosée, économie en faillite, armée en difficulté en Afghanistan...

Notre propos se limitera aux rapports du nouveau gouvernement avec les régions musulmanes d'Asie Centrale et du Caucase à la lumière d'évènements marquants qui s'y sont déroulés récemment.

« Perestroïka », « Glasnost », ces mots flottent dans l'air partout, sur toutes les lèvres. Mais où en est la langue de bois ?
À l'Est, quoi de nouveau ?

★
★ ★

Le 17 décembre 1986, une émeute sanglante éclatait dans les rues d'Alma Ata, capitale de la vaste République du Kazakhstan, *en Asie Centrale.* Luttant contre des forces de police débordées, 6000 manifestants environ, mirent le feu aux voitures et aux autobus, dressèrent des barricades et saccagèrent le siège du Parti Communiste local. Après deux jours de désordres, l'émeute fut réprimée par l'envoi sur les lieux de plusieurs dizaines de milliers de soldats. D'après la presse clandestine -le *Samizdat,* il y aurait eu des centaines de morts et de blessés et plus de 2000 arrestations.

Une étincelle a suffi pour mettre le feu aux poudres : le remplacement du chef local du Parti, Din Muhammed Kunaev par un vieil ami de Gorbatchev, Gennadi Kolbine. D'ordinaire les citoyens soviétiques regardent avec résignation les mutations qui se produisent au sein de la Nomenklatura. Mais, cette fois-ci, les choses se présentaient différemment : Kunaev était un Kazakh mis en place par Brejnev et Kolbine un Russe.

Cette émeute du 17 décembre a vu se dresser les indigènes contre les intrus, c'est-à-dire, les orientaux contre les Russes, les musulmans contre les athées et, fait plus grave encore, les communistes kazakhs contre les communistes russes.

Plus que ses prédécesseurs, M. Gorbatchev s'est attaqué de front au problème islamique et n'a pas libéralisé le régime imposé aux musulmans. Dès novembre 1986, soit vingt mois après son arrivée au pouvoir, s'adressant aux membres du Parti réunis à Tashkent, il les appelait à combattre résolument et sans compromis les phénomènes religieux, à multiplier les efforts de propagande en matière d'athéisme et de politique de masse. En décembre, Gorbatchev remplaçait Kunaev par un homme à lui, Kolbine.

• Quelques mois plus tard, en Mars 1987, d'autres émeutes éclatèrent en Asie Centrale, notamment à Kurgan Tube au Tadjikistan, à la suite d'un procès fait à un mollah non « enregistré » qui prêchait dans la rue.

• Au début de l'année 1988, des incidents se produisent un peu partout, opposant directement des Russes soit aux musulmans, soit aux protestants et aux catholiques des Pays Baltes.

• Des milliers de Tatars de Crimée(*) manifestent les 13 et 14 février à Tashkent : ils sont dispersés par la milice. Puis d'autres démonstrations de Tatars ont lieu à Moscou même et une bataille à l'arme blanche oppose 500 jeunes Russes à de jeunes ouvriers musulmans originaires d'Asie Centrale. La presse soviétique a reconnu les incidents. Selon le *Samizdat,* il y aurait eu une dizaine de morts et un nombre important de blessés. La milice n'aurait mis fin à la bataille qu'avec une grande difficulté.

Et pendant ce temps-là, que se passe-t-il *au Caucase* ?

Le 11 février 1988, des manifestations ont lieu à Stepanakert, capitale de la région autonome du Nagorno-Karabakh, petite enclave à population arménienne située dans la partie orientale de l'Azerbaïdjan, une république musulmane dont la capitale est Bakou. Elles sont suivies d'une grève générale pour réclamer le rattachement de cette région à l'Arménie. Presque toute la communauté arménienne de Stepanakert (71.000 habitants au recensement de 1979) descend dans la rue. Ces manifestations ont été précédées par le dépôt d'une pétition demandant, en vertu du droit des peuples à l'autodétermination, le rattachement du Nagorno-Karabakh à l'Arménie. Des heurts ont lieu entre Arméniens chrétiens et Azéris musulmans et on compte des morts des deux côtés (**). L'agence Tass rejette la responsabilité des incidents sur quelques « extrêmistes irresponsables » et « des éléments nationalistes manipulés par des voyous ».

Le 20 février, le comité exécutif *(oblispolkom)* des Soviets du Nagorno-Karabakh, se déclare par 110 voix contre 17 en faveur

---

* Les Tatars de Crimée comptent aujourd'hui entre 500.000 et 1 million de personnes. Ils ont été collectivement accusés de "collaboration" avec l'armée allemande pendant la deuxième guerre mondiale et en 1944, déportés en bloc vers la Sibérie et le Kazakhstan dans des conditions effroyables. Blanchis sous Khrustchev de l'aburde accusation de trahison collective et réhabilités, ils ne furent cependant pas autorisés à revenir dans leur patrie la Crimée, qui fut entretemps entièrement colonisée par des Russes et d'autres Slaves, Bielorusses... Depuis plus de 30 ans, les Tatars réclament en vain le droit de revenir chez eux.

** Ce qui est confirmé par le journal *Kommunist* d'Erevan - capitale de la République d'Arménie - du 9 mars 1988.

du rattachement à l'Arménie, suivi -ce qui est beaucoup plus grave- par le comité régional du Karabakh du parti communiste d'Azerbaïdjan à une majorité écrasante de 80 voix sur 10.

Le 22 février, deux membres suppléants du Politburo du P.C. soviétique -Razumovski et Danichev arrivent à Stepanakert pour signifier qu'il n'est pas question de modifier le statut du Karabakh, car une pareille mesure serait contraire aux intérêts des travailleurs des Républiques d'Azerbaïdjan et d'Arménie et porterait préjudice aux relations entre les nations (sous-entendu d'Union Soviétique).

Le même jour débutent des manifestations à Erevan, capitale de la République d'Arménie : 30.000 personnes le 1er février, 200.000 le 23 février, plus de 500.000 le 24, et peut-être plus d'un million le 26. Les manifestations accompagnées d'une grève générale, se déroulent dans un calme impressionnant. Le catholicos d'Etchmiadzine, le patriarche Vazguen II, jette dans la balance son autorité (*). Il apparaît à la T.V. d'Erevan et adresse une lettre à Mikhail Gorbatchev appuyant le droit des Arméniens du Nagorno-Karabakh à l'autodétermination.

Gorbatchev monte au créneau et en réponse, le N° 1 soviétique lance, le 24 février, un appel radiodiffusé aux Arméniens et aux Azéris, les incitant au calme et à la raison. Deux secrétaires du Comité Central de l'URSS, Dolguikh et Lukianov, se rendent à Erevan pour persuader le Comité d'organisation des manifestations de renoncer à une demande « contraire aux intérêts des travailleurs arméniens et azéris, et des troupes russes sont dépêchées à Erevan et à Stepanakert. Le 1er secrétaire de l'Obkom du Nagorno-Karabakh, Boris Kekorkov (un Arménien mais dont le nom est russifié) est démis de ses fonctions.

Mikhail Gorbatchev reçoit le 25 février à Moscou deux émissaires du Comité d'organisation des manifestations qui se pose en véritable gouvernement de fait en Arménie et les charge le lendemain d'un message oral pour les Arméniens apparemment plus favo-

---

(*) L'Eglise arméno-grégorienne (monophysite) a à sa tête, 2 *catholicos* : Etchmiadzine en Arménie et Antelias au Liban, et 2 patriarches d'Istanbul et de Jérusalem. Le catholicos d'Etchmiadzine est reconnu comme chef spirituel suprême non seulement par les Arméniens d'URSS, mais par toute la diaspora arménienne.

rable à leurs demandes. Le même jour, Karen Demirtekian, 1er secrétaire du Comité Central du P.C. d'Arménie qui demande aux manifestants de mettre fin à leur mouvement est hué par la foule.

Devant l'impasse, le Comité d'organisation des manifestations d'Erevan (dont la majorité est composée d'intellectuels, la plupart membres du P.C.) propose le 27 février à Moscou un armistice d'un mois : si le problème du Nagorno-Karabakh n'est pas réglé en faveur des Arméniens avant le 26 mars, les manifestations reprendront... Entre temps, si l'agitation s'arrête à Erevan, elle continue au Karabakh. C'est également le cas dans d'autres villes arméniennes et même à Tbilissi, capitale de la République de Géorgie.

★
★ ★

La Transcaucasie

Par certains aspects démographiques et politiques de la structure ethnique, sociale et religieuse, la Transcaucasie évoque le Liban, mais un Liban potentiellement plus explosif encore. La région est divisée entre trois nations de force et de dynamisme sensiblement équivalents et qui sont parmi les plus évoluées de l'Union soviétique. Chacune est l'héritière d'une antique et brillante civilisation. Arméniens, Géorgiens et Azebaidjanais (ou Azéris) cohabitent depuis des siècles sans se mélanger, dans un climat d'hostilité et d'intolérance mutuelles.

Tout distingue les trois nations.

la religion d'abord :

- l'Islam des Azéris,
- le Christianisme monophysite des Arméniens,
- le Christianisme orthodoxe des Géorgiens,

mais aussi la situation sociale, les traditions historiques et culturelles et même les langues, qui appartiennent à des familles différentes :

- ouralo-altaïenne pour le turc azéri,
- indo-européenne pour l'arménien,
- ibéro-caucasienne pour le géorgien.

La population totale de la Transcaucasie -territoire situé au sud de la grande chaîne caucasienne et bordé par les frontières turque

et iranienne- dépassait les 14 millions en 1979, c'est-à-dire au dernier recensement. Parmi eux, on compte un peu plus de :

- 8 millions de Chrétiens (de tradition sinon de croyance),
- 6 millions de Musulmans,
- environ 60.000 Juifs.
- et quelques petits groupes religieux, tels les Yezidis ou « adorateurs du diable », de 30 à 40000 et les Bahais.

Il serait inexact de considérer les crises nationales en Transcaucasie comme la conséquence des seules tensions religieuses, islamo-chrétiennes. Certes la Géorgie comme l'Arménie entrèrent en lutte avec l'Islam dès le début de la conquête, au VII[e] siècle quand les Arabes pénétrèrent pour la première fois au Shirvan et furent durant plus de mille ans des bastions réfractaires à l'influence musulmane. Mais les clivages n'ont pas joué partout avec la même intensité :

- le nombre d'Arméniens passés à l'Islam (les « Hemshins) est infime, inférieur à un millier, tandis que celui des Géorgiens musulmans dépasse probablement 150.000 répartis entre les « Adjars » convertis par les Turcs ottomans au XIIe siècle et les « Ingilois » de l'Azerbaïdjan occidental convertis au XVIIIe siècle.

Par ailleurs, si les relations entre Arméniens et Musulmans furent dès le début de notre siècle marquées par des incidents sanglants très nombreux, les rapports entre Musulmans et Géorgiens furent -et sont encore- sinon cordiaux du moins corrects.

Avant la Révolution russe, la religion n'était pas l'unique source de conflit. Les facteurs sociaux et économiques et le dynamisme exceptionnel des Arméniens en particulier, y jouaient un rôle aussi important que les différences confessionnelles. En outre, les trois nations transcaucasiennes se distinguent aussi par leur caractère « migrateur ». Les Arméniens sont, depuis le Haut-Moyen-Âge, un peuple de diaspora. Selon les chiffres de 1979, sur un total de 4.151.000 Arméniens soviétiques, seulement 2.700.000 habitent leur République nationale. D'autres forment des colonies dans presque toutes les grandes villes de l'Union Soviétique. On trouve aussi deux importantes colonies arméniennes mixtes -urbaines et rurales- en Géorgie (450.000) et en Azerbaïdjan (475.000).

Par contraste, les Turcs Azéris et les Géorgiens sont parmi les moins "migrants" de tous les peuples de l'URSS. 86 % des Azéris habitent leur république, et 95 % le Caucase avec d'importantes colonies rurales frontalières en Arménie (161.000) et en Géorgie (256.000).

Quant aux 3 millions et demi de Géorgiens que compte l'URSS, 96 % d'entre eux habitent la Géorgie.

Au cours des trente dernières années, on assiste en Transcaucasie à un processus de consolidation nationale à travers trois phénomènes :

- l'assimilation de petites nationalités chrétiennes ou musulmanes par les trois nations principales,

- le retour des colonies émigrées dans leurs territoires nationaux,

- enfin le départ des « étrangers » dû essentiellement aux difficultés économiques et plus encore à la pression des autochtones.

Ainsi Russes et Arméniens quittent l'Azerbaïdjan et la Géorgie : entre 1970 et 1979, la colonie russe et azérie tombe de 510.000 à 475.000 et la colonie arménienne de 484.000 à 470.000.

En Géorgie, la communauté russe perd plus de 25.000 âmes entre 1959 et 1979, c'est-à-dire en 20 ans. Il est vraisemblable, bien que nous manquions de données officielles plus récentes, que ce mouvement de concentration se soit poursuivi et même accéléré au cours des dernières années.

L'Arménie qui accueille les réfugiés arméniens d'Azerbaïdjan (véritable exode depuis les évènements) devient de plus en plus un bastion national et l'Azerbaïdjan plus que jamais une terre turque et musulmane. C'est ainsi que Bakou est la première capitale d'une République musulmane où les autochtones et les musulmans ont réussi à devenir majoritaires par rapport aux Russes.

Une autre particularité de la Transcaucasie provient de l'impact international de ses crises internes.

- Les Arméniens sont, nous l'avons dit, un peuple de diaspora à l'échelle mondiale. On trouve leurs colonies, prospères économiquement et influentes politiquement, du Moyen-Orient aux Etats-Unis en passant par l'Europe occidentale. Leur rôle en tant que groupe de pression sur la politique étrangère des pays d'accueil ne doit pas être sous-estimé. Les informations concernant le moindre incident menaçant la colonie arménienne en Transcaucasie sont immédiatement rapportées dans toutes les colonies arméniennes du monde, provoquant un courant de solidarité agissante. Les autorités soviétiques ont été débordées lors des tremblements de terre de 1988.

- Les Azéris soviétiques ne représentent de leur côté que moins de la moitié du peuple azéri puisqu'une majorité estimée entre 6.500.000 et 7.000.000 habite l'Azerbaïdjan iranien. Turcs de race et de langue (le turc azéri ne se distingue du turc d'Anatolie que par quelques légères différences phonétiques), mais chiites duodécimains comme les Iraniens, les Azéris soviétiques ne sont pas isolés. En cas d'incident majeur, ils peuvent compter sur la solidarité des deux peuples « frères » de Turquie et d'Iran et aussi, bien entendu, sur la sympathie plus agissante des musulmans -en majorité Turcs- de l'Union Soviétique. Toute crise en Transcaucasie opposant les Arméniens aux Turcs Azéris cesse d'être une affaire purement soviétique pour devenir un problème international.

Enfin, pour apprécier correctement les incidents dramatiques de Transcaucasie, il convient de se rappeler dans quelles conditions historiques cette région a été dotée de son absurde organisation administrative, source première de la crise actuelle.

Celle-ci fut établie, au début des années 20, époque où le gouvernement bolchevik, Lénine en tête, courtisait la Turquie Kémaliste naissante, souvent au détriment des Arméniens dans l'espoir fallacieux de l'entraîner dans la « Révolution prolétarienne mondiale ». C'est pour plaire aux Turcs que fut créée le 16 juillet 1921, à la frontière turque, la petite république Adjare rattachée à la Géorgie dont la population était en 1921, à majorité musulmane.

L'Arménie se vit, pour la même raison, privée de trois territoires :

- la région d'Akhalkalaki qui fut rattachée à la Géorgie.
- celle du Nagorno-Karabakh (4400 Km²) formée le 7 juillet 1924, rattachée à l'Azerbaïdjan et séparée de l'Arménie par un couloir de moins de 50 Kms.
- Enfin, la république de Nakhitchevan (5500 Km²) créée le 9 février 1929, peuplée surtout de Turcs azéris qui se trouve enclavée en Arménie mais fait partie administrativement de l'Azerbaïdjan. Entre 1959 et 1979, à la suite de nombreuses vexations suscitées par les autorités azéries, les Arméniens sont tombés de 10.000 à 3.000 personnes environ, tandis que les Azéris passaient de 127.000 à 230.000. Même au Nagorno-Karabakh, dont la population arménienne est presque stationnaire (121.000 en 1970, 123.000 en 1979), les Turcs azéris connaissent un accroissement spectaculaire (27.000

en 1970, 37.000 en 1979). Il est vraisemblable que la menace de « turquification » du Nagorno-Karabakh ait été une des causes immédiates de la revendication d'autodétermination par les Arméniens de Stepanakert.

Ainsi, quelles sont *les forces en présence en Transcaucasie ?*

Chacune d'elle présente des caractères spécifiques :

1. *La Géorgie*

Avec 3 millions et demi d'habitants en 1979, elle ne prend pas (encore) une part active à l'agitation. le peuple géorgien ne possède pas de dimension internationale, pas de frères ou de cousins de race, de langue ou de religion qui pourraient être ses alliés potentiels au sein même de l'URSS ou à l'étranger. Leur nationalisme est historique (ils sont chrétiens depuis le Ve siècle et ont été indépendants et souverains sous des dynasties nationales jusqu'en 1801). Leur nationalisme est aussi culturel et potentiellement séparatiste.

2. *L'Arménie*

Le nationalisme des Arméniens n'est pas séparatiste (4.151.000 en 1979), mais « autonomiste »; il n'est ni anti-russe, ni même anti-soviétique. Il est religieux, culturel et politiquement anti-turc et anti-azéri.

Traditionnellement, les Arméniens ont toujours recherché la protection de la Russie contre leurs voisins musulmans. Aujourd'hui ils ont l'impression que Moscou les « lâche » et ils comptent de plus en plus sur le soutien de leurs colonies de la diaspora.

3. *L'Azerbaïdjan*

Les Azéris (5.477.000 en URSS en 1979 - près de 13 millions en comptant les Azéris d'Iran) font partie de deux immenses communautés : le monde Turc et le monde Islamique. Leur nationalisme est anti-arménien (et non anti-chrétien), anti-russe et anti-soviétique. il serait dans sa phase finale.

★
★ ★

Le Poids de l'Histoire

Pour comprendre les origines et la portée de la crise actuelle au Caucase, il faut la replacer dans le temps, dans l'espace et aussi dans le climat idéologique de l'URSS de Gorbatchev.

Le conflit sanglant arméno-azéri n'est pas une nouveauté. Les dernières années du régime tsariste, entre 1905 et 1914, furent marquées dans toute la Transcaucasie par des affrontements meurtriers entre les deux communautés. A l'époque, les autorités russes semblaient favoriser les Arméniens chrétiens, prudemment, sans s'engager réellement. Les Arméniens, aussi bien que les Turcs Azéris rejetaient la responsabilité des « pogroms » d'abord sur les sinistres manoeuvres de l'Okhrana, la police politique tsariste, lointaine ancêtre du KGB d'aujourd'hui. La chute du régime impérial ne mit pas fin aux conflits ethnico-religieux au Caucase. Bien au contraire leur violence ne fit que croître. En mars 1918, la prise du pouvoir à Bakou par les Bolcheviks locaux, aidés par les milices arméniennes du parti Dachnaktsutun, fut accompagnée d'un grand massacre de musulmans, plus de 3000 morts.

En septembre 1918, l'entrée à Bakou des unités de l'armée turque accompagnées de détachements azéris fut suivie d'un énorme massacre d'Arméniens. Le souvenir de ces « pogroms » mutuels est toujours parfaitement vivant au Caucase.

Durant les toutes premières années du régime soviétique, Moscou favorisa plutôt les Turcs Azéris, mais la longue lutte des Bolcheviks contre ceux qu'on appelait « les déviateurs nationalistes des peuples musulmans » -les Azéris y compris- dura de 1923 jusqu'à la guerre. C'est pendant cette période que disparaît pratiquement toute l'élite intellectuelle musulmane pro-révolutionnaire. Toutefois, jusqu'en 1936 et même partiellement jusqu'à la guerre, l'internationalisme prolétarien marxiste-léniniste iconoclaste envers le passé de tous les peuples de l'URSS, y compris le Russe, reste l'idéologie dominante du système soviétique.

Pendant la guerre, le nationalisme russe gagne droit de cité et, avec les années, devient de plus en plus agressif. Aujourd'hui, il s'étale au grand jour, parfois autorisé, voire partagé par certaines autorités suprêmes du pays et il peut prendre une couleur franchement chauvine et xénophobe. La haine de l'Occident, des judéo-maçons et paradoxalement aussi des *Busurmane* (terme injurieux désignant les Musulmans, équivalent russe des « Bougnoules ») fait partie de ce type de credo. Il est logique dans ces conditions que les nationalismes des nations conquises et annexées à l'Empire Russe réagissent à l'exemple donné à Moscou et deviennent plus revendicatifs et audacieux.

Deux facteurs nouveaux récemment apparus continuent à rendre la crise caucasienne plus aiguë.

• Dans les républiques nationales, la « *Glasnost* » n'est pas perçue comme une démocratisation du régime, mais comme une preuve de sa faiblesse. Une émeute inter-ethnique opposant en de véritables batailles rangées des étudiants Kazakhs à la population russe d'Alma Ata en décembre 1986 ou le « pogrom » de Sumgaït de février 1988 n'auraient pas été possibles à l'époque de Staline, ou bien sous ses premiers successeurs.

Dans les territoires musulmans, l'impuissance du régime est perçue comme définitive, car elle correspond à la « déchéance biologique » des Russes et des autres Slaves, face à l'explosion démographique des populations turques, caucasiennes et iraniennes.

La famille moyenne russe compte un enfant.

La famille tadjike ou uzbeke, de 5 à 7 enfants.

Un démographe américain Mandelstam, prévoit qu'en 2050 le nombre de musulmans -141 millions- dépassera largement celui des Russes.

• Le réveil de la pratique religieuse chez les musulmans est lié au renouveau du sentiment national réavivé par la résistance courageuse des Mudjahidins Afghans et la Révolution islamique de Téhéran. Et l'Azerbaïdjan subit le premier, de plein fouet, cette dernière influence.

Nous manquons du recul nécessaire pour tirer toutes les leçons des récents incidents de Transcaucasie. Mais cette crise, bien que mise en sourdine par la tragédie des tremblements de terre qui ont, à la fin de l'année 1988, ravagé tragiquement l'Arménie, est loin d'être terminée. Bien au contraire, on a l'impression qu'elle ne fait que commencer.

On peut tirer trois conclusions préliminaires qui révèlent un triple échec communiste :

1- 70 années d'éducation marxiste-léniniste n'ont guère marqué les peuples de Transcaucasie et les explosions nationalistes de 1988 rappellent étrangement celle de 1908. L'internationalisme prolétarien que les Russes cherchaient à inoculer à ces diverses populations n'a pas opéré et ceci est visible aussi bien chez les Baltes que chez les Arméniens ou les Turcs Azéris comme en Asie Centrale.

2- La symbiose ethnique destinée à aboutir à la création de l'*homme soviétique* n'a pas fonctionné elle non plus.

Le bilinguisme (langue nationale plus le russe) des élites intellectuelles n'est pas un signe de « russification », tout comme l'usage du français en Algérie ou de l'anglais aux Indes n'est pas la marque de la disparition du sentiment national dans ces pays.

3- Enfin, les grandes crises d'Alma Ata, de Stepanakert et des Pays Baltes ont prouvé la fragilité de la solidarité du Parti face aux passions nationalistes.

A Alma-Ata, surtout, ce furent de jeunes communistes Kazakhs qui pourchassaient dans les rues les Russes dont les communistes aux cris de :

« Russes dehors ! »

« Nous voulons faire partie de la Chine ».

« Les Américains avec nous ! »

Il en fut de même à Stepanakert où les communistes arméniens et azéris se sont retrouvés dans des camps ennemis.

La conclusion est claire :

En cas de crise grave, le nationalisme se revèle infiniment plus mobilisateur que la discipline du P.C.

Entre la « peste » et le « choléra ».

Comme le comte Vorontzov-Dachkov, vice-roi du Caucase lors des premières émeutes ethniques il y a un siècle, Mikhail Gorbatchev se trouve devant le même dilemme insoluble :

Que faut-il favoriser, Arméniens ou Azéris ?

Au début, Moscou s'est contenté d'adresser aux deux antagonistes des appels au calme et à la raison, avec promesses de corriger les « abus du passé ». En fait il n'y a pas de solution satisfaisante pour les deux parties en présence et Moscou a tout d'abord décidé de s'en tenir au statu-quo : laisser le Karabakh à l'Azerbaïdjan.

Or refuser de céder aux revendications des Arméniens, c'est dresser contre l'URSS toutes les puissantes colonies arméniennes du monde, y compris celle des Etats-Unis. L'influence de l'« Arménian Lobby » à Washington ne peut pas être négligée et son hostilité peut peser sur les relations futures entre l'URSS et l'Amérique.

Mais donner satisfaction aux Arméniens eut été mécontenter les Azéris et tout l'univers musulman de l'Union Soviétique, et stimuler ce que Moscou craint par-dessus tout, la solidarité « panislamique » entre les Musulmans de l'URSS et leurs coreligionnaires de l'étranger. Il est certain qu'en cas de crise entre Moscou et les Azéris, ces derniers pourront compter :

- d'une part sur le soutien actif du gouvernement de Téhéran,
- et d'autre part sur la sympathie des intellectuels et du peuple de Turquie, puissamment motivé par la solidarité ethnique pantouranienne (panturque).

Ainsi quelle que soit la solution immédiate que Mikhail Gorbatchev adopterait, sa décision peut engendrer une ère de difficultés sérieuses sur les plans extérieur et intérieur.

La troisième solution consistant à ne rien faire dans l'espoir que le temps calmera les passions et que l'internationalisme prolétarien et la raison finiront par l'emporter sur le nationalisme, ne ferait que mécontenter tout autant les deux adversaires, administrant la preuve de l'impuissance du gouvernement central et, ce qui est plus grave, pourrait inciter les autres nationalités à imiter les Arméniens.

Agit-prop et incantations magiques

Les problèmes caucasiens -y compris le conflit arméno-azéri autour du Nagorno-Karabakh- ne sont qu'un aspect particulier du problème national en URSS. On l'a vu en ne prenant en considération que le cas des peuples musulmans. On a relevé dans les années1987-1988 de nombreux incidents de caractère nationaliste et religieux opposant soit directement des Musulmans aux Russes, soit des Musulmans à la milice locale et aux unités russes du MVD (les forces du Ministère de l'Intérieur).

Dans toutes les républiques musulmanes, les sources soviétiques revèlent l'intense activité des organisations clandestines islamiques très politisées, proches par leur idéologie des fondamentalistes des pays musulmans voisins. Il ne fait de doute pour personne en URSS que sans l'exemple de la résistance afghane ayant fait la preuve que la lutte pour l'indépendance n'est pas un rêve utopique, toute cette agitation nationaliste n'aurait jamais pu s'étendre aussi vite dans les territoires musulmans de l'URSS.

A la lumière des incidents survenus récemment, on peut tenter d'analyser *les options de Moscou* pour arrêter le processus de désintabilisation de son empire colonial musulman. La première est :

La propagande, l'agitation (dite Agit-prop) et la rééducation des « indigènes » -des enfants d'âge scolaire aux cadres supérieurs et des kolkhoziens aux professeurs d'Université... Depuis un an, la presse et les dirigeants des républiques musulmanes lancent quotidiennement des appels à la raison, au calme et au patriotisme soviétique et répètent inlassablement que l'internationalisme léniniste incarnant l'avenir de l'humanité l'emportera -ou plutôt l'a déjà emporté- sur le fanatisme religieux et le nationalisme, simples survivances d'un passé révolu.

Quelques semaines à peine avant les incidents de Sumgaït, Baghirov, le 1er secrétaire du parti communiste d'Azerbaïdjan, proclamait avec une parfaite conviction : « Les liens d'amitié internationaliste ne cessent de se développer et de se renforcer entre les travailleurs d'Azerbaïdjan et ceux des républiques voisines ».

Il est utile d'ajouter que ce genre de déclarations, qui ressemblent à des incantations magiques déclamatoires totalement inefficaces plutôt qu'à une analyse objective des évènements ne trompe personne en URSS. Rares sont les citoyens soviétiques, quels que soient leur origine et leur rang, à croire encore aux vertus de l'internationalisme léniniste.

Une autre dissuasion moins crédible est :

La répression

Comparée aux mesures de répression massive en vigueur à l'époque stalinienne et même khruchtchévienne, la réaction de Moscou aux émeutes d'Alma Ata fut relativement modérée. Les sources officielles n'ont fait mention que de l'arrestation de quelques voyous et de deux condamnations à la peine de mort (c'est la « glasnost », autrefois black-out complet des évènements).

Les informations non officielles parlent de milliers d'arrestations, de nombreuses exécutions, de l'engagement des unités de parachutistes et de la déportation massive de Kazakhs dans des « camps de travail utile » sibériens.

De même les manifestations nationalistes au Tadjikistan et dans les Pays Baltes auraient été dispersées avec une extrême brutalité et suivies de nombreuses arrestations.

Ce qui est certain, c'est que la répression continue à être suffisamment sévère -surtout au Kazakhstan- pour laisser chez les Kazakhs, les Tadjiks, les Lituaniens, les Estoniens un solide et durable capital de rancunes supplémentaires. Mais la répression n'est pas suffisamment « terrorisante » ni traumatisante pour briser le développement rapide du mouvement nationaliste. Un retour aux méthodes staliniennes pour résoudre le problème national n'est pas pensable. Les non-Russes représentent maintenant plus de 50 % de la population de l'Empire, leur sentiment national est plus fort, leur combativité infiniment plus agressive. Une répression trop dure contre les Musulmans marquerait la fin de la « Perestroïka » dans les territoires non-russes et obligerait Moscou à un repli complet hors du monde musulman.

Russifier les berceaux

Propagande et répression ne sont que des solutions très temporaires pour faire face aux difficultés nationalistes. Elles ne sauraient les résoudre de façon permanente.

Parmi les solutions durables et concrètes, on peut en noter trois que les autorités soviétiques semblent vouloir appliquer dès maintenant dans leurs républiques musulmanes.

1. Renverser le processus démographique en favorisant le brassage ethnique entre Russes et Musulmans par des transferts de populations turques et iraniennes de l'Asie Centrale vers les territoires déficitaires en main-d'oeuvre de la Sibérie et de la Russie d'Europe. Cette politique se heurte jusqu'à présent à la résistance inébranlable des autochtones de l'Asie Centrale et à l'hostilité agressive des Russes. Les batailles rangées entre les ouvriers russes et uzbeks à Moscou en février 1988 en sont la preuve.

L'encouragement aux mariages mixtes entre Russes et Musulmans est une autre vieille recette considérée depuis déjà un demi siècle comme la panacée devant conduire à la création du fameux « homo soviéticus ». Mais -nous en avons déjà parlé- 70 ans après la Révolution, les mariages interethniques entre Musulmans et non musulmans restent exceptionnellement rares- au moins aussi rares qu'avant 1917 et toujours dans un sens (un musulman peut à la rigueur épouser une femme russe).

Enfin le renversement du processus biologique entre Slaves et Musulmans en encourageant la natalité des Slaves et en la décourageant chez les Musulmans est une trouvaille récente des démographes soviétiques.

Pour le moment, seule une intense campagne de propagande a été déclanchée d'abord au Tadjikistan, république où la fécondité naturelle des autochtones est la plus élevée, puis dans les autres Républiques musulmanes.

Il est toujours douteux que même massive une pareille propagande puisse trouver le moindre écho auprès d'une population très attachée aux traditions et au mode de vie musulmans.

Bien au contraire, elle est déjà ressentie comme une mesure vexatoire réduisant les Musulmans d'Asie Centrale au rang de citoyens de deuxième zone.

2. Russifier les cadres :

Une campagne d'épuration se déroule depuis 1986 dans toutes les républiques musulmanes. Elle vise à débarrasser l'administration, les Soviets et le Parti Communiste des « éléments corrompus » autochtones et à les remplacer par des cadres russes (ou slaves) parachutés d'ailleurs et censés être « purs, durs », et incorruptibles. Cette opération est ressentie dans toute l'Asie Centrale comme une nouvelle et intolérable brimade qui ne peut qu'accroître le capital déjà lourd de ressentiments et de rancunes... Alma-Ata en est l'illustration. D'autant plus que personne ne croit que les cadres russes puissent être plus honnêtes que les cadres autochtones qu'ils remplacent.

A cette reprise en main des instances du pouvoir correspond une nouvelle campagne visant à imposer de plus en plus l'usage de la langue russe, à l'abandon définitif de projet grandiose de détournement des fleuves sibériens vers l'Asie Centrale, qui aurait fait de cette zone semi-désertique une riche région agricole, enfin au traitement différencié de la religion musulmane, toujours soumise à une pression administrative, tandis que l'Eglise orthodoxe russe jouit désormais d'un régime de faveur comme l'ont démontré les festivités marquant le millénaire de la christianisation de Kiev en 988.

De tout cela, il se dégage un fait nouveau important :

des communistes autochtones -Kazakhs, Tadjiks, Lituaniens,

Lettons, Estoniens, Arméniens et Azéris- ont pris une part active essentielle dans la série d'incidents de caractère nationaliste qui ont bouleversé, parfois ensanglanté l'Union Soviétique en 1987 et 1988.

Quoiqu'on puisse dire, il y aura désormais en URSS deux catégories de communistes :

- ceux de la « première classe », les Russes, disposant de tout le pouvoir et,
- ceux de la « seconde classe », les allogènes, en tête desquels figurent les Musulmans auxquels Moscou n'accorde plus qu'une confiance limitée.

3. A défaut d'un Parti communiste en train de perdre son caractère monolithique, c'est autour du patriotisme et de la tradition historique et culturelle de l'ancienne Russie que Mikhail Gorbatchev cherche maintenant à assurer la cohésion de l'Empire soviétique. Son administration promet d'être la plus « Grande-Russienne » de tous les régimes qui se sont succédé à Moscou depuis la Révolution de 1917.

Telle est d'ailleurs l'image que Gorbatchev cherche à projeter à l'Occident, celle du Russe, Européen, héritier de la civilisation chrétienne et défenseur du monde civilisé.

Mais tout le monde en URSS est conscient des dangers potentiels que recèlent ce retour aux sources de la vieille Russie et cette transformation *de facto* de l'URSS en un Etat National Grand Russien dans lequel les Russes sont devenus minoritaires.

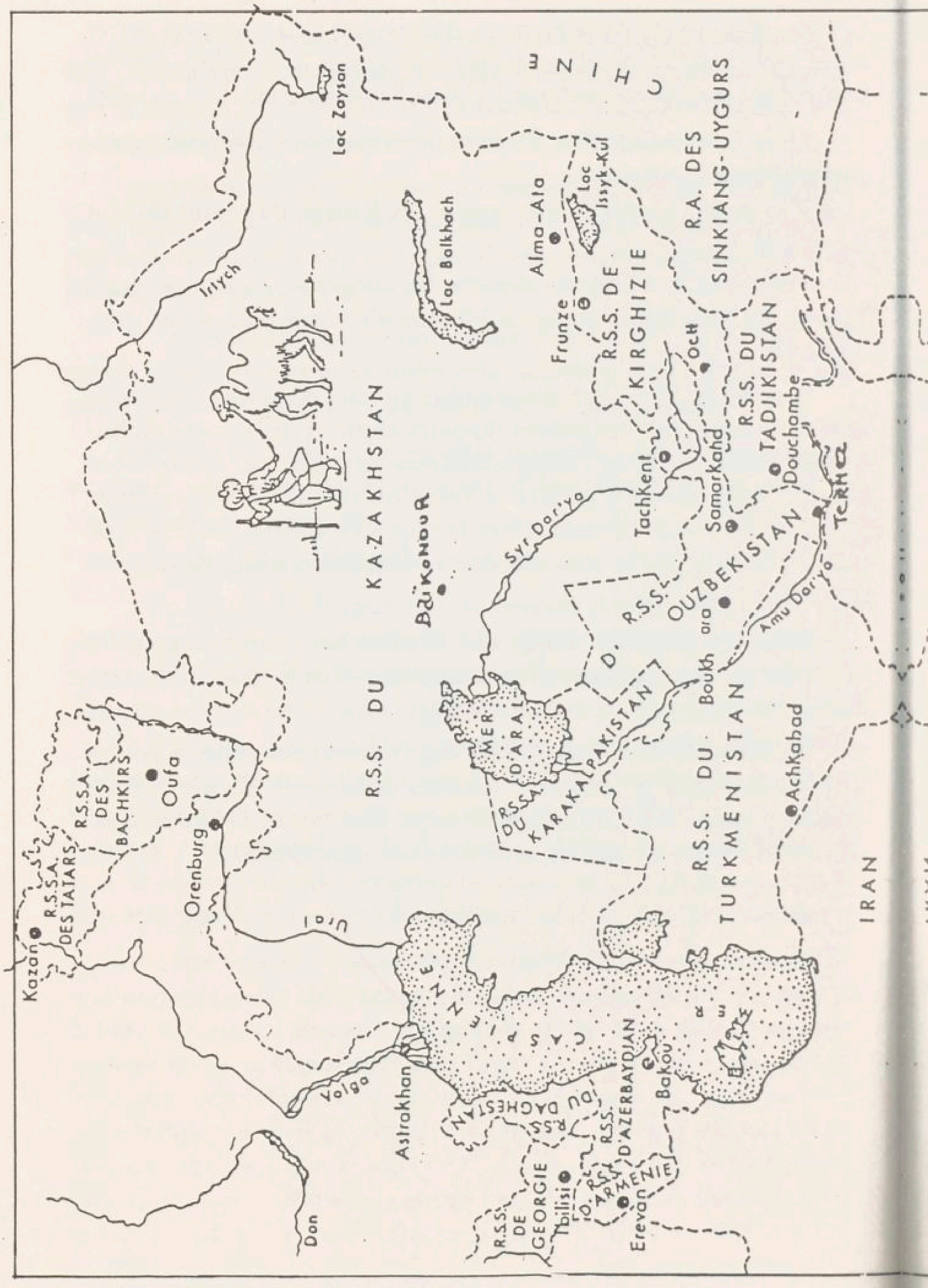

LES RÉGIONS MUSULMANES DE L'UNION SOVIÉTIQUE

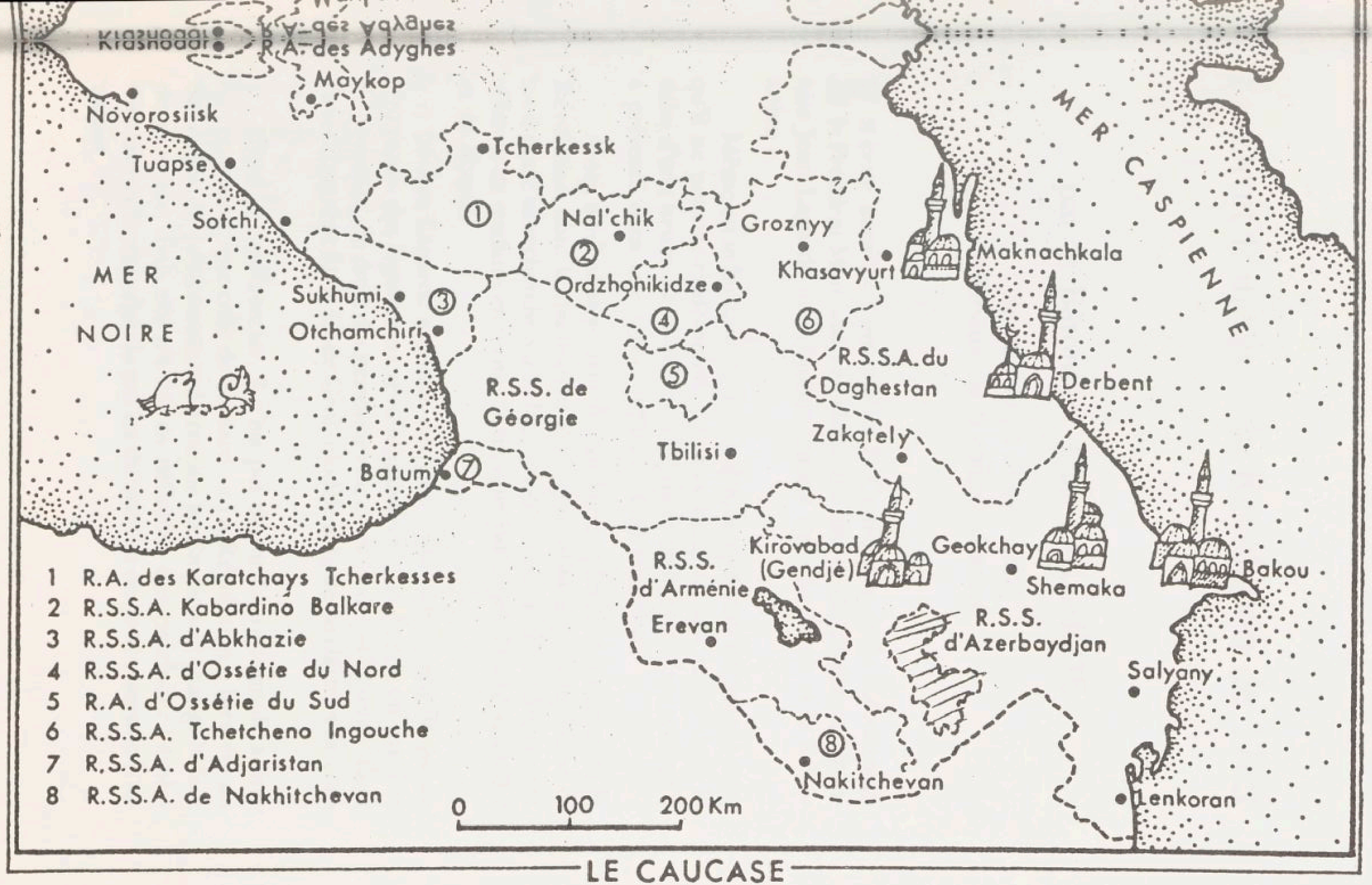
R.A. des Adyghes
Maykop
Novorosiisk
Tcherkessk
Tuapse
Sotchi
MER NOIRE
Nal'chik
Groznyy
Ordzhonikidze
Khasavyurt
Maknachkala
MER CASPIENNE
Sukhumi
Otchamchiri
R.S.S. de Géorgie
R.S.S.A. du Daghestan
Derbent
Tbilisi
Zakately
Batum
Kirovabad (Gendjé)
Geokchay
Shemaka
Bakou
R.S.S. d'Arménie
Erevan
R.S.S. d'Azerbaydjan
Salyany
Nakitchevan
Lenkoran
1 R.A. des Karatchays Tcherkesses
2 R.S.S.A. Kabardino Balkare
3 R.S.S.A. d'Abkhazie
4 R.S.S.A. d'Ossétie du Nord
5 R.A. d'Ossétie du Sud
6 R.S.S.A. Tchetcheno Ingouche
7 R.S.S.A. d'Adjaristan
8 R.S.S.A. de Nakhitchevan
0 100 200 Km

LE CAUCASE

Le Droit français et la Révolution de 1789

par le Bâtonnier Jean LAGARDE

(Séance du 25 février 1989)
(Résumé de la communication)

EN cette année où on célèbre le Centenaire de la Révolution, le Président Mercadal a eu l'heureuse idée de demander au Bâtonnier Jean Lagarde une communication sur « Le Droit et la Révolution ».

Même en se limitant au droit privé, le sujet était tellement vaste, qu'il ne pouvait évidemment pas être traité en son entier dans le délai d'une heure. Le conférencier a dû se contenter d'aperçus qu'il a présenté dans une forme brillante avec érudition.

Ainsi, a-t-il analysé avec finesse la complexité des causes de la Révolution dont le détonateur fut le mouvement philosophique et a-t-il porté sa recherche sur la façon dont les révolutionnaires se sont efforcés de traduire en terme de droit les principes d'unité, d'égalité et de liberté.

Maître Lagarde a donné des jalons qui permettent de suivre l'itinéraire des législateurs révolutionnaires, que ce soit en matière de propriété, de droit des personnes ou de droit des obligations, dont l'aboutissement fut le Code Civil, modèle inégalé de clarté et de concision.

Pour le conférencier, il n'est pas de meilleure formule à titre de conclusion, que celle de Trillard : « La Révolution a bien été un de ces grands évènements qui déracine les Empires et change la face du monde », mais elle n'a fait en définitive que précipiter l'évolution pressentie et préparée par les théoriciens du droit commun coutumier.

Un livre manuscrit rouennais à la Bibliothèque Méjanes d'Aix-en-Provence

Les Heures de la Reine Yolande

par le Docteur Jean FOURNÉE

(Séance du 15 avril 1989)

Le manuscrit à peintures, du XVe siècle, dont je vais vous parler ce soir est conservé à la Bibliothèque Méjanes d'Aix-en-Provence (n° 2 de la Réserve). Il est écrit sur parchemin et compte 333 pages de 23 cm sur 17. Il est connu et présenté comme étant un Livre d'Heures de la reine Yolande d'Aragon, veuve du roi Louis II de Sicile, et mère de René d'Anjou, roi de Naples et comte de Provence, le « bon roi René », cher aux Aixois, mort à Aix en 1480.

Une notice anonyme, écrite sur les pages de garde et qui date de la fin du XVIIIe siècle, accrédite l'origine provençale de l'ouvrage et indique quelques étapes de son histoire. Il aurait été décoré par un personnage connu sous le nom de « moine (ou monge) des Isles d'Or », peintre et troubadour qui, d'après Jean Nostradamus, dans sa *Vie des anciens poètes provençaux* (p. 248), allait du monastère de Lérins aux îles d'Hyères, pour y « observer la nature pendant l'automne et au printemps », et « en tirer peintures et miniatures ». Ce moine aurait été prié par Yolande d'Aragon de lui donner quelques unes de ses oeuvres, et ce fut pour elle qu'il aurait composé ce livre d'heures.

César Nostradamus, fils aîné du célèbre Michel Nostradamus (le « prophète »), affirme dans son *Histoire et Chronique de Provence*, publié à Lyon en 1614 (p. 545), qu'il vit ce livre entre les mains du commandeur de Panisse (François de Panisse, chevalier de Malte, grand-prieur de Saint-Gilles, mort en 1591).

Après quoi, toujours d'après la même notice, le livre devint la propriété du cardinal Grimaldi. Nous savons de ce prélat, prénommé Jérôme, qu'il fut archevêque d'Aix de 1655 à sa mort en 1685. Il légua sa bibliothèque au Séminaire d'Aix.

Du séminaire, le livre passa, à la Révolution, aux mains de Jules-François Fauris, président à mortier à la Cour d'Aix, célèbre collectionneur, mort en 1798. C'est lui qui est, très vraisemblablement, l'auteur de la notice des pages de garde.

Après quoi le livre devint, je ne sais comment, la propriété de Mgr Rey, né à Aix en 1773, évêque de Dijon en 1830, démissionnaire en 1838 et retiré à Aix où il mourut en 1858, léguant le précieux manuscrit à la Bibliothèque Méjanes.

Notons en passant la similitude de destin de deux évêques de Dijon, contraints de démissionner pour des raisons politiques et sous des pressions où les *médias* jouèrent un grand rôle : Mgr Rey pour son orléanisme qui lui attira les foudres de l'*Ami de la Religion*, et Mgr Le Nordez, notre compatriote du Cotentin, mais lui pour cause de « républicanisme », en 1904, deux mois à peine après la rupture des relations diplomatiques entre la France et le Saint-Siège.

Fermons la parenthèse et revenons au Livre d'Heures. En l'examinant à la Méjanes il y a une vingtaine d'années, j'avais été frappé par son calendrier plus encore que par sa décoration, et je fus heureux de voir que les doutes que j'éprouvais sur son identité provençale avaient été ceux de l'abbé Albanès dans sa notice du *Catalogue* général des manuscrits des Bibliothèques publiques de France (vol. XVI, publié en 1894 chez Plon). L'abbé Albanès s'étonnait de ne trouver dans son calendrier aucun saint provençal, particulièrement aucun lérinois, ce qui paraissait surprenant de la part d'un moine de Lérins. Selon lui, le livre provenait du Nord-Ouest de la France. Quant au « moine des Isles d'Or », c'était sans doute un personnage inventé par Nostradamus.

J'ai revu depuis le précieux ouvrage, et tout particulièrement son calendrier, relevant toutes les particularités de son sanctoral et

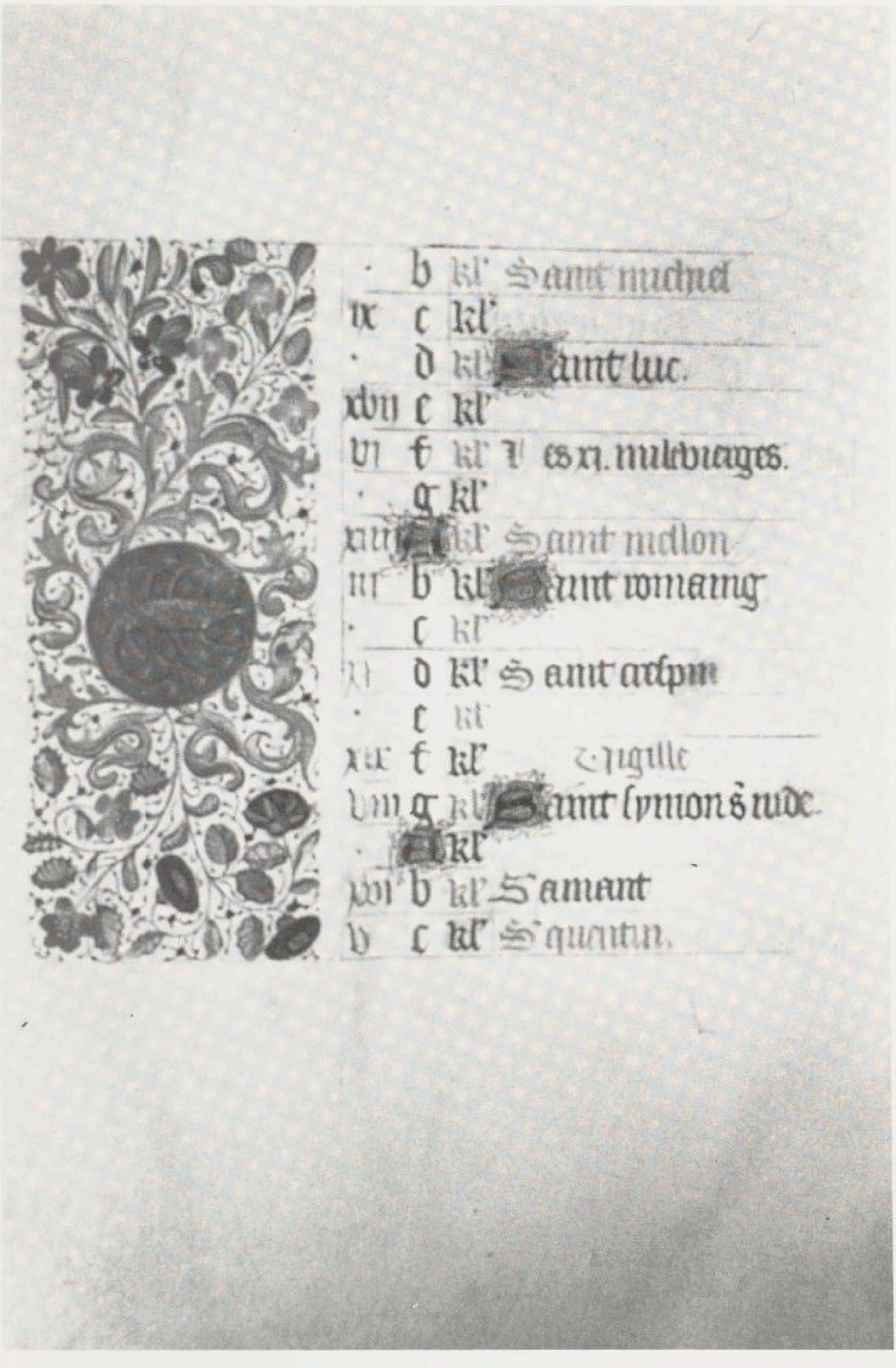

Calendrier *pour la deuxième quinzaine d'octobre (du XVII au III des Kalendes de novembre).*

Ce calendrier, très rouennais, indique : au 16 octobre Saint Michel (c'est-à-dire Saint Michel au Mont Tombe, fête normande de l'archange) ; au 22 : Saint Mellon, premier évêque de Rouen ; au 23 : Saint Romain, évêque de Rouen ; au 30 : Saint Amand, patron d'une abbaye et d'une église à Rouen.

En marge : le Scorpion, signe du zodiaque pour la période du 23 octobre au 22 novembre.

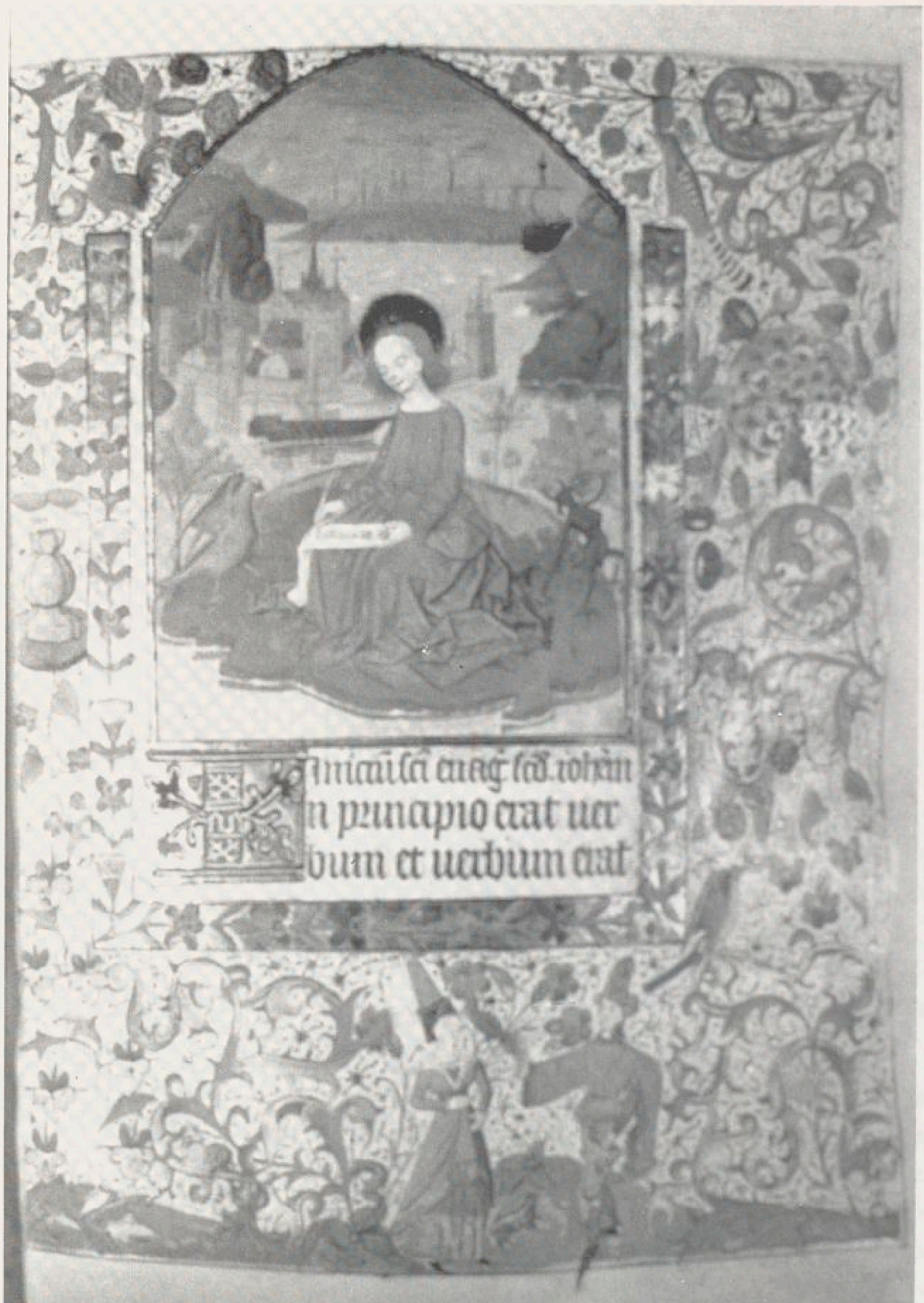

Saint Jean à Pathmos *(miniature n° I de l'ouvrage, f° 25).*

L'inscription sous-jacente indique le début de son Evangile : In principio erat Verbum...

L'aigle, symbole de Jean, fait fuir le diable, caricaturé à la manière de Jérôme Bosch.

Bordure très ornée, à décor végétal stylisé, fleurs et fruits (fraises notamment). Feuillage habité d'oiseaux, de petits animaux (escargots), avec presque toujours des personnages humains : ici un jouvenceau et une jouvencelle.

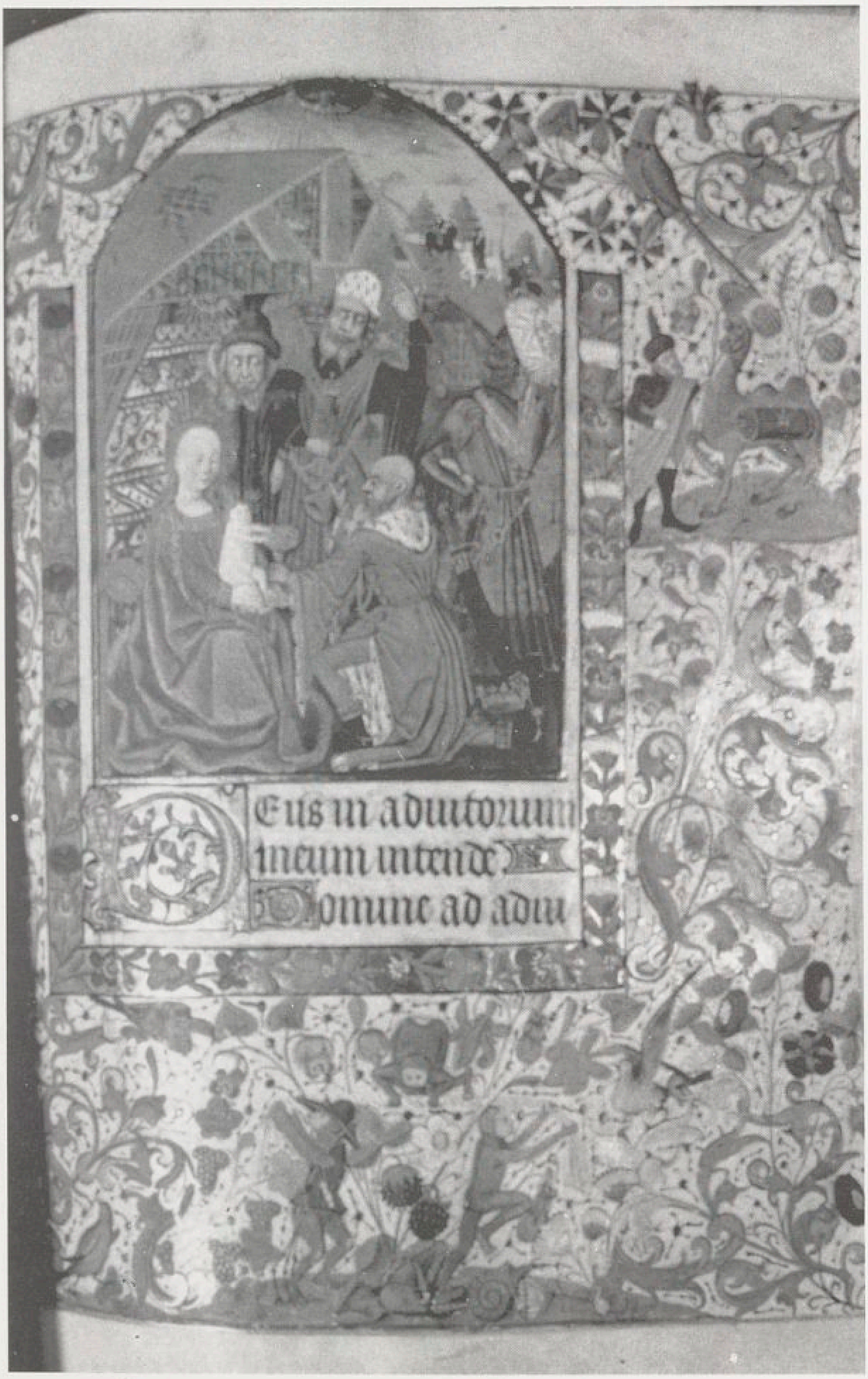

Adoration des Mages *(miniature n° 5, f° 125 des Heures)*

Noter les trois âges des rois, le plus jeune étant Gaspar, de race noire. Décor de théâtre religieux : praticable, tentures. Dans le lointain : chevauchée des mages.

Remarquer dans la bordure : en haut un chamelier, en bas un singe habillé, un autre tendant un miroir à une alouette. Oiseaux, fraises et l'inévitable escargot.

4

La Crucifixion *(miniature n° 8, f° 197).*

Noter la présence au pied de la Croix d'une femme agenouillée recueillant sur ses lèvres le sang qui s'écoule des pieds du Christ : allégorie du culte du Précieux Sang ? A gauche : scène de la pamoison de la Vierge, soutenue par saint Jean.

On pourrait penser que la fontaine représentée en bas, dans la bordure, a le sens symbolique de la Fontaine de Vie, qui est une allégorie du culte du Sang du Christ. Mais la présence de part et d'autre d'un tireur à l'arc visant un paon, aussi bien que celle d'un menestrel dans la bordure de droite, fait douter d'une telle intention.

5

La Vierge et l'Enfant *(miniature n° II, f° 309).*

Décor somptueux, trône monumental, anges musiciens, avec, dans l'angle supérieur gauche, des séraphins aux ailes de feu repliées. Inscription et blasons sur la marche du trône. Et, se faisant petite près de l'un des accoudoirs, une femme (déjà rencontrée dans la scène de l'annonce aux bergers), dont la prière est formulée : O Mater Dei, memento mei.

Sous l'image, au lieu des textes liturgiques en latin, il y a le début d'une prière en français : "Doulce dame de miséricorde, mère de pitié, fontaine de tous (biens)"... Et cette fois le décor marginal peut être pris au sérieux, tant à cause de la belle fontaine se rapportant à la prière, que pour la scène qui se déploie de part et d'autre : La licorne blessée par le tireur à l'arc (à gauche) se réfugiant vers une jeune femme (à droite). Allégorie bien connue de la chasteté mariale.

Sainte Catherine présente à la Vierge la destinataire du Livre d'Heures *(miniature n° 12, f° 329).*

Déjà rencontrée dans le livre, il s'agit peut-être d'une riche bourgeoise appartenant au milieu de la draperie rouennaise (et prénommée Catherine).

L'inscription Salve, sancta parens... *est le début de l'introït des messes de la Sainte Vierge.*

En bas, dans la bordure, outre l'inévitable fontaine, légende du Roi de Mercie et des trois filles de son hôte, Guillaume d'Albanac, adaptation possible du mythe du Jugement de Paris, arbitre de beauté entre trois déesses. Ce fut Aphrodite qui l'emporta. C'est le sujet d'une terre cuite conservée au Musée des Antiquités.

notant les noms des saints qui ne sont pas ceux du calendrier romain, avec la date de leur fête. Voici ceux que j'y ai trouvés :

Janvier : le 26, saint Julien, évêque du Mans (introduit au calendrier rouennais au XIIIe siècle par l'archevêque Maurice, précédemment évêque du Mans).

Février : le Ier : saint-Sever, évêque d'Avranches, dont les reliques furent portées en 990 à la cathédrale de Rouen où il a toujours sa chapelle.

Le 9 : saint Ansbert, abbé de Fontenelle, puis successeur de saint Ouen, en 684, au siège épiscopal de Rouen.

Le 10 : sainte Austreberthe, abbesse du monastère de Pavilly.

Le 28 : sainte Honorine, martyre du pays de Caux.

Mars : le 7 : saint Vigor, évêque de Bayeux (qui est à tous les calendriers normands).

Le 28 : saint Evroul, fondateur de l'abbaye d'Ouche.

Le 31 : saint Maurille, successeur de Mauger comme archevêque de Rouen, en 1055.

Avril : le 1er : saint Valery, cher aux Cauchois.

Mai : le 15 : saint Magloire, l'un des saints bretons honorés en Normandie, surtout dans les îles anglo-normandes.

Le 21 : sainte Quitère, dont on trouve plusieurs lieux de culte et confréries dans le diocèse de Rouen, par exemple à Fresquiennes, à Morgny-sur-Blainville, à Neuville.

Le 27 : saint Hildevert, dont le haut-lieu cultuel est Gournay-en-Bray.

Juin, le 8 : saint Godard

Juillet, le 15 : saint Maclou

Le 18 : saint Clair

Août, le 20 : saint Philbert, abbé de Jumièges

Septembre, le 22 : saint Pair, évêque d'Avranches

Octobre, le 11 : saint Nicaise

Le 12 : sainte Pience, dont le culte est lié à celui de saint Nicaise, à cause de leur martyre et de celui des saints Quirin et Scuvicule (ils figurent ensemble au martyrologe d'Usuard).

Le 16 : saint Michel du Mont-Tombe (qui est la fête normande de l'archange).

Le 22 : saint Mellon, premier évêque de Rouen.

Le 23 : saint Romain.

Novembre, le 15 : de nouveau saint Maclou (c'est la seule fête actuelle).

Ce groupement santoral se trouve confirmé par le texte, p. 186, des *Litanies des Saints,* où ont été inclus la plupart des noms qui viennent d'être cités. Nous sommes assurément bien loin d'Aix-en-Provence.

Ainsi avais-je acquis la conviction qu'on pouvait être plus précis que l'abbé Albanès, et que ce manuscrit, dont il pensait qu'il devait provenir du Nord-Ouest de la France, devait être attribué, pour son calendrier au moins, au diocèse de Rouen. Cette opinion, d'autres l'avaient eue avant moi, puisqu'on la trouve exprimée, tout au moins à titre de probabilité, dans l'ouvrage de Blum et Lauer, *La miniature française aux XV^e^ et XVI^e^ siècles,* publié à Paris, en 1930.

Calendrier rouennais, soit ! C'est l'évidence même. Mais la décoration est-elle rouennaise ? Ce Livre d'Heures était destiné à un Rouennais ; mais à qui le destinataire ou le donateur, à qui ou à quel atelier, en confièrent-ils l'illustration ? Copistes et enlumineurs sont souvent étrangers les uns aux autres. Le cas le plus typique est celui du célèbre Bréviaire Grimani, conservé à la bibliothèque Saint-Marc de Venise. Ses copistes italiens le confièrent pour la décoration à des artistes flamands, parmi lesquels on identifie à coup sûr Gérard David. Travail d'atelier, avec souvent répartition des tâches, les uns se chargeant des thèmes figuratifs, d'autres de la décoration des marges. Et l'on constate parfois qu'il y a plus d'unité, sinon plus d'uniformité dans la décoration marginale que dans les thèmes figuratifs qu'elle encadre. Autrement dit, l'attribution de provenance s'appuie souvent davantage sur le traitement des marges que sur les scènes représentées.

En tout cas les Aixois sont maintenant parfaitement conscients de trois choses :

1) que leur beau Livre d'Heures n'est pas provençal, 2) qu'il n'a jamais appartenu à la reine Yolande, 3) qu'il est d'origine normande, et normande de Rouen. Il a été présenté en 1981 à Aix-en-Provence lors de l'exposition "Le roi René en son temps", au Musée

Granet. Dans la notice du catalogue, Madame Marie-Claude Leonelli, conservateur des Antiquités et Objets d'Art du Vaucluse, n'a pas hésité à le déclarer postérieur à la reine Yolande, laquelle est morte au château de Saumur le 14 novembre 1442. *"Le style des enluminures,* poursuit-elle, *localise leur exécution à Rouen dans les années 1475-1480, soit plusieurs décennies après le décès de Yolande d'Aragon"*. Et plus loin : *"Ce manuscrit est un bon exemple de la production courante des ateliers rouennais"*.

Prenons acte de cette courageuse et officielle restitution... morale, en attendant le retour du livre à son berceau d'origine (!). Et poursuivons notre analyse.

Grâce à mon ami, Xavier Lavagne d'Ortigue, conservateur de la Méjanes, j'ai pu faire photographier les 12 peintures à pleine page qui subsistent, sur les 14 qui ont existé. Les deux qui manquent ont disparu depuis très longtemps. Nous les examinerons ensemble et nous verrons si se justifient les opinions d'Henri Omont, dans une note du *Bulletin des Antiquaires de France* en 1907, et de Paul Durrieu, dans un mémoire de l'Académie des Inscriptions, publié en 1921 dans la *Fondation Piot,* lesquels estiment que le manuscrit pourrait être de plusieurs mains. Paul Durrieu pense lui aussi qu'on ne peut se baser sur le caractère normand du calendrier pour attribuer la décoration du livre à un Normand. A un Normand, peut-être pas ! Mais qui a jamais prétendu que la brillante Ecole des miniaturistes rouennais de la fin du XV^{e} siècle et d'une grande partie du XVI^{e}, n'était composée que d'autochtones ? On ne peut pas dire qu'elle n'avait que des permanents. L'itinérance était alors chose courante parmi les artistes. Paul Durrieu cite le cas de Philippe de Mazerolles qui, de Tours vient à Paris en 1454 et que l'on retrouve en Flandre en 1467. Arnoult de Nimègue, qui a tant marqué de son empreinte nordique l'art du vitrail à Rouen et que l'italianisme rouennais a marqué à son tour profondément, est le type même de ces échanges d'hommes, de leur passage d'un atelier à un autre, de ce qu'ils pouvaient apporter et recevoir quand leur talent s'imposait.

En conclusion, l'élément d'identité de ce Livre d'Heures, attestant moins sa provenance que sa destination, reste avant tout son calendrier, qui est sûrement rouennais.

Sa destinataire était très probablement la dame - une riche bourgeoise peut être du milieu de la draperie rouennaise - figurant à trois reprises dans le manuscrit, et présentée à la Vierge par sainte Catherine, ce qui permet de penser qu'elle portait ce prénom.

Il semble bien que les peintures représentant les thèmes religieux ne soient pas tous de la même main. C'est particulièrement sensible pour la scène de la Pentecôte et pour l'une des deux représentations de la Vierge avec l'Enfant Jésus.

Il faut enfin souligner l'intérêt de la décoration marginale, remarquablement fine et soignée, et d'une grande fraîcheur de coloris. Cet intérêt tient d'une part à la qualité du dessin, d'autre part à l'originalité de la composition. Dans un décor de feuillages, de fleurs, de fruits, d'oiseaux, de petits animaux, que l'on retrouve en d'autres manuscrits contemporains, l'artiste a inséré des personnages et des scènes qui attirent le regard, suscitent la curiosité en la détournant du thème central de la page, avec lequel ils sont la plupart du temps sans rapport.

Cohabitation tragique de deux cultures

par Pierre LANDEMAINE

(Séance du 10 juin 1989)

A l'heure de l'universalité des Droits de l'Homme, le procédé de justice sommaire fait horreur. Attribué à un juge de Virginie, nommé Charles Lynch, et apparu, semble-t-il aux Etats-Unis vers 1859, il était destiné à effrayer les Noirs, alors qu'Abraham Lincoln faisait campagne pour la présidence des Etats-Unis. Lorsqu'il est utilisé par les plus démunis contre leurs semblables, ou devient l'arme de gouvernement, on reste frappé de stupeur.

Des Mauritaniens massacrent des Sénégalais à Nouakchott et s'en prennent même à des Mauritaniens, dont la seule faute est d'avoir la peau noire et de ne pas parler l'Assahnia (dialecte dérivé de l'Arabe et parlé par les Maures de Mauritanie). De jeunes Sénégalais exécutent sommairement des "Nars N'Ganaares", nom donné aux Maures qui habitaient jadis l'empire du Ghana au XII^{e} siècle et dont la capitale se situait à l'Est de la Mauritanie, et qui vivaient depuis longtemps au Sénégal.

Pourtant, rien en apparence ne laissait présager de tels événements entre deux Etats qui, de par la géographie et l'histoire, ont un destin commun. Mais les hommes semblent en avoir décidé autrement.

Pour bien comprendre la portée des événements tragiques de ces derniers temps, il convient d'abord de bien poser le problème. Le poser, ici, en termes de frontière, au sens du Droit international entre les deux Etats, est en fausser la donnée qui est, avant tout, une donnée culturelle, car c'est bien en termes de cohabitation cultu-

relle entre les communautés négro-africaine et arabo-berbère que le problème se pose, et ce qui se passe aujourd'hui encore, en Mauritanie, en donne la véritable dimension - tracts antifrançais à Nouakchott - attaque d'une classe de Français au Lycée par des étudiants arabophones - déportation de population négro-africaine.

On ne peut donc analyser, ni comprendre la situation actuelle, dans une perspective de dépassement, avec une solution viable, sans interroger le passé.

LES RACINES DE LA TRAGÉDIE

On a invoqué et on invoque encore, de façon idyllique, les liens séculaires entre ces deux communautés. On oublie toutefois de souligner que l'équilibre géopolitique actuel est le résultat d'une longue histoire faite de tensions et de conflits entre ces mêmes communautés constituées des Négro-Africains francophones : Hall Pulaares, Soninkés, Wolofs et Bambaras — et des Arabo-Berbères : les Maures avec leurs esclaves : les Haratines, affranchis depuis 1980. Cet équilibre, que la Mauritanie devait assurer de par sa position géographique et sa composition multiethnique et culturelle, semble aujourd'hui bien menacé.

C'est en 1899 que l'idée de création d'une Mauritanie occidentale, qui s'étendrait des rives du Sénégal aux confins du Maroc et de l'Algérie, fut retenue. Exposée par Xavier Coppolani au Président du Conseil Waldeck-Rousseau et au Ministre des Affaires Etrangères Delcassé, cette idée fut retenue par la France. Il fallut toutefois attendre l'année 1902 pour l'occupation de ces territoires qui constituaient ainsi le nouvel espace moderne mauritanien. La France espérait ainsi, par cette jonction entre le Maghreb et l'Afrique noire, créer une zone de contact entre l'Afrique blanche et l'Afrique Noire. Mais cette réalité fut déjà fortement ébranlée dans le passé. Dès 1946, les Mauritaniens pressentaient l'acheminement des territoires vers l'autonomie et puis, à partir de la loi-cadre de 1956, vers l'indépendance. Les partis et mouvements politiques créés pendant cette période étaient, dans leur quasi-totalié, traversés par des contradictions nationalitaires et culturelles qui tournent autour du problème fondamental du cadre territorial et ethnique du pouvoir. La tradition coloniale déjà établie laissait entendre que la solution pourrait être un ancrage définitif du territoire à un ensemble ouest-africain ; mais la communauté maure n'en voulait pas. Toute son idéologie et sa frustation accumulée par cette colonisation venue du Sud

la porte vers le Maghreb où vibrait déjà le sentiment de la nation arabe toute entière.

Le parti de l'Entente, créé en 1948 par le premier député de la Mauritanie à l'Assemblée Constituante française de 1943-45, Léopold Senghor - chantre de la négriture et de la francophonie - conduit Horma Ould Bahana à un radicalisme antifrançais suivi du rattachement de la Mauritanie au Maroc, donnant ainsi écho au projet d'un grand Maroc s'étendant jusqu'à la rive du Sénégal, et revendiqué par le parti de l'ISTIGLAL de Allal el Fassi.

Soutenu par une grande partie des Mauritaniens Maures, ce projet ne fut pas sans inquiéter les leaders politiques du Sud qui opposèrent l'idée d'une grande fédération, celle du Mali.

Trois mouvements politiques furent créés à cette fin - le Bloc Démocratique du Gorgol (B.D.G.) en 1956 - l'Union des Originaires Négro-Africains de la Vallée du Fleuve, en 1957 - et l'Union Nationale Mauritanienne (U.N.M.) en 1959, dirigée par des Maures du Trarza et des Noirs du Fleuve.

Finalement, c'est le Parti du Regroupement Mauritanien (P.R.M.) qui l'emportera grâce à l'appui de la France et de l'Administration française et de son fondateur - Mocktar Ould Daddah - qui présidera à ses destinées et à celle du pays jusqu'au 10 juillet 1978, date à laquelle il sera renversé par un Coup d'Etat militaire.

Lors de l'Indépendance en 1960, la communauté négro-africaine disposait d'un certain nombre d'atout qui lui permettaient d'obtenir des garanties constitutionnelles. D'une part, la Mauritanie était isolée du monde arabe qui, à l'exception de la Tunisie, soutenait la Marocanité de la Mauritanie. D'autre part, la légitimité du pouvoir de Mocktar Ould Daddah était contestée par certaines tribus guerrières maures, contestant à une tribu maraboutique de prendre en main les affaires de l'Etat. L'appuis de la communauté négro-africaine qui, en raison du taux élevé de scolarisation dans la période coloniale, lui était donc politiquement indispensable comme contrepoids à la contestation Maure. Enfin, sur le plan diplomatique, seuls les Etats modérés de l'Afrique Noire francophone et la France lui apportaient leur soutien.

Caractérisant l'isolement diplomatique de la Mauritanie, il convient de rappeler que l'admission de ce pays aux Nations Unies fut le résultat d'un difficile marchandage entre les deux grands Ouest et Est, et c'est en échange de l'accord des pays de l'Ouest, de ne pas

s'opposer à l'admission de la Mongolie aux Nations Unies, que l'U.R.S.S. accepta de s'abstenir avec les pays de l'Est, lors de l'admission de la Mauritanie dont la candidature était patronnée par la France, la Tunisie et le Libéria. Conscient des tensions interethniques qui risquaient de diviser son pays, le Président Ould Daddah, avec sagesse, sut maintenir un équilibre par un sage dosage des responsabilité, tout en utilisant les structures traditionnelles comme un instrument de régulation du pouvoir.

Sur la plan international, il proclama à maintes reprises le caractère arabo-berbère et africain francophone de la Mauritanie. Mais, dès l'aube de la décennie 1970, il s'écartait de cette politique et, s'appuyant sur l'importance respective des ethnies, il fixait à 30 % le nombre d'emplois réservés aux Négro-Africains dans la fonction publique. Ce quota, fixé par le Président Ould Daddah, n'a cessé, au cours de la dernière décennie, de décroître alors que, sur le plan démographique, les deux communautés s'équilibrent aujourd'hui. Selon le recensement officiel de 1960, les Négro-Africains représentaient environ 30 % de la population. Le recensement effectué en 1977 et en août 1988 reconnaît l'équilibre du poids des deux communautés.

Parallèlement à cette politique de quota implicite dans la fonction publique, il décidait de réhabiliter la langue et la culture arabes brimées, selon lui, pendant la période coloniale. Il est vrai que le décret fédéral de l'A.O.F. du 6 novembre 1947, dans le but d'uniformiser et d'étendre l'enseignement du français dans l'A.O.F., limitait l'enseignement de l'Arabe aux régions où un dialecte arabe était utilisé par la majorité de la population. Par ailleurs, l'argument était "qu'enseigner l'Arabe dans des régions islamiques, mais non arabophones, serait donner un caractère confessionnel incompatible avec le principe de la laïcité de l'école française". Tel s'exprimait M. Messmer, alors Gouverneur de Mauritanie, aux élus locaux. Si la distinction entre l'arabité et l'Islam, en tant que religion, était nette dans l'esprit des responsables français, elle l'était moins dans celui des responsables mauritaniens. Invoquant la langue et la culture arabes comme patrimoine commun de tous les Mauritaniens, ou invoquant à l'adresse des Négro-Africains cette "République théocratique" du Fouta fondée en 1776, après la destruction du royaume Dénianké par des érudits de l'Islam noir, foyer de culture islamique, le Président Ould Daddah était convaincu du bien-fondé de l'enseignement obligatoire de l'Arabe. Cette option, à mesure qu'elle s'est affirmée

dans la doctrine du parti unique et mise en place dans l'enseignement, suscita de vives oppositions chez les cadres, les uns craignant une assimilation par la culture arabe, les autres par la culture française. Ces oppositions ont dégénéré en affrontements raciaux, en 1966. Affrontements qui devaient faire 7 morts et 30 blessés, lors de l'introduction de l'Arabe dans les établissements secondaires.

La foi musulmane et la culture arabo-islamique, invoquées comme facteur d'unité national, devenaient finalement facteur de division.

La prise du pouvoir par les militaires le 10 juillet 1978, en raison de son autoritarisme, n'a fait qu'aggraver la situation déjà conflictuelle entre les deux communautés. C'est à cette époque que les courants politiques nationalitaires prirent une importance grandissante, pour arriver aujourd'hui à une bipolarisation nette du pays, suscitée et entretenue par le nationalisme arabe, d'un côté, et le nationalisme négro-africain, de l'autre. Le nationalisme arabe, pour qui la Mauritanie doit être vidée de son élément négro-africain et francophone, est organisé autour de deux pôles : les Kadhafistes et les Baasistes d'audience irakienne. Le nationalisme négro-africain ambitionne, quant à lui, de reconquérir le pouvoir à Nouakchott. Le nationalisme négro-africain est composé de trois partis qui fondèrent, en 1983, le Front de Libération Africain de la Mauritanie "F.L.A.M.". Ce front de libération, trois ans plus tard, en 1986, publiait un manifeste : "Manifeste du Négro-Africain opprimé", décrivant et dénonçant les pratiques discriminatoires de l'administrations maure, allant jusqu'à utiliser le terme "Aparteid". Ce manifeste fut remis aux Chefs d'Etats africains lors du sommet de l'O.U.A. tenu à Addis-Abeba, en 1986.

C'est alors qu'une véritable répression du mouvement a commencé. Des membres présumés du F.L.A.M. sont arrêtés et condamnés à des peines de prison de 5 à 10 ans. 4 d'entre eux, dont l'écrivain Toné Youssouf Gueye, ancien représentant de la Mauritanie aux Nations unies, et Ba Abdoul N'Gniesse, ingénieur des Mines, devaient décéder en aouî 1988, dans la prison de Oualata, à la suite de mauvais traitements. Le limogeage des cadres négro-africains se multiplie, en même temps que s'exercent des pressions policières sur des familles négro-africaines soupçonnées de sympathiser avec le F.L.A.M.

La tentative du Coup d'Etat du 22 octobre 1987, suscité par le F.L.A.M., allait radicaliser l'attitude du Pouvoir. 51 personnes étaient déférées devant une cour spéciale de justice. 3 colonels négro-africains, dont Sevdi Ba, commandant la Base navale de Nouakchott, Amadou Sarre et Saidou Sy : condamnés à mort, ils étaient exécutés le 6 décembre 1987, malgré l'appel à la clémence des instances internationales ; les autres étaient condamnés à la réclusion à vie.

A ce jour, l'armée se trouve vidée de son élément négro-africain francophone. En effet, 1200 militaires négro-africains étaient radiés du cadre de l'armée, alors que d'importants changements intervenaient dans l'administration territoriale : tous les gouverneurs et préfets du Sud sont aujourd'hui révoqués et remplacés par des Maures militants du nationalisme arabe.

Au Sénégal, où certains membres du F.L.A.M. sont accueillis et ont obtenu le statut de réfugiés politiques, on n'est pas insensible au sort réservé aux Négro-Africains de l'autre rive du Fleuve.

C'est dans ce contexte politique d'affrontements entre les deux Etats qu'intervint la crise Mauritano-sénégalaise. Tout a commencé par de banals incidents entre Mauritaniens et Sénégalais, dans la région du Fleuve. De pareils incidents furent fréquents dans le passé, mais n'avaient jusqu'à ce jour, jamais revêtu un tel caractère racial. Comment, alors, expliquer la violence de ces derniers incidents dans les deux pays qui devaient se solder par deux morts et une dizaine de blessés.

Dès l'incident connu, le Gouvernement sénégalais demandait la constitution d'une commission mixte entre les deux gouvernements, pour établir la réalité des faits. Elle n'aura malheureusement pas le temps de se réunir. A Matam (Préfecture du village de Diawarra) de violents incidents entre Sénégalais et Maures établis dans cette Ville, faisient 2 morts. Ces faits survenus entraînèrent aussitôt un déferlement de violence dans Dakar. Des jeunes saccagent des boutiques maures pour venger leurs compatriotes morts à Diawarra et à Matam. De là, devait partir l'engrenage qui, de représailles en représailles, conduisit aux journées meurtrières de Nouakchott, de Nouadhibou, des 25 et 26, et de Dakar, du 28 avril. Le bilan était fort lourd : 85 Mauritaniens Maures tués au Sénégal, 400 morts à Nouakchott et Nouadhibou.

A la faveur de ces évènements, le Gouvernement mauritanien se livra à une véritable "chasse aux nègres", appliquant à la lettre cette

phrase célèbre du leader Bassiste : "nous ne voulons plus d'une Mauritanie négrifiée". Ainsi de nombreux cadres négro-africains francophones (magistrats, conseillers à la Présidence, journalistes, gendarmes) furent déportés au Sénégal. On estime le nombre des Négro-Africains francophones, déportés à ce jour, à environ 80 000 personnes. Aujourd'hui, les déportations continuent. Pour justifier ces déportations, le Gouvernement mauritanien invoque officiellement l'année 1966. Tout Négro-Mauritanien francophone ayant acquis la nationalité mauritanienne postérieurement à cette date, est présumé Sénégalais. Or, le code de la nationalité de 1961, modifié en 1975, se réfère, comme en France, au critère international du droit du sol et du droit du sang, pour l'acquisition de la nationalité mauritanienne. Sinon, que deviendraient les Maures eux-mêmes nés avant 1961 ou après 1975, ou même entre les deux périodes. L'année 1966 n'avait donc aucun fondement juridique, mais cette référence est pour les Arabo-Berbères maures un symbôle : c'est en effet la date des affrontements raciaux de 1966 devant le refus des Négro-Africains francophones d'accepter l'arabisation. Cette déportation a pour but de créer chez les Négro-Africains le sentiment qu'ils sont étrangers sur le propre territoire de Mauritanie.

Par ailleurs, il convient de placer ces événements dans l'enjeu économique de la mise en valeur du bassin du fleuve Sénégal, ce qui explique en partie la situation actuelle. La mise en service des deux barrages de l'O.M.V.S. (Organisation pour la Mise en Valeur du Sénégal) à Manantali et à Diama au Sénégal, a avivé les désaccords entre Dakar et Nouakchott. Le barrage de Diama, qui empêche en période de basses eaux la remontée de l'eau salée sur près de 200 kilomètres, en combinaison avec celui de Manantali, permet l'irrigation de 250 000 hectares.

Dans cette perspective, comme au Sénégal, un réforme foncière a été engagée en Mauritanie, depuis 1982, pour mettre en valeur la bande fluviale par attribution de périmètres à des investisseurs. Or, il se trouve que présentement, en Mauritanie, la quasi-taotalité des investisseurs se trouvent être des Maures récemment enrichis dans le tertiaire. Le paysan négro-africain, résident traditionnel dans cette région, exploite des terres indifféremment sur les deux rives du Fleuve, qu'il soit Sénégalais ou Mauritanien. Comment alors réattribuer ces terres, dans le cadre des réformes foncières. Un compromis de principe, fondé sur la réciprocité avait été trouvé par les deux gouvernements, permettant aux riverains de cultiver sur l'une ou l'autre rive.

Au Sénégal, dans la perspective de l'après-barrage, un "comité de suivi" a été créé par les chefs traditionnels. Ce comité est devenu un groupe de pressions politiques très fort, au Sénégal, et a pour but de veiller à ce que des terres appartenant traditionnellement à des Sénégalais et plus particulièrement à des "Hall Pulaares", ne soient pas attribuées à des Maures venus du Nord et, de fait, ce "comité de suivi" a pris en charge la défense des Négro-Africains du Sud.

Nouakchott, alors, reproche à Dakar de s'ingérer dans ses affaires intérieures. Le régime mauritanien n'apprécie guère l'hospitalité offerte aux dirigeants du "F.L.A.M.", qu'il considère comme ses opposants les plus résolus. Ces divers éléments expliquent l'ampleur des événements de ces derniers jours. Comme vous le voyez, il ne s'agit pas en l'occurence d'un simple conflit frontalier, mais bien d'un conflit inter-communautaire avec, en toile de fond, des problèmes politiques et culturels.

CONCLUSION

Victimes à la fois du principe de O.U.A. sur l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation, les Négro-Africains restent donc condamnés à défendre leur identité culturelle menacée face à l'arabisation à l'intérieur de l'espace mauritanien du Maroc aux rives du Sénégal.

Certes, une tendance se fait jour de voir le Sénagal revendiquer une frontière qui serait déterminée par les eaux du fleuve Sénégal - en hautes eaux - soit 50 à 60 kilomètres à l'intérieur de la Mauritanie, et non le fleuve en basses eaux, soit, comme de nos jours, le milieu du lit du fleuve, ramené à rive à rive.

Rêve ou réalité de demain !

Une autre proposition, généralement avancée et défendue par certains leaders du "F.L.A.M.", consiste à demander pour la Mauritanie une structure fédérale, avec pour capitale de l'Etat francophone négro-africain le ville de Kaedi, Noukchott restant la capitale fédérale ; une telle structure permettrait une cohabitation sans heurt des deux communautés arabo-berbère et négro-africaine, dans le respect de leur identité culturelle, mais aussi, permettrait un partage équitable du pouvoir politique.

La gravité des derniers événements et les haines qu'ils ont engendrées, nous laissent à penser que l'Etat unitaire mauritanien a fait son temps et me paraît aujourd'hui condamner.

Espérons qu'en attente d'un autre devenir pour la Mauritanie, la violence ne fera pas sa réapparition... C'est mon vœu fervent... Je n'en suis pas certain !

Jacques Thibaud, violoniste

Le "Code génétique" français

par Christian GOUBAULT et Gerald DRIEU

(Séance publique du 9 décembre 1989)

Le "Code génétique" français ! Le titre a de quoi surprendre. Serait-il question de déterminer l'existence de chromosomes et d'une hérédité spécifiquement français dans la double hélice de l'ADN humain ? C'est en relisant la merveilleuse autobiographie de Sir Yehudi Menuhin, "Voyage inachevé", que je rencontrai pour la première fois, ce terme de "Code génétique" à propos du violoniste français Jacques Thibaud : "Le jeu élégant de Thibaud faisait partie de son code génétique français. Il avait une faculté innée de traiter une phrase sans demander la permission au métronome".

Mais qu'est-ce qu'un Français ? Il n'existe pas de race française, dit-on, mais une nation française, des individus français. On dit : "Cela est bien français", sans préciser ce qui l'est réeellement. Ecoutons encore une fois Menuhin : "Bien que les Français soient dans la rue, le peuple le plus mal poli du monde, ils ont au salon les manières les plus exquises, le sens des prévenances. Je me souviens d'avoir remarqué dans mon enfance que même un orchestre français de second ordre pouvait infailliblement faire valoir du Mozart, tandis que les orchestres allemands, sauf tout à fait les meilleurs, faisaient pâlir sa délicatesse par leur lourdeur ; cette comparaison m'apprit qu'on ne peut apprécier Mozart que dans la tradition courtoise. Quand j'étais jeune, le Mozart de Thibaud était sans rival...".

Cet hommage à Jacques Thibaud aurait dû être célébré ici-même par Sir Menuhin, Grand Officier de la Légion d'Honneur, Chevalier de l'Ordre de l'Empire Britannique, Prix Nehru de la Paix.

A la demande de Gerald Drieu et co-auteur du livre publié aux Editions Champion à Paris, le Maître Menuhin a accepté de grand cœur de préfacer "Jacques Thibaud, violoniste français". L'honneur est insigne. Je ne peux résister au plaisir de lire un large extrait de cet avant-propos :

"Il était l'incarnation de son art, car, bien qu'il vînt au monde avant sa musique (et je n'en suis pas complètement convaincu - la flûte de Pan aurait pu l'évoquer en chair et en os), c'est bien sa musique qui, à la longue, laisse son empreinte sur les traits de son visage. La silhouette longue, élégante et flexible, toujours vif et avide de vie et d'expériences, c'est sa musique qui marque les inflexions de sa voix et son tempérament génial [...] Peut-être le dernier des grands et merveilleux musiciens [...], le seul qui, sans souci, paraissait, et en grande mesure était, sans arrogance et sans ambition, car déjà il était tout ce qu'il voulait et devait être [...] Jacques Thibaud était un enchantement à connaître, à écouter ; il reste un "chantement", un véritable chant dans son souvenir et mon cœur...".

Il s'agit pour moi, aujourd'hui, d'évoquer devant vous trois aspects complémentaires de l'art et de l'œuvre de Jacques Thibaud. Gerald Drieu parlera, tout-à-l'heure, de ses recherches discographiques et du fameux "son" Thibaud, dont le caractère unique - et français - doit être mieux défini.

En premier lieu : la carrière du violoniste-concertiste, le plus prestigieux que notre pays ait connu. Né à Bordeaux le 27 septembre 1880, Jacques avait déjà de qui tenir, puisque son père Georges Thibaud avait été premier violon dans l'Orchestre du Grand-Théâtre. D'un premier mariage, Georges avait eu quatre fils : deux enlevés par le croup, Alphonse qui créa le Conservatoire de Buenos Aires, Hippolyte, violoniste. D'un second mariage, il eut encore des fils musiciens : Joseph, pianiste phénoménal, et François, qui sera, en 1924, directeur du Conservatoire d'Oran, enfin Jacques, dont la carrière débute véritablement et paradoxalement à Angers, à l'âge de onze ans, au cours d'un concert avec orchestre, le 28 février 1892, qui déchaîne l'enthousiasme. Un critique d'Angers, que j'apprécie particulièrement, le Comte Louis de Romain avait prophétisé le destin brillant du jeune garçon : "Jacques Thibaud : un nom qu'il faut retenir. Ce sera celui d'un violoniste célèbre, à en juger par le talent extraordinairement précoce de l'enfant qui le porte [...] Dans les trois morceaux qu'il a exécutés avec une sûreté telle qu'elle donnait

l'illusion de l'autorité, Jacques Thibaud a tenu son auditoire émerveillé sous le charme de son archet". Tout est dit, le mot essentiel : le charme, dans le sens de magie, de chant inspiré, qui appartient à son code génétique, au code français.

Sur les conseils du grand violoniste belge Eugène Ysaye - son véritable père artistique - Jacques entrera dans la classe de Marsyck au Conservatoire de Paris ; il y rencontrera de jeunes violonistes-élèves qui deviendront des légendes (Georges Enesco, Fritz Kreisler, Jules Boucherit) et surtout des amis. Premier prix en poche, Jacques trouve un engagement aux Concerts-Rouge avant d'entrer chez Colonne. Et un soir, le 20 novembre 1898, c'est la gloire. Il joue le *Prélude* du *Déluge* de Saint-Saëns ; il est rappelé douze fois. Son nom est sur toutes les lèvres, Jacques attire l'attention du grand impressario allemand Hermann Wolff qui le fait jouer à Berlin.

La petite salle Beethoven était bien vide en ce soir d'octobre 1899. Dans la grande salle voisine devait jouer l'illustre violoniste Joachim, mais, à cause du mauvais temps, Joachim, l'ami de Brahms, ne se dérangea pas. Le public, pour ne pas perdre totalement sa soirée, entendit Thibaud et l'ovationna. Arthur Rubinstein, pas plus âgé que lui et protégé de Joachim, assistait à ce concert. Une grande amitié entre les deux jeunes gens se noua.

"Je n'oublierai jamais son interprétation du Concerto en sol mineur de Bruch", écrit Rubinstein. "Il arrivait à faire, de ce joli morceau sans prétention, un chef-d'œuvre. Il joua avec une tendresse telle que les larmes m'en virent aux yeux".

Enfin, consécration ultime de Jacques Thibaud : sa première tournée triomphale aux Etats-Unis d'Amérique, du 1er novembre 1903 au 18 février 1904. Adulé à 23 ans, considéré l'égal d'Ysaye, de Kreisler, de Kubelik, d'Enesco. Le Boston Herald note avec enthousiasme : "tout est vivifié, rendu compréhensible et humain par l'âme de l'instrumentaliste". Même enthousiasme à New York, Philadelphie, Washington... Un style naturel et aisé, une beauté, une élégance et un charme que l'on célèbre à l'envi, à une époque où aux U.S.A., la France était tout cela.

Blessé pendant la Grande Guerre, Jacques Thibaud sera chargé d'une mission en Amérique par le sous-secrétariat aux Beaux-Arts pour inciter les Etats-Unis à soutenir l'effort de guerre français. Ce sera sa troisième tournée dans ce grand pays, ou plutôt un long séjour. Avec sa charmante femme - qui en dot lui avait offert le fameux

Stradivarius "Le Baillot" - il s'installe en 1917 à l'angle de Broadway et de la 89e rue, à New York.

Il serait trop long de retracer ici la carrière phénoménale du concertiste Jacques Thibaud. Nous ne pouvons donner que quelques indications fragmentaires, renvoyant notre auditoire au livre que Gerald Drieu et moi-même avons rédigé, souvent à partir de documents inédits. Nous ne citerons que deux exemples de concerts, parce qu'ils sont assortis de témoignages d'époque, parfois émouvants.

La veille d'un concert à Denver, en 1917, le violoniste apprend la mort de son père, celui que l'on appelait affectueusement "Papa Thibaud". Le lendemain, le Denver Times titrait : "Thibaud gives Denver treat despite sorrow" (Thibaud régale Denver, malgré son chagrin). Sans aucune recherche du sensationnel, mais avec un heureux mélange de dignité classique et de chaleur émouvante, Jacques donna, en pensant à son père, une interprétation admirable du Concerto de Beethoven. "Aucun violoniste, que nous avons entendu récemment, ne nous a aussi profondément impressionné", relevait Musical America. Après plusieurs rappels, Jacques joue le 1er mouvement de la 6e Sonate pour violon seul de Bach : "No violonist whom we have recently heard impressed so profoundly the musical portion of this community...".

Second exemple : un concert à Gaveau, en 1920. C'est le grand organiste de Notre-Dame de Paris, critique à ses heures, Louis Vierne, qui rend compte de cette soirée :

"Cette figure d'artiste est l'une des plus caractéristiques de notre temps : riche nature faite d'élégance, de facilité, de musicalité fine et primesautière, elle a au suprême degré ce qu'il faut pour séduire. Et puis, celle-ci est bien de chez nous ; par la clarté et la spontanéité de son interprétation, par la qualité de son émotion, par la justesse de son accent, il révèle péremptoirement sa race ; nul ne peut s'y méprendre [...]. Je me doutais que Mozart était l'homme qui convenait au tempérament de Jacques Thibaud : mes prévisions ont été dépassées. L'interprétation du miraculeux Concerto en Mi bémol a été magnifique. Il est curieux de voir combien la nature de ce violoniste français s'identifie à celle du génial musicien autrichien pour en traduire la prestigieuse souplesse, la grâce infinie, le charme pénétrant. De plus, la sonorité naturelle de Jacques Thibaud est le vêtement le plus merveilleusement adapté à la musique de Mozart".

J'évoque maintenant la carrière de chambriste de Jacques Thibaud. Très tôt, notre virtuose fit de la musique en duo, en trio ou en quatuor. Avec ses frères d'abord, puis aux fameux Jeudis des Concerts-Colonne qui, à l'instar de ceux du Gewandhaus de Leipzig, étaient consacrés à la musique de chambre de Saint-Saëns, Franck, Beethoven et Brahms, encore peu apprécié dans notre pays.

Mais, quand on parle de musique de chambre, on pense, bien entendu, à l'illustre Trio Cortot-Thibaud-Casals fondé en 1905 d'une manière assez inopinée. Après une partie de tennis près de Fontainebleau, les trois interprètes se réunirent pour jouer un Trio de Schumann. Léon Blum et sa première épouse, Lise, assistèrent à cette audition. Il encouragent tout de suite les artistes à poursuivre cette entreprise. Très rares étaient à l'époque les Trios piano-violon-violoncelle. Aussi le Trio Cortot-Thibaud-Casals combla-t-il un vide. Premier concert à Lille, le 18 décembre 1906. Mais lors d'un programme privé à Rouen, dans les salons du magistrat Chanoine-Davranches, le 13 février 1907, Raoul Pugno remplace Alfred Cortot. Ce qui montre le caractère non permanent de ce groupe. Bientôt, néanmoins, les trois artistes préférèrent accorder leur carrière pour jouer ensemble, car ils étaient faits les uns pour les autres.

Tout de suite, les "trois mousquetaires" offrent l'intégrale des Trios de Beethoven et la critique emploie des expressions bibliques pour qualifier ces interprétations qui défient l'entendement : "leurs arts mêlés eurent l'auguste beauté des paroles du Messie qui éclosent sur la montagne", s'exclame un chroniqueur de "Musica" au comble du ravissement. Puis en trois soirées, Cortot-Thibaud-Casals programment des partitions jamais jouées : les Trios de Brahms, de Schumann, de Mendelssohn, les Variations "Ich bin der Schneider Kakadu" de Beethoven, le Trio "Dumky" de Dvorak, le Concert en trio "L'Indiscrète", de Rameau et une Sonate à trois de Corelli.

A partir des années 1930, les apparitions du Trio deviendront de plus en plus espacées, de même que les séances de Sonates Thibaud-Cortot. Chacun a une carrière de soliste à accomplir, des cours à assurer à l'Ecole Normale de Musique de Paris. A Moscou en 1936, Cortot sera reconnu au milieu du public venu applaudir Thibaud ; il sera prié par la foule de jouer une Sonate avec le violoniste ! Les deux artistes se retrouveront sur une estrade de concert en 1937, Salle Pleyel. Il joueront ensemble, sans doute pour la dernière fois, à un concert Mozart, fortement souhaité par les occupants, le 2 décembre 1941, à Paris. Thibaud était considéré comme le

meilleur interprète de Mozart du moment. Comment pourrait-il se soustraire aux recommandations du Dr Piersig ? Mais, depuis 1933, il refusait de jouer en Allemagne tant que dureront les lois raciales, refus renouvelé par la suite après que son fils Roger ait été porté disparu, le 13 mai 1940, à Haraucourt, près de Sedan.

Interrogé sur Cortot et sur sa collaboration avec les autorités d'occupation, Jacques répondit au chroniqueur américain Irving Kolodin : "Je ne veux plus jamais jouer avec lui", mais avec un air qui en disait long sur l'arrachement qu'il avait à se séparer d'un homme si étroitement lié à sa propre carrière artistique.

Il nous reste heureusement des enregistrements en duo et en trio, qui ont été réédités, mais pas suffisamment. Gerald Drieu, les a pieusement collationnés.

Nous venons d'évoquer les précieux témoignages que représentent les enregistrements de Jacques Thibaud. Avant de parler de Thibaud pédagogue, mon ami et co-auteur Gerald Drieu intervient maintenant pour vous présenter ses recherces, à travers le monde, des gravures sur disque qu'il a pu retrouver depuis 1905. Il va tenter de définir ce qu'était le "son Thibaud", car il sait que malgré les efforts de la technique, la restitution sur disque de ce fameux "son" reste une ambition téméraire.

A ce point de sa conférence, Christian Goubault laisse la parole à Gerald Drieu.

Mon admiration pour Jacques Thibaud m'avait conduit à rechercher un exemplaire de chacun de ses disques. Je n'aurais jamais pu imaginer la témérité d'un tel projet qui, finalement, s'avère impossible à achever. Néanmoins aujourd'hui, les disques sont, malgré leurs imperfections, un irremplaçable témoignage. En communiquant à mon ami Christian Goubault mon inclination pour ce violoniste hors du commun, je n'avais pas imaginé non plus me retrouver ce soir devant une Assemblée aussi éminente pour évoquer ce qui est toujours gravé dans ma mémoire : "le son Thibaud".

Ce son, bien qu'une génération de violonistes ait essayé de l'approcher, était inimitable.

Les motivations des grands interprètes de la fin du XIX^{e} et du début du XX^{e} siècle avaient peu de points communs avec celles des artistes d'aujourd'hui. Sans doute, l'infaillibilité de la technique instrumentale, l'impeccabilité de l'exécution en regard du texte

n'atteignaient pas la perfection de maintenant. Aujourd'hui ces impératifs sont l'aboutissement des exigences de l'industrie du son. En revanche, au début du siècle, le soliste était davantage préoccupé de créer une émotion auprès de son public. Il fallait provoquer en lui des sensations qui pouvaient aller du frisson jusqu'à la naissance d'une larme. Ses aspirations rejoignaient celles du chanteur d'Opéra, voire de Music-Hall. Il ne craignait pas de s'émouvoir pour émouvoir son public, attitude parfois dangeureuse qui pouvait l'amener à perdre le fil conducteur de son interprétation, d'autant plus qu'à cette époque, l'on jouait toujours de mémoire.

Le "son Thibaud", terme consacré par sa famille, est difficile à décrire et, d'évidence, il est d'abord indispensable de présenter l'homme.

Thibaud était grand, élancé, d'une élégance raffinée, souple sur ses jambes. Lorsqu'il jouait, il se penchait un peu en avant. Son entrée en scène était toujours le gage d'un événement, et si l'on a qualifié ses interprétations de très françaises, n'y avait-il pas une parfaite concordance entre l'élégance, la souplesse, voire le charme de son être, et l'élégance, la souplesse et le charme de son jeu.

Yehudi Menuhin voyait même en lui l'incarnation parfaite de tous les principes du goût français, soupçonnant même leur origine codée génétiquement. Hormis les grands classiques, Thibaud se faisait naturellement l'interprète des compositeurs français et belges comme Camille Saint-Saëns, César Franck, Gabriel Fauré, Claude Debussy, Ernest Chausson, Guillaume Lekeu, Maurice Ravel qu'il voyait très souvent à Saint-Jean-de-Luz, sans omettre d'autres encore comme Albert Roussel, Gabriel Pierné ou Germaine Tailleferre.

Ceci explique l'enthousiasme de la critique internationale pour ses interprétations qui prenaient leurs sources dans les fondements de la conscience française, lesquels échappaient le plus souvent à la nature anglo-saxone.

Jacques Thibaud apparaissait en scène avec beaucoup de simplicité, et de par sa prestance, possédait ce don rare de susciter l'applaudissement puis d'obtenir le silence, instant ultime tant attendu de son public.

Si toutefois l'attitude ne fait pas la sonorité, elle y contribue et n'en est pas moins une composante indissociable.

Un autre élément de son Thibaud était sans conteste le timbre subtil, idéal même, de son violon. Certainement, ce merveilleux Stradivarius de la grande époque l'avait attendu pour atteindre son épanouissement suprême, son plaisir inouï de sonner. Il disparaîtra avec son maître, dans le même accident, sans que personne n'en ait pu tirer un seul son après lui. Et comme la voix de Régine Crespin ou de Georges Thill, la voix de cet instrument joué par Jacques Thibaud, possédait ce quelque chose d'indéfinissable qui crée chez l'auditeur un enchantement à la fois rude et tendre qui chemine jusqu'au plus profond de l'âme, sensation merveilleuse, redoutable, voire envahissante comme une drogue : le charme.

Thibaud était né violoniste, et tout jeune, il se jouait déjà de toutes les difficultés. Son violon pouvait affronter les salles les plus grandes. Il savait rejeter les sons les plus intenses commes les pianissimi les plus ténus. Sa science de l'archet lui permettait de réaliser des staccati brillants et rapides, jamais confus, et perceptibles jusqu'au fond des salles les plus vastes.

Ses mains étaient grandes, parfaitement dessinées. La main gauche était à l'aise dans tous les cas de figure qui réclament de grands écartements. La main droite, tout en souplesse, conduisait l'archet dans un geste large et royal. Une inimitable impulsion des doigts, impulsion qui absorbait toutes les duretés parasites, accompagnait les grands aller et retour de l'archet, mouvement alternatif si peu favorable à la génération d'un son continu. Il savait utiliser le poids de son bras droit comme élément antagoniste du bras gauche, plaçant ainsi le violon dans un centre d'équilibre parfait. La sonorité était immense, mais jamais dure ni écrasée. Il savait utiliser l'archet près du chevalet, à la limite du grincement, créant ainsi des sons angoissés, presque exacerbés, ou sur la touche, obtenant des clartés évanescentes jusqu'à l'ombre. Dans les deux cas, avec une absence complète de vibrato et une justesse expressive parfaite, il augmentait encore la mélancolie du message, donnant l'impression que son violon, telle une viole d'amour, était muni de cordes sympathiques.

Ses glissades de la main gauche ne doivent pas manquer d'être évoquées. On a trop souvent oublié qu'elles avaient été enseignées par ses maîtres avant 1900, et bien qu'elles fussent critiquées par ses amis et de nombreux violonistes contemporains, elles étaient exécutées avec une telle élégance qu'elles donnaient un élan et des ailes à sa musique.

Il faut encore parler de l'homme, de qui émanait une bonté et une générosité d'une humanité accessible à tous, avec, par surcroît, une perpétuelle pointe d'humour et de malice dans le regard et sur la commissure des lèvres.

Dans une lettre datée de 1923 et adressée d'Indianapolis à Madame Aldres d'Ambrosio, il faisait transmettre le message suivant à son élève, Violette d'Ambrosio :

"N'omettez jamais de vivre la musique, d'y mettre de l'amour, de la sagesse et de la philosophie. Dans l'art, il faut savoir souffrir et être heureux, mais il faut savoir souffrir non seulement par ce que l'on connaît de la souffrance, mais essayer de souffrir comme les créateurs. Ceux qui savent exprimer les sentiments des autres sont des élus de ce monde, n'est-ce pas ? L'interprétation passera malgré vous par vos propres émotions et vous ajouterez, si votre âme est belle, aux beautés écrites, votre manière de les voir. Le talent violonistique est nécessaire, mais il n'est que le début de l'art. Que Violette lise la vie des Grands, qu'elle entende tout, même les médiocrités, et qu'elle arrive un jour à parler *son langage, ce jour-là, elle verra un peu clair*".

Voilà de quoi nous éclairer et nous faire mieux connaître les secrets de Thibaud. J'ajouterai qu'il était parfois si inspiré qu'il donnait l'impression d'entrer dans un état second. Il s'identifiait alors métaphysiquement au compositeur et invitait l'auditeur à prendre part à la douleur et au mystère d'une re-création musicale et poétique de l'œuvre.

Vont suivre maintenant quelques exemples musicaux afin d'illustrer tous les états d'âme que le violon de Thibaud savait si bien exprimer.

Chausson - Poème (mélancolie)
Fauré - Dolly, berceuse (tendresse)
Chausson - Concert, 3^{e} mouvement (tristesse)
Franck - Sonate, 4^{e} mouvement (sérénité)
Fauré - Sonate, 1er mouvement (joie)
Debussy - Sonate 3^{e} mouvement (douleur)
Vitali - Chaconne (bonheur).

Je serai beaucoup plus bref pour évoquer mes recherches discographiques. La plupart du temps, il s'agissait d'accéder aux archives des grandes maisons d'édition phonographique et, le plus souvent, de retrouver les catalogues de l'époque.

Thibaud a enregistré pour quatre grande firmes. Il commence en 1905, dès le début de l'invention de la machine parlante, chez FONOTIPIA. Il grave pour cette firme 6 faces de disque qui seront publiées à cette époque. J'ai eu la chance de rencontrer un collectionneur parisien qui avait découvert 4 faces supplémentaires restées à l'état de test et dont l'existence était inconnue. En dehors de la signature de Thibaud gravée sur la cire originale, il n'y avait aucune autre indication. Si la Berceuse de Fauré fut facile à identifier, il n'en était pas de même pour les trois autres pièces. Ces pièces étaient de petites œuvres d'Alfred d'Ambrosio, ami intime de Jacques Thibaud. En voici une : il s'agit de l'Aveu. Le fils de Jacques Thibaud, Philippe, nous assurera ultérieurement que l'auteur était au piano. Pour un enregistrement de 1905, vous conviendrez que la qualité d'écoute est très acceptable. Voici la première partie de cet "Aveu". Vous remarquerez le style très libre de Thibaud, sa façon très personnelle d'approcher et de réaliser les ornements.

Plus tard, en 1916, Thibaud signe un contrat avec la firme Pathé Frères. Malheureusement, les disques Pathé "à saphir" sont pratiquement inaudibles. En 1917, Thibaud part pour les Etats Unis et enregistre chez Pathé Frères à Brooklyn. Mes recherches en Amérique furent difficiles. Néanmoins, j'ai trouvé au Lincoln Center, un supplément du catalogue daté de fin 1917. Une page entière était consacrée à Jacques Thibaud : voici ce qu'écrivait le commentateur :

Monsieur Jacques Thibaud, artiste Pathé en exclusivité, a suscité lors de la saison présente un énorme intérêt et les plus grandes louanges à la fois de la critique et du public, à chacune de ses apparitions à New York et dans beaucoup d'autres villes importantes.

Son style de jeu et sa technique sont la personnification de l'élégance dans laquelle il manifeste son charme et démontre sa parfaite maîtrise. Les deux sélections offertes ici sont des plus intéressantes : une agréable mélodie et de riches harmonies. Comme dans tout ce que joue cet artiste, chaque phrase ou figure musicale fait sentir, à l'écoute, le toucher de la main du maître. Au piano : Dominico Savino.

Dans ce texte, l'on décèle deux informations précieuses : "Les deux sélections offertes ici" précise que Thibaud a fait, en même temps, d'autres enregistrements. Il me fallait les retrouver. Ensuite et exceptionnellement, on apprend le nom du pianiste qui assurait l'accompagnement et n'était mentionné ni sur les catalogues, ni sur les

étiquettes des disques. Avec Dominico Savino, un court extrait des "Chérubins" de F. Couperin donnera une idée de la qualité de ces disques.

Les disques Pathé fabriqués aux USA entre 1917 et 1922 sont devenus très rares et n'ont pas été importés en France, mais quelques-uns seulement en Angleterre.

Aujourd'hui, ils sont disséminés chez quelques collectionneurs, souvent Japonais, et dans les Universités comme Yale, Stanford ou Toronto au Canada. Voilà pourquoi, au début de mon intervention, je disais qu'il était pratiquement impossible de réunir tous les enregistrements de Thibaud. A Monmouth Beach, dans le New Jersey, je suis allé jusque dans la maison où Thibaud avait laissé deux malles qu'il n'avait voulu emmener lors de son retour en 1922. L'une avait contenu les robes de Madame Thibaud et l'autre, tous les disques, tests et autres documents abandonnés par Jacques. Malheureusement, des enfants avaient pillé le tout pour jouer.

En 1922, Thibaud signe un nouveau contrat avec "HIS MASTER'S VOICE". Que ce soit au célèbre 3, Abbey Road à Londres ou chez EMI à Boulogne sur Seine, Messieurs Keith Hardwick ou Rémi Jacobs m'ont apporté leur aide la plus amicale.

En 1947, Thibaud enregistre 2 œuvres pour la firme VOX américaine par l'entremise de POLYDOR-FRANCE. L'extrait du poème de Chausson était l'une d'elles.

Pour conclure, Jacques Thibaud a enregistré 250 faces de disque, d'une durée totale de 15 heures. Il n'enregistrera jamais en "haute fidélité", et n'existera pas de disques microsillons originaux. Tous les disques de Thibaud ont été d'abord des enregistrements acoustiques, puis, à partir de 1925, en 78 tours, des enregistrements électriques.

Christian Goubault reprend maintenant la parole :

Jacques Thibaud avait dispensé ses premiers cours d'interprétation à l'Ecole Normale de Musique, à Paris, en juin 1921. Il les poursuivra presque tous les ans jusqu'en 1934. Il fera travailler aussi bien des œuvres de pure technique, comme les Etudes de Rode ou les Caprices de Paganini, que les œuvres de concert : Sonates et Concertos, de Bach à Ravel et Debussy. Ce n'est que dans les dernières années qu'il introduira le répertoire en trio.

Ces cours, - vous vous en doutez, - étaient suivis en auditeurs actifs ou libres (comme Ginette Neveu) par une jeunesse avide d'apprendre avec un maître incontesté, l'art et la manière de traduire toute musique de violon. Cortot - , qui, comme d'autres célébrités, parmi lesquelles Marcel Dupré, donnait des cours d'interprétation à l'Ecole qu'il avait fondée - a laissé des notes qui furent publiées. Des cours de Jacques Thibaud, il nous reste heureusement des comptes rendus qui parurent dans la revue "le Monde Musical".

Jacques n'entamait jamais sa leçon sans rendre un vibrant hommage à Ysaye et à l'Ecole franco-belge du violon, dont il se sentait l'un des maillons, avec Kreisler, Szigeti et Enesco. Il attachait beaucoup de prix à la détermination du style exact de l'œuvre à interpréter. On ne joue pas Brahms comme Fauré. Pas de recherche de la difficulté pour le plaisir d'étonner, mais jouer avec un maximum de simplicité de manière à donner une sensation permanente d'équilibre et d'harmonie. En outre, chaque violoniste ne doit pas se cantonner au travail exclusif de son instrument. Il lui faut étudier l'harmonie et le contrepoint, si possible un autre instrument : le piano qui offre une vision complète de la construction sonore. Jacques était un pianiste très correct lui-même, et à l'Ecole Normale, il présentait les exemples au piano et pas seulement au violon. Il recommandait aux virtuoses en herbe de faire de l'orchestre et de la musique de chambre, pour être des musiciens aguerris et complets.

Quelques recommandations et conseils relevés au cours de ces cours magistraux et appliqués : Mozart demande du tact et du goût. Pas de brutalité, pas de gros accents. "C'est en donnant le frisson aux gens qui écoutent, que l'on manifeste son émotion intérieure".

Un français, maintenant : Gabriel Fauré. Pour interpréter sa première Sonate, être violoniste et être musicien ne suffisent pas : il faut aussi être peintre. Car Fauré, pour Jacques Thibaud, apparaît comme un grand peintre musical, aimant la couleur, le bleu-gris, un peu dans la tonalité tendre que mettait Carrière dans ses toiles. Mais Fauré est également un romantique et un musicien français. Il faut exprimer son "Code génétique", le charme, le tempérament, le mystère. "Fauré est de chez nous", disait Thibaud. "Comme Brahms était de chez lui". Il est toujours étonnant de constater que Thibaud, tout en étant français, aimait et réussissait à s'identifier à la musique de Brahms. Il était l'interprète idéal, également, de Ravel et de Debussy. Il inscrivait toujours leurs Sonates à ses cours de l'Ecole

Normale, ainsi que la grande Sonate de Franck, dédiée à Ysaye. Voici ce qu'il en disait, pour mieux faire passer le message :

- 1er mouvement : "De l'élévation de pensée - une ligne. Franck, qui est un ardent, est aussi un amoureux de la religion ; c'est un rêveur, un être mystique. Ce sont ces tabernacles que nous devons voir : ne quittons pas l'église".

- 2e mouvement : "Du feu, mais toujours concentré. Deux contrastes frappants : le Drame du début et le Rêve".

- 3e mouvement : "Tout ce morceau est une prière".

- Final : "Du ciel bleu, sans nuages". L'interpréter "avec la souffrance et la philosophie que donnent l'âge et la vie".

La vie de Jacques Thibaud a été admirablement remplie. Le violoniste avait eu l'idée, et avait réalisé ces fameuses cinéphonies où les chefs-d'œuvre de la musique étaient expliqués par l'image. Pourquoi n'en a t-on pas repris l'idée à la télévision ? Imaginez la "Fontaine d'Aréthuse" du compositeur polonais Szymanowski illustrée par un petit drame mythologique : surprise au bain par le chasseur Alphée, la petite nymphe Aréthuse fuit. A bout de forces elle implore Diane qui la sauve en la métamorphosant en une source que l'on voit à Syracuse...

Nous aurions aimé vous faire voir et entendre une de ces cinéphonies, mais pour des raisons techniques, nous avons dû y renoncer. Je pense qu'il y a un exemple à suivre ici et que, si d'aventure, il y a dans cette salle des responsables de la télévision régionale ou nationale, Gerald Drieu et moi-même tenons à leur dire que nous nous mettons à leur disposition pour des réalisations de ce type.

Dernier chapitre de cet hommage, à travers Jacques Thibaud, au "Code génétique" français : le concours international de violon Jacques Thibaud, associé à celui pour le piano Marguerite Long, concours double connu dans le monde entier sous le nom de Concours Marguerite Long-Jacques Thibaud.

Ce concours fut d'abord national et vit, en novembre 1943, le couronnement de Michèle Auclair pour le violon et de Samson François pour le piano. Pendant ces temps troublés, M. Long et J. Thibaud avaient estimé nécessaire une action en faveur de la jeunesse de ce pays. Par la suite, de bons esprits la jugeront discutable dans la mesure où elle n'a pu se faire qu'avec l'aval de l'Occupant.

Sachez qu'à la même époque et dans le même but, René Nicoly fondait les Jeunesses Musicales de France, sur le modèle belge de Marcel Cuvelier qui s'était aperçu que les Allemands avaient leur idée pour organiser notre jeunesse à la manière de chez eux. Jacques Thibaud et Marguerite Long ont senti le danger insidieux ; ils ont voulu donner un but à de jeunes musiciens français.

Grâce à Louis Joxe et à la ténacité des fondateurs, le Concours est devenu international en 1946. Il dure toujours et s'est fait une place de premier plan dans le concert des Concours internationaux. Mais les fondateurs, si leur œuvre demeure, ont disparu. Pour Jacques Thibaud, ce fut tragiquement le 1er septembre 1953, à 23 h 33. En compagnie de sa belle-fille, Mme Roger Thibaud, de son accompagnateur René Herbin, Jacques avait pris à Paris le vol Paris-Saïgon, avec escales à Nice et Beyrouth, à bord d'un Constellation T.A. 22. A une quinzaine de kms de Barcelonnette, au moment où l'avion amorçait sa descente sur Nice, le Constellation percutait le mont Cemet. La musique française perdait l'un de ses plus grands artistes, moins d'un an après la disparition de Ginette Neveu, dans les mêmes conditions. Bien entendu, les instruments précieux, - des Stradivarius, - n'existent plus qu'à l'état de souvenir. L'âme de la musique a été aussi brisée avec eux...

Le mythe n'a jamais été dans l'esprit français et loin de moi l'intention de faire de Jacques Thibaud une légende. Ce serait l'éloigner de nous, alors que nous avons besoin de sa présence. Sir Yehudi Menuhin dit très justement : "Quand je pense à la qualité souveraine de cet être, et qu'il disparut subitement, dans un accident d'avion en France, sur la route du Japon, j'ai l'impression que personne n'a pu comprendre qu'il n'était plus ; il a disparu sans vieillir, sans maladie"... Le violoniste Henryk Szeryng admirait aussi la sobriété, l'élégance, le charme, le don d'enseigner, et il reste encore aujourd'hui pour moi le violoniste le plus français qui ait existé". Le plus français... et nous revenons toujours à cette caractérisation d'un prince et d'un poète du violon qui a su chanter - comme on a l'habitude de le dire - dans son arbre généalogique.

Pour éviter une conclusion qui soit trop banale et pour que l'image de Jacques Thibaud demeure vivante dans notre mémoire collective, j'ai fait appel à quelques vers célèbres d' "Harmonie du soir" de Charles Baudelaire :

"Le violon frémit comme un cœur qu'on afflige ;
Valse mélancolique et langoureux vertige !
[...]
Un cœur tendre, qui hait le néant vaste et noir,
Du passé lumineux recueille tout vestige !
Le soleil s'est noyé dans son sang qui se fige...
Ton souvenir en moi luit comme un ostensoir !"

Cette conférence était illustrée par une projection de diapositives, ainsi que par l'audition de nombreux extraits de la discographie de Jacques Thibaud, en soliste, ou en compagnie du violoncelliste Pablo Casals et du pianiste Alfred Cortot (Mozart, Schumann, Franck, Fauré...).

Bilan d'un septennat

par Max BRIÈRE

(Séance des prix du 16 décembre 1989)

SUIVANT une tradition dont les origines se perdent dans la nuit des temps, la remise des prix de l'Académie française au cours de sa séance du mois de décembre se signalait par un discours de l'un de ses membres consacré à la vertu.

Toutefois, c'est à une époque beaucoup plus récente que l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen a adopté le même usage qui serait pour elle ce que Madame Chaline a appelé avec humour un "acquis de 1968".

Mais, Mesdames et Messieurs, dans un ouvrage datant déjà de 11 ans, le Duc de Castries nous conte que "la vieille Dame du quai Conti" s'était avisée quelque temps auparavant que le sujet de la vertu était à peu près épuisé... et qu'en définitive, cet éloge de la vertu, d'ailleurs bien peu recherché par ses confrères, était considéré comme une corvée célèbre.

Aussi les quarante décidèrent-ils de remplacer ce discours par un autre sujet librement choisi par l'orateur.

On aurait pu penser que l'Académie de Rouen allait immédiatement suivre cette trace. Pas du tout ! Que la vertu soit aujourd'hui réservée aux dames vénales quand elle est petite et aux hommes d'église si elles est théologale, peut-être dans la capitale, mais pas chez nous, dans notre province aux mœurs si pures !

C'est pourquoi, conformément à la coutume, le Vice-Président de l'Académie a-t-il été requis de vous présenter quelques brèves réflexions sur la vertu, comme l'ont fait ces dernières années ses prédécesseurs.

Oh, il est vrai - que Dieu en soit loué car il en est résulté une plus grande fantaisie - certains d'entre eux n'ont pas traité le sujet dans son ensemble. Parfois même avec beaucoup d'ingéniosité et de talent, ils n'ont fait que l'effleurer. N'est-ce pas le cas par exemple, cher Monsieur Bergot, de cette brillante présentation que vous nous avez donnée d'une "allégorie de la charité" ?

Il est vrai que vous pouviez vous inspirer de quelques précédents. Tout ecclésiastique qu'il était, ce n'était pas dans le cœur des hommes mais seulement sur les tombeaux des Cardinaux d'Amboise que notre regretté confrère Monsieur l'Abbé Fouré a découvert les vertus ; quant à Monsieur Philippe Deschamps, pour lequel j'ai une pensée particulière en raison de sa maladie, c'est en levant les yeux sur les vitraux rouennais que les vertus lui sont apparues.

Comme j'ai admiré aussi les efforts de certains confrères, s'évertuant - c'est le cas de le dire - à trouver la place qui convient à la vertu dans l'histoire de la civilisation et bien sûr, il a fallu un Confrère Général pour nous entretenir de la "vertu courageuse".

N'étant pas capable de telles prouesses, j'essaierai seulement de tirer les conséquences de l'expérience - hélas pas celle de la vertu - que j'ai pu acquérir pendant ces sept dernières années au cours desquelles l'Académie m'a donné la mission de rechercher les candidats aux prix de dévouement paraissant les plus méritants et de présenter en séance publique un rapport sur leurs activités charitables.

Comment ai-je réussi à les déceler ?

Au musée des Beaux Arts de Rouen, un charmant petit panneau de l'école florentine nous raconte l'histoire de la vestale Tuccia qui doit prouver sa vertu en transportant jusqu'au Temple sans en perdre une goutte, de l'eau recueillie dans un crible.

L'excellence des mérites de nos lauréats m'a dispensé de les soumettre à pareille épreuve dont je ne suis pas sûr qu'ils eussent triomphé.

Le bilan de mon septennat dont moi, je ne demande pas le renouvellement, bien qu'il m'ait enrichi, me permet de cerner un peu mieux quels sont les contours de la vertu telle qu'elle est actuellement pratiquée et de prendre conscience de la façon dont, en cette fin du XX^{e} siècle sont écloses et se sont épanouies tant de vocations sociales.

C'est parce qu'ils ont eu pitié de ces petits corps d'enfants

amaigris, sur un lit d'hôpital, rongés par une leucémie ou une tumeur cancéreuse que le professeur Tron et ses émules ont fondé l'association "Vie et espoir" apportant aide matérielle et morale aux parents et enfants.

C'est parce qu'ils ont senti la détresse de malades se retrouvant seuls dans une chambre d'hôpital sans un visage aimé se penchant sur eux que le Dr Mendras et les animateurs de l'association "la Source" ont créé une maison familiale hospitalière au cœur même de l'Hôtel-Dieu.

Devant l'image insupportable en provenance du Tiers-monde des handicapés physiques ne pouvant se faire appareiller et rééduquer faute de personnel compétent et de matériel, deux jeunes rouennais Florence Thune et Marc Liandier ont abandonné pendant deux ans, métier et études pour aller servir à Djibouti et Madagascar dans le cadre de "opération handicap international".

Il a suffi aussi qu'une femme admirable ait souffert dans son cœur de mère d'un fils handicapé mental pour qu'elle suscite dans notre région la floraison de ces multiples établissements ouverts aux enfants et adultes inadaptés en même temps qu'elle regroupait les parents dans un climat de chaude fraternité.

Et de quel courage n'ont-elles pas fait preuve ces femmes privées de la vue qui animent des clubs où les non-voyants pratiquent comme les autres des activités ludiques ou sportives ?

Quel bel exemple nous a donné aussi Sadouni Brahim, en se portant au secours de ses frères musulmans français rapatriés d'Algérie qui, malgré le dévouement passé d'une Mademoiselle Tesnière et de bien d'autres, ont tant de difficultés à s'adapter à notre civilisation européenne !

Qui peut rester insensible aux prévenances que les Petits Frères des Pauvres témoignent aux vieillards, aux isolés ?

Personne n'est laissée pour compte, même pas les pauvres héres sans logis que l'œuvre hospitalière de nuit, présidée par Me Deslandes, accueille, s'efforçant même de les reclasser...".

Comment tout cela a-t-il pu se faire ?

Oh, c'est simple. Des hommes, des femmes ont d'abord ouvert leur cœur à la compassion. Ils ont commencé par ressentir l'injustice du sort faite à certains de leurs semblables. Ils ont perçu comme une sorte de blessure au fond d'eux mêmes.

Tous ont eu la même réaction. Il n'est pas digne d'un homme de se fermer à la souffrance d'autrui, d'y être indifférent, de la fuir... Où se mesure le cœur de l'homme, c'est à l'accueil qu'il fait à la souffrance... Elle nous déprend de nous pour nous donner à autrui.

Pour tous ceux qui nous en ont fourni l'exemple au cours de ces dernières années il ne s'est pas agi d'un simple choc émotif sans lendemain mais d'un véritable engagement souvent dans le cadre d'une activité associative où, lors des moments de fatigue, voire de découragement, ils ont trouvé le réconfort nécessaire, où à chaque instant, ils ont du faire preuve d'initiatives, d'intelligence, d'imagination, pour répondre au fur et à mesure que progressent les activités sociales, aux besoins qui se révèlent, que ce soit sur notre terre de France ou dans les contrées les plus démunies de notre planète - conférant ainsi à la charité le caractère d'universalité - sans oublier que c'est toujours de l'homme dont il s'agit, cet homme unique, différent de tous les autres - cet homme, même si ses traits ne sont pas toujours connus qui a suscité jusqu'à l'héroïsme de certains... Ma pensée va spécialement à ce jeune gardien de la paix d'une famille de Bois-Guillaume qui a fait le sacrifice de sa vie pour sauver celle des autres en enlevant une bombe placée par un terroriste dans un restaurant des Champs Elysées.

J'ai parfaitement conscience en outre que d'autres que nos lauréats eussent mérité une récompense. Si je ne vous les ai pas présentés, c'est souvent parce que je les ai ignorés, et pour cause ; par essence, la vertu est modeste.

A juste titre, le professeur Bernard rappelait récemment qu'on ne fait pas d'exhibitionisme du cœur. Les meilleurs ne cachent-ils pas leur sensibilité, leur charité aux regards des hommes, sachant que la vérité du cœur n'appartient qu'à Dieu.

Ils font leurs ces paroles que dans "le Soulier de satin" Claudel met sur les lèvres de Don Rodrigue : "Comme ce serait plus amusant si on pouvait faire le bien sans que personne s'en aperçoive, en silence comme Dieu et sans aucune espèce de chance d'être remercié ou reconnu et enduit des pieds à la tête de gratitude. "... Forçant leur modestie, parfois cependant, nous avons réussi à déceler les mérites d'une veuve chargée de famille ou d'une fille aînée qui est la Providence de ses jeunes frères et sœurs.

Et puis, il est des hommes et des femmes d'une dignité de vie

devant laquelle nous nous inclinons mais que nous n'oserions pas couronner par un prix. Ce serait commettre une sorte d'effraction à leur personnalité.

Alors, le cas échéant, c'est seulement sous le couvert de l'œuvre à laquelle ils se consacrent que nous pouvons leur faire attribuer une récompense, honorant ainsi indirectement la vertu tout en secourant modestement le malheur.

A l'appellation traditionnelle de "Prix de Vertu" l'Académie a substitué récemment celle de "Prix de Dévouement". Faut-il voir là une acception de la vertu différente de celle pratiquée jusqu'alors ? un constat de ce que la charité s'exerce souvent aujourd'hui sous forme collective par le moyen d'associations parfois puissantes ?

Alors, elle n'est plus seulement affaire de bons sentiments. Elle exige encore des qualités de saine gestion... Les fils de lumière doivent être aussi habiles que les fils des ténèbres.

Nos lauréats de ces dernières années nous laissent en tout cas un enseignement exaltant.

Un homme est d'autant plus grand qu'il s'ouvre à la souffrance de ses semblables, qu'il offre une plus grande capacité de compatir au sens plein du mot.

C'est alors qu'il unit sa vie intérieure à la solidarité humaine.

Il devient la source d'où rayonnent dans une cohérence profonde le désir de perfection et la joie de servir les autres.

HOMMAGE DE LA COMPAGNIE

A SES MEMBRES DÉCÉDÉS

René-Gustave NOBÉCOURT

(Secrétaire perpétuel émérite de la classe des Lettres)

(1897 - 1989)

"QUAND il commencera de se faire tard en nous, quand l'ombre s'allongera sur notre solitude et sur notre fatigue, nous apercevrons toujours, émergeant de notre souvenir et couronnant toute notre vie, cette cîme embrasée".

Celui qui concluait ainsi, par cette phrase sublime et émouvante, le 12 mai 1939, son discours de réception à l'Académie, notre confrère René Gustave Nobécourt, n'est plus.

Entouré de l'affection des siens, fidèle à sa foi et à la mémoire de ses compagnons d'armes, à proximité de ses livres et de sa table de travail où il n'avait jamais cessé, jusqu'à l'extrême limite de ses forces, de s'interroger et d'écrire, il s'est paisiblement endormi, le 10 mars dernier, dans sa 93e année.

Avec Nobécourt disparaît, l'année même où devenu notre doyen d'élection, il s'apprêtait à fêter ses cinquante années de présence parmi nous, l'une des figures les plus marquantes de notre Compagnie et sans doute, l'un de ses écrivains les plus prolifiques.

Mais, si l'ombre persistante de ce jubilé manqué plane aujourd'hui sur cette séance et lui confère un caractère d'une exceptionnelle gravité, elle m'invite, aussi, à vous parler, avec une ampleur inaccoutumée, de la personnalité et de l'œuvre de Nobécourt, telles que nous les avons connues, appréciées et aimées.

★

★ ★

Né à Envermeu le 24 janvier 1897, René-Gustave Nobécourt était le fils de Gustave Nobécourt et de Louise Cavé établis cafetiers-épiciers dans ce bourg.

L'un et l'autre entreprenants, travailleurs et intelligents, Louise Cavé ayant reçu de son père, propriétaire du grand café d'Elbeuf, une éducation particulièrement soignée et aérée (1) pour son époque, le ménage ne tarda pas à venir s'établir à Rouen. Gustave Nobécourt devait y fonder un important commerce de denrées coloniales et notamment de café. Etablie rue du Bac, puis transférée rue Grand Pont, cette maison de renommée régionale serait successivement reprise par son gendre Roger Blaiset puis par son petit-fils Michel Blaiset.

De cette union Nobécourt-Cavé devaient naître cinq enfants : quatre filles et un fils, René-Gustave, le cadet de la famille.

Gustave Nobécourt, homme d'affaires averti, était aussi un catholique fervent. Il était, entre autres, marguillier de la cathédrale et membre de la conférence Saint Vincent de Paul.

Soucieux de procurer à cet unique garçon dont il percevait les dons intellectuels et la réflexion précoce, un enseignement de qualité, il s'en remit tout naturellement aux conseils du vicaire de l'église primatiale. Celui-ci, au lendemain de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, fit inscrire le jeune Nobécourt au petit séminaire, l'Institution Saint Romain, où de 1908 à 1915, il se prépara à accéder au grand Séminaire.

De cette éducation religieuse approfondie, René-Gustave Nobécourt devait, comme beaucoup d'autres, conserver, toute sa vie, certains stigmates : une grande distinction, la sobriété vestimentaire, une attitude réservée, un goût des sentiments élevés, une onction du geste mais aussi une vive autorité, une rectitude du jugement, le sens de la cérémonie et le respect des rites et usages qu'il prônait notamment au sein de notre Compagnie ; enfin une aptitude à recueillir les confidences d'autrui, avantage qui le servira dans sa carrière journalistique.

Sur les méthodes pédagogiques pratiquées dans ce collège ecclésiastique dont il décrivit l'existence quotidienne, lors de la réception

---

(1) Elle avait appris l'équitation.

de notre confrère Maurice Morisset (2), Nobécourt portait un jugement critique. Il vantait les mérites et le dévouement d'un corps professoral de haut niveau ; il remerciait ses maîtres, des prêtres-professeurs de lui avoir inculqué le goût des littératures ancienne et classique, à l'origine de son érudition personnelle ; il reconnaissait quelques vertus à l'austérité d'un règlement propre à forger les caractères et une manière de relativiser les choses, mais il formulait les plus expresses réserves sur l'aptitude réelle du séminaire de cette époque à former des hommes prêts à affronter les dures réalités de l'existence.

Il dénoncerait, à cet égard, les insuffisances et "l'étroitesse" d'un système éducatif à tendance "Janséniste" exercé dans un univers ouaté et clos où la méconnaissance de la plus élémentaire psychologie n'apportait aucune réponse aux aspirations et inquiétudes de l'adolescence.

Outre les déclarations qu'il fit, à ce sujet, à l'Académie (3) sur le rétablissement que devait accomplir le disciple soudainement livré à lui même, il fit de ce thème l'objet de son premier ouvrage intitulé "Un enfant qui demandait du pain" (4) dans lequel il écrit notamment et je le cite "Jeté tout seul dans la bruyante cohue des places publiques... on se présente à la vie sans savoir... l'on marche seul parmi les incertitudes et les difficultés... on apprend à ses risques à ne compter que sur soi, à ne jamais s'abandonner ... à réaliser l'équilibre à l'instant même où le désordre est proposé".

C'est cet être encore fragile, apparemment sevré d'affection par des éducateurs et des parents durs pour eux-mêmes, enfermés dans la rigidité de leurs principes et prisonniers des tabous de leur époque, qui va se trouver directement précipité, suivant son expression "de la serre chaude du petit séminaire aux courants d'air de la caserne puis aux tornades foudroyantes des tranchées... " (5).

---

(2) Voir Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen - année 1974 - pages 151 à 162.

(3) La dernière fois, en 1983, lors de la communication de monsieur l'abbé Fouré, sur le chanoine Herly.

(4) Chez Henri Defontaine libraire-éditeur à Rouen. Imprimé en 1927, sur les presses de l'Imprimerie Commerciale du "Journal de Rouen", voir pages 24, 25, 26.

(5) Voir Précis analytique des travaux de l'Académie - année 1974 - page 158.

Nobécourt appartenait, en effet, à cette classe 17 qu'un gouvernement anxieux de renforcer les effectifs d'une armée étirée sur le front et décimée par la violence des combats, avait décidé d'appeler sous les drapeaux dès le 1er janvier 1916.

A ces "bleuets de 17", ses compagnons d'infortune qui avaient pour la plupart 18 ans à leur incorporation et moins de 20 ans à leur arrivée sur le front, il a consacré un chapitre de son livre "Les Fantassins du Chemin des Dames" (6).

"Leur développement, écrit-il, ne serait pas une maturation (7) mais une brusque maturité qui en ferait des "hommes" sans qu'ils perdissent la naïveté imprudente, la tendresse rêveuse, le romantisme ou l'espièglerie de leur adolescence : les garçons alors ne vieillissaient pas aussi vite qu'aujourd'hui. Cependant, le printemps de ceux-là finissait déjà et beaucoup ne connaîtraient pas une autre saison".

Convoqué à Evreux où il séjournera quelques jours à la caserne, Nobécourt devait très rapidement être envoyé à Saint-Cyr suivre les cours d'officier de réserve. Monté au front en qualité d'aspirant, trois fois blessé, il terminera la guerre avec le grade de sous-lieutenant.

De cette rupture d'existence qui modifiait son orientation, de ces combats atroces où des milliers d'hommes s'entretuaient pendant des mois "pour une bosse, pour un trou, pour une corne broussailleuse, pour le bout d'un mur écroulé, pour les lèvres d'un entonnoir que des mines venaient d'ouvrir" (8), de cette incroyable tuerie dont il échappera de justesse, son ordonnance étant tuée à ses côtés, Nobécourt nous a donné, dans ses ouvrages, des visions dantesques où le réalisme s'identifie à l'horreur.

A milieu de cette tourmente insensée, il découvre heureusement la solidarité des hommes unis dans l'épreuve et le réconfort de l'amitié.

Cette fraternité dont parlent aussi, dans leurs romans, Henri de Montherlant et Joseph Kessel, Nobécourt la décrit en termes simples et émouvants où l'intimité s'insère au cœur de la tragédie et sous la lumière glacée d'une mort qui rôde.

---

(6) Edité chez Robert Laffont en 1965. Ouvrage couronné par l'académie française et par l'association des écrivains combattants.

(7) "Les fantassins du chemin des Dames" chapitre IV - page 243.

(8) Voir Précis analytique des travaux de l'Académie, année 1966, page 149 - réponse au discours de réception du général Jean Véron.

"L'incomparable amitié, écrit-il dans "Jeunes fronts casqués" (9) que celle des soldats au front, une amitié virile, saine et franche, scellée sans phrase par la communauté des périls, par l'identité du destin...".

De cette guerre dont Roland Dorgelès, Maurice Genevoix et d'autres écrivains nous ont parlé en termes pathétiques, Nobécourt reviendra transformé et résumant d'un trait le drame de sa génération, il écrira : "Nous avons connu trop tôt (10) les réalités de la mort. Nos oreilles tintent toujours de tant de plaintes et de cris, nos yeux n'ont pas cessé de voir ces corps déchirés qu'un souffle écrasa et défit et l'odeur de la corruption colle à notre narine".

Et, désormais, en quelque sorte marqué à vie comme tant d'autres anciens combattants dont il partageait "le secret" (11), il gardera indéfinimemt présent dans son subconscient et jusqu'à la dernière heure cette vision d'une cîme embrasée.

En 1918, Nobécourt entendra cet immense soupir de soulagement poussé par la nation toute entière à l'annonce de l'Armistice ; il sera le témoin de ces journées indescriptibles où la liesse populaire se mêlait spontanément à la plus profonde émotion ; il écoutera les rumeurs de la Capitale et de ces fêtes incessantes qui se termineront en apothéose par le défilé de la victoire. Tous ces événements, il saura nous les faire vivre intensément en nous en transmettant fidèlement les échos, lorsque, cinquante ans plus tard, il publiera son livre "L'année du 11 novembre".

Remis de ses blessures et affranchi des servitudes militaires dans le courant de l'année 1919, Nobécourt achève ses études en préparant à l'Institut Catholique un auditoriat de scolastique, puis à la Sorbonne une licence de Philosophie.

Il découvre alors toute une littérature moderne dont il dévore les ouvrages avec avidité. Poussé également par un irrésistible désir d'écrire, dans un style qu'il maîtrise chaque jour davantage, Nobécourt recherche une voie qui lui permettra d'assouvir ses deux passions : la lecture et l'expression écrite.

---

(9) Voir Précis analytique des travaux de l'Académie - année 1939 discours de réception de Monsieur René Gustave Nobécourt.

(10) dito, page 108.

(11) Voir introduction du livre "Les Fantassins du Chemin des Dames".

De ses nouvelles aspirations, il fait la confidence à sa sœur aînée Helène Nobécourt avec laquelle il entretient d'étroites relations. Diplômée elle-même de l'Ecole normale d'institutrices, elle a acquis en Sorbonne une licence de lettres et dirige, depuis peu, avec autorité et compétence l'externat des Sœurs d'Ernemont : "Le cours Notre-Dame".

En relation avec Jean Lafond invité à donner, devant l'auditoire de cet établissement scolaire, une conférence d'archéologie, elle à l'idée de lui parler de son frère et de son aptitude éventuelle à devenir journaliste.

Jean Lafond l'écoute avec un vif intérêt car le destin est sans doute au rendez-vous.

★
★ ★

Nous sommes en 1921, le "Journal de Rouen" est alors en pleine effervescence. Mon grand-père Joseph Lafond (12) a depuis peu retrouvé l'aide et l'assistance de ses deux fils aînés :

— Jean, mon oncle, grièvement blessé à Charleroi et détenu en captivité pendant toute la durée de la guerre.

— André, mon père, gazé dans la Somme et qui vient de passer sept années sous les drapeaux.

Désireux d'associer plus étroitement ces derniers à la direction d'une entreprise demeurée jusqu'à présent en nom personnel, Joseph Lafond vient de créer, avec eux, une Société en commandite par actions (13) dont ils assument ensemble la gérance.

Sans les enfermer l'un et lautre dans un cadre rigide, Joseph Lafond a plus spécialement demandé à Jean de le seconder à la rédaction et à André de l'épauler dans la gestion.

Grâce à la qualité de ses éditoriaux, le grand quotidien normand a acquis une audience nouvelle. Par son ardeur patriotique et la clairvoyance de ses commentaires, il a, en effet, nettement contribué, durant le conflit, au maintien du moral de "l'arrière". Les restrictions terminées, il doit maintenant pour satisfaire les exigences de sa clientèle, se transformer. Il s'agit de compléter et de rajeunir

---

(12) Joseph Lafond, directeur du "Journal de Rouen" 1851-1921.

(13) Immatriculée sous la dénomination sociale "Sté Lafond Père, Fils Aînés et Cie" ayant siège social, 7 rue Saint Lô, cette Sté en commandite devait, dès le décès de Joseph Lafond, adopter pour raison sociale l'appellation "Sté Lafond Fils et Cie" puis, assez rapidement se transformer en SARL et transférer son siège social 6 rue de l'Hôpital.

sa rédaction, de doter l'imprimerie de moyens techniques modernes et de préparer la grande mutation qui fera abandonner les locaux vétustes et exigus de la rue Saint Lô pour les espaces plus vastes et rationnels de la Place de l'Hôtel de ville. Mais, parmi toutes ces réformes dont on définit les étapes, la gérance accorde la priorité au renforcement des structures humaines.

Pour aider le rédacteur en chef à donner du quotidien une image rénovée, en créant des pages spécialisées et des rubriques nouvelles, une urgente nécessité se fait sentir de lui adjoindre un secrétaire de rédaction. De la personnalité dont on souhaite l'embauche, les critères suivants ont été retenus : homme jeune, cultivé, écrivant facilement, normand si possible, de confession catholique ou chrétienne, capable de commander et d'animer une équipe, il devra, en outre, adpopter les opinions libérales et modérées du journal et se méfier, en politique extérieure, des bévues d'Aristide Briand.

D'après les renseignements recueillis, Nobécourt correspond tout à fait à ce profil.

Mandaté par son père, Jean Lafond prendra donc contact avec lui dès que possible.

Quelques jours plus tard, les deux hommes se rencontrent à Paris. Ils s'apprécient mutuellement, conviennent ensemble des conditions de leur collaboration et d'une période d'essai et c'est ainsi que dans le courant de l'année 1921, Nobécourt fait son entrée au "Journal de Rouen". Nobécourt fait, tout de suite, connaissance avec Joseph Lafond. Il le voit dans son bureau de la rue Saint Lô dont les murs sont tapissés de livres et où les visiteurs se succèdent. Il le surprend, son éditorial achevé, en train de passer la revue des ouvrages qu'il reçoit quotidiennement. D'un œil averti, il en soulève les feuillets et découpe seulement les pages essentielles qui lui permettront d'apprécier la valeur de l'œuvre et d'en entreprendre ou non une lecture approfondie. Tournant alors son regard, au sourcil broussailleux, vers Nobécourt, il lui déclare, d'un air entendu, qu'il serait temps qu'il soit relevé, dans cette tâche, par un homme jeune, capable de faire non plus une simple chronique mais une véritable page littéraire.

★
★ ★

Du "Journal de Rouen", Nobécourt fait rapidement le tour. Il apprécie l'atmosphère familiale de l'entreprise et la solidarité des hommes qui la composent. Il prend contact avec l'équipe des rédacteurs et notamment son doyen Georges Dubosc, l'intime du patron. Cette silhouette caricaturale au regard intuitif le surprend mais il ne soupçonne pas alors qu'il aura le triste privilège de découvrir, un matin de 1924, ce précieux collaborateur (14), un travailleur acharné, mort devant son bureau, le porte-plume à la main.

S'entendant parfaitement avec Jean Lafond, Nobécourt dont l'intelligence est vive, mesure avec lui l'ampleur de la tâche à entreprendre. Il la trouve exaltante et, avant même l'achèvement de la période probatoire convenue, lui fait part de sa décision d'accepter le poste qui lui est offert.

Cette détermination est d'autant plus opportune que le décès imprévisible et subit de Joseph Lafond, le 1er décembre 1921, plonge le journal dans la consternation. Promu dès le 1er janvier 1922 Secrétaire de la rédaction du "Journal de Rouen", Nobécourt devient ainsi le bras droit de Jean Lafond appelé, quant à lui, à cumuler seul les fonctions de co-gérant et de rédacteur en chef. Sa situation en poche, il reste à Nobécourt âgé de 29 ans à rencontrer la jeune fille idéale avec laquelle il fondera un foyer.

Grâce à deux dîners judicieusement organisés par Mademoiselle Madeleine Baron (15) et ma tante Madame Jean Lafond, celle-ci lui apparaîtra bientôt sous les traits de Denise Bluet (16). Jeune parisienne dont le père a introduit, au Palais de justice de Paris, l'usage de la sténographie, elle est également normande par sa mère, une sœur aînée de Pierre Chirol.

Intellectuels l'un et l'autre et passionnés de lecture, ayant en commun le maximum de goûts et d'appréciations de la vie, ils se marieront, à Paris, le 23 octobre de la même année.

---

(14) Georges Dubosc (1854-1927) artiste peintre, journaliste, critique d'art et historien, membre de l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Rouen.

(15) Marraine de Denise Bluet, future Madame R.G. Nobécourt.

(16) Domiciliée chez ses parents tout près de l'Observatoire, Denise Bluet avait pris des leçons particulières d'anglais avec mon grand oncle Henri Dupré, agrégé de l'université alors professeur au lycée Montaigne voisin. Accueilli à bras ouverts par la famille Bluet, Henri Dupré avait chanté les louanges de son ancienne élève auprès de sa nièce par alliance, Madame Jean Lafond.

Intelligente, douée d'un rare sens critique et dotée d'une incroyable mémoire, cette excellente mère de famille qui donnera à son époux six enfants de qualité, sera aussi pour Nobécourt le plus précieux des conseils et, dans les heures sombres, un recours incomparable. Vieillissant ensemble dans la plus parfaite harmonie, ils auront la joie de célébrer leurs noces de diamant en 1982 et d'y inviter les membres de notre Compagnie.

Dès son union, le ménage Nobécourt réside à Rouen. Il habite d'abord un logement dans un hôtel particulier de la rue Grand Pont. Malheureusement de cette ravissante et noble demeure du XV^e^ siècle détruite par l'incendie de 1940, il ne subsistera rien sauf une tourelle (17). Miraculeusement épargnée et habilement reconstruite, elle orne aujourd'hui la cour intérieure du musée des Antiquités. Puis, en 1926, pour être à pied d'œuvre et plus près d'une rédaction qu'il fréquente souvent tard dans la soirée, Nobécourt prend possession avec sa famille, d'un logement de fonction édifié au 19 de la Place de l'Hôtel de ville au sein même des nouveaux immeubles du "Journal de Rouen" (18)

★

★ ★

De ses dix-sept ans de collaboration au grand quotidien normand où débuteront ses carrières de journaliste et d'écrivain, Nobécourt parlera toujours avec un entrain nuancé de nostalgie.

Il en distinguera cependant deux phases séparées par la mort d'André Lafond, mon père, en 1932.

Dix ans d'une vie professionnelle heureuse, dira-t-il, favorisée à la fois par le climat d'insouciance où se berce la France, l'euphorie créée par la réussite d'un journal en pleine expansion et l'appui d'une direction sans faille.

Sept ans d'une existence plus difficile marquée par les changements dans la direction du journal et jalonnée à l'extérieur par la crise économique, les tensions politiques et sociales, le déchaînement des passions et l'ambiance malsaine d'une guerre en gestation.

---

(17) Nobécourt se plaisait à rappeler, non sans malice, que cette tourelle abritait jadis les "goguenots" de la résidence.

(18) L'imprimerie du "Journal de Rouen" devait quitter la rue Saint Lô le 1^er^ février 1925 et les bureaux en mars de la même année.

Mais, quelle que soit la période considérée, Nobécourt participera quotidiennement avec le même dévouement et la même compétence à la préparation du journal. Au courant de tout, comme l'exige sa fonction, il s'intéresse plus particulièrement à la politique et à la littérature. A Paris où il va régulièrement, il se rend au bureau du journal. Il converse avec le rédacteur parlementaire Pierre Vilette puis le tour d'horizon achevé, il visite les libraires-éditeurs.

Il rencontre des critiques littéraires et des écrivains et suit, d'une manière générale, les courants artistiques et culturels qui se manifestent au sein de la Capitale. A Rouen où se situe le centre de ses activités, Nobécourt travaille en étroite symbiose avec Jean Lafond. Il le supplée, le cas échéant, pour recevoir des visiteurs et le relaie parfois dans son éditorial. Véritable agent de liaison entre les directeurs, le rédacteur en chef, les rédacteurs et les pigistes, réclamant à chacun, le moment venu, sa contribution au travail collectif, il apporte à tous un concours précieux. Dans son bureau installé au cœur même de la rédaction, il prend connaissance des dernières dépêches, juge de l'importance à donner à tel ou tel événement, décide avec Jean Lafond de la manchette du journal et transmet à l'atelier de composition les papiers des rédacteurs devant figurer sous les différentes rubriques.

Pour importante qu'elle soit, cette tâche ne suffit pas à remplir les journées de Nobécourt. Très organisé et allant de suite à l'essentiel, il n'est jamais débordé. Veillant au confort des rédacteurs, il enregistre leurs suggestions ou leurs demandes dont il se fait l'écho auprès de la direction. Laissant libre cours à son ami Le Douarec pour donner un maximum d'informations sportives, il s'enchante des propos de Gabriel Benoit dont il savoure tout particulièrement, à travers son personnage Thanase Péqueu, les bonnes histoires cauchoises. Il s'enthousiasme avec lui du succès remporté par le concours du grain de café organisé par mon père et qui, malgré la concurrence de "La Dépêche", fera friser au "Journal de Rouen" le tirage des 150 mille exemplaires.

Très écouté de ses collègues, Nobécourt contribue aussi largement à maintenir au "Journal de Rouen" la réputation d'un quotidien sérieux. Ceci le conduit parfois à tempérer les ardeurs des journalistes chargés des informations locales.

S'il s'intéresse peu à certains faits divers, à la ténébreuse affaire Falcou qui défraie, en son temps, la chronique judiciaire, au scandale

financier des "gribanes fictives" qui agite le Port de Rouen, il n'en est pas de même de ceux relevant de la morale ou de la vie religieuse.

C'est ainsi qu'en 1927, Nobécourt intervient, avec assez de fermeté dans l'affaire Montier. L'estimant malheureuse, il désire étouffer un scandale qu'il juge mal à propos et souhaite qu'on le revête rapidement d'un voile pudique. A contrario, en 1934, lors de l'affaire Bertin opposant l'archevêque à son vicaire général, il est beaucoup moins nuancé. Convaincu des malversations de Mgr Bertin dont il a fait surprendre les propos, il prend fait et cause pour Mgr de la Villerabel, archevêque de Rouen et constitue, à l'encontre de son vicaire général destitué, un important dossier où s'accumulent les pièces à conviction... mais, un beau matin, il ne trouvera plus sur sa table de travail qu'une coquille vide,... des mains intéressées s'étant introduites dans son bureau pour y vider la chemise de son contenu.

★
★ ★

Fier d'appartenir à un journal dont les directeurs sont aussi des journalistes, Nobécourt encourage André Lafond à poursuivre ses reportages à l'étranger : l'Amérique en 1928 (19), l'Algérie en 1930, la Norvège en 1932... et à la mort de mon père, il n'hésitera pas à lui succéder, dans ce domaine, en étant l'envoyé spécial du "Journal de Rouen" au Canada en 1934, au Texas et en Louisiane en 1938.

★
★ ★

Entre temps, Nobécourt devient écrivain. Il fréquente la librairie de l'éditeur rouennais Defontaine, le dernier cénacle de notre ville, où se côtoient journalistes et hommes de lettres de tous bords. Il lui confie en 1927 l'édition de sa première œuvre "Un enfant qui demandait du pain". Ecrite dans des demi-teintes où les mots suggèrent souvent plus qu'ils ne disent, Nobécourt met en scène, dans ce petit livre, deux jeunes anciens camarades séminaristes. D'un tempérament fort différent, ces deux personnages succomberont aux tentations humaines... Mais en mourant dignement l'un au front, l'autre de la grippe espagnole, ils accueilleront, d'une même foi, la rédemption, par le sacrifice de leur vie.

En 1930, Nobécourt, grâce à des documents de première main reçus de la petite nièce de son héros publie "La vie d'Armand Car-

---

(19) Regroupés sous le titre "New York 28", ces articles furent ensuite l'objet d'un livre paru aux éditions "du Journal de Rouen". Couronné du prix de la Fondation Ralph Beaver Strassburger il fut aussi édité par cette dernière, en langue anglaise, aux USA.

rel". Edité chez Gallimard dans la collection de la N.R.F. consacrée à la vie des hommes illustres, ce remarquable ouvrage connaît un très vif succès. Situant avec infiniment de talent son personnage dans le contexte politique et social des règnes de Charles X et de Louis Philippe, il lui restitue toute sa force de caractère à travers les tribulations d'une existence extraordinaire achevée prématurément dans la tragédie d'un duel.

Plusieurs fois réédité, ce grand livre sera successivement couronné par l'Académie de Rouen et l'Académie Française.

★
★ ★

Mais, tout ceci ne suffit pas encore à meubler la vie professionnelle de Nobécourt entre les deux guerres.

Assoiffé de lecture ainsi que son épouse, ils lisent à eux deux, la plupart des livres d'histoire et des romans nouvellement édités. De leur analyse subtile et habilement rédigée par Nobécourt, naîtra, chaque mardi, la trame de cette "Vie littéraire" du journal dont il assure seul la responsabilité. Son excellente tenue favorisera la vente du quotidien normand dans la Capitale, ce qui fera spirituellement écrire par Jean de la Varende à son propos : "Elle faisait du "Journal de Rouen" une feuille parisienne... où l'on s'honorait d'être discuté en province comme certaines gens se font jouer à Monaco" (20).

★
★ ★

La solide réputation du journaliste Nobécourt et son talent d'écrivain devaient tout naturellement attirer sur lui les regards de l'Académie de Rouen qui l'élisait en 1938.

Reçu en mai 1939 au sein de notre Compagnie, s'exprimant dans un style étincelant, dans un discours intitulé : "Jeunes fronts casqués", Nobécourt rend, aux jeunes écrivains Normands fauchés durant la grande guerre, un hommage vibrant dont les termes ne cessent pas, encore aujourd'hui, d'émouvoir.

En septembre 1939, éclate la 2ᶜ guerre mondiale. Le capitaine de réserve Nobécourt, pourtant père de six enfants et dégagé de toute obligation militaire, n'hésite pas un instant. Titulaire de la croix de guerre et chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire depuis 1926, ayant suivi, avec régularité, les périodes de perfectionnement,

---

(20) "Rouen Désolé" - Préface de Jean de la Varende page XII.

il s'engage pour la durée des hostilités. Affecté à Rouen où il maintient le contact avec le journal, il participe à la défense des ponts sur la Seine, puis le 9 juin, à l'arrivée des Allemands, il se replie avec son unité jusqu'à Marmande.

Démobilisé après l'armistice et rentré à Rouen à la fin de l'été 1940, Nobécourt promu Secrétaire général du "Journal de Rouen" se voit, quelques mois plus tard, confier par Jean Lafond la direction du "Journal de Normandie". Il s'agit d'un quotidien autonome imprimé à Caen et fondé en 1939, dans cette ville, par le "Journal de Rouen", propriétaire du titre, en vue de réduire l'influence de "L'Ouest Eclair" dans ce secteur de la Province Normande.

Nobécourt connaît alors les terribles servitudes d'un journal publié sous l'occupation. Pendant plus de trois ans, dans des conditions dont nul jusqu'ici n'avait fait l'expérience et dont peu comprendraient, un jour, les difficultés, il lutte, à chaque instant, avec la censure allemande pour diffuser, dans un journal dont le format ne cesse de se réduire (21) un maximum d'informations les plus objectives possibles.

Plusieurs fois menacé d'arrestation par la puissance occupante, victime de la saisie des numéros de son journal et soumis au chantage de la suspension définitive, il parvient néanmoins, dès qu'il le peut, à tromper la vigilance de l'ennemi. Le "Journal de Normandie" sera ainsi, sans doute, le seul quotidien de la France occupée à rendre hommage, à son décès en 1941, au grand philosophe israélite, Henri Bergson et, sous prétexte d'histoire, dans un article à double sens, à rappeler en 1943, les grandes manœuvres de l'armée Française de 1937 ayant eu pour thème un débarquement en Basse Normandie dont le succès avait été total entre Cabourg et Bayeux.

De l'aveu même du Président du Comité départemental de libération du Calvados, le Conseiller général Gilles, dont je cite ici les propres termes, Nobécourt fit du "Journal de Normandie" "de tous les régionaux vendus à Caen le plus indépendant et le plus vraiment français"... mais, de cette attitude courageuse, de son dévouement et de celui de sa famille au profit des plus malchanceux durant les trois semaines du siège de Caen qui ravagea la ville et détruisit notamment, rue de Geôle, les installations du journal, il ne sera tenu aucun compte à la Libération...

... A une époque où la vengeance et la jalousie primaient par-

---

(21) En raison des restrictions sur les approvisionnements en papier.

fois l'intime conviction, Nobécourt, comme le seraient ses confrères directeurs de journaux, fut mis, dès le mois de juillet, en état d'arrestation.

Le Commissaire de la République qui ne le connaissait pas et ne l'avait jamais lu en décidait ainsi. Il lui reprochait d'être, à la fois, Pétainiste et catholique de droite. Pendant l'instruction qui durera près de deux ans, période durant laquelle trois juges chargés tour à tour du dossier seront incapables d'étayer la moindre accusation, Nobécourt sera maintenu en cellule avant d'être purement et simplement acquitté et relaxé par la Cour de justice, le 4 mai 1946.

Pendant ces vingt-deux mois d'une détention propre à la méditation, Nobécourt contribuera au paiement de ce qu'il appellera, plus tard, les "Faux frais de l'histoire". Ce titre qu'il donnera à son discours en réponse, lors de la réception à l'Académie de nos confrères Monsieur et Madame Chaline, il voulait en faire un livre dont un chapitre aurait été le récit de ses propres mésaventures... Mais si le texte en était gravé dans son cœur, il n'eut jamais la force morale de le transcrire tant était profonde la meurtrissure qu'il réveillait en lui.

★
★ ★

Rendu à la liberté, Nobécourt retourne aussitôt à la vie active. Membre titulaire de l'Académie Nationale des Sciences, Arts et Belles Lettres de Caen depuis novembre 1943, sa notoriété d'écrivain et de journaliste professionnel est telle qu'il est immédiatement recruté par le nouveau journal Caennais issu de la résistance "Liberté de Normandie". Il collabore trois mois à ce quotidien dont l'existence sera brève ; puis il rentre à Rouen où le réclament messieurs Maurice Valtier (22) et Jacques Chastellain (23). Ceux-ci lui offrent d'être le rédacteur en chef du nouveau journal rouennais qu'ils ont décidé de lancer sous le titre "L'Echo de Normandie". Nobécourt accepte son poste mais très vite il comprend que l'avenir de ce journal installé Place de l'Hôtel de ville, dans l'actuelle Maison des Jeunes, est compromis. Son patron Jacques Chastellain, homme politique prudent ménage sa carrière. Il renonce maintenant à donner à son quo-

---

(22) Maurice Valtier, industriel rouennais de la métallurgie aux affaires florissantes. Indépendant de droite, défenseur de l'économie libérale et des valeurs traditionnelles françaises.

(23) Jacques Chastellain, maire de Rouen de 1945 à 1958, décédé en 1965. Républicain "modéré" (ancien candidat du "Journal de Rouen") il adhéra au groupe des Indépendants. Député aux deux Assemblées constituantes, Président du Conseil général (1952), il occupa, en 1949, dans le gouvernement de Georges Bidault, le poste de sous secrétaire d'Etat à la Marine Marchande puis devint, l'année suivante, Ministre des travaux publics portefeuille que, dans l'instabilité gouvernementale de la IV^{e} République, il retrouva en 1953.

tidien l'orientation politique tranchée qu'il s'était promise. Il interdit notamment à Nobécourt toute polémique agressive susceptible de bousculer le nouvel odre établi.

Dénué dès lors de tout caractère original, démuni de moyens d'impression sur place, privé d'un réseau de distribution valable et d'un soutien publicitaire suffisant, "L'Echo de Normandie" s'engage dans une impasse. Incapable d'entamer, d'une manière significative, le monopole de son adversaire "Paris Normandie" héritier "de facto" depuis la première heure des infrastructures et du personnel du "Journal de Rouen" et dirigé maintenant avec adresse et talent par Pierre René Wolf, il ne reste plus d'autre issue pour "L'Echo de Normandie" dont les ressources financières s'épuisent qu'une disparition discrète.

De cet échec qui n'est pas vraiment le sien, Nobécourt, s'il en ressent une certaine amertume, n'en fait pas un drame. Réagissant, au contraire, avec un dynamisme étonnant, il profite de cette interruption forcée dans sa vie professionnelle pour publier, coup sur coup, aux Editions Médicis, deux ouvrages d'inspiration et de facture totalement différentes "Les Nourritures normandes d'André Gide" et "Rouen désolé".

Imbu d'une littérature dont il connaît les moindres détours dans le premier livre préfacé par Thierry Maulnier, Nobécourt s'appuie notamment sur les textes de "Si le grain ne meurt" et du journal de Gide récemment publié pour dévoiler tout ce que cet apôtre de la libération inconditionnelle de l'individu a reçu, malgré lui, d'abord de ses ancêtres maternels, dans son talent, sa sensibilité et ses goûts, puis de la Normandie dans la conception même de son œuvre.

Dans le deuxième livre préfacé par Jean de la Varende, Nobécourt, avec une sobriété et une objectivité exemplaires, fait revivre, au jour le jour, le sort d'une ville meurtrie par la guerre, l'invasion, les bombardements, l'incendie alors que le drame politique et ses divers engagements bouleversent l'existence de chacun. Contribution essentielle à notre histoire locale et contemporaine, "Rouen désolées" remporte un vif succès que sa récente réédition confirme aujourd'hui.

★
★ ★

A peine achevés ses deux ouvrages, Nobécourt aspire à reprendre sa carrière de journaliste. Il n'a pas à chercher bien longtemps car cette fois-ci la "Providence" frappe à sa porte. Elle se présente sous les traits d'Henri Massis venu donner une conférence à Rouen.

Pressé, malgré lui, par son épouse, de se rendre à cette manifestation, Nobécourt y assiste avec intérêt et, à son issue, va saluer l'orateur.

Heureux de se retrouver, les deux hommes conversent ensemble et prennent réciproquement de leurs nouvelles. Henri Massis apprend alors, de la bouche même de Nobécourt, ses préoccupations présentes et son désir de retrouver un emploi. Aussitôt Henri Massis l'informe que ses amis de "la Croix du Nord" sont précisément à la recherche d'un collaborateur de son acabit pour prendre en main la rédaction de leur journal et, ... c'est ainsi que, quelques jours après, Nobécourt prend les rênes de ce quotidien.

A cet organe de presse d'inspiration chrétienne, Nobécourt, face à son puissant concurrent "La Voix du Nord", donne néanmoins une large audience. Il y demeure de 1948 à 1954, année où, devant sa pleine réussite, Monsieur Le Cour Grandmaison lui confie la direction de son hebdomadaire parisien "La France Catholique".

S'ouvre alors pour Nobécourt une période heureuse.

A l'intérêt d'une fonction très appréciée viennent s'ajouter les honneurs :

— la Présidence de l'Académie de Rouen en 1957, année où il organise, avec faste, le troisième centenaire de la naissance et le deuxième centenaire de la mort de Fontenelle, premier membre associé de notre Compagnie.

Lors de cette séance à laquelle participent également, en tant qu'orateurs et en habit vert, deux membres associés de notre Académie : André Couder de l'Académie des sciences et André Maurois de l'Académie française, devant un public de choix venu envahir la salle Sainte Croix des Pelletiers, Nobécourt fait un discours où se mêlent la culture et l'esprit. Rappelant, avec verve, la genèse de notre Institution, il fait sourire son auditoire par une série d'anecdotes. Il cite ainsi, avec humour, cette exclamation triomphante de notre fondateur Cideville qui, apprenant la signature de nos lettres patentes par le Roi Louis XV, en pleine campagne des Flandres, adresse ces deux vers à son ami Voltaire :

"De la main dont Ypres fut pris
nous avons une Académie".

— Puis, c'est pour Nobécourt la rosette d'officier de la Légion d'honneur que lui fait décerner, à titre militaire, le général Koenig. Elle lui sera officiellement remise en mai 1959, virtuellement treize ans jour pour jour après son acquittement par la Cour de Justice

de Caen et son diplôme délivré par la Grande Chancellerie sera revêtu, belle revanche du destin, des signatures du Président de Gaulle et du général Catroux.

★
★ ★

La direction de "La France Catholique", Nobécourt la conserve jusqu'en 1961, année où, après quarante ans de vie professionnelle, il prend sa retraite de journaliste.

★
★ ★

Commence alors, pour Nobécourt, une nouvelle tranche de vie dont le rythme demeure soutenu. Il se consacre désormais entièrement à l'Académie de Rouen et à sa carrière d'écrivain.

A l'Académie, cette vieille dame, disait-il, qu'il faut respecter et honorer par une étiquette et un langage irréprochables, il joue un rôle considérable. Ayant, pour elle, de l'ambition, il désire, sans cesse, en élever le niveau pour accroître son prestige et son rayonnement. C'est pourquoi, dès 1962, il accepte d'assumer, à la suite du chanoine Léon Letellier, la plus lourde charge de notre Compagnie : celle de Secrétaire perpétuel de la classe des Lettres. A cette fonction dont Il cerne les exigences, il apporte un dévouement sans mesure. Il y demeure jusqu'en 1981, année où, sentant ses forces décliner, il transmet le flambeau en des mains sûres : celles de notre dévoué confrère, journaliste aussi : Bernard Courmontagne.

Indépendamment de cette charge où brillent ses talents d'organisateur, de conseil auprès des Présidents et de chroniqueur dans le Précis analytique de nos travaux, Nobécourt prend une part active à nos séances. Il accueille personnellement sept de nos confrères auxquels il adresse un discours en réponse lors de leur réception ; il participe, en tant qu'orateur, aux deux grandes manifestations dont il est l'instigateur : les centenaires des naissances de Charles Nicolle et d'André Gide et fait, en séances privées, une dizaine de communications.

C'est pourquoi, devant tant de services rendus, Nobécourt qui avait aussi veillé, avec soin, en 1966, à la réinstallation de notre Académie sinistrée, durant la guerre, dans notre nouvel hôtel des Sociétés savantes, se voit décerner, en 1981, le titre de Secrétaire perpétuel émérite de la classe des Lettres.

A cette vive reconnaissance de l'Académie s'ajoutera bientôt, à l'instigation de son Président Georges Mac Grath, celle de la cité et le 18 décembre 1982, lors de la séance publique des prix de notre

Compagnie, Monsieur François Gorge, maire adjoint délégué aux affaires culturelles, rappelant les mérites de notre Confrère Nobécourt lui remettra, au nom du Sénateur Maire de Rouen, Monsieur Jean Lecanuet, et en présence d'une importante délégation municipale, la Grande Médaille d'Or de la ville de Rouen.

★

★ ★

A cette activité académique, se juxtapose, celle de l'écrivain-historien.

L'histoire qui intéresse alors Nobécourt est essentiellement contemporaine. Cest celle des événements des deux guerres mondiales qui ont traversé sa propre existence, heurté sa sensibilité, modifié son orientation, bouleversé son destin et changé en profondeur la Société dans son comportement, sa mentalité et ses institutions.

Comme son illustre collègue Henri Amouroux (24) dont il affectionne tout particulièrement les travaux, c'est cette histoire encore chaude ou à peine refroidie qui répond le mieux à son tempérament de journaliste. Elle lui permet d'interviewer, quand il en est encore temps, les témoins de ces drames collectifs, de donner des noms aux survivants, mais aussi aux morts et de placer les acteurs dans le décor qui était journellement le leur. Pour cela, Nobécourt se livre à un travail colossal de recherches, de dépouillement de correspondances, d'archives et de journaux. Il visite les lieux, la carte d'Etat-major à la main, fait parler les pierres, interroge les habitants et confronte les témoignages.

Doué de sens politique et critique aiguisés, Nobécourt a le souci constant de la vérité et de l'objectivité. Loin de se laisser entraîner par son imagination ou de faire apparaître ses propres réactions, il a le talent de se tenir constamment en retrait du récit pour restituer, dans un style extrêmement réaliste, les faits et les hommes tels qu'ils étaient ou tels qu'ils sont, dans leur petitesse et leur grandeur.

Six ouvrages sont ainsi l'objet de ses préoccupations dont quatre seront publiés. Trois d'entre eux seront couronnés par l'Académie française et l'un, de surcroît, par les écrivains combattants.

---

(24) Journaliste et historien considéré en France comme le spécialiste de la 2e guerre mondiale, Henri Amouroux est notamment l'auteur d'un remarquable ouvrage intitulé "La grande histoire des Français sous l'occupation". Il a aussi collaboré à de nombreuses émissions radiophoniques et télévisées à caractère historique sur le déroulement des opérations militaires en Europe de l'Ouest. La notoriété et la valeur de son œuvre lui ont valu d'être élu en 1978 membre de l'Académie des Sciences Morales et Politiques. Actuel vice-président de cette compagnie, il en sera le Président en 1990.

Membre de la commission française d'histoire militaire, Nobécourt a la satisafaction de voir paraître ses œuvres dans les collections les plus prestigieuses des grands éditeurs parisiens.

Se succéderont ainsi, chez Fayard, dans la série des grandes études contemporaines "Les Secrets de la propagande en France occupée" puis, chez Robert Laffont dans l'ensemble intitulé "L'histoire que nous vivons" "Les Fantassins du chemin des Dames" et "L'année du 11 novembre"... enfin, ultime message de l'historien nonagénaire hanté par les souvenirs sombres de juin 1940 ensevelis pêle-mêle avec les jugements hâtifs, les erreurs et les légendes, paraîtra aux éditions Bertout fin 1986, en réparation aux injustices commises à l'égard des sacrifiés d'une défaite "Les soldats de 40 dans la première bataille de Normandie".

★ ★ ★

Nobécourt, ce nom que je prononce aujourd'hui avec émotion, il me semble que je ne l'ai jamais appris tant il était inhérent à mon entourage, dès ma plus tendre enfance. J'apercevais alors monsieur Nobécourt dans ma famille ou plus simplement à son domicile où je mêlais mes jeux à ceux de ses enfants. Impressionné par son large front et son regard intense dont on chuchotait autour de moi qu'ils étaient les marques d'une intelligence particulièrement développée, j'étais surtout rassuré par ce sourire malicieux et complice qu'il adressait aux enfants.

Je savais que Nobécourt avait fait la guerre de 1914 car son casque et son masque à gaz rapportés du front et accrochés dans le vestibule de son appartement avaient, depuis longtemps, frappé ma curiosité.

Mais, de ce grand journaliste et de l'écrivain qu'était René-Gustave Nobécourt surnommé R.G.N. (25) par les initiés ; de cette silhouette imposante qui s'était effacée de mon regard en 1939, à un âge où l'on n'est guère en mesure d'apprécier la valeur d'autrui, je ne connaissais virtuellement rien.

J'avais eu certes, l'occasion depuis d'apprécier l'hommage plein de finesse et de cœur qu'il avait rendu à mon père lors de sa dispari-

---

(25) Signature de Nobécourt dans le "Journal de Rouen".

tion en 1932 ; de lire ses ouvrages, de le croiser aux cérémonies patriotiques ; de le voir dans des séances publiques de l'Académie ; de l'entendre ainsi répondre, avec une singulière éloquence, au discours du général Veron ; ou encore de l'écouter, à Cuverville-en-Caux, près de la porte étroite, évoquer les souvenirs de Madeleine et André Gide au cours d'une cérémonie inoubliable où se conjugaient musique et littérature... mais si j'avais, d'aventure, échangé quelques propos avec lui, cela n'avait guère dépassé le cadre des conventions mondaines.

Le personnage que j'ai connu et tant apprécié, je l'ai approché, beaucoup plus tard, dans les dix dernières années de sa vie, à un âge où dressant le bilan de son existence, on se livre plus volontiers à des confidences et même à des abandons.

Sous un physique robuste et un abord souvent froid, parfois "énigmatique" se dissimulait une personnalité toute en nuances et hyper-sensible à laquelle une pudeur de sentiments, sans doute excessive, conférait cette manière de timidité.

Aimant être compris, estimé, voire aimé, Nobécourt sollicitait volontiers une approbation propre à apaiser son inquiétude. On comprenait mieux dès lors, l'attitude révoltée qui était la sienne quand il évoquait sa détention tant avait dû être profonde sa détresse, en de telles circonstances.

Lui, l'ancien combattant des deux guerres, acteur et témoin de tant de sacrifices en faveur de la France, lui qui n'avait jamais cessé de faire valoir les mérites de ses compagnons d'armes, ne pouvait admettre d'avoir été soupçonné, ne serait ce qu'un instant, de complaisance à l'égard de l'ennemi.

Mais si cette injustice avait laissé chez lui une plaie béante, elle ne l'empêchait pas de s'intéresser aux choses de la vie.

Abordant ensemble les sujets les plus divers, au cours d'une conversation à bâtons rompus, Nobécourt apparaissait tour à tour jovial et enthousiaste, tolérant et ouvert aux évolutions de la Société, méditatif et inquiet.

Gai et rieur il l'était en décrivant la truculence de certains personnages et en contant leurs histoires.

Enthousiaste il se montrait en parlant de l'orientation de ses enfants et petits-enfants, vers les carrières les plus variées et en mentionnant plus spécialement leurs réussites dans les domaines de l'expression orale, artistique, politique ou littéraire.

Tolérant, il admettait que d'autres, dans son propre entourage, ne partagent pas son point de vue. Il respectait le droit à la différence et les valeurs qui lui étaient étrangères, il cherchait à les pénétrer.

Il ne condamnait pas, à priori, les évolutions de la Société vers un décloisonnement et une authenticité plus grande qu'il avait lui-même désirés.

Il comprenait les souhaits de la jeunesse et son besoin d'absolu et en demeurant réceptif à ses diverses aspirations, il voulait, avant tout, maintenir, avec elle, le dialogue. Il regrettait, certes, les abus d'une société permissive, respectueuse des droits mais ignorante des devoirs, car il redoutait qu'elle ne mène au cahot.

Cependant, s'il restait le plus souvent fidèle à ses opinions d'origine et à ses principes, ce n'était pas par ignorance ou refus d'évoluer mais parce qu'il jugeait, après analyse, que ses convictions personnelles étaient conformes au bien commun.

A ses considérations politiques, à ses anecdotes, à ses observations sur le genre humain et sur le comportement d'une opinion publique versatile, manipulée par les plus habiles et souvent les moins scrupuleux, s'ajoutaient fréquemment des réflexions métaphysiques et spirituelles conçues dans le silence d'une cellule propre à la méditation. Homme de foi, pénétré des pensées de Pascal et sensible à l'esprit de Chateaubriand, Nobécourt n'était pas indifférent à la notion du salut personnel accompli dans la perspective d'une rédemption universelle.

Se considérant en survie depuis 1917, il n'aurait de cesse de s'interroger pour savoir si l'emploi qu'il avait fait de son existence justifierait, vis-à-vis de Dieu, le sursis qui lui avait été accordé.

A cette question angoissante qu'il se posait encore, si tragiquement, lors de notre ultime entrevue, la vie et l'œuvre de notre confrère Nobécourt telles que je viens de les évoquer apportent, me semble-t-il, la plus définitive et magistrale réponse.

Joseph A. LAFOND

Emmanuel BONDEVILLE

(1898 - 1987)

Né à Rouen, le 29 octobre 1898, Emmanuel Bondeville, est décédé le 26 novembre 1987. Il a été inhumé à Paris au cimetière du Père Lachaise. Il possédait de tels dons intellectuels et de telles dispositions pour la musique qu'il fit une double carrière, tant comme directeur de théâtre lyrique à l'Opéra-Comique et à l'Opéra que comme compositeur.

Elu membre associé de notre Compagnie le 26 janvier 1952, sa réception eut lieu le 15 janvier 1955.

L'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Rouen a rendu hommage à sa mémoire au cours de la séance du 9 janvier 1988. Cet hommage — dont voici un extrait — fut prononcé par M. André Renaudin.

"Madame Bovary", l'œuvre de ma vie, a dit Emmanuel Bondeville (1). La première représentation eut lieu à l'Opéra-Comique le vendredi 1er juin 1951. L'adaptation du roman de Gustave Flaubert était d'un autre rouennais, auteur dramatique célèbre, René Fauchois. Le fraternel Albert Wolff était au pupitre du chef. Trois actes et sept tableaux.

Plus question de folâtrer avec les clercs de nuit. Il ne s'agissait pas d'une comédie, mais d'un drame noir, charpenté avec force, sur le plan naturaliste, autour des exigences d'un usurier qui — Ô ironie — se nomme Lheureux. Comment un romantique passionné tel que Emmanuel Bondeville allait-il s'en débrouiller ? Son grand talent le permit à cause de la "tendresse particulière" éprouvée pour le culte de Flaubert. Le roman était lié à sa vie, depuis toujours. Il en traînait le projet depuis l'entre-deux-guerres après une rencontre avec René Fauchois dans la villa louée par celui-ci à Tourville-la-Rivière quand il se trouvait dans une période faste.

Le compositeur y travailla beaucoup lorsqu'il se trouvait à Monte-Carlo. Il y eut alors de sa part un "parti pris mélodique". Il soutint l'exploitation de la couleur locale en utilisant des thèmes populaires, dans le tableau de la noce, dans celui des comices. Ainsi la vieille chanson normande du "pied qui r'mue" y apparaît-elle avec malice.

Ce fut une belle réussite. Raymond Charpentier dans "Arts" du 8 juin 1951 parle d'un "réel enthousiasme du public". Mais qu'en a dit un fidèle de Flaubert tel le rouennais René Dumesnil (2). Il fut "pour" en se référant au précédent de Salammbô et à l'acceptation par Gustave Flaubert d'un livret de Camille du Locle.

"On retrouve dans la partition, écrivit-il, quelque chose qui vient directement de Flaubert. Exemples : La ronde des gens de la noce : "Ah, dites-moi qui vous a donné, ce biau bouquet que vous avez". Le caractère d'Emma est nettement dessiné par un double thème dont les éléments s'opposent. "Lheureux par un dessin rythmique, un scherzando sarcastique" précise René Dumesnil. Le thème Homais est "solennel, emphatique". "La partition doit à sa sobriété, à la justesse des accents, son plus haut mérite... Emmanuel Bonduelle n'a eu recours à aucun artifice. C'est la qualité de ses thèmes, l'exact rapport de l'harmonie et de l'instrumentation à la lignr mélodique qui donne à sa musique tout son pouvoir expressif...".

Dans le Figaro du 4 juin 1951, Clarendon note "le langage n'est pas sans parenté avec celui de Fauré dont il a la légèreté allusive, la subtilité dans les modulations, une fermeté, une rigueur, une économie étonnante".

Il a pensé sa partition en musicien de chambre. Il l'a réalisée en homme de théâtre.

Entre 1935, date de "L'école des maris" et 1951, plus de quinze ans ont passé. On voit ainsi pourquoi un compositeur doit en réalité chercher des ressources ailleurs que dans la pratique de son art.

Emmanuel Bondeville n'y a pas manqué dans cette extraordinaire ellipse à deux foyers qui représente sa carrière musicale, et l'autre aussi, bien que "Madame Bovary" drame lyrique ait été représenté aussi à Nancy, Liège, Bruxelles, Sarrebruck, Nice, évidemment à Rouen où une reprise a eu lieu en 1958, puis en novembre 1968, enfin en U.R.S.S. à Novossibirsk, capitale de la Sibérie, ainsi qu'à Moscou par la troupe du même théâtre pour un total de quarante rcprésentations (3).

L'ouvrage a été traduit en italien, en allemand et en russe, édité par Choudens à Paris.

Une autre joie profonde et sans pareille attendait Emmanuel Bondeville, un peu plus tard, l'an 1974, les 8 et 10 Mars pour la création mondiale, par le Théâtre des Arts, autant dire par la ville de Rouen, de "Antoine et Cléopâtre" (Opéra en trois actes. Paroles et musique de Emmanuel Bondeville. Direction musicale : Paul Ethuin). Ce fut une noble et belle création, en tête de laquelle brilla la mezzo internationale Viorica Cortez, épouse d'Emmanuel Bondeville (après le décès en janvier 1970 de Dominique Plessis, productrice à la radio de "Une saison d'Opéra". Ils s'étaient mariés le 16 décembre 1955 à Paris).

Dans la modernité d'un apparat mis au goût du jour, c'était la formule du grand Opéra, spectacle total, avec la vaste figuration de la bataille navale d'Actium, avec une vaste mise en scène pour vingt cinq tableaux, adroitement enchaînés. Emmanuel Bondeville fidèle à son parti pris de sobriété n'en a pas profité pour vanter les mérites d'une école nouvelle "telle qu'il s'en créée une tous les matins" comme il le disait, s'en tenant à une ligne générale dramatique : "Rien que la pièce mais toute la pièce", sans apport de ballet, pour ne pas détourner l'attention de l'action principale. Et presque sans percussion.

Formidable conflit de l'amour et l'ambition pour l'unité de l'empire romain entre l'Orient et l'Occident. Amour-passion pour Antoine tout nourri de flammes et d'emportement. Grand sujet. Grande manière de le traiter. Le temps des amours sauvages est imparti aux cordes (treize premiers violons). En opposition, les cuivres et trompettes réservent leurs efforts pour dire la gloire des empires. Le langage est clair et nuancé, les personnages bien notés selon leur caractère. Le chant est l'élément conducteur de la partition qui l'accompagne. Le mot en valeur, le développe ou le prolonge par des reprises d'orchestre. Pas de développement symphonique. "Il faut choisir, dit Bondeville. Ou c'est le concert ou c'est l'Opéra".

"Drapée dans une magnifique robe rouge, qui dessine son galbe d'amphore, Viorica Cortez s'avance, droite comme une flamme" écrit Clarendon dans le Figaro (4).

Le changement à tout moment du lieu et du décor oblige le

compositeur à soutenir l'intérêt "par les seuls prestiges de sa musique". Comment qualifier celle-ci ? Constamment noble, émouvante d'un bout à l'autre, sans bavures, ni complaisances, sombre, rendue virile, amoureuse".

... C'est l'écriture par quartes et quintes ascendantes de Fauré mais ce n'est pas le moins du monde la musique de Pénélope. "C'est du Bondeville", ajoute Clarendon.

Pianiste, Emmanuel Bondeville écrit des pièces pour piano, des motets, des mélodies sur quatre poèmes de Jules Laforgue. Pour travailler, il disposait de trois pianos : un grand chez lui (à queue) ; un dans son bureau de l'Opéra, piano droit, au-dessus duquel il avait accroché un "Pré aux loups" très évocateur de Maurice Louvrier, et un autre piano droit que l'on ne se serait pas attendu à découvrir là, dans la grende salle de l'Opéra à l'arrière de la loge directoriale, mi-loge de face ; mi-loge de côté, au balcon de corbeille côté jardin, où il pouvait s'isoler du spectacle donné sur scène en tirant un épais rideau intérieur.

Autres œuvres : Outre les "Illustrations pour Faust "avec chœurs : Gaultier-Garguille, poème symphonique où deux rôles de personnages bouffons et cocasses respirent la joie de vivre et l'expriment avec une vigueur qui rappelle les beaux morceaux de l'Ecole des maris. (1953). Puis deux symphonies : 1957 : "La Symphonie lyrique". 1966 : "La Symphonie chorégraphique" : œuvres pour orchestre, ouvrages d'une grande diversité d'inspiration et de style. La première audition a été interprétée les 12 et 13 janvier 1957 par la Société des Concerts du Conservatoire au théâtre des Champs-Elysées (Durée : 34 minutes en trois parties).

C'est très brillant, d'une sonorité de virtuose allègre et d'une grande clarté, sans annonce théâtrale, sauf par une citation ahurissante : tirée de Shakespeare de François Victor Hugo :

Admirer, être enthousiaste
il m'a paru qu'en notre siècle
cet exemple de bêtise
était bon à donner...

- C'est la symphonie toute entière, qu'applaudir René Dumesnil, en précisant : "Forme et fond" (5). Pour sa part Clarendon écrit : un puissant ouvrage de la plus haute qualité "émanant d'un symphoniste-né" (6). L'auteur ne manque pas de souligner

l'importance du cœur, tel qu'il "bat sans relâche" dans cette œuvre : "sensible et sarcastique".

Si le compositeur avait ainsi ouvert son cœur au lyrisme, c'était en harmonie avec une période heureuse, au temps de sa seconde épouse : Dominique Plessis, cependant il ne s'était point abandonné à la sensiblerie. Son sens de la retenue l'en aurait empêché. Mais c'est dire que lorsque naquit un second fils, Denys, un cadet de trente ans de l'aîné, avec quelle super-tendresse paternelle il fut accueilli. Et son père le lui témoigna en lui dédiant sa "symphonie chorégraphique".

En définitive qui est-il donc ce solide Viking, sans cesse en état de création surveillée ? Il savait s'imposer une stricte discipline. Par exmple en renonçant à écrire un ballet. Il savait repousser l'influence du jazz en réprouvant l'abus de son rythme syncopé, mais en utilisant ses cocasseries narquoises, tout en préférant le folklore français (et même normand) à celui de la Nouvelle-Orléans.

Son admiration pour Goethe, Beethoven, Liszt et bien d'autres le rangeait avec Berlioz dans la catégorie des compositeurs, illustrée depuis par Gabriel Fauré et Paul Dukas, voire, pour le théâtre lyrique par Gustave Charpentier.

Pareillement Emmanuel Bondeville a su éviter l'écueil anti-Debussyste revendiqué par le groupe des Six...

Fidèle à la grande tradition française de la musique classique, en constante évolution, il mérite l'hommage profond de notre Compagnie avec en plus le sentiment de fierté pour l'avoir compté parmi nous entre un Marcel Dupré et un Paul Paray.

André RENAUDIN

---

(1) - François Vicaire - Paris-Normandie 16 novembre 1968.
(2) - Le Monde 5 juin 1951.
(3) - Christian Goubault, Paris-Normandie 15 septembre 1980 et 23 septembre 1982 - Roger Parment, Liberté-Dimanche 22 août 1982.
(4) - Avril 1976.
(5) - Le Monde 17 janvier 1957.
(6) - Le Figaro 16 janvier 1957.

Michel de BOÜARD

(1909 - 1989)

M. Michel de Boüard, décédé le 28 avril 1989, avait été élu membre correspondant de notre Compagnie le 27 février 1950, et membre associé le 2 mars 1974. Il était né à Lourdes le 5 août 1909. Ancien élève de l'Ecole des Chartes, d'où il était sorti major de promotion en 1930, et de l'Ecole Française de Rome (1930-1932), Docteur ès-lettres avec la mention "très honorable" (Paris 1936), il avait débuté dans l'enseignement comme professeur à l'Institut Français de Naples (1935-1937), puis professeur d'histoire du Moyen-Age à la Faculté des Lettres de l'Université du Caire (1937-1940).

Nommé en décembre 1940 à la chaire d'Histoire de la Normandie et des Antiquités Nationales de l'Université de Caen, il y enseignera jusqu'à sa retraite, en 1981, sauf pendant deux années, de 1943 à 1945, où ses activités dans la Résistance lui valurent d'être interné par les Allemands, puis déporté à Mathausen. Il avait été Doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Caen de 1954 à 1967.

M. Michel de Boüard était un remarquable enseignant. Ses exposés très clairs et solidemment charpentés charmaient ses auditeurs. Avant d'être une ville universitaire, Rouen possédait un Institut supérieur de Lettres qui préparait aux certificats de licence, M. de Boüard y est venu enseigner l'histoire médiévale. Les étudiants rouennais qui ont eu le privilège d'assister à ses leçons magistrales lui en gardent un souvenir reconnaissant.

En complément de l'histoire de la Normandie qu'il enseignait, M. de Boüard avait une passion qui lui valut une réputation internationale : l'archéologie médiévale. Sa compétence était incontestée. Il fut l'un des premiers à appliquer pour la période historique les méthodes utilisées par les préhistoriens. Il dirigea plusieurs

chantiers de fouilles en Normandie, notamment celui du château de Caen dont il suivit la reconstruction. C'est à lui que l'on doit l'aspect actuel du château. De 1961 à 1980, il assura la direction de la Circonscription des antiquités de Basse-Normandie et, jusqu'à la désignation de M. Mangard, il assuma la même fonction pour la Haute-Normandie.

Fondateur des Annales de Normandies en 1952, M. Michel de Boüard en a été le directeur gérant jusqu'en 1976. Il a publié de nombreux ouvrages, notamment une biographie de Guillaume le Conquérant. Très soucieux de transmettre son savoir, il devenait volontiers conférencier. Les Rouennais ont eu plusieurs fois le privilège et le plaisir de l'entendre.

Dès 1941, il avait été élu membre de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen. Il en a été le président en 1959. Il était membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres depuis 1973.

Il était président du Comité permanent du Colloque international de castellologie médiévale qu'il avait lui-même créé en 1962. Membre du Conseil supérieur de la recherche archéologique et de sa commission permanente, membre de l'Institut allemand d'archéologie médiévale, membre honoraire de la Société des antiquaires de Londres, membre correspondant de l'Académie Britannique, membre de la section archéologie du Comité des travaux historiques et scientifiques, il en a été le président en 1980. Il a été directeur du Centre de recherches archéologiques du C.N.R.S. de 1972 à 1976. Il a reçuen 1979 le Grand Prix des Arts et des Lettres (Archéologie).

M. Michel de Boüard était Commandeur de la Légion d'Honneur, médaillé de la Résistance, titulaire de la Croix de Guerre 1939-45, Commandeur des Palmes Académiques, Officier des Arts et des Lettres.

Charles SCHNEIDER

François de VAUX de FOLETIER

(1893 - 1988)

FRANÇOIS de Vaux de Foletier, né à Noyant, en Maine-et-Loire, le 22 juin 1893, est décédé le 17 février 1988 à l'âge de 95 ans, après 41 années de vie professionnelle, entièrement consacrée aux archives départementales, et 30 ans de retraite active.

Archiviste-paléographe, il avait débuté en 1917 par un bref interim aux Archives de la Vienne, avant d'être nommé en 1919 à La Rochelle. Il y fut près de vingt ans, succéda à Paul Le Cacheux aux Archives de la Seine-inférieure à la fin de 1937, puis fut nommé en 1941 aux Archives de la Seine où il resta jusqu'à sa retraite en 1958.

Son tempérament personnel et le hasard de l'histoire donnent aux trois étapes de sa vie d'archiviste une grande constance.

Il fut toujours un archiviste actif et moderne, publiant peu d'inventaires érudits, mais, homme de contact et de salon (un ancien annuaire de Rouen donnait son jour de réception), accroissant les fonds, rassemblant de belles collections iconographiques, constituant d'innombrables dossiers de coupures de presse, des fichiers bibliographiques, et, à Paris, des collections de faire-part et un épitaphier destinés à compléter l'état civil détruit en 1870. Il avait été heureux, lors d'une visite aux Archives de la Seine-Maritime il y a quelques années, de constater que ses fiches étaient toujours dans nos fichiers, de même que nous utilisons presque quotidiennement ses grands albums de photographies et ses dossiers : dans son rapport annuel de 1939-1940 il disait avoir dépouillé cette année-là près de 10.000 numéros de périodiques. Possédant une automobile, privilège rare pour un archiviste d'avant-guerre, il fit de nombreuses visites

d'archives communales, dont je retrouve régulièrement les traces, de bibliothèques municipales (conformément à un décret de 1936 qui confiait cette tâche aux archivistes), et d'églises comme conservateur des antiquités et objets d'art. Avec l'architecte des monuments historiques Franchette, il contribua en 1940 à la mise à l'abri des objets d'art de la cathédrale, du Havre, de Caudebec, de Dieppe et d'Elbeuf ; un des centres de repliement était l'abbaye de Saint-Wandrille.

Sa vie professionnelle fut aussi constamment marquée par des difficultés matérielles. A La Rochelle il avait pris la succession difficile d'un archiviste mort au front depuis quatre ans. Il n'y avait qu'un rédacteur et un garçon de bureau, peu de crédits (on payait de maigres améliorations des locaux par des ventes de vieux papiers), pas de téléphone, et cependant des versements d'archives déjà importants. A Rouen le dépôt du boulevard des Belges était saturé, François de Vaux eut tout juste le temps de faire approuver l'avant-projet d'un nouveau dépôt en 1939 (rue Stanislas Girardin) et de commencer les déménagements dans un entrepôt rue de Fontenelle. A Paris il trouva des locaux vétustes, dispersés entre de multiples annexes, en face de versements considérables. A l'ordre du jour depuis 1900, les projets de reconstruction des Archives du département et de la ville de Paris ne devaient aboutir que tout récemment.

Les deux guerres mondiales enfin influèrent profondément sur la carrière de M. de Vaux de Foletier. En Charente-inférieure il fallait reconstituer un service abandonné depuis 1914. A Rouen, c'est en 1939 et 1940 qu'il donna toute sa mesure. Dès les premiers jours de septembre 1939 il mit à l'abri au château de Gueutteville, dans le pays de Caux, qui appartenait à son confrère Philippe Feugère des Forts, les archives les plus précieuses et les plus représentatives des diverses époques : Echiquier, mémoriaux de la Chambre des comptes et de la Cour des aides, tabellionage de Rouen, cartulaires, chartes scellées et bulles, procès-verbaux manuscrits du Conseil général, registres d'arrêtés préfectoraux, albums de dessins de la Commission des antiquités, ainsi qu'un petit manuscrit de la corporation des chirurgiens, du XVI^{e} siècle, qui fut retrouvé après la guerre sous le pied d'une table en Italie du sud, le château ayant été pillé par les allemands. En mai 1940 d'autres archives furent transportées au château de Beaumesnil, dans l'Eure, réquisitionné par les Archives nationales. En même temps il assurait la protection des archives municipales de Rouen, de Dieppe et du Havre. Et en juin 1940,

l'archiviste de l'Oise étant mobilisé, il évacuait les archives les plus intéressantes de ce département, au milieu des bombardements.

Parallèlement François de Vaux de Foletier publiait communiqués et instructions pour limiter les collectes abusives de vieux papiers.

Il recueillait enfin, en mai et juin 1940, les documents abandonnés sur les routes de l'exode par divers services publics de Belgique et du nord de la France.

Dans la nuit du 8 au 9 juin 1940, on oublia de le prévenir du repli des fonctionnaires sur la rive gauche. Le dimanche 9 juin se trouvant à 8 heures à la Préfecture, il n'y trouva plus que le préfet, qui lui enjoignit de rejoindre la rive gauche comme il pouvait. Il ne put même pas chercher ses bagages rue des bonnetiers où se trouvaient déjà les premières autos-mitrailleuses allemandes, laissa sa voiture devant le bac de Duclair où elle brûla, et, sur l'autre rive, rejoignit à pied, le lendemain, Routot où se trouvait le préfet. De ville en ville, aucune place ne lui étant jamais offerte dans une voiture officielle, il suivit l'administration à Laval, Loudun, Angoulême, d'où il ne put revenir à Rouen qu'après l'armistice, pour trouver son appartement détruit avec tous ses dossiers, notes personnelles et livres (Arch. dép. Seine-Maritime, 1950 W 199).

Nommé à Paris, c'est encore lui qui eut à faire revenir les documents mis à l'abri, maintenant le service ouvert même en août 1944 dans les locaux aux fenêtres cassées par les déflagrations.

François de Vaux de Foletier n'a apparemment rien écrit sur l'histoire locale de la Seine-Maritime pendant son séjour à Rouen. Je ne connais qu'un article sur *Les Portugais à Rouen au XVII^e^ et XVIII^e^ siècles,* paru dans la *Revue des sociétés savante* en 1957, et un gros dossier de notes sur les attaches normandes de José-Maria de Hérédia, donné récemment aux Archives par sa nièce.

Ses publications se situent surtout à La Rochelle et à Paris : deux gros volumes sur le siège de La Rochelle et sur Galliot de Genouillac, grand-maître de l'artillerie sous François 1^er^, et de nombreux travaux sur les Tsiganes. Il s'y était intéressé dès ses débuts en Charente, en voyant passer sur les routes de Poitou et de Saintonge les roulottes de Bohémiens, mais ne livra que dans ses années de retraite le fruit d'une enquête qu'il mena pendant toute sa vie dans les archives d'une cinquantaine de départements. Reconnu comme le grand spécialiste de la question, il publia en 1961 *Les*

Tsiganes dans l'ancienne France, puis *Les Bohémiens en France au XIX^e siècle*, en 1970 *Mille ans d'histoire des Tsiganes*, en 1983 *Le Monde des Tsiganes*, sans compter une vingtaine d'articles. Sa documentation était fondée sur les dossiers judiciaires et de police administrative, sur l'état civil, mais aussi sur ses conversations avec les Gitans. Comme l'a écrit son successeur à La Rochelle, M. Delafosse, "lui, le familier des réceptions d'ambassadeurs", fréquenta avec simplicité les Bohémiens de France, d'Espagne et des Balkans, "mêlant sa haute silhouette en complet trois pièces à leurs pélerinages", respecté de tous. Nommé membre correspondant de notre compagnie en 1962, il ne vint je crois qu'une fois. Il me raconta ce jour-là comment des amis bohémiens lui retournaient comme des légendes ancestrales les informations que lui-même leur avait données à partir des archives, et me sortit de son portefeuille les photos jaunies d'un de ses filleuls d'une tribu Kalderach. Il aimait à citer et à vivre une formule de Paul Valéry : "Enrichissons-nous de nos mutuelles différences".

François BURCKARD

Daniel LAVALLÉE

(1925 - 1989)

C'EST un bien triste honneur que d'avoir à décrire l'œuvre et à rendre hommage à la personne d'un ami mort. Mais j'accomplis ce devoir avec empressement car, pour moi, comme pour beaucoup, la reconnaissance s'ajoute à l'amitié et à l'estime lorsque je pense à Daniel Lavallée. Mission difficile, même en me limitant à Rouen et aux vieilles maisons parce que sans cesse se mêlent les renseignements objectifs que l'on rassemble aux souvenirs émus qui ressurgissent.

La simple réalité, telle qu'elle est relatée dans les bulletins de la Société des Amis des Monuments Rouennais, permet de mesurer l'importance de l'œuvre accomplie et de la situer, en ses débuts, durant une période particulièrement difficile qui fut une période-clé.

Rouen pansait lentement les terribles plaies de la guerre et si les soins des pouvoirs publics se portaient en d'énormes chantiers, sur les grands monuments mutilés, les vieilles maisons, tant aimées avant guerre, souffraient du dédain des instances officielles, et aussi, les plus souvent, de leurs propriétaires.

Daniel Lavallée fut nommé en 1953 membre de la Commission Départementale des Antiquités. Il fut élu l'année suivante vice-président de la Société des Amis des Monuments Rouennais et le demeura jusqu'à sa mort.

Les années 1950-1960 furent, à mon sens, déterminantes dans son œuvre rouennaise pour le sauvetage des maisons à pan de bois.

Il est indispensable à ce stade je crois, de rappeler pour tous ceux qui l'ont connu, et d'expliquer, pour les autres, ce que furent les éléments essentiels de sa méthode.

— D'abord communiquer son amour du pan de bois et

convaincre ses interlocuteurs : les propriétaires, (souvent modestes) et les habitants des vieux quartiers, les professionnels, artisans, entrepreneurs, architectes et les autorités.

— Ensuite s'informer, pour connaître les mauvais coups en gestation et bâtir les parades nécessaires.

— Utiliser toujours les opportunités, agir vite même s'il n'y avait qu'une maison à déplâtrer dans la rue. Au pays de Descartes cela fut critiqué : du pointillisme me dira-t-on un jour à Paris. Le tableau final réussi, condamne ce faux rationalisme.

— Apporter enfin la richesse de ses compétences qu'il avait acquises par lui-même en lisant et relisant les ouvrages de "de la Querrière" et du "Commandant Quenedey", en regardant les maisons, en s'aventurant sur les chantiers - sa mémoire visuelle était étonnante - et en écoutant les meilleurs des vieux charpentiers. Il faut se souvenir des hérésies qui avaient cours alors : le plâtre protège le bois, l'enduit ciment sans moulure fait plus moderne (même gris et rugueux) etc... etc...

Presque tout le monde ignorait que sous le plâtre gisaient des pans de bois qui avaient été apparents, parfois même ornés de sculptures, que des fenêtres avaient été bouchées ou déplacées, qu'un manteau d'uniformité avait recouvert la pittoresque diversité d'antan. Les premiers contacts avec les gens de métier durent être difficiles : que venait faire sur leur territoire ce jeune professeur d'Allemand ? Ce mélange d'amabilité spontanée et de douce mais solide obstination qui constituaient les traits de son caractère lui permirent de gagner la partie. Des personnalités peu nombreuses, mais de grande qualité, l'appuyèrent : Pierre Chirol, Robert Flavigny, Bernard Tissot et encore parmi nous, Maître Jean Lagarde, Monsieur Roger Parment et notre confrère André Grégoire.

Le temps me manque pour refaire avec vous une visite de la Ville comme Daniel Lavallée en conduisit tant : les comptes-rendus des A.M.R. et les dossiers conservés à la Ville permettent de situer les travaux effectués rue Martainville, rue Saint Romain, rue du Gros Horloge, rue Ganterie, rue Sainte Croix des Pelletiers, rues aux Ours et bientôt pratiquement partout : des restaurations parfois incomplètes, certes, car il n'était pas possible alors, en pleine crise du logement, d'évacuer les locataires pour reprendre tout de fond en comble. Le C.A.L. dirigé par le Colonel Jouvenot installait des sanitaires

et réparait les toitures. Mais les résultats étaient bien visibles et redonnaient aux Rouennais la foi en leur vieille cité.

Ce panorama rapide ne serait pas exact si je ne rappelais l'activité de Daniel Lavallée comme "recenseur" officiel du Service des Monuments Historiques, à une époque où cette administration était en province, bien chétive. Notre ami constitua de très nombreux dossiers sous forme d'inscription à l'Inventaire Supplémentaire des "façades et toitures", mesure très efficace encore aujourd'hui.

Son action ne fut pas moins importante au sein de la Commission des Sites où il a siégé près de 30 ans, ce qui lui permit d'agir avec énergie et persévérance contre les abus de la publicité.

Les personnes qui l'ont approché se souviennent certainement de son souci du détail et de la précision : il ne faudrait pas oublier pour autant sa juste vision de la globalité des problèmes de la sauvegarde des quartiers anciens : discrétion des ajouts contemporains tels qu'enseignes et devantures commerciales, élimination de la publicité, rigueur dans la restauration.

Le public local et les touristes ne pouvaient analyser ces facteurs, mais ils apprécièrent très tôt la qualité du résultat.

L'Atelier d'Urbanisme Municipal fut créé fin 1959, sous la direction de Monsieur François Herr et j'y entrais moi-même en septembre 1962. De là, date une très étroite collaboration entre Daniel Lavallé et moi.

C'était une époque pleine de contradictions qui voyait peu à peu le centre historique renaître alors que de tristes étaiements fleurissaient près de Saint-Maclou et que la Ville envisageait de détruire tout le "secteur Est". L'inventaire des maisons de ce quartier fut alors réalisé par Daniel Lavallée. Bien souvent la seule solution de sauvetage qui s'offrit à lui fut de proposer le transfert de façades promises à la destruction vers d'autres implantations où nous les voyons aujourd'hui.

Dans les années 1967-1968, je fus appelé à jouer un rôle actif dans l'élaboration du Plan de Sauvegarde du Secteur Sauvegardé, assisté par Jacques Lefort qui n'était pas encore Architecte des Bâtiments de France. Nous eûmes souvent recours à la science de Daniel Lavallée pour nos inventaires. Par suite, devenu directeur de l'Atelier d'Urbanisme, je n'eus plus le temps de suivre tous les chantiers ; un exemple de cette époque reste cependant présent à mon esprit

cette maison gothique de la place du Lieutenant Aubert que j'appellerai toujours le "Sirrocco" dont le sauvetage commença par des cours de béton armé, donnés craie en main, par M. Lavallée à des tâcherons algériens, et qui se poursuivit plus tard, lors de la restauration complète de la maison, dans l'atelier du charpentier où Daniel Lavallée, toujours la craie en main, guidait à l'établi, le travail de l'ouvrier très motivé par ce chantier difficile.

A la petite cohorte des trois premiers disciples. Michel Ratier, Jacques Lefort et moi, se joignent aujourd'hui trois jeunes architectes : François Pierre Leroux, directeur du CAUE, Rémi Baudru et Nelly Chaplain. Celle-ci se souvient combien, dès le premier contact, vers 1976, elle fut frappée par l'intensité de la passion de notre ami pour le pan de bois et par sa parfaite compréhension des habitants et des propriétaires de ces vieux quartiers. L'élève le plus accompli est certainement Rémi Baudru qui a tant œuvré pour les pans de bois ces dernières années au sein de l'Atelier d'Urbanisme. Ayant choisi comme thème de son diplôme les fenêtres de nos vieilles maisons il fut très bien accueilli dès le premier rendez-vous qu'il sollicita en 1978 et qui dura plusieurs heures.

Daniel Lavallée a peu écrit sur les maisons de Rouen, mais il a toujours très libéralement, très spontanément et très assidûment retransmis son savoir à tous ceux qui le demandaient.

L'œuvre exceptionnelle qu'il a réalisée au Château de Martainville depuis 1961, en rassemblant mobilier, costumes, outils et objets de la vie quotidienne du monde paysan, ne doit pas, à mon sens, être séparée de son patient travail de résurrection du pan de bois de Rouen.

Il faut souligner ici la cohérence de sa pensée : dans l'un et l'autre cas, c'est le désir et la volonté d'assurer la survie d'un monde vernaculaire dont l'étude peut s'appeler ethnographie française ou Arts et Traditions Populaires mais dont l'intérêt ne cesse de s'affirmer grâce à des hommes passionnés comme lui.

La richesse de sa personnalité et la difficulté à insérer son œuvre magnifique dans les cadres rigides du monde contemporain ont été remarquablement exprimées par M. Jean Lecanuet lorsqu'il lui remit les insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur, ô combien méritée, le 2 février 1981.

Daniel Lavallée n'est plus avec nous ; son courage, dans sa lutte contre la maladie, au cours de ces 10 années de rechutes et de

rémissions, nous a tous impressionnés. Je n'ai pu citer tous ceux qui l'ont approché et estimé. Beaucoup de Rouennais se souviendront de lui, mais le temps passe vite et les individus s'effacent. C'est pourquoi il nous appartient je pense, de laisser un témoignage écrit, aussi complet que possible, de la valeur de cet homme que nous avons bien connu et tant apprécié, notre ami, Daniel Lavallée.

Alain GASPERINI

Table des Matières

pages

Tableau de l'Académie du 31 décembre 1989 5

Chronique des séances de l'Académie 11

Prix de l'Académie 19

DISCOURS DE RÉCEPTION

Discours de M. JEAN MORISOT (19 mars 1988)
Espace Mondial - Temps de la prospective mondiale 25

Réponse de M. le Bâtonnier FÉDIA JULIA
Le temps des juges 45

Discours de M. le Professeur JEAN-PIERRE LEMERCIER
Tuberculose et créativité 55

Réponse de M. JOSEPH LAFOND
Médecin et humaniste 79

Discours de M. ALAIN GASPÉRINI
Hommage à quelques architectes illustres 93

Réponse de M. FRANÇOIS GAY
Prospective, urbanisme et aménagement 105

CONFÉRENCES PUBLIQUES ET COMMUNICATIONS

Les mouvements de jeunesse confessionnels et leur influence sur l'évolution de la société française 123
par Mme NADINE-JOSETTE CHALINE

Forêt et environnement 137
par M. André MORMICHE

Lucie Delarue Mardrus
Poète et Romancière trop vite oubliée 147
par M. Georges MAC GRATH

Passé prestigieux et prodigieuses prospectives
de la Botanique 171
par M. Bernard BOULLARD

L'espace n'est-il qu'une métamorphose du temps 189
par M. Pierre HAYMANN

Dialectique Homme-Nature
Pour une psychologie génétique
de l'environnement arctique 201
par M. Jean MALAURIE

Bernanos en 1926
ou le renouveau du spirituel dans la littérature française . . 213
par Michel ESTEVE

De la fraternité 227
par M. Barthélémy MERCADAL

Barbey d'Aurevilly
Botaniste et peintre paysager 231
par M. Bernard BOULLARD

La faucille, le marteau et le croissant
au temps de la Perestroïka 241
par Mme Chantal LEMERCIER-QUELQUEJAY

Le Droit français et la Révolution de 1789 261
par M. le Bâtonnier Jean LAGARDE

Les Heures de la Reine Yolande 263
par M. le Docteur Jean FOURNÉE

Cohabitation tragique de deux cultures 269
par M. PIERRE LANDEMAINE

Jacques Thibaud, violoniste 277
par CHRISTIAN GOUHAULT et GERALD DRIEU

Bilan d'un septennat 293
par MAX BRIÈRE

HOMMAGE DE LA COMPAGNIE A SES MEMBRES DÉCÉDÉS

RENÉ-GUSTAVE NOBÉCOURT 301

EMMANUEL BONDEVILLE 323

MICHEL de BOÜARD 329

FRANÇOIS de VAUX de FOLLETIER 331

DANIEL LAVALLÉE 335

Ce précis a été imprimé sur les presses des
"AFFICHES DE NORMANDIE"
86 à 94 boulevard des Belges - 76000 Rouen
Téléphone 35 71 33 36

Dépot légal 2e trimestre 1992

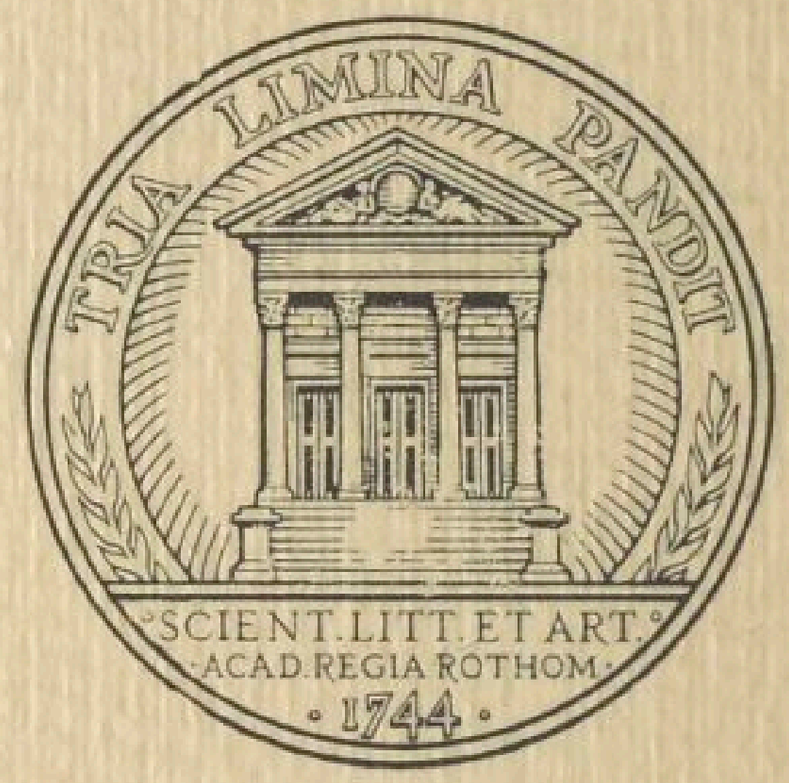
TRIA LIMINA PANDIT
SCIENT. LITT. ET ART.
ACAD. REGIA ROTHOM.
1744